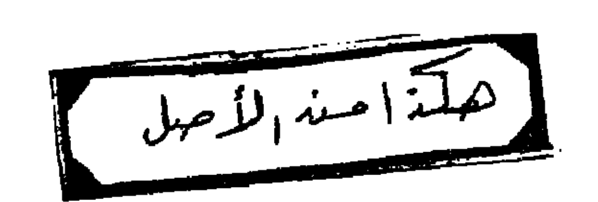


LE MONDE SANS VISA : Les Philippines et la révolution fragile

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12893 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 12 JUILLET 1986

PARIS, MOSCOU ET LE CONTROLE DES ARMEMENTS

Le pari de M. Mitterrand

Personne n'attendait de résultats exceptionnels de la visite que M. Mitterrand vient d'effectuer à Moscou, mais personne ne s'attendait que le président de la République fît un tel panégyrique de M. Gorbatchev. Aussi bien lors du dîner offert en son honneur au Kremlin que durant sa conférence de presse, M. Mitterrand a brossé un portrait extrêmement élogieux du secrétaire général qui équivaut à un pari sur l'avenir de la société soviétique.

« Homme moderne, de son temps (...), représentatif d'un des plus grands peuples du monde et tout à fait ouvert aux réalités du présent comme aux tâches de l'avenir... » Les superlatifs ont abondé pendant quatre jours. Mais il y a plus : le président de la République a pratiquement accordé à M. Gorbatchev un certificat de bonne foi et de sincérité. « L'accent que M. Gorbatchev met constamment sur la détente est réel » et son parti pris « n'est pas celui de l'armement », a dit M. Mitterrand, ajoutant encore que, selon M. Gorbatchev, « mieux vaut consacrer l'effort des hommes à des travaux rentables » plutôt qu'à des dépenses militaires.

Bien sûr, il faut faire une diplomatique part des choses dans cette avalanche de compliments. Les Soviétiques ont très bien reçu le président de la République, et M. Gorbatchev a eu à son égard des attentions exceptionnelles. Il n'en demeure pas moins que les propos de M. Mitterrand vont bien au-delà des politesses de circonstance et amènent à se poser au moins deux questions.

La première concerne les liens personnels qu'un dirigeant occidental peut établir avec des dirigeants communistes. Que valent de telles relations ? N'est-il pas illusoire de croire qu'au moment de prendre une décision importante de tels liens seront pris en compte par l'autre partie ? M. Giscard d'Estaing en a fait la triste expérience, lui qui portait une admiration non feinte à M. Gierek et qui croyait pouvoir convaincre M. Brejnev de modifier sa politique en Afghanistan.

Un secrétaire général « moderne » puisse-t-il apparaître, reste le numéro un d'une nomenklatura dont la sensiblerie n'est pas la caractéristique principale. Depuis Staline, il n'est même plus le maître tout-puissant avec lequel il suffirait de s'entendre. M. Gorbatchev ne fait pas exception à la règle. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il a sans doute devant lui bien des batailles politiques à mener avant de s'imposer d'une manière incontestable.

Est-il réaliste, dans ces conditions, de prendre pour postulat que la priorité de M. Gorbatchev est le redressement de l'économie et le bien-être de ses compatriotes ? Ne faut-il pas garder en mémoire l'échec de toutes les réformes économiques qui ont été de temps à autre proclamées en URSS ? Et ces échecs ne sont-ils pas inscrits dans la nature et le fonctionnement des institutions soviétiques ? Mettre en honneur la compétence et l'efficacité, prêter le flanc à des critiques pour « laxisme à l'égard de l'impérialisme », cela n'équivaut-il pas en URSS à un suicide politique ?

M. Gorbatchev n'a rien d'un suicidaire. Sa préoccupation essentielle reste son maintien au pouvoir ; il serait étonnant qu'il n'ait pas depuis longtemps tiré les leçons de l'expérience Khrouchtchev. Le moins qu'on puisse tire, c'est qu'elle ne conforte pas les espoirs affichés par M. Mitterrand.

Les négociations URSS-Etats-Unis ont fait des progrès sensibles

Alors que M. Mitterrand, rentré à Paris jeudi 10 juillet, a trouvé de toute évidence en URSS un « climat diplomatique » qui l'a vivement satisfait, les signes annonçant une « grande négociation » entre Moscou et Washington se font plus fréquents.

Les Soviétiques semblent rencontrer aux Etats-Unis moins de prévention quant à la valeur de leurs éventuels engagements en matière de contrôle des armements. Ils paraissent même prêts à des concessions pour écarter le péril majeur qu'est, à leurs yeux, l'IDS.

De notre correspondant

Washington. — Le printemps et l'été 1986 pourraient avoir marqué le début d'une des plus substantielles négociations soviéto-américaines sur le contrôle des armements. De semaine en semaine, depuis presque deux mois maintenant, les signes d'amorce d'un vrai dialogue se multiplient — d'autant plus notables, il est vrai, que le blocage était complet depuis l'invasion de l'Afghanistan, en décembre 1979. — mais assez cohérents néanmoins pour être soulignés.

Le jeudi 10 juillet, les milieux dirigeants américains laissaient ainsi savoir, officieusement certes, qu'un accord de principe avait été trouvé avec l'URSS visant à l'ouverture prochaine de discussions sur le contrôle des essais nucléaires souterrains. Les positions des deux pays sont très divergentes à cet égard, puisque l'Union soviétique déclare vouloir parvenir à un arrêt total de ces essais, sur lesquels elle s'est imposé un moratoire unilatéral prenant fin cet été.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

LE JAPON ET LA RFA RÉTICENTS

Baisse des taux américains pour relancer l'économie

La Réserve fédérale (banque centrale) des Etats-Unis a abaissé, le vendredi 11 juillet, son taux d'escompte, le ramenant de 6,5 % à 6 %, au plus bas niveau depuis octobre 1977.

Cette diminution, la troisième depuis le début de l'année, a pour objectif la relance d'une croissance très ralentie ; elle a été décidée unilatéralement, sans attendre une décision analogue des autorités monétaires de l'Allemagne fédérale et du Japon, très réticents jusqu'à maintenant.

Les Etats-Unis ont donc, tout seuls, décidé de stimuler grâce à une baisse supplémentaire des taux d'intérêt une économie bien languissante en dépit des pronostics rassurants qu'émettait imperturbablement la Maison Blanche ces derniers mois.

Depuis quelque temps, il est vrai, les nouvelles défavorables s'accumulaient : révision en baisse de la progression du produit national brut, diminution des commandes à l'industrie, chute des ventes de maisons individuelles, réduction du nombre des emplois dans l'industrie, déficit record de la balance commerciale malgré le très vif recul du dollar et, pour finir, très faible hausse des indicateurs économiques en mai, considérée comme particulièrement décevante.

La reprise souhaitée avant les élections législatives de novembre prochain n'est donc pas au rendez-vous d'où les pressions exercées ces dernières semaines sur la Réserve fédérale (FED) pour qu'elle abaisse son taux d'escompte.

(Lire page 32, l'article de FRANÇOIS RENARD.)

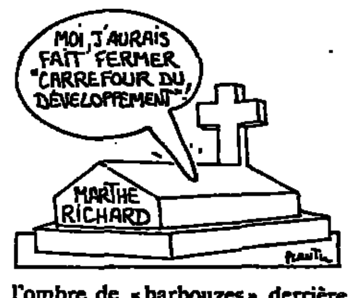
LA LETTRE DE M. CHALIER SUR LE CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

Les bonnes fortunes d'un chef de cabinet

Dans la lettre qu'il a adressée à M. Michel Aurillac, actuel ministre de la coopération, et dont nous publions des extraits page 9, M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, en même temps qu'il se justifie, donne des éclairages inédits sur l'affaire du « Carrefour du développement ».

Providentiel aujourd'hui comme hier : en « escroc en fuite », comme naguère en chef de cabinet plein de ressources. Depuis deux mois et demi qu'elle dure, l'affaire du Carrefour du développement est sespendue aux pas de M. Yves Chalier : les centaines de chèques qu'il a signés, ses multiples comptes en banque, les vraies, les fausses signatures, ses aventures amoureuses, ses projets, ses combines, jusqu'à sa fuite, enfin officielle puisqu'il est enfin recherché.

Au fil des rumeurs, les fonds publics disparus sont passés dans tout ce que ce genre d'affaires peut compter comme poches accueillantes : parti politique — en l'occurrence le PS — mercenaires — l'inévitable Dulac — avec une préférence aujourd'hui pour les copains et les petites amies. Mais la justice n'a découvert à ce jour qu'un château et deux appartements : presque une goutte d'eau, au regard des vingt millions de francs évaporés, selon le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac. Aucune hypothèse ne peut cependant être exclue d'emblée même si, au ministère de la coopération, on met sur le compte d'un syndrome Greenpeace la tendance actuelle à voir



l'ombre de « barbouzes » derrière chaque franc issu des fonds secrets. Le général Imbot a d'ailleurs été contacté : la DGSE, aurait-il assuré, n'y est pour rien.

Les enquêteurs, eux, s'essoufflent à suivre le parcours de ce chef de cabinet aux multiples casquettes de trésorier ou président d'association, ancien militaire et gérant de société en herbe. M. Chalier leur a pourtant fait gagner du temps, en expliquant avec zèle, dans sa lettre à M. Aurillac — déposée le 13 juin dans la boîte aux lettres du ministre, selon son cabinet, — une partie des irrégularités constatées à l'occasion du sommet franco-africain de Bujumbura (Burundi) en décembre 1984. Dans l'entourage de M. Aurillac, certains le remercient presque d'avoir signalé au passage une surfacturation « colossale », qui leur avait échappée et qui a fait passer les sommes disparues de dix à vingt millions de francs.

Depuis, les policiers de la PJ ont dû s'y résoudre : M. Chalier ne semble plus décidé à livrer d'autres explications dans l'immédiat. Les informations diffusées à la fin du mois de juin sur sa présence dans la région parisienne ne l'ont pas incité à revenir, et l'avis de recherche lancé contre lui au début du mois de juillet non plus. En fait, la police aurait perdu sa trace depuis longtemps, à Londres, sans que le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Pierre Michau, ne se soit décidé pour autant à lancer sur-le-champ, un mandat d'amener contre lui.

CORINE LESNES et DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 9 et nos informations page 32.)

M. PASQUA, LA POLICE ET LA PRESSE

Haro !

par DANIEL VERNET

En adressant, le jeudi 10 juillet, sur un ton patelin, réprimandes et admonestations aux journalistes, M. Charles Pasqua n'a malheureusement pas innové. Faute de pouvoir toujours — malgré les beaux discours sécuritaires — prévenir les actes criminels ou châtier les coupables, il est tentant de s'en prendre à ceux qui portent le message.

Cette pratique stérile appelle deux remarques. La première concerne les responsabilités de la presse. En enquêtant sur le drame de la rue de Mogador, en essayant de retracer l'enchaînement des faits et de les expliquer, elle n'a pas mis en cause la police en tant qu'institution : elle s'est interrogée sur le comportement d'un représentant des forces de l'ordre, sur la fonction de la police et sur la politique de sécurité de la majorité. En un mot, elle a fait son travail.

La presse n'est pas au service de l'Etat ou de la police, du gouvernement ou de sa politique. Elle est au service d'une information vérifiée et aussi impartiale que possible. Elle n'est ni au-dessus des lois ni toujours exempte de reproches ; elle admet d'autant mieux d'être critiquée qu'elle peut, sans entrave, exercer sa fonction critique par rapport au pouvoir, à tous les pouvoirs. C'est du moins la conception que nous en avons.

La deuxième remarque a trait à la présomption d'innocence. Tout inculpé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable par la justice, a rappelé M. Pasqua. Fort bien mais cette règle vaut pour tout le monde, les membres des forces de l'ordre impliqués dans des « bavures », les auteurs des crimes les plus odieux ou les petits délinquants... Sans aller jusqu'à prôner l'application en France d'une législation à la britannique qui interdise à la presse d'évoquer les affaires criminelles en cours, on doit regretter que la présomption d'innocence soit souvent foulée aux pieds. Son respect est un des fondements des libertés dans un Etat de droit. Il s'impose aux autorités politiques, à la police comme à la presse. Dans un passé pas très éloigné, certains ministres de l'intérieur s'en sont souciés comme d'une guigne. A tort.

LA LONGUE PATIENCE DES OPPOSANTS AU GÉNÉRAL STROESSNER

Le Paraguay troublé par la modernité

De notre envoyé spécial

Asuncion. — De si jolis villages. Des villes si menues qu'on n'en fait, en voiture, qu'une bouchée. Une capitale que le siècle a tout juste frôlée. Partout des chars à bœufs avec leurs chargements de bois. Des cuisines qui se font, dans les chaumières, sur un trépied. La terre qui sert à tout, à fabriquer le torchis des cases, la glaise des jarres. Sur chaque grand-place, l'église en position stratégique, triomphale, et la statue d'un héros qui caracole dans l'airain, à côté d'un monument aux victimes de la « grande guerre » (1). Dans les champs, la lenteur des labours faits à la pioche autant qu'à la charrue, et des scènes si bucoliques qu'on croirait voir, à chaque instant, *l'Angélus* de Millet.

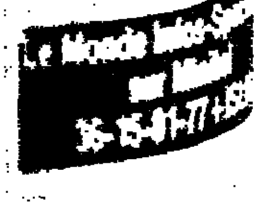
Ce Paraguay attardé, figé dans le temps, est cher au général Stroessner. Il est le vaste réservoir où la dictature puise sa permanence. On a dit un jour de Franco qu'il s'était soulevé contre la République espagnole moins pour *« défendre le capital »* que pour préserver la paix des clochers, le silence de la vieille Espagne. Il y a du Franco dans le fils de Bavarois, au teint de buveur de bière, qui gouverne le Paraguay depuis trente-deux ans. Et de l'Espagne d'avant les Lumières, dans ce pays qui affiche partout le portrait de son caudillo et fait de l'« apparition » du Christ, sur un mur lézardé, la « une » de ses quotidiens.

Pourtant, le Paraguay n'est pas tout entier dans ces archaïsmes : les routes, la radio, les multinationales du coton et du soja ont désenclavé le vieux pays « méditerranéen » — c'est-à-dire isolé au milieu des terres — et confronté le général-président à cet éternel dilemme : aucun arbitraire ne dure sans un minimum de développement, mais le développement entraîne une mise en cause de l'arbitraire. *« Stroessner a beaucoup d'ennemis,* dit un opposant, *mais le pire de tous, c'est la modernité. »*

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)

(1) La Guerre de la Triple Alliance (1864-1870) menée contre le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay, qui réduisit la population paraguayenne de 1 million à 200 000 personnes, dont 90 % de femmes.



étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

APRÈS LA TENTATIVE DE DÉBARQUEMENT D'UN COMMANDO

Israël lance un raid de représailles contre un camp palestinien près de Saïda

Dix personnes, au moins, ont été tuées ou blessées lors d'un raid mené, le jeudi 10 juillet, par quatre hélicoptères israéliens contre le camp de réfugiés palestiniens d'Aïn-Héloué, près de Saïda, au sud du Liban. Selon les services de sécurité libanais, près d'une vingtaine de missiles air-sol ont été tirés par les hélicoptères, appuyés par des avions de chasse et, au large, par des vedettes. Israël dit avoir visé quatre mouvements : le Fath, le Front de lutte populaire (pro-libyen), le FDLP, le FPLP et les dissidents du Fath regroupés autour d'Abou Moussa. Quelques heures plus tôt, à Damas, le Front populaire pour la libération de la Palestine avait revendiqué la responsabilité de l'opération de commando lancée le même jour par quatre fedayins venus, par mer, du Liban du Sud. – (Reuter, AP.)

De notre correspondant

Jérusalem. – Il est 3 heures du matin, le jeudi 10 juillet, lorsqu'une vedette israélienne ouvre le feu sur un canot pneumatique qui s'approche de la côte, à 400 mètres seulement au nord du poste frontalier de Rosch-Hanikra (*le Monde* du 11 juillet). Trois des quatre membres du commando réussissent à accoster – l'autre étant tué dans le canot – avant d'être pris entre les tirs de la marine et ceux d'une patrouille d'infanterie.

Le combat dure trois heures, éclairé par les projecteurs d'un hélicoptère. L'un des assaillants, armé de grenades et abrité derrière un rocher, tue un soldat israélien – un bédouin de Galilée – et en blesse mortellement un autre. Neuf autres militaires sont blessés, dont deux sérieusement. Les quatre assaillants sont tués : trois Palestiniens du FPLP de Georges Habache et un Libanais du Parti national-socialiste syrien (PNSS). En possession d'une grande quantité d'armes et de munitions, ils avaient, semble-t-il, l'intention de lancer une attaque contre la ville de Nahariya.

Cette tentative d'infiltration est la plus meurtrière dont est victime Israël depuis longtemps. En 1985 et 1986, une dizaine d'actions analogues ont *eu lieu*, faisant une trentaine de tués parmi les attaquants. Elles furent le plus souvent l'œuvre du Fath. Toutes furent déjouées par le système de détection perfectionné mis en place par la marine israélienne le long de la côte libanaise.

Le fait nouveau, dans cette opération, tient à l'identité de ses auteurs. Pour la première fois, en effet, une milice libanaise, en l'occurrence le Parti national-socialiste syrien, participait, aux côtés des Palestiniens, à *une tentative d'infiltration*. Sur le plan politique, M. Shamir, chef du Likoud et ministre des affaires étrangères, n'a pas résisté à la tentation de tirer à sa manière la leçon de l'événement : « *Alors que nous nous ennuyons à débattre de l'affaire du Shin Beth, nous ferions mieux de combattre le terrorisme arabe au lieu de nous épuiser à des querelles fratricides.* »

J.-P. LANGELLIER.

Le premier journal palestinien en hébreu

De notre correspondant

Jérusalem. – Dans la Jérusalem arabe, un journal vient de naître. Un nouveau journal, pas tout à fait comme les autres, car ce bimensuel palestinien a pour signe hautement particulier d'être rédigé en hébreu. A l'intention, donc, d'un public israélien. Il s'appelle *Gesher* ce qui veut dire le Pont. Un titre – programme à l'image de son inspirateur : Ziad Abu Zayad, quarante-six ans, journaliste, nationaliste fervent, mais grand « dialogueur » avec Israël. De longue date, il s'emploie à « *jeter des ponts* » entre juifs et Arabes. Pour un tel projet, Abu Zayad était l'homme idoine.

Dès août 1967, deux mois après la victoire éclair d'Israël, il décide d'apprendre l'hébreu « *par esprit pratique et pour connaître la langue de l'adversaire* ». Il s'inscrit à l'« Ulpan » de Beit Ha'am à Jérusalem – centre d'enseignement pour nouveaux immigrants – dont il est le premier élève arabe ; une vingtaine d'autres Palestiniens l'imiteront. Depuis cette époque, il n'a cessé de perfectionner son hébreu grâce aux livres, aux journaux, à la télévision et aux nombreuses rencontres israélo-arabes auxquelles il a pris part.

« Pour attirer l'attention »

En 1982, le journal de Jérusalem-Est, Al Fajr, lance une édition bimensuelle hébraïque avec Abu Zayad pour rédacteur en chef. L'expérience réussit mais cesse après quinze mois. Têtu, Abu Zayad a choisi de récidiver en faisant cette fois cavalier seul. Les débuts de *Gesher* sont modestes mais prometteurs. Tiré à mille exemplaires sur format tabloïd et papier couleur saumon « *pour attirer l'attention* », il a déjà deux cents abonnés. La petite équipe rédactionnelle est à parité israélo-arabe. Abu Zayad, qui a fourni la mise de départ, espère séduire rapidement quelques publicitaires. Principal obstacle : la mise en place de *Gesher* dans les points de vente. Certains dépositaires israéliens refusent le journal, soit par hostilité soit par crainte qu'on les montre du doigt.

Pourquoi pareille aventure? « *Je veux permettre aux Israéliens*, explique Abu Zayad, *de savoir ce qui se passe vraiment dans les territoires occupés en leur donnant, dans leur langue, une information de première main. Sur ce sujet, leur presse est tantôt incomplète ou inexacte, tantôt indifférente ou silencieuse. Je veux aussi contribuer à une meilleure compréhension mutuelle en combattant les clichés et les stéréotypes que les Israéliens nourrissent à notre sujet. D'où l'accent mis sur la vie quotidienne, la société et la culture palestiniennes.* » Au sommaire du deuxième numéro de *Gesher*, publié la semaine dernière, on trouve, entre autres, une « chronique de l'occupation », un article sur le féminisme en Egypte, un débat sur les juifs séfarades, une étude sur la littérature palestinienne après la guerre du Liban, et un long dialogue entre deux intellectuels de gauche israéliens.

Abu Zayad n'a jamais fait mystère de ses opinions. Proche de l'OLP, il milite pour l'avènement d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël. Comme beaucoup de nationalistes des territoires, il n'a pas tout à fait renoncé au vieux rêve d'une Palestine laïque et démocratique où vivraient juifs et Arabes, *ce qui* suppose – même s'il ne le dit pas – la disparition d'Israël. « *Cette solution n'est pas réaliste*, convient Abu Zayad. *Laissons-la aux générations futures. Aujourd'hui, nous demandons l'autodétermination et le droit de choisir nos dirigeants parmi l'OLP.* »

Dernier détail : l'éditorial de *Gesher* est publié deux fois : en hébreu et en arabe. Les intellectuels palestiniens se font, en effet, souvent reprocher de tenir un double langage, modéré quand ils s'adressent aux Israéliens, beaucoup moins lorsqu'ils parlent à leur public.

L'écrivain Amos Oz notait un jour à propos des « *Palestiniens du dialogue* » : « *Je n'accorde du crédit qu'à leurs déclarations faites en arabe.* » Pour échapper à ce grief et dissiper tout soupçon, Aby Zayad écrit d'abord son éditorial en hébreu ; il le traduit ensuite dans sa langue maternelle.

J.-P. L.

● *Rejet d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.* – Les États-Unis et Israël ont rejeté, jeudi 10 juillet, la suggestion de M. Gorbatchev, d'une réunion spéciale sur le Proche-Orient des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU formulée lors de la visite en URSS de M. Mitterrand (*le Monde* du 11 juillet). Washington entend que Moscou se montre d'abord disposé à « jouer un rôle constructif dans la région » et à rétablir ses relations diplomatiques avec Isarël. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a rappelé que son pays « *était opposé, par principe, à toute conférence internationale* » (sur le Proche-Orient) et ajouté : « *Nous n'accepterons pas des solutions imposées à nos problèmes* ».

Le verdict du procès de l'« Achille-Lauro »

RÉCLUSION A PERPÉTUITÉ POUR ABOUL ABBAS, TRENTE ANS DE PRISON POUR LE MEURTRIER DE LEON KLINGHOFFER

Gênes. – La cour d'assises de Gênes a condamné, jeudi 10 juillet, à la réclusion à perpétuité Aboul Abbas, chef du Front de libération de la Palestine, jugé par contumace et reconnu coupable de l'organisation du détournement du paquebot *Achille-Lauro* en octobre 1985.

La même condamnation a été prononcée pour Azzeddine Badratkan, également en fuite, responsable de l'OLP et présent avec Aboul Abbas dans l'avion détourné par les Américains sur la base sicilienne de Sigonella, et pour Ziad-El-Omar, qui avait remis les armes et l'argent aux pirates.

Des peines moins sévères ont été prononcées contre les exécutants du détournement présents à l'audience, à l'exception de Majid El-Molki, reconnu coupable d'avoir assassiné Leon Klinghoffer, le paraplégique *américain, et pour qui le procureur* avait réclamé la perpétuité : il est condamné à trente ans de réclusion criminelle. Les autres peines infligées s'échelonnent de quelques mois pour les complices à quinze et vingt-quatre ans pour les autres auteurs du détournement. – (*AFP.*)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : *cent ans à compter du* 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

Italie

LA CRISE GOUVERNEMENTALE

M. Andreotti entre en piste

De notre correspondant

Rome. – En désignant le jeudi 10 juillet M. Giulio Andreotti, ministre des affaires étrangères du cabinet sortant, qui fut déjà cinq fois président du conseil, comme son *candidat pour diriger le prochain* gouvernement, la Démocratie chrétienne a d'emblée placé la barre très haut. Si le seul homme politique que les Italiens estiment mieux préparé pour le pouvoir que M. Craxi – enfant chéri des sondages – devait échouer, la crise, aujourd'hui considérée comme difficile, paraîtrait presque insoluble.

L'exacerbation des passions est telle entre les deux principales formations de la majorité qu'on a longtemps joué à cache-cache. On a feint de croire depuis l'ouverture de la crise, le 27 juin, que l'un des deux adversaires-partenaires, le chef de la DC et le secrétaire du PS, pourrait faire une concession capitale. Or M. Craxi ne pouvait guère consentir à voir son éventuelle reconduction comme président du conseil liée à des conditions de durée. Le secrétaire général de la Démocratie chrétienne, M. De Mita, n'entendait pas davantage donner carte blanche au sortant pour poursuivre sa brillante carrière au détriment du parti majoritaire.

La désignation de M. Andreotti *semble dictée* par trois raisons au moins. D'abord le ministre des affaires étrangères, après avoir été longtemps un adversaire farouche de M. Craxi, a eu, durant tout le temps de la présidence socialiste, une attitude très loyale à son égard. On ne peut certes pas exclure que ce grand manœuvrier ait parfois pris des assurances et souvent ménagé ses arrières. Mais, pour l'homme de la rue, sa solidarité a été sans faille et M. Craxi aura donc bien du mal à élever des arguments contre ce démocrate-chrétien-là. Au moment du drame de l'*Achille-Lauro*, une photo avait fait le tour de l'Italie : le ministre versant à la tribune un verre d'eau à « son » président lors d'un débat.

Autre argument : M. Andreotti est l'un des rares démocrates-chrétiens qui – sans naturellement s'en prévaloir ostensiblement – peut espérer bénéficier d'une « alliance de revers ». N'a-t-il pas *été*, de 1976 à 1978 et surtout de 1978 à 1979, le premier ministre de la « *solidarité nationale* », du « *compromis historique* » avec les communistes. Soucieux de sortir du ghetto où il est enfermé depuis la fin de cette expérience, le PC ne pourrait-il éventuellement donner des « *coups de main* » à M. Andreotti sur des points très précis, au cas où le PS marchanderait par trop son propre soutien? Enfin, hormis M. De Mita lui-même (inacceptable par M. Craxi en raison de leur contentieux de ces derniers mois), M. Andreotti est pratiquement le plus important personnage que la DC pouvait mettre en piste. C'est bien le moins qu'elle tente de faire oublier dans l'esprit du public ce temps fort qu'a été le gouvernement Craxi. De fait, M. Andreotti a été aux affaires de façon à peu près ininterrompue depuis quarante ans. Son échec rendrait presque inéluctable le recours à des élections anticipées. Or, officiellement du moins, aucun des cinq partis de la majorité sortante, qui devrait selon toute probabilité se survivre à elle-même, ne souhaite retourner rapidement devant les urnes.

« *Il a été fait appel à mon ancienneté* », a expliqué M. Andreotti en sortant de la présidence de la République. C'était là une modestie *feinte naturellement* : l'*expérience* n'est-elle pas l'autre nom de l'ancienneté ?

JEAN-PIERRE CLERC.

Grande-Bretagne

LE BROUILLEUR BROUILLÉ

Le nouvel ambassadeur d'URSS à Londres, M. Leonid Zamiatine, aurait sans doute mieux fait de réfléchir avant de protester auprès de la chambre des Communes contre le « *brouillage* » *des émissions en* langue anglaise de Radio-Moscou. Une enquête aussitôt lancée par les services techniques de la BBC a en effet révélé que les interférences présentes sur deux des fréquences utilisées par la radio soviétique provenaient... des stations de brouillage installées en URSS.

« *C'est l'histoire de l'arroseur arrosé* », a remarqué le directeur des émissions de la BBC vers l'étranger, M. Austen Kark, en rappelant que l'URSS était le seul pays qui « *brouille délibérément les programmes des autres, ce que M. Zamiatine sait fort bien* ». Il a qualifié la « *plainte* » de l'ambassadeur d'exemple « *particulièrement peu subtil de désinformation* ».

M. Zamiatine, en la matière, n'est pas vraiment un néophyte : ancien porte-parole de Leonid Brejnev et responsable des services d'information du comité central, il était célèbre à l'époque pour la brutalité et le cynisme des réponses qu'il faisait aux journalistes occidentaux.

DIPLOMATIE

CHARIVARI AU PARLEMENT EUROPÉEN

Quand les tableaux antinucléaires deviennent pancartes...

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – « *Serviteurs de Staline !* », « *Allez manifester en Union soviétique !* », « *Laissez-nous circuler !* » : des coups de patte et des coups de gueule ont animé la session du Parlement européen, *jeudi 10 juillet, à Strasbourg*. Un groupe de manifestants brandissant des affiches et des tableaux contre les essais nucléaires français en Polynésie s'est infiltré dans le hall de l'Assemblée. MM. Lecanuet et Malaud en tête, quelques repésentants français ont fait face à ce crime de lèse-parlementaires, sommant sans aménité les trublions d'aller manifester dehors.

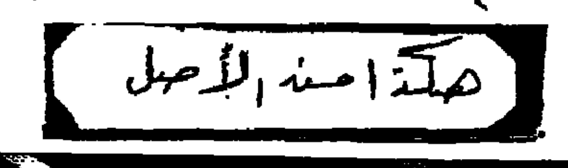
Après un moment d'effarement, le service d'ordre s'est ressaisi : comment des tableaux, dont certains mesuraient plus de 2 mètres, avaient-ils pu franchir les nombreux contrôles ? Fort simplement : à l'invitation du Groupe pour le désarmement nucléaire au Parlement européen, fort d'une soixantaine de membres et présidé par Mme Bodil Boserup (communiste danoise), une exposition avait été organisée dans une salle de l'Assemblée. Jeudi matin, l'exposition est devenue itinérante... et les porteurs de pancartes étaient parlementaires eux-mêmes.

« *Nous avons choisi le 10 juillet*, a déclaré Mme Dorothée Piermont (groupe Arc-en-Ciel, RFA), *parce que c'est la date anniversaire de l'attentat terroriste d'Etat contre le* Rainbow-Warrior, *qui a coûté la vie au photographe portugais Fernando Pereira. Nous voulons dénoncer l'hypocrisie de la Communauté, qui critique l'atteinte aux droits de l'homme partout ailleurs que dans la CEE.* »

De fait, une large partie de la journée fut consacrée aux sanctions *économiques contre l'Afrique du* Sud. En prendre ou pas ? Telle fut la question. Finalement, une majorité *(228 pour, 114 contre, 2 abstentions)* a « *recommandé aux Etats membres d'appliquer immédiatement les mesures* » dont le Conseil européen avait seulement proposé l'examen et de prendre des mesures complémentaires, telles que l'interdiction des importations de produits agricoles, d'uranium, d'or et de diamants.

La manifestation des parlementaires antinucléaires – dont le groupe recrute dans dix pays – « *mais on ne voit pas beaucoup les Français* », nous a dit Mme Piermont, – aura permis à M. Maland de tenir des propos moins enveloppés que les débats dans l'hémicycle. Parlant de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, il a lancé à ceux qui réclamaient leur « *indépendance* » : « *J'espère que nous garderons ces colonies-là !* », ajoutant, à un autre moment du pugilat verbal : « *Oui, je suis un ami de l'Afrique du Sud.* »

J. G.



EUROPE

Yougoslavie

Relaxe pour un journaliste qui avait critiqué le premier ministre

De notre correspondant

Belgrade. – Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais le verdict prononcé, le jeudi 10 juillet, par le tribunal de Ljubljana en faveur de M. Tomaz Mastnak, journaliste accusé d'avoir présenté M. Mikulic – devenu entre-temps premier ministre fédéral – comme l'instigateur de *« mesures répressives »* prises au cours des dernières années dans la République de Bosnie-Herzégovine contre les intellectuels, est incontestablement une « première » de la jurisprudence yougoslave.

En effet, ce genre de délits a été régulièrement sanctionné, jusqu'à présent, souvent par de lourdes peines de réclusion, conformément à la loi sur le *« délit oral de nature à troubler l'opinion publique »*. Or, cette fois, le procureur a déclaré qu'il renonçait aux poursuites, précisant que, tout compte fait, le texte de M. Mastnak émis par la Radio de la jeunesse et repris par le journal *Mladina « ne présentait qu'un danger minime pour la société »*.

M. Mastnak avait été inculpé en janvier dernier. Dans son texte, il avait affirmé que M. Mikulic, à l'époque numéro un de Bosnie-Herzégovine, était à l'origine de la condamnation, à Sarajevo, du professeur de sociologie, M. Vojislav Seselj, à huit ans de réclusion, et d'autres condamnations qui avaient suscité de nombreuses protestations.

Dans sa défense, M. Mastnak a réitéré, en substance, tous les points de son texte. L'audience a duré une heure, et la déclaration du procureur annonçant qu'il renonçait aux poursuites a été applaudie par une salle archicomble.

Il est prématuré de penser que les fameux paragraphes sur le *« délit oral »* qui furent appliqués dans la quasi-totalité des procès faits aux contestataires et dissidents vont disparaître à brève échéance du code pénal. Néanmoins, l'issue du procès de Ljubljana semble indiquer qu'on s'oriente vers une application moins rigide de ces textes. Ce verdict inhabituel intervient au lendemain du treizième congrès de la Ligue des communistes, un congrès marqué par de virulentes critiques adressées aux dirigeants par certains délégués.

PAUL YANKOVITCH.

● *Doublement – éphémère – du prix du pain.* – Le gouvernement yougoslave a annulé, jeudi 10 juillet, la hausse allant de 100 à 150 % du prix du pain qu'il avait annoncée la veille. Cette décision avait provoqué la colère des députés, car elle intervenait après l'adoption d'une nouvelle loi fédérale portant que toutes les augmentations doivent être notifiées cent vingt jours à l'avance. – *(Reuter).*

RFA

APRÈS L'ATTENTAT DE MUNICH

La police ouest-allemande recherche neuf membres de la Fraction armée rouge

Wiesbaden. – La police criminelle fédérale (BKA) recherche neuf terroristes de la Fraction armée rouge (RAF) après l'assassinat, mercredi près de Munich, du professeur Karl Heinz Beckurts, membre du directoire du groupe électrotechnique Siemens, tué ainsi que son chauffeur.

La police possède « des preuves » que ces neuf suspects ont séjourné récemment dans le sud de la RFA. Il s'agit de cinq femmes et quatre hommes : Eva Sybille Haule-Frimpong (trente-deux ans), qui passe pour une spécialiste du maniement des explosifs ; Birgit Elizabeth Hogefeld (trente ans) ; Andrea Martina Klump (vingt-neuf ans) ; Sigrid Sternebeck (trente-sept ans), et Barbara Meyer (trente ans), dont on pense qu'elle était déjà impliquée dans l'assassinat de l'industriel Ernst Zimmermann, le 1er février 1985, également près de Munich ; Horst Ludwig Meyer (trente ans), son mari ; Christoph Eduard Seidler (vingt-huit ans) ; Thomas Simon (trente-trois ans), enfin, Wolfgang Werner Grams (trente-trois ans).

Tous figurent sur le plus récent avis de recherches publié en avril dernier par le BKA et comportant les photos et signalements de dix-huit membres du « noyau dur » de la RAF. Ces neuf personnes auraient disposé d'une « planque » dans Munich ou ses environs.

Le BKA a également publié une description de la bombe utilisée pour l'attentat : elle était composée de deux bouteilles de gaz propane d'une hauteur de 48 centimètres remplies de 30 kilos d'explosifs de fabrication artisanale. Ces bouteilles sont du même type que celles construites spécialement pour les chemins de fer ouest-allemands.

Des engins identiques avaient été utilisés dans l'attentat sur la base militaire américaine Rhein-Main de Francfort, le 8 août 1985, qui avait fait deux morts et avait été revendiqué conjointement par la RAF et Action directe.

AFRIQUE

République sud-africaine

Sévères mesures de sécurité dans les écoles à l'approche de la rentrée

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, rencontrera le président sud-africain, M. Pieter Botha, les 23 et 29 juillet, dans le cadre de la mission de bons offices que lui a confiée la CEE. Après la Zambie, qu'il a quittée mercredi soir 9 juillet, Sir Geoffrey devait s'entretenir, jeudi, avec le premier ministre zimbabwéen, M. Mugabe, à Harare, puis se rendre au Mozambique et en Afrique du Sud. A Bonn, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a indiqué que des sanctions économiques contre Pretoria étaient *« en vue »*, la RFA ne pouvant se permettre de se retrouver *« isolée ni par rapport au monde libre occidental ni face aux pays du tiers-monde »*. De son côté, l'Assemblée parlementaire européenne s'est prononcée, jeudi, par 228 voix contre 114 et 2 abstentions, pour des sanctions immédiates.

En Afrique du Sud, la grève des mineurs, commencée jeudi 3 juillet dans certaines mines de diamant, où elle vient de cesser, et qui avait gagné les mines d'or, s'est étendue à près de mille mineurs de charbon du sud-est du Transvaal, qui observent des arrêts sporadiques de travail. Alors que le gouvernement a décidé de limiter l'interdiction de réunion frappant la plupart des organisations anti-apartheid à la ville de Soweto (toute la région de Johannesburg était auparavant concernée), le COSATU, principale confédération syndicale noire du pays, a annoncé qu'il envisageait une journée nationale d'action, le 14 juillet, pour protester contre l'état d'urgence. Enfin, une bombe a explosé jeudi à la Bourse de Johannesburg, sans faire de victimes. – *(AFP, Reuter, AP.)*

De notre correspondant

Johannesburg. – Afin d'assurer un fonctionnement normal de l'enseignement dans les écoles noires, le ministère de l'éducation et de la formation a mis au point un « plan d'action », série de mesures concernant 1,7 million d'élèves et 48 000 enseignants qui, lundi 14 juillet, doivent reprendre les cours avec un retard de quinze jours. Ce délai a été imposé par les autorités pour mettre en application les nouvelles dispositions.

Désormais, tout élève devra être porteur d'une carte d'identité scolaire pour pénétrer dans les locaux, les uniformes n'étant pas considérés comme suffisants pour faire le tri entre les vrais écoliers et les *« voyous »*. Tous les établissements, au nombre de sept mille, seront entourés d'une clôture fermée par une grille. Leur surveillance sera assurée par du personnel de sécurité, auquel la police pourra prêter main forte dans certains secteurs « chauds ».

A l'avenir, les enseignants devront être vêtus *« correctement »*, c'est-à-dire ne pas s'habiller comme des *« jardiniers »* ou des *« hommes à tout faire »*. Ils devront rester dans les bâtiments pendant les heures de cours, sous peine de renvoi immédiat. Ordre leur a été donné de faire disparaître des salles de classe posters et slogans politiques. Ils devront aussi souscrire *« aux règles normales d'objectivité au regard de leurs convictions sociales et politiques et de leur responsabilité envers les enfants dont ils ont la charge »*. En cas de difficulté à faire respecter ce « plan d'action », ils ont à leur disposition un numéro de téléphone secret.

Ces mesures destinées à *« normaliser la situation scolaire »* ont été décidées sans consultation des organisations de parents et d'élèves car, selon le ministère, elles ont un caractère administratif. Comment seront-elles acceptées ? Les écoles restent un foyer important de la révolte dans les townships. Petit à petit, d'ailleurs, se met en place un mouvement d'opposition parallèle, manifestement destiné à sensibiliser les écoliers à la condition de la communauté noire.

C'est pour éviter que les établissements scolaires ne se transforment en écoles de la contestation que les autorités ont décidé de serrer la vis. *« Il est absurde*, a déclaré M. Jaap Strydom, directeur général adjoint au ministère, *de suggérer que ces nouvelles mesures de sécurité vont transformer les écoles en prisons virtuelles. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

Cameroun

Un « journaliste-surveillant »

Journaliste ? Détective appointé ? M. Jacques Tillier, grand reporter au *Journal du Dimanche*, reconnaît en tout cas, dans un entretien publié vendredi 11 juillet dans le *Matin de Paris*, l'exactitude des accusations prononcées contre lui par *l'Événement du jeudi* et TF 1. *« Depuis un an et demi*, indique-t-il, *je collabore avec l'Etat camerounais dans le but de favoriser l'image de cet Etat à l'extérieur de l'Afrique. »*

Selon *l'Événement du jeudi* (numéro daté 10-16 juillet) et TF 1 (qui a diffusé un reportage sur l'« affaire Tillier » mercredi dans son journal de 20 heures), Jacques Tillier a signé un contrat de travail avec la délégation générale à la sûreté nationale, qui dépend de la présidence de la République du Cameroun, prévoyant notamment d' *« assurer au Cameroun un positionnement positif dans l'opinion, par contraste avec l'image d'une Afrique sous-développée et affamée. »*

Il doit en outre rendre compte aux autorités camerounaises, c'est-à-dire, en fait, au chef de l'Etat, M. Paul Biya, de toutes activités de l'ancien président camerounais, M. Ah Ahidjo, qui réside sur la Côte d'Azur, à Grasse. Pour mener cette double mission, le contrat de travail prévoit la création d'un « cabinet ».

Le fonctionnement de celui-ci est assuré par *« une dotation trimestrielle* (qui) *est attribuée à M. Jacques Tillier. Son montant est fixé à 10 millions de francs CFA (200 000 francs français),les honoraires de M. Tillier s'élevant à 4 millions CFA »* (80 000 francs). *L'Événement du jeudi* publie plusieurs photocopies de documents – dont M. Tillier confirme l'authenticité dans le *Matin* – qui sont autant de preuves.

Dans sa riposte, M. Tillier déclare qu'il ne s'est *« jamais caché »* de ses activités et précise : *« S'il s'agit bien de surveillances exercées sur l'ancien président de la République camerounaise, ces surveillances ont été effectuées dans un cadre purement journalistique (...). Que mes informations aient été ensuite utilisées... c'est une évidence. »*

M. Tillier, qui *« tient à préciser »* qu'il n'est pas *« le seul journaliste à collaborer avec la présidence d'un pays africain »*, reconnaît avoir transmis des *« comptes rendus d'observation »* à M. Denis Ekani, secrétaire d'Etat camerounais à la santé, qui était chargé du suivi de l'étrange collaboration de M. Tillier.

Tunisie

Quatre condamnations à mort dans le procès des « anarchistes islamiques »

De notre correspondant

Tunis. – Le tribunal militaire de Tunis, a prononcé, le jeudi 10 juillet, quatre condamnations à mort, dont deux par coutumace, quatre peines de travaux forcés à perpétuité et d'autres s'échelonnant de cinq à vingt ans de prison ou de travaux forcés. Vingt-six Tunisiens, parmi lesquels un lieutenant de l'armée – ce qui explique leur comparution devant une juridiction militaire – avaient à répondre d'association de malfaiteurs, d'attaque à main armée, de vols qualifiés, d'atteinte aux biens d'autrui et de détention d'armes et d'explosifs. Ils avaient été arrêtés au mois de mai dernier après s'être livrés, dans les mois précédents, sans grand succcès d'ailleurs, à des attaques contre une agence bancaire, une recette postale, un poste de police où un agent avait été blessé, et à des cambriolages, notamment chez un armurier.

Etrange affaire que l'accusation s'est employée, tout au long du procès, à vouloir maintenir dans un cadre exclusivement crapuleux, alors que le chef du groupe – l'un des condamnés à mort, Habib Dahoui –, se réclamant du Djihad islamique, a clamé sur tous les tons n'avoir agi qu'en militant politique.

Cet éleveur de volailles, âgé d'une quarantaine d'années, dont l'itinéraire professionnel et politique paraît aussi confus que mouvementé, a expliqué que le groupe qu'il avait commencé à recruter principalement dans les mosquées, dès 1982, n'avait qu'un seul objectif : se procurer des armes, ou de l'argent pour en acheter, afin d'être en mesure de créer dans le pays un climat de guerre civile. *« Nous ne sommes pas des bandits comme on veut le faire croire*, a-t-il répété tout au long des débats. *Nous voulions des armes pour lutter contre le régime vendu à l'impérialisme français et américain, créer l'anarchie et un climat propice à la révolution islamique. »*

Les autres accusés, étudiants ou lycéens, commerçants, employés, agriculteurs, ont tenté de minimiser leur rôle, affirmant avoir agi sous l'influence de Habib Dahoui ou, comme le lieutenant Ouchahi Kilani – le second condamné à mort en état d'arrestation, – ont nié toute participation aux activités du groupe.

Banditisme ou subversion ? Mythomanie de l'accusé principal ? Quoi qu'il en soit, c'est la première fois, en Tunisie, qu'un accusé proclame haut et fort son appartenance au Djihad islamique et adopte devant ses juges une attitude aussi suicidaire.

Coïncidence troublante en parallèle de cette affaire : les journaux locaux ont rapporté récemment que, à deux reprises, des policiers de garde devant des bâtiments diplomatiques ont été agressés par des individus qui tentaient de s'emparer de leurs armes.

MICHEL DEURÉ.

DIPLOMATIE

Les négociations sur le contrôle des armements

(Suite de la première page.)

Et les Etats-Unis, pour leur part, souhaitent plus modestement, renforcer les procédures de vérification prévues par les deux accords de limitation signés dans les années 70.

Il semble cependant que le Kremlin ait laissé espérer une ouverture vis-à-vis de Washington en n'excluant plus, notamment, la possibilité de vérifications directes sur le terrain. Plus généralement, toute esquisse de progrès dans le domaine de la vérification du respect des accords existants marquerait surtout un déblocage significatif, dans la mesure où l'une des principales critiques faites par l'équipe en place à Washington au principe même du contrôle des armements est qu'il n'impose en pratique aucune contrainte réelle à l'URSS, puisque celle-ci n'aurait aucune difficulté à violer sa propre signature.

Symboliquement au moins – et peut-être, demain, de façon plus décisive, – la perspective de pourparlers sur les questions de contrôle constitue ainsi une étape d'autant plus importante que, sur le fond, les choses évoluent également. Envisagée comme la plus plausible des hypothèses de compromis depuis que les recherches sur la « guerre des étoiles » ont été véritablement lancées, en 1984, la possibilité de voir Moscou troquer de tangibles concessions sur la réduction des armes nucléaires offensives contre un ralentissement du programme d'initiative de défense stratégique a, en effet, commencé à prendre corps.

L'incertitude est, en ce domaine, immense, puisque M. Reagan affiche un irréductible attachement à l'idée de développement d'un « bouclier stratégique », alors que les dirigeants soviétiques veulent, eux, éviter à toute force d'avoir à relever le défi technologique et financier que représenterait le déploiement d'un système de défense antimissile de cette ampleur.

Une vraie réduction ?

Le 11 juin dernier, Moscou a proposé, dans le cadre des pourparlers en cours à Genève depuis presque un an et demi, d'assouplir nettement ses positions sur les procédures de comptabilisation d'une réduction des armes nucléaires (*le Monde* du 13 juin). La contrepartie demandée est que Washington s'engage à respecter, pour une période de quinze à vingt ans, le traité ABM sur les armes antimissiles, qui peut, dans ses termes actuels, être dénoncé sur simple préavis de six mois. L'URSS espère parvenir, de cette manière, à cantonner pour plusieurs années le développement du programme IDS à la recherche en laboratoire, puisque le traité ABM – que beaucoup, à Washington, souhaiteraient dénoncer – impose de très strictes limitations à la mise en place de systèmes défensifs.

L'offre soviétique n'en est pas moins intéressante pour la Maison Blanche car, si elle ouvrait la voie à un accord, elle permettrait, en premier lieu, à M. Reagan d'entrer dans l'histoire comme le premier président américain sous lequel on serait parvenu à une réduction, et non pas à une simple limitation, du niveau des armes nucléaires. Cela a toujours été l'objectif proclamé de l'effort de réarmement mené depuis cinq ans, et M. Reagan pourrait donc se targuer d'avoir vu juste dès le début.

Second intérêt pour Washington : elle n'implique pas, en fait, de concessions déchirantes, car il serait, en tout état de cause, plus qu'improbable que les recherches sur la « guerre des étoiles » puisse déboucher sur des essais de grande ampleur et, plus encore, sur un véritable déploiement avant le milieu de la prochaine décennie. Une reconfirmation du traité ABM permettrait, en revanche, à la Maison Blanche d'obtenir un plein feu vert pour la recherche en laboratoire.

Hommage à M. Gorbatchev

Le jour même où avait été faite la proposition soviétique, M. Reagan rendait, au cours d'une conférence de presse, un hommage appuyé à M. Gorbatchev, qualifié de *« premier dirigeant soviétique à avoir jamais parlé, de lui-même, d'une réduction des armes nucléaires »*. Une semaine plus tard, le président américain se rendait à Glassboro et saluait – de cette ville du New-Jersey où avait eu lieu, en 1967, le sommet soviéto-américain qui avait ouvert la voie au premier traité SALT – le *« sérieux effort »* fait par les Soviétiques. *« Nous croyons*, ajoutait-il après avoir parlé d'un *« tournant »*, *qu'une atmosphère existe peut-être réellement qui permettra de sérieuses discussions. »*

Après que le nouvel ambassadeur soviétique à Washington, M. Doubinine, eut remis à M. Reagan, le 23 juin, une lettre de M. Gorbatchev, le président américain se dit, cette fois-ci, dans un entretien accordé le 3 juillet à *USA Today*, *« optimiste »* sur la possibilité d'un nouveau sommet et sur celle de parvenir *« à un accord sur certains des objectifs que nous partageons »*. Quelques jours plus tôt, des déclarations au *Los Angeles Times* avaient, pour la première fois, laissé vaguement entrevoir un assouplissement sur l'IDS. Mercredi dernier enfin, M. Reagan qualifiait, dans le *Daily News*, d'*« encourageantes »* les propositions soviétiques.

La réponse de M. Gorbatchev est en cour d'élaboration, indique-t-on officiellement à la Maison Blanche, en précisant qu'aucune indication ne sera donnée sur son éventuel contenu avant qu'elle n'ait été adressée à son destinataire. On sait seulement que, dans le droit fil d'un conflit politique déjà ancien, M. Shultz pousse à ne pas ignorer le geste soviétique, tandis que M. Weinberger y dénonce une chausse-trappe pour l'IDS. A en croire le *Washington Post*, M. Reagan serait, pour sa part, encore indécis, mais voudrait obtenir une réduction de moitié du niveau des armes offensives, au lieu des 35 % dont parle Moscou.

Dès jeudi matin, la Maison Blanche examinait les premières informaions qu'elles avait reçues sur les conversations de MM. Mitterrand et Gorbatchev. Les choses évoluent, ce qui ne signifie pas qu'elles aboutiront.

BERNARD GUETTA.

AFRIQUE

LE SOUDAN UN AN APRÈS LA CHUTE DU PRÉSIDENT NEMEIRY

Les hésitations de Khartoum et l'intransigeance du colonel Garang perpétuent la rébellion du Sud et menacent la démocratisation

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Plus d'un an après la chute du président Nemeiry, rien n'a été fait ou presque pour régler le problème de la guerre civile dans le Sud, légué par l'ancien régime. Comme dans le cas de la *charia* (loi islamique), qui fut l'une des causes de ce conflit, les militaires, dans la période de transition vers un gouvernement civil, ont été d'une étonnante passivité.

Il leur a fallu deux mois pour songer à entrer en contact avec le colonel Garang. Deux longs mois au cours desquels des échanges publics d'invectives, d'accusations et de contre-accusations avaient empoisonné le climat politique et rendu difficile, sinon impossible, une réponse favorable des rebelles du Sud.

La division du Sud en trois régions distinctes, en juin 1983, par le président Nemeiry n'a pas été remise en question. L'accord d'Addis-Abeba qui avait mis fin, en 1972, à dix-sept années de guerre civile entre le Nord et le Sud, stipulait pourtant que les provinces de Bahr-el-Ghazal, du Haut-Nil et de l'Equatoria constituaient une région *« unie et autonome »*. Le président Nemeiry, au cours des derniers mois de son règne, avait, sur le papier du moins, annulé sa décision de diviser le Sud en trois.

Les militaires décrétèrent donc, dès leur arrivée au pouvoir en avril 1985, la reconstitution du Haut Conseil exécutif (HCE), qui aux termes de l'accord d'Addis-Abeba est chargé de gouverner la région autonome. Ils s'en sont tenus là, et les trois régions théoriquement réunifiées, ont été maintenues distinctes, sous l'appellation de *« zones administratives »* et dotées de mini-gouvernements comprenant trois commissaires assistés de ministres. Une fois de plus, les « divisionnistes » de la province de l'Equatoria ont donc remporté la partie.

Le nouveau succès des « dévisionnistes »

Cédant au chantage, le CMT n'a rien fait pour tenter d'imposer son autorité. Les huit membres du HCE, dont deux Equatoriens, ont été ainsi relégués dans l'inaction au dernier étage de l'immeuble de... la poste centrale de Khartoum durant toute la période de transition.

Les positions du nouveau premier ministre, M. Sadek El Mahdi, ne semblent guère différer de celles de ses prédécesseurs en ce qui concerne le problème épineux de l'unité du Sud. Il vient en effet de proposer une solution de compromis qui en réalité donne satisfaction aux « divisionnistes », puisqu'elle accorde à la région d'Equatoria un statut spécial au sein du Sud réunifié.

En fait, dans l'esprit de M. Sadek El Mahdi, cette solution ne constitue qu'un pis-aller en attendant la conférence constitutionnelle tant attendue qui réglerait une fois pour toutes le problème du Sud dans ses moindres détails. Avant même sa victoire électorale, il avait engagé, à Koka-Dam, en Ethiopie, par l'intermédiaire de l'Alliance nationale, dont son parti, l'*Oumma*, est membre, des négociations avec le colonel Garang, en vue de la convocation de cette conférence à laquelle seront conviés tous les partis et organisations soudanaises.

Il a, dans ce domaine, remporté un succès non négligeable, puisqu'il a réussi à amorcer, avec le Mouvement populaire pour la libération du Soudan (MPLS) du colonel Garang, un dialogue que ce dernier avait obstinément refusé d'engager avec ses prédécesseurs.

Mais ce dialogue ne semble pas devoir aboutir rapidement. La séance inaugurale de la conférence constitutionnelle prévue pour la troisième semaine de juin n'a pas eu lieu, et les négociateurs n'ont apparemment pas réussi à contourner l'obstacle essentiel aux pourparlers de paix qu'est la charia. Toutes tendances confondues, les quelque vingt-huit députés sudistes ont boycotté la séance inaugurale du Parlement pour protester contre le maintien de la charia *« même sous une forme plus humaine »*.

Les partis et les députés du Sud sont unanimes pour réclamer, comme le colonel Garang, l'abolition sans conditions de la loi islamique et le retour à une Constitution laïque, sans laquelle, soulignent-ils, il ne saurait y avoir de Soudan uni et d'égalité entre musulmans et non-musulmans (*le Monde* du 10 juillet).

L'impossible victoire militaire

Alors que tout semble plaider pour une solution négociée entre le gouvernement et les rebelles, M. Sadek El Mahdi, qui s'est attribué le poste-clé de ministre de la défense, semble avoir opté pour une solution militaire. Dans une interview fort remarquée accordée à l'hebdomadaire *Newsweek*, il a affirmé que, parallèlement aux efforts en vue de la conférence constitutionnelle, il était nécessaire de mettre sur pied une force militaire puissante qui constitue, selon lui, *« le principal moyen de dissuasion contre la violence dans le Sud »*. Il a laissé également entendre qu'il n'excluait pas une sorte d'arrangement avec les dirigeants éthiopiens, qui *« contrôlent Garang et ne lui laissent guère beaucoup de choix dans les décisions qu'il prend »*.

L'idée d'une intensification de l'effort de guerre est cependant peu populaire au Soudan tout comme la stratégie du colonel Garang dont la volonté de poursuivre le combat sur le terrain jusqu'à la formation à Khartoum d'un gouvernement qui lui serait favorable, rencontre de moins en moins d'adhésion populaire dans le Nord.

La poursuite de la guerre semble suicidaire pour le Nord où elle compromet la tentative de démocratisation en cours et les efforts en vue d'assainir une économie grevée par une dette extérieure de 9 milliards de dollars. Elle est tout aussi désastreuse pour le Sud, que les combats transforment en terre brûlée.

Des méthodes de combat peu orthodoxes

Démoralisée par les épurations successives au sein du haut commandement militaire, sous-équipée, l'armée soudanaise a depuis longtemps abandonné l'idée de combattre de front les rebelles. Cantonnée dans les principales garnisons des villes de Bahr-el-Ghazal et du Haut-Nil et de l'Equatoria, elle n'entre en action que ponctuellement lorsqu'elle est attaquée par les unités de l'ALPS. La tactique de cette dernière est d'ailleurs d'encercler et d'asphyxier villes et villages afin d'obtenir la reddition des garnisons locales ou bien leur effritement, la plupart des soldats étant originaires du Sud et en conséquence perméables à la propagande rebelle.

Pour faire face à la guerre non classique menée par les maquisards, les militaires de Khartoum ont de plus en plus recours à des méthodes de combat peu orthodoxes utilisées déjà sous le règne de l'ex-président Nemeiry : armer les tribus musulmanes traditionnellement rivales des tribus chrétiennes ou animistes, notamment les Misseriyas, des nomades arabes du Sud Kordofan pour attaquer les Dinkas de la région de Bahr-el-Ghazal, qui constituent le plus grand groupe ethnique autonome du Soudan et le réservoir humain d'où proviennent la plupart des combattants de l'ALPS qui se meuvent dans ces territoires comme des poissons dans l'eau.

C'est ainsi que, entre le 24 décembre 1985 et le 4 janvier 1986, des nomades Misseriyas — environ un millier de jeunes disposant d'un armement moderne fourni par les militaires — ont entièrement ravagé, dans la région dite de Twic, située au nord du district de Gogrial, un territoire de près de 200 000 habitants. Selon un rapport adressé par les notables de Wau au général Sewar El Dahab, chef du CMT, plusieurs milliers de logements, une centaine de magasins, douze écoles, six cliniques et une église catholique ont été incendiés par les attaquants qui, apparemment, étaient encadrés par des militaires en civil.

Ils ont également brûlé ou détruit près de 48 000 tonnes de grains de millet, muré définitivement sept puits qui venaient d'être creusés par l'UNICEF et emmené avec eux 20 000 bovins et quelque 30 000 chèvres et moutons. A la suite de ce raid, près de 160 000 personnes ont perdu leurs foyers et ont dû se réfugier au sud de la rivière Lol dans un territoire aride et déshérité.

Toujours, selon ce même document, la razzia avait été précédée, le 25 novembre 1985, par un raid de dix jours conduit par un groupe de 300 Misseiyas armés, dans un autre territoire de la région de Twic habité par 100 000 Dinkas. Le bilan de l'expédition a été également lourd : 53 000 bovins et près de 150 000 chèvres et moutons volés par les attaquants, plusieurs centaines de logements réduits en cendres et toute la population déplacée au sud de la rivière Lol, dans un réduit déjà encombré par des réfugiés minés par les privations, la famine et les intempéries.

On estime à plusieurs centaines de milliers le nombre de bovins qui ont été égorgés, volés ou dispersés par les Misseriyas ou par d'autres groupes de nomades arabes également armés et encadrés par l'armée depuis le début de la guerre civile. *« Il s'agit,* nous a dit un fonctionnaire d'une organisation soudanaise humanitaire de Khartoum, *d'une véritable tentative de génocide. On sait que les bovins constituent la base de la vie économique des Dinkas, et tuer le bétail en territoire Dinka c'est priver la population locale de ses moyens de subsistance pour en faire un peuple déraciné et dépendant de l'aide internationale, c'est-à-dire placé dans l'impossibilité d'aider les rebelles de l'ALPS. »*

Le drame de la famine

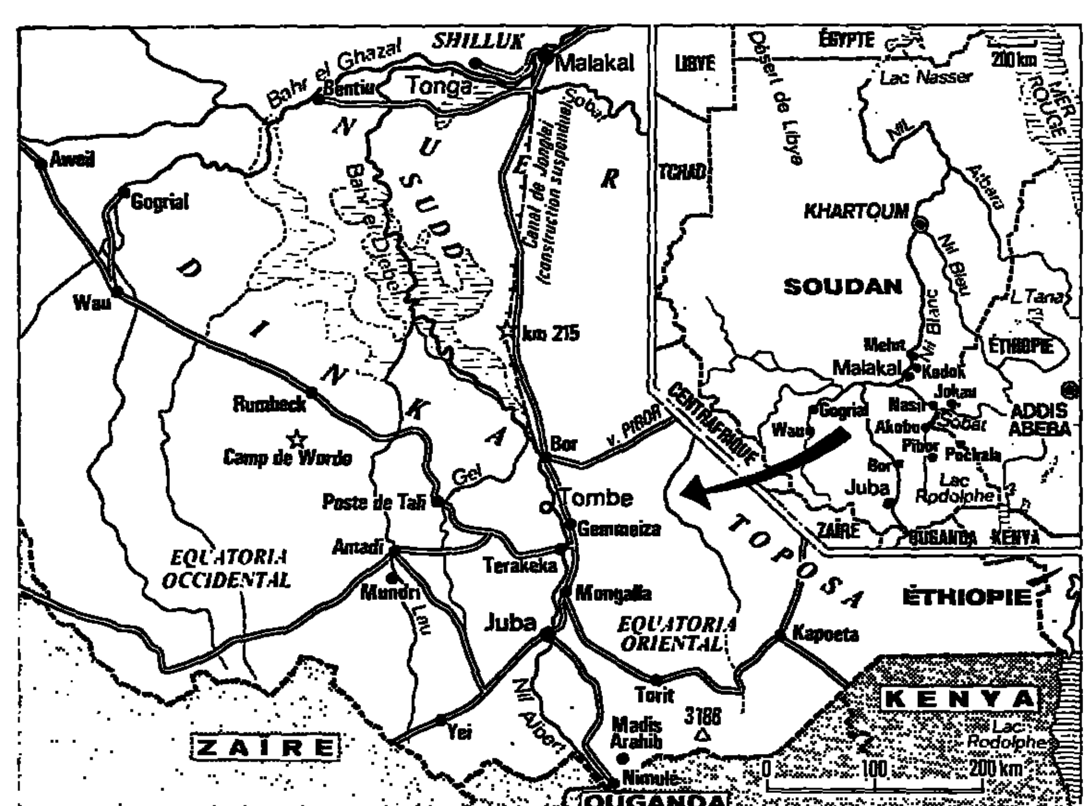
L'organisation britannique humanitaire Oxfam, très active dans le sud du Soudan, a lancé vers la mi-mai un appel au cessez-le-feu pour permettre la distribution de nourriture aux populations des régions touchées par la guerre civile dans le sud du pays. Cet appel en vue d'*« une trêve alimentaire »* a été réitéré récemment par dix-sept organisations et Eglises travaillant dans le Soudan du Sud. Les signataires estiment en effet que cette région court un grand danger à la suite de la guerre qui s'y déroule loin des feux de l'actualité, et qu'entre *« deux et trois millions de personnes sont exposées à une menace imminente de famine »*.

Une récente étude parrainée par l'Oxfam dans le district de Terekaka indique que 38 % des enfants de cette agglomération, située à 100 kilomètres au nord de Juba, présentent de graves signes de malnutrition, en raison de la disparition graduelle des bovins, qui fournissent aux tribus indigènes le lait, le fromage, le beurre et la viande dont elles ont besoin pour leur subsistance.

Il est peu probable que les dirigeants soudanais prêtent l'oreille aux cris d'alarme lancés par les organisations humanitaires. L'APLS a déjà rejeté la proposition de « trêve alimentaire », en affirmant que, dans le passé, les troupes gouvernementales avaient fréquemment violé ces trêves et détourné l'aide pour leur propre usage. La guerre civile, qui vient d'entrer dans sa troisième année, a creusé un océan de méfiance entre le Nord et le Sud. Le seul espoir de paix réside dans une solution politique négociée au sommet. Elle exige que les dirigeants du Nord rassurent les «sudistes» au sujet de la charia et l'unité du Sud, et que les rebelles du colonel Garang fassent preuve de moins d'intransigeance.

JEAN GUEYRAS.

La situation militaire



Dans le Haut-Nil, l'armée contrôle la capitale régionale Malakal. Elle dispose de garnisons à Nasser, Bentiu, Akobl, Jokau, Melut et Kodok, *pratiquement assiégées dans un* pays presque entièrement occupé par les unités de l'ALPS. Les postes militaires de Bor et Pibor sont constamment harcelés par les rebelles qui ont récemment contraint l'armée à évacuer le village de Pochala près de la frontière éthiopienne et le point dit du « kilomètre 215 » situé sur le canal de Jonglei dont les travaux de creusement ont été arrêtés depuis février 1984.

L'Anyanya II, autrefois l'alliée de l'ALPS, dispose de sanctuaires entre *Nasser et Akobo en région Nouer. Au* cours de l'année écoulée, l'Anyanya II s'est transformée en milice locale combattant les rebelles de l'ALPS *pour le* compte de l'armée dont elle fait désormais pratiquement partie.

Wau, la capitale de Bahr-el-Ghazal, et Aweil sont assiégés par l'ALPS et seuls les convois militaires peuvent emprunter la route reliant ces deux agglomérations. Plus au sud, Rumbek, occupé le 4 mars dernier par les troupes du colonel Garang, *a été reconquis par les forces* gouvernementales venues de Maridi le 7 mai dernier. Mais les maquisards demeurent aux alentours de la ville et ont abattu le 18 mai à l'aide d'un Sam-7 un hélicoptère militaire ayant à son bord le commandant de la garnison de la ville, l'évêque de Wau et plusieurs délégués d'organisations humanitaires. Les agglomérations de Yirol et de Shambe sont occupées par les maquisards.

Longtemps épargnée par la rébellion, l'est de l'Equatoria *est depuis près d'un an un théâtre d'opérations menées par* des unités de l'ALPS venues du plateau de Boma. La ville de Kapoeta *est pratiquement assiégée par les rebelles qui se* trouvent également entre Tirit et Juba, entre Mongalla et Gemmeiza. La route Juba-Bor est fermée à la circulation et celle qui relie Juba à Nimulé ne peut être empruntée que sous escorte armée. En revanche, les routes Juba-Mundiri et Juba-Yei sont relativement sûres. Terakeka plus au nord a été assiégé en 1985 pendant plusieurs mois. Enfin, l'ALPS vient d'annoncer l'occupation du poste de Tali à 150 kilomètres du nord-ouest de Juba par les unités venant probablement du *Bahr el Ghazal*.

Enfin, il n'existe pas d'implantation permanente de maquis rebelles dans l'ouest de l'Equatoria, mais des unités de l'ALPS ont été souvent signalées dans les environs d'Amadi et de Mundri.

ASIE

LA MORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI COMMUNISTE VIETNAMIEN

Cinq jours de deuil national précéderont les obsèques de Le Duan

Bangkok. – Le secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Le Duan, est mort, le jeudi 10 juillet, à Hanoï, a annoncé la radio officielle vietnamienne (nos dernières éditions du 11 juillet).

Le numéro un vietnamien, qui était âgé de soixante-dix-neuf ans, était gravement malade des reins depuis plusieurs années. Ses obsèques auront lieu le mardi 15 juillet, à l'issue d'un deuil national de cinq jours durant lesquels tous les spectacles et festivités seront suspendus, a précisé la radio. Le comité d'organisation des obsèques sera présidé par le numéro deux du parti, le président du Conseil d'Etat, M. Truong Chinh. Trois délégations étrangères seulement seront invitées : celles d'URSS, du Laos et du Cambodge.

Très proche des Soviétiques, avec qui il exprimait régulièrement sa « complète identité de vues », Le Duan disparaît à un moment crucial pour l'avenir du Vietnam. Le pays se débat dans des difficultés économiques très graves, à la suite de l'échec reconnu de l'application des réformes décidées il y a un an par le plénum du comité central. Le parti, source du pouvoir, est en crise. A l'approche du sixième congrès, prévu pour novembre, des changements devraient intervenir au sein du bureau politique, mais il semble que l'unanimité n'existe ni sur les personnes ni sur la politique à suivre, nous indique notre correspondant en Asie du Sud-Est, Jacques Bekaert.

Sur le plan international, le Vietnam souffre de l'isolement diplomatique qui sanctionne son occupation, depuis 1979, du Cambodge voisin. Quant aux relations avec la Chine, malgré quelques initiatives discrètes en vue de les améliorer, elles restent toujours aussi mauvaises. La République populaire maintient sa pression militaire sur la frontière nord du pays.

Le Duan était malade depuis longtemps et avait pratiquement cessé toutes activités depuis le début de l'année. Son décès ne devrait donc pas modifier les orientations présentes du Vietnam. Le système collégial de direction, délicat jeu de balance entre nuances diverses, exclut tout écart trop brutal de la ligne décidée par le bureau politique.

L'organisation avant tout

A la tête du parti depuis plus d'un quart de siècle, Le Duan était devenu, après la mort de Ho Chi Minh en septembre 1969, le premier personnage du Vietnam. Ce petit homme au regard vif, né en 1908 dans la province de Quang-Tri – juste au sud de la ligne démilitarisée qui allait diviser pendant vingt ans le pays en deux, – s'est lancé dans l'action révolutionnaire dès les années 20. Ce qui lui valut, en 1931, d'être condamné à vingt ans de prison. Libéré en 1936, arrêté à nouveau en 1940, il est remis en liberté en août 1945, quand le Vietminh s'empare du pouvoir. Dès lors, il va prendre part à la résistance dans le Sud, dont il devient le commissaire politique.

Ce n'est qu'après les accords de Genève qu'il regagne le Nord. Ho Chi Minh, qui a assuré un temps l'intérim du secrétariat du parti – dont le titulaire, M. Truong Chinh, a été limogé pour ses « erreurs » dans la réforme agraire, – lui assure une promotion rapide. A la mort de l'« oncle Ho », Le Duan devient le *primus inter pares* de l'équipe mise en place par le fondateur du parti et de l'Etat. Cette équipe, que certains disaient « de transition » et fragile, aura tenu plus de quinze ans !

Tandis que M. Pham Van Dong gère et que le général Giap guerroie, Le Duan définit les grandes lignes à suivre. Le maître mot de son programme sera toujours l'« organisation », sans laquelle il ne peut y avoir ni parti, ni Etat, ni victoire, ni progrès économique et social. En même temps, il participe à de nombreuses missions dans les pays « frères », chaque visite à Pékin étant équilibrée par un séjour à Moscou.

Ce n'est qu'après 1977 que la balance cessera d'être égale, avec la rupture avec la Chine. Pragmatique avant d'être idéologue, Le Duan porte désormais aux nues une Union soviétique devenue le seul appui du Vietnam, et dont, en 1966, il dénonçait le « révisionnisme ».

C'est lui qui prend la décision ultime des grandes offensives, que ses généraux seront chargés de commander sur le terrain. C'est lui qui définit le thème de la « *grande production socialiste* » qui doit faire d'un Vietnam arriéré et sous-développé une nation riche et forte, « *progressant directement vers le socialisme sans passer par une étape de développement capitaliste* » *(1)* et qui devrait résoudre toutes les difficultés.

C'est encore lui qui, au lendemain de la victoire du 30 avril 1975, pèse de tout son poids contre les « durs » de l'armée et du parti, pour une réunification en douceur et en faveur d'un compromis temporaire avec les Khmers rouges. C'est lui qui, fin 1977, mène les négociations de la dernière chance avec Pékin et qui, en juillet suivant, fait décider par le bureau politique d'en finir une fois pour toutes avec le régime Pol Pot. Enfin, avec M. Dong, il signe, le 3 novembre 1978, le traité liant le Vietnam à l'URSS.

Toutefois, les résultats de la socialisation de tout le pays ne seront pas tous au niveau des espérances : l'équilibre entre Moscou et Pékin, clé de l'indépendance, n'existe plus; la victoire militaire au Sud ne s'est pas concrétisée politiquement, l'opposition persiste, le parti, en dépit des purges répétées, manifeste toujours des « *phénomènes de négativisme* » (corruption, autoritarisme...) et a même été atteint par le virus « chinois ».

Témoins les limogeages de 1976-1977 et la fuite en Chine d'un des plus proches compagnons de Ho Chi Minh, M. Hoang Van Hoan, qui dénonce désormais, « *la dictature fasciste de la clique Le Duan* ». Sur le plan économique, la « *grande production socialiste* » marque elle aussi le pas, toute l'énergie du pays étant détournée vers la guerre.

Le Vietnam étend son hégémonie sur ses deux petits voisins tandis que la guerre risque de reprendre un jour où l'autre à la frontière chinoise. Homme d'appareil rompu à mettre en théorie les problèmes concrets et à moduler le marxisme en fonction des « *spécificités locales* », et qui, depuis 1975, déclarait qu'il fallait « *laisser la place aux jeunes* ». Le Duan manquait cependant de l'habileté manœuvrière dont avait su faire preuve Ho Chi Minh. Il laisse son pays isolé dans un état d'incertitude politique et de grave marasme économique.

PATRICE DE BEER.

(1) Rapport au quatrième congrès de décembre 1976.

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Pas d'accord avec La Havane sur l'immigration

Washington *(AFP)*. – A l'issue de deux jours de discussions, mardi 8 et mrcredi 9 juillet, à Mexico, les Etats-Unis et Cuba n'ont pu se mettre d'accord sur la remise en vigueur d'un accord d'immigration entre les deux pays, signé en décembre 1984 et dénoncé au mois de mai suivant par La Havane, a annoncé jeudi le département d'Etat. Son porte-parole, M. Bernard Kalb, a précisé que l'échec était dû au fait que *« Cuba avait insisté pour obtenir des changements importants et dommageables dans l'organisation de la diffusion radiophonique aux Etats-Unis »*. L'accord avait été suspendu par le président Castro en représailles au lancement par les Etats-Unis, en mai 1985, d'émissions à destination de Cuba de Radio Marti, considérée comme anticastristes par La Havane. M. Kalb n'a pas donné de détails sur les conversations qui se sont déroulées entre le conseiller juridique adjoint du département d'Etat, M. Michael Kozak, et le vice-ministre cubain des affaires étrangères, M. Ricardo Alarcon de Quesada. Le *New York Times* avait indiqué mardi que Cuba avait renoncé à demander la fermeture de Radio Marti, mais demandait en contrepartie le feu vert de Washington pour émettre vers les Etats-Unis sur la bande des ondes moyennes.

PHILIPPINES

Inquiétudes américaines

L'insurrection communiste aux Philippines s'aggrave et gagne du terrain, a estimé le jeudi 10 juillet le secrétaire adjoint américain à la défense, assurant que la présidente Corazon Aquino devra *« reprendre l'offensive »*. M. Richard Armitage a souligné, dans un entretien avec une agence américaine, que la Nouvelle Armée du Peuple (NPA), bras armé du Parti communiste philippin, compte désormais le chiffre record de quelque 22 500 combattants et inflige plus de pertes aux forces gouvernementales qu'avant la prise de pouvoir de Mme Aquino, en février dernier. *« La situation militaire est grave et empire, les communistes disposent de l'initiative et contrôlent, en fait, des zones où l'influence du gouvernement a diminué régulièrement depuis plusieurs années »*, a déclaré M. Armitage.

Par ailleurs, le président Reagan a exprimé sa *« grande admiration »* à Mme Aquino, pour la manière *« sobre et pacifique »* dont elle a fait face à la récente tentative de putsch à Manille, a-t-on annoncé jeudi de source présidentielle philippine. – *(AFP)*

COLOMBIE

Assassinat d'un consul honoraire britannique

Bogota. – Le consul honoraire britannique dans la cité portuaire de Barranquilla, dans le nord du pays, M. Geoffrey Hutchinson, a été tué par balles par un commando de deux hommes, le jeudi 10 juillet, alors qu'il circulait en voiture dans le centre de cette ville. Atteint à quatre reprises par les coups de feu, M. Hutchinson est mort immédiatement. Les deux meurtriers, qui se trouvaient à bord d'une moto, ont pu prendre la fuite.

De citoyenneté colombienne, le consul britannique était une personnalité très connue à Baranquilla, où il était l'un des responsables d'une firme automobile anglaise. Cet assassinat intervient trois jours après la visite dans la ville de Jean-Paul II. Le pape avait appelé, dans une allocution, à mettre un terme à la violence. – *(AP, UPI.)*

GRANDE-BRETAGNE

Un couple mystérieux condamné pour espionnage

Un couple de ressortissants est-allemands a été condamné, le jeudi 10 juillet, par le tribunal londonien de l'Old Bailey, à dix ans de réclusion criminelle pour *« actes préparatoires »* à des activités d'espionnage. Reinhard et Sonja Schulze vont emporter en prison beaucoup de leurs secrets. La cour a, en effet, admis ne pas connaître leur identité réelle et ne pas savoir quelles informations ils recherchaient, ni même s'ils en avaient déjà transmis aux services secrets dont ils dépendent. Au terme d'un procès de deux semaines, dont une grande partie s'est déroulée à huis clos, le jury est néanmoins parvenu à la *« conclusion incontestable »* qu'ils étaient des espions du bloc de l'Est, en raison de leurs faux documents d'identité, et du matériel sophistiqué d'émission et de réception de messages codés découvert dans leur maison d'Hounslow, dans la banlieue ouest de Londres, non loin de l'aéroport de Heathrow. Ils s'étaient mariés en 1984 à Londres. Les accusés qualifiés de personnes *« intelligentes, talentueuses et déterminées »* par le président du tribunal, n'avaient éveillé aucun soupçon chez leurs voisins ou leur proches. Leur propriétaire a même déclaré que, *« parfois, ils laissaient leur clé sous le paillasson lorsqu'ils sortaient »*. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Mort du patriarche grec orthodoxe d'Alexandrie

Le Caire. – Nicolas VI, pape et patriarche grec orthodoxe d'Alexandrie et d'Afrique, est décédé le jeudi 10 juillet à Moscou à la suite d'un infarctus. Agé de soixante et onze ans, il se faisait soigner depuis un mois en URSS où il s'était rendu à l'invitation de l'Eglise orthodoxe russe. Elu patriarche le 10 mai 1968, Nicolas VI avait vu son autorité contestée au cours de ces dernières années. En 1981, il avait demandé aux autorités égyptiennes l'expulsion de cinq évêques pour *« incompétence »*. Plusieurs des évêques expulsés avaient requis le désistement du patriarche malade et presque aveugle. L'archevêque Barnabé Polissio assure l'intérim en attendant les élections qui doivent se dérouler dans les huit jours suivant l'annonce officielle de la vacance du trône patriarcal. L'Etat égyptien doit accorder l'investiture à l'élu. La communauté grecque orthodoxe d'Egypte compte quelque vingt mille membres, dont cinq mille d'origine hellénique. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

Le Paraguay troublé par la modernité

(Suite de la première page.)

Même à Asuncion, la modernité est loin d'avoir triomphé. La vie y continue au ralenti. Ministères à mi-temps, banques fermées après 11 heures. Et un mot, celui de « siesta » pour désigner l'après-midi, ces longues heures passées derrière les volets clos, dans un silence impressionnant.

Le premier train d'Amérique du Sud, le voilà. En 1961, pour son centenaire, le général Stroessner l'a « *restitué au peuple paraguayen* ». Une locomotive anglaise casquée d'une énorme cheminée dont trois hommes alimentent la chaudière avec des bûches. Pour faire les 40 kilomètres qui vont jusqu'à Ypacaraï, il lui faut deux heures de danse essoufflée et d'innombrables crachats.

Les restaurateurs qui écrivent leurs menus à la craie sur un tableau noir, les bureaux de poste qui offrent pots de colle et encriers sur des écritoires de pierre, et font de la correspondance le plus solennel des beaux-arts, les vendeurs de chromos retouchés tirés des livres d'histoire, les écoles à pupitres, les églises pour films de Bunuel : ce Paraguay hors du temps fait souvent penser à la France d'avant-guerre, celles de Gaston Bonheur.

En même temps, une modernité en trompe-l'œil bouleverse les anciens paysages : immeubles-tours, snacks, commerces coréens ou formosans qui regorgent de chaînes hi-fi et de jeux vidéo entrés en fraude, par des filières à peine clandestines, car hautement protégées. Le Paraguay reste, sans fausse pudeur, le premier contrebandier du continent et c'est par ironie, sans doute, plus que par un dernier scrupule, qu'il appelle « mau-mau » les Volkswagen, les Mercedes volées chez ses voisins, et revendues au quart de leur prix, après avoir été officiellement « blanchies ».

« Un monsieur qui a beaucoup réalisé »

Comme tant de villages paraguayens, Piribebuy étonne par son silence, sa tranquillité. Guère de radio, peu de voitures, et cet air de propreté – générale dans le pays – qui contraste avec la saleté du Brésil voisin. « *Un endroit si calme*, dit le curé, *qu'il a l'air fait pour se reposer* ».

Il y a plus d'un siècle, pendant la grande guerre, les femmes de Piribebuy se sont défendues contre l'envahisseur brésilien en lui jetant de l'eau bouillante, et en bourrant les canons avec des éclats de verre et du sable. Les enfants, eux, se sont peint des barbes et des moustaches pour tromper l'ennemi, de loin.

Aujourd'hui, le curé dit des paysans du cru qu'ils sont pacifiques, soumis, qu'ils ont « *peur de s'organiser* ». Que s'est-il donc passé ? Le courage a-t-il fait défaut contre le général Stroessner ? La question ne sera pas posée. Car le curé, qui passe pour progressiste, dit du général-président que « *c'est un monsieur qui a beaucoup fait, il faut le reconnaître. Son tort, c'est de ne pas avoir préparé sa succession.* »

Il faut aller plus loin, à Caaguazu, dans le département voisin, pour entendre un autre langage. A l'heure du *terere* – l'herbe maté infusée dans l'eau froide, et aspirée à la ronde avec une pipette, – Gabriel Garcia explique ce qui s'est passé à la campagne ces dix dernières années. Gabriel Garcia est l'un des jeunes dirigeants du Mouvement paysan, une organisation fondée sur les débris des Ligues agraires, dont l'Eglise avait pris l'initiative mais qui ont été décimées en 1976 par la répression. Les quelques compagnons qui travaillent avec lui, dit-il, « *sont ceux qui ont échappé à la torture et à la prison* ». Il reconnaît que le régime a fait une réforme agraire – 100 000 bénéficiaires, selon les autorités, installés sur des terres pour la plupart publiques – mais les nouveaux propriétaires, faute de crédits, n'ont pas prospéré : ils ont quitté le *monte*, les collines où s'accrochaient leurs parcelles.

C'est avec ces paysans sans terre que Gabriel Garcia entend former l'armée de la révolte, dans un pays qui a longtemps ignoré la faim, chaque agriculteur ayant son lopin, ou trouvant dans l'émigration une échappatoire à la concentration foncière. Assis sur un tabouret, devant sa case, Gabriel Garcia parle « *bien* ». C'est pourquoi ses aînés l'ont envoyé, adolescent, « *se former à l'étranger* ». Il en est revenu en parlant mieux encore, mais avec tous les stéréotypes d'un marxisme mal digéré.

Selon lui, c'est « *l'impérialisme qui a désigné le Paraguay comme producteur de coton et de soja* ». Et c'est à droite qu'il faut classer les organisations et les partis paraguayens – même le Parti fébrériste, membre de l'Internationale socialiste, – qui ne gravitent pas dans la nébuleuse gauchiste. Le comité des Eglises, financé par plusieurs cultes pour aider les paysans et les familles de prisonniers, n'est selon lui qu'un « *appendice de la dictature* ». L'histoire elle-même n'échappe pas à ses clichés : au dictateur Francia, il accorde un brevet d'anti-impérialisme pour avoir, au début du XIXe siècle, fermé le Paraguay au commerce international et aux étrangers, et l'avoir soumis à une autarcie médiévale, durement contrôlée.

Le foulard rouge au cou

Entre ce militantisme schématique, prélude à toutes les défaites, et le grand sommeil paysan, il y a place pour des réalités plus nuancées. Ce n'est pas aux *colorados*, bien sûr, qu'il faut en demander l'exposé. Les *colorados* sont les membres du parti officiel qui, avec le général Stroessner et l'armée, domine le pays depuis trois décennies. Ils ont des sections dans la moindre localité – à la fois bureaux de police, écoles et dispensaires. Les jours de défilé, ils se mettent un foulard rouge, l'emblème du parti. Le même foulard qu'on voit, sur les portraits officiels, à l'« *étoile lumineuse de la renaissance nationale* », le général Stroessner.

Quand le général est arrivé au pouvoir, disent les *colorados*, il n'y avait pas d'eau courante dans la capitale. Seulement 70 kilomètres de routes, d'Asuncion à Eusebio-Ayala, étaient goudronnés. Le fleuve Paraguay coupait le territoire en deux, et le pays tout entier était isolé. Au nord-ouest, le Chaco – plus de la moitié de la superficie totale – était un désert.

« *Stroessner a fait construire un pont sur le Paraguay, et relié les deux moitiés du pays. Il a fait asphalter les routes qui vont vers l'Argentine, le Brésil, la Bolivie. Il a installé l'électricité dans les campagnes, colonisé le Chaco et substitué de nombreuses importations, comme le blé, qui sert à l'alimentation populaire.* »

Les *colorados* parlent avec la simplicité et l'assurance de gens rarement contredits. Leur parti quadrille l'ensemble de la population. Pour être militaire ou fonctionnaire, il faut être *colorado*. Sans la carte du parti, les médecins ne trouvent pas d'emploi dans les hôpitaux publics et les avocats perdent leurs procès.

« *Si quelqu'un ne prête pas sa voiture le jour où le parti fait une mobilisation*, dit le curé de Piribebuy, *il peut s'attendre à avoir des ennuis, par la suite, avec la police et la mairie.* »

Une organisation verticale, aux ramifications multiples, qui n'a rien à envier à celles des pays communistes, ces Antéchrists cloués chaque jour au pilori. Au sommet de la pyramide, des profiteurs nombreux et fortunés. Chaque paysan peut montrer, dans sa région, une « hacienda » qui appartient à un général ou à un dignitaire. « *Ici, les militaires sont propriétaires terriens, banquiers, industriels, transporteurs, assureurs ou contrebandiers* », explique un confrère. On donne à certains généraux le nom du whisky dont ils monopolisent le trafic : il y a le général Haig, le général Ballantines...

Dans le « city tour » fait à Asuncion avec les journalistes amis figure inévitablement le palais – en forme de château de la Loire – que s'est fait construire le général Andres Rodriguez, commandant du 1er corps d'armée, et trafiquant notoire si l'on en croit la rumeur publique. Apparenté par sa fille au chef de l'Etat, le général Rodriguez passe pour l'un de ses successeurs possibles.

Le trésor d'Itaipu

La classe dirigeante s'est beaucoup enrichie avec la construction d'Itaipu, sur le Parana. « *Les gratte-ciel que vous voyez à Asuncion, c'est Itaipu* », dit, dans un raccourci, le rédacteur en chef d'un quotidien. Autrement dit, les fortunes engendrées par « *le plus grand barrage du monde* » ont été investies dans l'immobilier, quand elles n'ont pas émigré vers des coffres-forts étrangers. De 1976 à 1982, 150 millions de dollars sont entrés chaque année dans le pays.

C'est beaucoup, à l'échelle d'une économie microscopique. Le Paraguay n'a été que l'associé obligé du maître d'œuvre brésilien, le Parana étant fleuve-frontière entre les deux pays. Il a eu pour lui la moitié du chantier, avec les crédits correspondants.

Itaipu a révélé, en la grossissant, une évolution qui a précédé le barrage et qu'un sociologue, M. Domingo Rivarola, explique de la façon sivante : « *Jusqu'aux années 60, 60 % des Paraguayens vivaient dans un rayon de 100 km autour de la capitale. Avec la colonisation et l'émigration spontanée, les frontières agricoles ont été repoussées : cinq cent mille personnes – soit le sixième de la population – se sont installées dans la région du Parana. Si un secteur de l'agriculture est resté statique, un autre secteur, moderne, s'est développé, surtout dans le soja. 80 % des Paraguayens continuent de vivre de l'agriculture, et la moitié habitent les campagnes, mais ils écoutent la radio et beaucoup ont l'électricité. Ils se sont intégrés. Leur connaissance du monde, leurs habitudes ont changé. Mais le modèle politique, lui, n'a pas suivi.* »

Surprise. Il faut venir à Asuncion pour entendre un homme de gauche, en l'occurrence M. Euclides Acevedo, du Parti fébrériste, décrire les mérites « *objectifs* » des multinationales : « *En débarquant ici, elles ont modifié l'appareil productif*, dit-il. *Elles ont modernisé le pays, l'ont intégré au marché international. Le régime s'est trouvé petit à petit en décalage par rapport à une société qui s'est transformée. L'insurrection qu'il affronte aujourd'hui est de caractère culturel. Il ne sait pas cmment y répondre : en cédant ou en réprimant.* »

Il cède et réprime en même temps. Par incapacité de choisir, par désarroi? Ou parce que le chef de l'Etat, en bon professionnel de la « poigne », sait que les deux méthodes sont nécessaires pour durer? « *Longue vie au général Stroessner* », disent ses partisans. Longue patience, aussi, à ses opposants.

CHARLES VANHECKE.

politique

LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le ministre de l'intérieur se pose en champion du juste milieu

M. Charles Pasqua est-il le juste milieu entre Mme Georgina Dufoix et M. Jean-Marie Le Pen ? C'est en tout cas en ce lieu théorique que le ministre de l'intérieur a tenté de se situer, le jeudi 10 juillet, à l'Assemblée nationale, lors de la deuxième journée de la discussion de son projet sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. A l'adresse des orateurs de la majorité, il n'a cessé de répéter que son texte était l'expression d'un juste équilibre entre la nécessité de mettre fin au laxisme et l'obligation de la générosité. Pourtant, à entendre les interventions des députés du RPR et de l'UDF, mais aussi, et surtout, leurs interjections pendant que parlent ceux de l'extrême droite et de la gauche, il apparaît bien que le gouvernement à dû trouver le délicat chemin qui lui permet de satisfaire son aile gauche sans trop désespérer son aile droite !

Une des solution qu'il a trouvées réside dans une différence de tonalité entre les modalités du texte et le discours qui les accompagne : le second est à l'évidence plus sévère que les premières. Tout cela donne un débat assez irréel, où effectivement les votes de la majorité basculent d'un camp dans l'autre : la droite classique se retrouve avec la gauche pour repousser les pétitions de principe, traduites en amendements, de l'extrême droite, mais elle reçoit le soutien du Front national quand il s'agit de s'opposer aux tentatives de la gauche pour adoucir les dispositions du projet.

Ce curieux jeu de bascule des uns et des autres permet toutefois une vraie discussion sur un réel problème. Les positions de tous sur l'immigration apparaissent clairement soit à travers les discours soit à travers les actes. Mais cela prend du temps. Le gouvernement a compris qu'il ne pourrait obtenir que son projet soit voté avant la fin de la semaine. Il a donc décidé que les travaux du Palais Bourbon du début de la semaine prochaine y seront aussi consacrés, retardant d'autant le débat sur le projet de M. Pierre Méhaignerie relatif aux rapports entre les propriétaires et les locataires.

La séssion extraordinaire va donc s'allonger encore un peu plus,

La fin de la discussion générale a pu donner quelques arguments à M. Charles Pasqua pour se présenter en arbitre entre des positions diamétralement opposées. *La gauche*, jeudi 10 juillet, a retapé sur le clou qu'elle avait commencé à planter la veille. Quand **M. Bruno Gollnisch** (FN, Rhône), affirme que Mgr Decourtray et SOS-Racisme, *« sciemment ou inconsciemment, préparent une invasion de notre pays, pacifique pour le moment et encore, pas partout »*, **M. Jean-Michel Belorgey** (PS, Allier) répond par avance : *« A cultiver les allergies aux hybridations ethniques ou culturelles on s'achemine vers une impasse (...). L'islam de France n'est pas l'islam intégriste. Le Maghreb est notre plus proche sud. L'échange de civilisation est notre meilleur rempart. »* Et **M. Gérard Fuchs** (PS, Paris), qui fut le président de l'office de l'immigration, s'inquiète : *« Si les étrangers sont dans une situation de grande précarité, les phénomènes de ghetto, et par là la délinquance, se développeront. »*

De même, quand M. Gollnisch prétend : *« Ce texte est un rideau de fumée, de la poudre aux yeux à l'intention de l'électorat (...). Il ne répond pas au souci des Français de préserver leur identité nationale (...). Vous cédez aux pressions des communistes, des socialistes et de divers groupes à prétentions humanitaires. »* **M. Guy Ducoloné** (PC, Hauts-de-Seine) affirme à l'inverse : *« A l'égard des étrangers le gouvernement se livre à une véritable opération de menace individuelle et collective (...). Loin de combattre efficacement l'immigration clandestine en frappant le patronat utilisateur, votre projet tend à fragiliser la situation des immigrés installés régulièrement en France. Vous préférez une immigration destructurée, malléable et soumise au bon vouloir de l'administration. »*

Face à de tels échanges, M. Pasqua peut évoquer *« des critiques parfaitement contradictoires émanent soit de ceux qui n'ont rien appris, rien compris ou qui ne veulent pas savoir, soit de ceux qui confondent une réalité préoccupante avec des risques de guerre civile »*. Mais aux critiques des socialistes il répond en parlant *« de procès d'intention »*, et en confirmant que le gouvernement a bien l'intention, à l'automne, de revenir sur les conditions actuelles d'utilisation du droit d'asile, qu'il estime *« trop laxiste »*, et sur l'octroi *« automatique »* de la nationalité française : *« Il faudra pour obtenir celle-ci la demander et que cette demande soit acceptée »*. M. Pasqua met même en cause *« des regroupements familiaux anarchiques »*.

Au Front national, à l'inverse, le ministre de l'intérieur répond que son projet aura de réelle, conséquences sur l'immigration en limitant notament *« l'attribution automatique de résident au cas méritant »*. Pour lui, si l'extrême droite est si véhémente dans sa critique, c'est simplement parce qu'elle craint que le gouvernement ne réussisse à régler le problème de l'immigration.

Les silences du gouvernement

Le ministre de l'intérieur est bien le seul à avoir entendu la majorité parlée d'une même voix, **M. Jean-Jacques Hyest** (UDF, Seine-et-Merne), quand il demande que l'on n'ignore pas les interrogations de *« certaines autorités morales ou spirituelles »*, et que l'on *« cesse de rendre les étrangers responsables de tous nos maux »*, a-t-il la même analyse que M. Yvan Blot (RPR, Pas-de-Calais) qui insiste sur la nécessité *« de préserver l'identité culturelle de la nation française »* ? **M. Albert Mamy** (UDF, Tarn), même s'il approuve l'esprit du projet, quand il souligne que les immigrés *« sont particulièrement vulnérables, car il cumulent tous les handicaps »*, réagit-il de la même façon que **M. Charles Ehrmann** (UDF, Alpes-Maritimes) qui souligne que *« le Coran est un livre religieux, social, politique et que le développement des mouvements intégristes ajoutera aux difficultés que pose la religion musulmane si différente de la nôtre et qui est la deuxième de France »* ?

Ces divergences de sensibilité au sein de la majorité offre évidemment un argument à la gauche pour répondre au ministre de l'intérieur. Ainsi **M. Bellorgey** lui rétorque-t-il : *« Vous êtes pris entre le désir de vous concilier des clientèles xénophobes et celui de ne pas trop vous aliéner les franges humanistes de votre électorat traditionnel. »* **M. Ducoloné**, lui, ne veut pas être dupe : *« Ce ne sont pas les excès de langage de l'extrême droite au nom de la France aux Français qui vous feront passer pour un modéré en la matière. La partition est bien réglée : il y a ceux qui crient fort et ceux qui crient moins fort... qui ne sont pas les moins dangereux. »*

Pour éviter ce piège du gouvernement naviguant entre deux extrêmes, la gauche va profiter de la discussion des articles et des amendements pour tenter d'obtenir des précisions des ministres sur la façon dont ils *comptent appliquer ce texte*. **M. Jean-Marie Bockel** (PS, Haut-Rhin), **Michel Sapin** (PS, Hauts-de-Seine), **Jean-Yves Le Deaut** (PS, Meurthe-et-Moselle), **Jacques Roux**, (PC, Hérault) vont se relayer pour faire remarquer que les conditions mises à l'entrée des étrangers risquent d'avoir de fâcheuses incidences sur le tourisme, que l'appréciation de *« moyens d'existence suffisants »* sera bien compliquée à *mettre en œuvre*, que la porte sera ouverte à *« tous les arbitraires »*, que la suppression du délai de vingt-quatre heures, avant le rapatriement de l'étranger dont l'entrée en France aura été refusée, l'empêchera concrètement d'avertir sa famille, ses amis, son consul, comme la loi lui en donne le droit. Tout cela sans succès. D'autant que M. Pasqua a préféré laisser à M. Robert Pandraud le soin de répondre et que celui-ci se refuse à donner des indications précises sur le contenu des décrets d'application. Il se contente, sur le dernier point, d'affirmer que toutes les dispositions ont été prises avec les autorités consulaires. Pourtant, la *majorité* de la *commission* des lois, par la voix du rapporteur, **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie) est convaincue, elle aussi, que la mise en œuvre pratique du contrôle à la frontière ne sera pas aisée et elle aurait aimé obtenir quelques précisions du gouvernement. Dans sa réponse générale, M. Pasqua s'est contenté d'affirmer que toutes les instructions seront données aux services de police pour permettre aux étrangers d'user réellement du droit de contact avec l'extérieur, qui leur est reconnu.

Plus surprenant est le quasi-silence du gouvernement et de la majorité devant certains amendements du Front national, qui souhaite le rétablissement généralisé des visas, un contrôle sanitaire obligatoire à *la frontière, la* non-inscription dans les écoles des enfants de clandestins, le refus d'accorder à ceux-ci des logements HLM, etc. Des amendements si brutaux que M. Yvon Briant, qui vient d'être exclu du groupe de M. Le Pen, *refusera de* les *voter*, après avoir dit, il est vrai, que lui, contrairement à ses anciens amis, approuve le projet gouvernemental parce qu'il est *« réaliste »*.

La gauche fut seule à critiquer ces demandes de l'extrême droite, parlant d'*« énormités »* qui cherchent à *« accréditer les légendes sur les avantages dont bénéficieraient les immigrés clandestins »*. Si le gouvernement veut continuer à se placer au « centre », il ne peut pas se borner à répliquer aux amendements de sa gauche. Il lui faut aussi répondre à sa droite.

THIERRY BRÉHIER.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LA BRIGADE DE RÉPRESSION DU BANDITISME

M. Chirac a donné à M. Pasqua des consignes de « calme » et de « dédramatisation »

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a rapporté, le jeudi 10 juillet, le jugement de ce dernier sur l'attentat commis la veille contre la Brigade de répression du banditisme, en le résumant d'un mot, emprunté à M. Jacques Chirac lui-même : *« diabolique »*. M. Baudouin a indiqué que le premier ministre, s'étant rendu sur place après l'attentat, avait trouvé *« une police extrêmement tendue »* qui avait *« l'impression d'avoir été désignée du doigt depuis quelques jours »*. L'Habileté *« diabolique »* des poseurs de bombe avait donc consisté à s'en prendre au *« maillon le plus sensible »* de l'Etat, par un acte qui *« risque de créer des réflexes dangereux »*.

M. Chirac avait exprimé, dès sa nomination comme premier ministre, l'intention de *« couvrir »* la police dans l'exercice de sa mission. Couvrir, c'est protéger et défendre. Or, certains policiers ont exprimé le sentiment de ne pas l'avoir été suffisamment après l'affaire de la rue Mogador. Pas assez protégés contre la justice, qui s'est mise à l'œuvre promptement. Pas assez défendus devant l'opinion, c'est-à-dire auprès des médias.

M. Baudouin a pris acte, jeudi, de la relative prudence des socialistes dans leur critique de la politique de sécurité du gouvernement. *« Pas d'exploitation politique »* avait dit M. Michel Charzat, député (PS) de Paris, le 7 juillet. Cette réserve n'est pas partagée par certains syndicats policiers de droite, qui n'hésitent pas, eux, à exploiter l'attentat du quai de Gesvres contre les journalistes, certes coupables à leurs yeux de dénoncer les « bavures », mais aussi contre le gouvernement, invité à se solidariser davantage avec les plus activistes des fonctionnaires de police.

L'attitude du premier ministre face à cette situation est ambiguë. D'un côté, son porte-parole a adopté, jeudi, la logique qui consiste à imputer au retentissement médiatique de la « bavure » de la rue de Mogador une part de responsabilité dans l'attentat du 9 juillet, dont l'origine terroriste ne fait, selon lui, aucun doute. Certes, selon M. Baudouin, le *« ciblage »* de cet attentat a bien été le fait de ses auteurs ; certes encore, *« tout événement condamnable doit être rapporté, souligné, dénoncé »* par la presse, a-t-il dit. Mais c'était pour ajouter : *« Attention de ne pas porter au rouge ou au blanc une opinion publique qui n'est pas, elle-même, dangereuse, mais dont les terroristes cherchent à profiter. »* Et encore, à l'adresse des journalistes : *« Nous sommes en face d'un ennemi commun. »*

D'un autre côté, M. Baudouin a indiqué que le premier ministre avait donné des *« consignes de calme et de dédramatisation »*. Le souci est, là, d'enrayer une mécanique qui risque d'aggraver les tensions au sein de la police, d'y favoriser les « dérapages » et d'aboutir, dans un secteur où la politique gouvernementale a une bonne cote aujourd'hui auprès du public, à un désastre.

La consigne de calme donnée à l'Hôtel Matignon concernait aussi le ministre de l'intérieur. M. Charles Pasqua a été invité à modérer ses propos et à ne pas épouser de façon trop évidente la thèse consistant à accuser la presse d'avoir préparé le terrain aux terroristes. L'initiative du ministre, invitant jeudi les responsables des rédactions pour une conférence de presse, a créé une surprise et une certaine inquiétude dans l'entourage de M. Chirac. Défendre la police dans les médias est une chose ; vouloir les admonester par la voie hiérarchique, par dessus les « rubricards » qui ont affaire quotidiennement aux policiers, en est une autre.

Mis en vedette et volontiers félicité par le premier ministre dès lors que sa politique « passe » bien auprès de la population, M. Pasqua semble payer aujourd'hui la rançon de ses premiers succès. le contrôle étroit que l'Hôtel Matignon a souhaité rendre public jeudi témoigne d'un doute quant à la capacité du ministre à franchir seul une passe difficile. La modération des propos de M. Pasqua devant ses auditeurs de la presse montre qu'il est conscient du fait que sa force de conviction s'est singulièrement amoindrie, en une semaine, après avoir été au plus haut lors de son passage à *« l'Heure de vérité »*, le 2 juillet.

La préoccupation à l'Hôtel Matignon ne s'étend pas, toutefois, à la politique elle-même suivie, en matière de sécurité, depuis quatre mois. Dès lors dit-on que l'on a choisi l'offensive et que l'on expose davantage, par conséquent, la police, on assume les risques multiples, internes et externes, que ce choix comporte.

PATRICK JARREAU.

L'EUROPE CONTRE LA FRANCE

Comme ses prédécesseurs, le gouvernement va signer avec certains partenaires du Marché commun (RFA, Benelux, Italie) des accords supprimant tout contrôle de la circulation des hommes aux frontières. Cela paraît en contradiction avec sa volonté de surveiller de près l'entrée des étrangers sur son territoire, pusique la surveillance se fait alors aux frontières européennes et non à la frontière française.

Cette difficulté a été soulevée par M. Michel Debré, qui voit dans ces complications européennes une atteinte à la souveraineté nationale. M. Mazeaud en convient : *« Ce n'est pas aux autres Etats de la Communauté de nous imposer leurs procédures de contrôle. »* L'ancien premier ministre voudrait, lui, que ces conventions soient dénoncées. M. Pandraud n'a rien dit sur ce sujet délicat ; il a simplement donné son accord à la modification du texte du projet qu'a fait voter M. Debré, qui prévoit que les nouvelles règles de contrôle aux frontières s'appliquent, certes, dans le respect des conventions internationales, comme initialement prévu, mais simplement si elles sont *« dûment ratifiées et non dénoncées »*.

LA COMMUNICATION AU SÉNAT

Lentement mais sûrement...

35 et 36 : le satellite. 37 et 38 : le câble. Ce qui avait été dit pour la radiodiffusion sonore et la télévision par voie hertzienne, l'a été de nouveau, tout au long de la journée du jeudi 10 juillet, au Sénat, dans le débat sur la communication, pour ces deux autres supports.

Les arguments des uns et des autres sont invariables ; seuls leurs champs d'application changent.

Socialistes et communistes plaident pour que le service public se voit réserver un canal de TDF 1. Pour le gouvernement et la majorité, ce qui compte, c'est la similitude des critères à partir desquels la CNCL (*Commission nationale de la communication et des libertés*) accordera les autorisations de fréquences hertziennes ou par satellite : expérience acquise par les candidats, capacité financière, contribution au pluralisme, effort en faveur de la création...

Comme les jours précédents, les communistes revendiquent successivement, pour l'actuel Conseil national de la communication audiovisuelle ou pour la délégation parlementaire, des pouvoirs que majorité et gouvernement veulent confier à la nouvelle CNCL. De leur côté, les socialistes, par exemple, reprochent le système renvoyant systématiquement à des décrets en Conseil d'Etat, les règles de la procédure d'attribution du droit d'usage.

A défaut de se convaincre, les sénateurs tombent d'accord sur des points mineurs tels que l'obligation de motiver les refus d'autorisation de fonctionnement des services de communication audiovisuelle, alors que le gouvernement ne prévoyait qu'une simple notification. Quant aux autorisations, elles seront publiées au *Journal officiel* avec les obligations dont elles sont assorties.

Commencé, l'examen des dispositions concernant le câble était le prétexte à un bilan de la politique menée dans ce domaine. La majorité, par la voix de M. Adrien Gouteyron (RPR), rapporteur de la commission spéciale, dresse un tableau sévère du programme lancé en novembre 1982 : un plan câble qui *« n'a pas tenu ses promesses »*. Les raisons de cet échec tiennent, explique-t-il, à l'irréalisme tant financier que technique des objectifs, aux contraintes juridiques avec le monopole de l'Etat sur la maîtrise d'ouvrage des réseaux, avec la *« défiance »* qu'il manifestait envers la libre initiative des collectivités locales, contraintes d'en passer par les sociétés d'exploitation des services câblés (SLEC), avec la commission à l'appréciation de la Haute Autorité, pour l'autorisation de programmation.

Au nom des socialistes, M. Jean-Pierre Masseret rappelle que le plan porte sur douze ans, observe que le nombre de villes ayant signé des protocoles témoigne d'un début de réalisation effective, juge bien fondé l'engagement financier de l'Etat. Plutôt que d'entrer dans cette polémique, les sénateurs communistes rappellent leur préférence pour la fibre optique et regrettent l'absence d'un *« vrai plan-câble »*. Leur jugement est tout fait sur les intentions du gouvernement que M. Ivan Renar résume à la déréglementation de ce secteur et au démantèlement des télécommunications.

Dans ce débat, il revient à M. François Léotard de montrer en quoi la volonté du gouvernement est marquée par le choix du libéralisme.

En la matière, pour le ministre de la culture et de la communication, le *libéralisme c'est le choix* : les collectivités locales opteront ou non pour la fibre optique, ou non pour la direction générale des télécommunication (DGT) ou non pour les SLEC. *Toutefois, cette liberté* accordée au nom *« du respect des collectivités locales »* doit prendre en compte le principe de continuité : l'Etat respectera les conventions déjà signées, la DGT gardera le rôle d'opérateur mais elle n'en aura plus le monopole.

Parallèlement au débat sur le fond, gauche et majorité s'opposent sur la forme. Accusés d'« obstruction » les socialistes ont semblé calmer le jeu en retirant quatre-vingt-trois de leurs amendements que le gouvernement, il est vrai, envisageait de déclarer irrecevables, arguant qu'ils étaient du domaine réglementaire. Les socialistes ont préféré prendre les devants afin d'éviter de donner un argument à la majorité contre eux. Il ne faut pas y voir pour autant, ont-ils fait savoir, le signe d'un émoussement de leur combativité...

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *Les dirigeants du Recours chez M. Balladur.* — Les dirigeants du mouvement du Recours ont été reçus, le jeudi 10 juillet, par le ministre d'État, ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, qui *« les a informés de son accord*, indiquent-ils, *pour que la solidarité nationale s'exerce plus justement envers les rapatriés »* et que *« même si les problèmes étaient complexes et la conjoncture délicate il était décidé à trouver des solutions honorables conformes aux promesses et à la volonté de M. Jacques Chirac »*. Auparavant, les animateurs du Recours avaient été reçus par le secrétaire d'Etat aux rapatriés et par le chef du cabinet du premier ministre.

Le premier ministre oppose le comportement des sénateurs socialistes à celui... de M. Mitterrand !

La prolongation du débat sur la loi portant réforme de l'audiovisuel et privatisation de TF 1 commence à irriter sérieusement le premier ministre. Commencée le 25 juin au Sénat, la discussion du projet défendu par M. Léotard progresse à très petits pas. Le tiers à peine des articles a été examiné et il reste pour les autres à discuter un millier d'amendements déposés par l'opposition. A ce rythme, les travaux du Parlement risquent fort de se prolonger pendant le mois d'août ce qui aurait notamment pour conséquence d'empiéter sur la campagne électorale en vue du renouvellement partiel du Sénat, qui aura lieu le 28 septembre.

M. Chirac a donc tenu à rappeler, par la voix de son porte-parole M. Denis Baudouin, que s'il n'avait pas à se mêler du fonctionnement du pouvoir législatif, il considérait néanmoins que l'opposition ne se comportait pas au Sénat de façon *« classique et normale »*. Il a précisé : *« Depuis quelques jours il y a une obstruction du fonctionnement du Parlement qui est inquiétante. »* Le porte-parole du premier ministre a indiqué qu'une *« véritable équipe, un staff, installée dans un bureau d'un groupe politique avec des collaborateurs d'un ancien ministre, préparait des amendements, montait des incidents et organisait la tactique »* des socialistes. M. Baudouin vise ainsi des membres du cabinet de M. Fillioud, ancien secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication de 1981 à 1986.

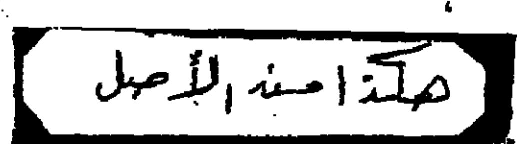
A l'hôtel Matignon, on estime que ce comportement est en totale contradiction avec les pratiques et l'esprit même de la cohabitation, et on soupçonne les responsables de cette attitude d'être animés par *« des arrière-pensées tendant à remettre en cause la cohabitation »*. M. Baudouin déclare en effet : *« Cette cohabitation est basée sur un ensemble de rapports entre le chef de l'Etat et le premier ministre qui tiennent compte de façon pointilleuse des textes constitutionnels. François Mitterrand utilise au mieux les pouvoirs qui lui sont conférés, même s'ils sont un peu restreints. Il ne se prive pas de donner son avis, mais il n'a jamais bloqué le système. De son côté, Jacques Chirac tient scrupuleusement informé François Mitterrand du déroulement de l'action gouvernementale. Il y a, de part et d'autre, des efforts notables pour ne pas entraver le processus, même s'il n'y a pas accord parfait sur certains points. Le compromis ne remet pas en cause le combat politique mais il serait souhaitable, alors que la machine tourne, de ne pas essayer de déverser des poignées de sable dans ses rouages. »*

Ainsi l'entourage du premier ministre et M. Chirac lui-même ne mettent pas en cause directement l'Elysée dans l'« obstruction » pratiquée par les sénateurs socialistes. Au contraire, M. Chirac veut accréditer l'idée que les socialistes — qu'il s'agisse des députés et, pour le moment surtout des sénateurs — sont en contradiction avec le comportement *«cohabitationniste»* de M. Mitterrand. On aurait presque l'impression qu'il s'agit d'opposer, de dissocier les parlementaires socialistes du président de la République.

En réalité — même si l'on n'en pense pas moins, — on se refuse à croire, à l'hôtel Matignon, que le président de la république téléguide le moins du monde l'attitude des élus socialistes. Les déclarations de M. Baudouin s'exprimant au nom du chef du gouvernement sont même un appel discret lancé au chef de l'Etat pour qu'il obtienne de ses amis politiques qu'ils se conforment davantage à l'esprit qui règne au sommet du pouvoir. Il est vrai que M. Chirac veut être irréprochable quant à son attitude formelle au regard de la cohabitation institutionnelle et ne peut donc pas instruire publiquement le moindre procès d'intention envers M. Mitterrand et son entourage officiel.

ANDRÉ PASSERON.





(Publicité)

Nous changeons le mode de scrutin. 5 ans avant les prochaines élections. Pas la veille.

LA PROCHAINE FOIS FAUDRA LE CHANGER PENDANT !

Cette annonce n'émane pas d'un quelconque comité du genre : La Mémoire-Qui-Flanche, Les Yeux Mi-Clos, Espace 81, Là et Ailleurs. Elle est signée du Rassemblement Pour la République

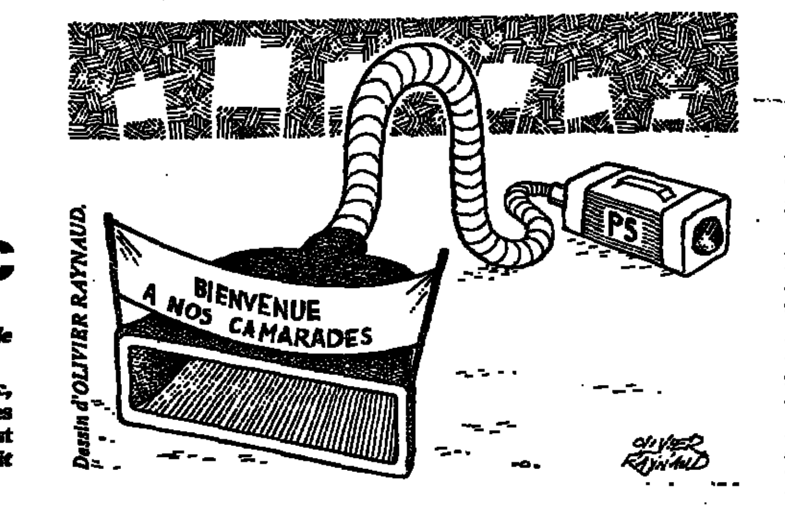
Rassemblement Pour la République



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES PROCHAINES ÉCHÉANCES

Les dirigeants socialistes cherchent comment conquérir les électeurs perdus par le PC



Dessin d'OLIVIER RAYNAUD.

« *La principale réserve de la gauche, c'est l'électorat communiste en rupture de PC et encore dans l'attente.* » M. Henri Fiszbin, communiste « unitaire » – c'est-à-dire dissident, – aujourd'hui député apparenté PS, prêche évidemment pour sa paroisse, mais il n'est sans doute pas loin de la vérité. Le rapport présenté à la convention nationale des 28 et 29 juin par M. Jean Poperen, « numéro deux » du PS, a fini d'éclairer ceux qui pouvaient encore en douter : les électeurs perdus par le PC le 16 mars n'ont pas, dans leur majorité, voté pour le PS. Ils se sont surtout réfugiés dans l'abstention, tandis qu'une petite minorité donnait des voix au Front national (*le Monde* daté 29-30 juin).

La conquête de cet électorat-là est donc, par force, une priorité pour le PS. Tous les dirigeants socialistes le savent : l'entreprise est complexe et prendra du temps, si elle doit aboutir.

La conquête de l'électorat perdu par le PC suppose, d'abord, que le PS refuse de jouer le jeu de l'agression et s'emploie à rompre la spirale de la désunion de la gauche. Comme le dit leur premier secrétaire, M. Lionel Jospin, les socialistes doivent montrer la permanence, au moins chez eux, d'une *« démarche unitaire »* et d'un *« esprit de rassemblement »* qui leur avaient réussi en 1981.

Pas d'attaques systématiques contre la direction du PC, et des propositions : dans l'esprit de M. Jospin, la création d'un Conseil national de la gauche, dans cette optique, ne s'adresse pas seulement aux communistes critiques, mais aussi au PC si, d'aventure, il cessait de s'y montrer hostile. Encore que, devant la faible probabilité d'une telle perspective, cette démarche apparaisse plus dirigée vers l'électorat lui-même que vers la direction du PC, sinon *comme un moyen de pression.*

Deuxième préoccupation élémentaire : offrir des perspectives. Cela interdit, *notamment*, de faire l'impasse sur les préoccupations concrètes des catégories sociales – le salariat petit et moyen – qui, historiquement, ont formé le cœur de l'électorat communiste. Le groupe des experts du PS, que vient de réactiver M. Jospin, sera invité à y réfléchir.

Dès aujourd'hui, M. Jean Oehler, ancien ouvrier, député du Bas-Rhin, propose la création au PS d'un groupe de travail sur les problèmes du monde ouvrier menacé de « précarité ». M. Michel Rocard, tout comme M. Jospin, pense que les socialistes peuvent marquer des points dans cet électorat, d'abord par leurs propositions. A cet égard, l'ancien ministre souligne l'importance d'un projet comme la création d'un revenu minimum garanti (qui figurait dans la plate-forme électorale du PS pour le 16 mars).

Il est, en réalité, difficile d'isoler la « gestion » de l'électorat de gauche en déshérence des *« rendez-vous du quotidien »* où, selon l'expression de M. Michel Delebarre, les couches populaires attendent les socialistes.

C'est tout le sens des appels à une rigueur plus « sociale », plus facilement identifiable comme « de gauche », que n'ont cessé de lancer, pendant les derniers mois de la précédente législature, nombre de dirigeants socialistes.

Le 22 février dernier, au Creusot, M. Jospin souhaitait que, en cas de victoire, *« dans les années qui viennent, on regarde un peu plus du côté du monde ouvrier »* (*le Monde* du 25 févier). Aujourd'hui, M. Poperen lance : *« Ils ne doivent pas penser que, si nous revenons au pouvoir, ce sont eux qui trinqueront d'abord. »* Mais comment, alors, ne pas retomber dans la démagogie des promesses faciles ? Il suffit d'évoquer deux exemples – le pouvoir d'achat, le chômage – pour mesurer l'étroitesse de la marge de manœuvre du PS. D'autant que, conjoncturellement, la position officielle du PS sur la cohabitation (attendre les échéances normales), avec un président qui signe sans difficuluté des ordonnances de *« démolition »*, peut sembler difficile à comprendre pour l'électorat de gauche.

En somme, le discours national auquel est tenu un PS à vocation, désormais, gestionnaire peut-il être écouté par l'ensemble de l'ancien électorat communiste, dont une bonne partie trouvait dans le PC un parti à vocation tribunicienne ? M. Claude Bartolone, par exemple, député de la Seine-Saint-Denis, proche de M. Laurent Fabius, n'en est pas convaincu. Cette incertitude, en tout cas, renforce les socialistes dans le sentiment que la reconquête se fera beaucoup *« par le bas »* : sur le terrain municipal, en développant *« le socialisme des villes »*, comme le dit M. Jospin : sur le terrain associatif, *où l'on peut lutter contre* la désepérance des exclus de la société duale : sur le terrain syndical, avec *un engagement qui, toutefois*, s'arrête à la limite fixée par M. Jospin : les socialistes ne doivent pas constituer de « fractions ».

Ni sectarisme, ni angélisme

La question comuniste est d'autant plus conplexe pour les socialistes qu'ils s'adressent à des citoyens au degré de politisation variable : les électeurs de base se contentent souvent de voir la crise à leur porte. Les plus vulnérables se trouvent désemparés là où le PC a déserté les *« cages d'escalier des HLM »*. Le PS peut-il aspirer à prendre la succession ? *« On ne refera pas l'encadrement comuniste*, observe M. Poperen. *Ce n'est pas forcément souhaitable , et, en plus, nous ne pouvons pas le faire. »*

La lucidité oblige, en effet, les socialistes à reconnaître que leurs capacités militantes, sur ce terrain, sont loin d'égaler celles du PC des grandes années... Pourtant, si le problème reste posé dans les cités HLM des grandes concentrations urbaines, les socialistes, dans les ville petites ou moyennes, assument souvent une telle fonction *(voir encadré)*.

Quant aux anciens militants, plus formés politiquement *« il n'y aurait rien de pire*, explique M. Georges Sarre, député de Paris, *que de leur dire : voilà ce qu'il faudrait faire. »* Tout au plus les dirigeants socialists souhaitent-ils, plus ou moins discrètement, que des structures souples d'action et de réflexion puissent leur être offertes.

Ni sectarisme, en somme ni angélisme. Ainsi, M. Rocard juge-t-il que le refus de toute concession sur le fond – notamment sur les libertés et les droits de l'homme – doit s'accompagner d'un hommage explicité au rôle historique des communistes en France. Ceux-ci doivent être accueillis au PS *« avec leur culture »*, résume le rocardien Jean-Pierre Sueur. M. Fiszbin, lui, rêve qu'on puisse *« être communiste au parti de tous les socialistes »*, au terme d'une véritable mue de l'actuel PS. M. Jospin, toutefois, nuance le propos de M. Fiszbin : *« En tant que PS*, rappelle-t-il, *nous n'avons pas à être les gardiens de la culture communiste, mais nous devons être capables d'accueillir des gens qui vivent cette sensibilité, ou plutôt cette tradition, d'ailleurs un peu émoussée. »*

Il est vrai que les communistes ne vivent plus comme il y a deux ou trois décennies, dans une *« contre-société »* culturellement antarcique. M. Bartolone remarque que les ouvriers ne souhaitent plus s'identifier à l'image classique du prolétaire. Bref, la *« conscience de classe »* n'est plus ce qu'elle était. *« Je me demande*, note M. Sueur, *si, quelquefois, on ne se fait pas une idée stéréotypée des électeurs communistes. »*

La question communiste illustre, en fait, la synthèse particulièrement *rude que doivent, dans l'avenir*, réussir les socialistes s'ils veulent gagner leur pari : il leur faut prendre en charge les aspirations d'un monde du travail aujourd'hui éclaté, mais aussi – comme le rappelle M. Fabius – celles des inactifs, dont le poids pèsera de plus en plus lourd dans l'électorat.

Cette synthèse peut se résoudre dans une ambition « gramscienne ». M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, chargé des études, prend volontairement le problème à l'envers : les socialistes doivent parvenir à fonder une nouvelle « hégémonie », plus large encore que celle qu'avait su créer le PC dans certains milieux intellectuels.

D'où, par exemple, la participation de dirigeants socialistes, aux côtés d'anciens intellectuels communistes, à des initiatives comme celle du colloque de Saint-Fons pour la constitution d'une « eurogauche » (*le Monde* du 11 juin).

Il s'agit d'investir la société civile « par le haut ». Le risque n'est-il pas, alors, que les milieux ouvriers restent en marge d'un mouvement qui leur serait étranger ? *« Il faudra beaucoup de temps »*, répond M. Strauss-kahn. Mais l'objectif, comme le rappelait M. Jospin devant la convention nationale, est bien celui d'une gauche *« culturellement majoritaire »* puisque les socialistes sont revenus de l'illusion qu'une « majorité sociologique » suffirait à assurer la victoire.

Le PS, au demeurant, n'a pas le monopole de ces interrogations. Chacun apportant ses propres réponses, les contestataires communistes autant que les dirigeants du PC sont « interpellés » par les conclusions du rapport Poperen et disputent aux socialistes le « diamant vert » de l'électorat perdu : il y a trois chasseurs sur le même terrain...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

L'expérience de Vervins (et ses limites)

« Moi, je contrôle le sous-prolétariat. » Elève de Nicos Poulantzas, M. Jean-Pierre Balligand, député socialiste de l'Aisne, ne fait pas – même s'il prépare un doctorat – de la sociologie en chambre. Chez lui, dans une zone semi-rurale, avec un électorat qui se recrute dans le prolétariat pauvre et le sous-prolétariat, M. Balligand a pris le taureau par les cornes. *« Je fais*, dit-il, *tous les bistrots et tous les HLM. Les bistrots, c'est l'un des lieux où l'on combat le mieux l'idéologie du Front national, parce qu'on la rencontre. »*

M. Balligand impose cette discipline à tous ceux qui travaillent avec lui. Un seul mot d'ordre : coller au terrain. Résultat : dans son canton, entre les élections de 1979 et celles de 1985, *« arithmétiquement, il y a eu un passage absolu de l'électorat PC sur le Parti socialiste »*. Aux élections législatives de 1986, le député sortant a pu constater l'efficacité de ce labourage opiniâtre : ici, l'électorat n'offre plus, dit-il *« de prise aux vagues nationales »*.

Le maire de Vervins est le premier à reconnaître les limites de son expérience, assise sur une sociologie quelque peu archaïque, avec un secteur secondaire qui domine toujours un secteur tertiaire faible, dans une région où la tradition unitaire de la gauche est forte. Mais les leçons qu'il en tire portent plus loin que les confins de l'Aisne, quant au comportement politique qu'elles suggèrent pour le PS : *« Sur les classes moyennes, c'est un discours. Sur le sous-prolétarist et le prolétariat pauvre, il ne faut pas de discours. Ils ne fonctionnent qu'à la pratique. Et ils ont un mal de chien à s'identifier aux élus socialistes. »*

Pas question pour M. Balligaud de faire de l'anti-intellectualisme primaire, mais il observe : *« La vraie question est de savoir si on veut faire un parti de masse. Le débat idéologique permanent ne sert à rien. Ne s'y retrouve plus que la classe qui aime le débat idéologique, c'est-à-dire la petite bourgeoisie intellectuelle. »* M. Balligand pense avoir créé un microclimat politique dans sa circonscription où le PS assume la fonction d'encadrement qui était celle du PCF *« il y a trente ou quarante ans »*. Un parti qui veut s'adresser à ces classes sociales, ce doit être *« une grande famille »* et, aussi, *« un lieu d'éducation politique »*, presque *« une école primaire »*.

De toute façon, pour M. Balligand, le PS n'a pas le choix : *« Cette deuxième partie de la société duale, si on n'y est pas, c'est le Front national. Chez moi, sur tous les Abribus où passent les jeunes, il y a marqué « Le Pen ». Ces jeunes, ils sont anticapitalistes. Ce ne sont pas des SS. Ce sont les troupes des SA. On en est là* (1). »

(1) A la différence des SS, conçus à leur création, comme une garde personnelle d'Adolf Hitler, les Sections d'assaut (SA) constituaient, jusqu'à l'élimination de leurs chefs par Hitler pendant la Nuit des longs couteaux, le 30 juin 1934, une troupe difficilement contrôlable, qui conservait l'orientation populiste, anticapitaliste, des débuts du nazisme.

SELON DEUX SONDAGES

La cote de popularité de M. Mitterrand au beau fixe

Si M. François Mitterrand poursuit sa remontée au sein de l'opinion, M. Jacques Chirac accuse une baisse de sa cote de confiance. Tel est l'enseignement principal du baromètre mensuel SOFRES-*Figaro Magazine* publié samedi 12 juillet (1). 59 % des personnes interrogées font ainsi confiance au président de la République (contre 55 % le mois dernier), tandis que 35 % sont d'un avis contraire (au lieu de 40 %). Le premier ministre, lui, inspire la confiance à 47 % des « sondés » (50 % en juin), et 48 % se montrent défiants (au lieu de 43 %). En ce qui concerne l'action du gouvernement, 72 % des personnes interrogées souhaitent que ce dernier s'occupe *« en priorité »* du chômage, 80 % jugeant les moyens engagés *« pas très efficaces ou pas efficaces du tout »*. La deuxième priorité du gouvernement de M. Chirac devrait être, pour 15 % des Français, la lutte contre la violence et contre la criminalité.

En outre, un autre sondage réalisé par BVA et publié dans *Paris-Match* le 9 juillet (2) dresse *« le bilan des cinq ans de mandat présidentiel et de trois mois de cohabitation »*. 53 % des personnes interrogées estiment que l'élection de M. Mitterrand a été *« une bonne chose pour la France »* (32 % émettant un avis négatif) et 52 % qu'il se conduit aujourd'hui *« comme le président de tous les Français »* (32 % comme *« le chef de l'opposition »*).

En ce qui concerne la prochaine élection présidentielle, la candidature de M. Mitterrand recueille 43 % d'avis favorables (contre 42 % d'un avis contraire). Mais 51 % des personnes interrogées ne souhaitent pas sa réélection (contre 35 % d'avis favorables).

(1) Sondage effectué du 20 au 25 juin, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

(2) Sondage effectué du 13 au 19 juin, auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quarante-huit personnes.

M. Chirac veut exercer pleinement son rôle de premier ministre en matière de défense

De notre envoyé spécial

Suippes. – *« Premier ministre et, en tant que tel, responsable de la défense nationale, j'entends, dans ce domaine comme dans les autres, exercer pleinement le rôle qui est le mien. »* D'entrée de jeu, M. Jacques Chirac a donné le ton, jeudi 10 juillet, à sa visite à l'armée de terre au camp de Suippes (Marne). Et pour mieux marquer encore ses prérogatives, le premier ministre a ajouté à l'intention des cadres militaires auxquels il s'adressait à l'occasion d'une série d'exercices de l'arme blindée : *« Vous accomplissez une tâche primordiale sous l'autorité du président de la République, chef des armées, et dans le cadre de la politique définie par le gouvernement. »*

Cette mise au point, en forme de commentaire de la Constitution de 1958, lorsqu'elle détermine les rôles respectifs du chef de l'Etat et du premier ministre en matière de défense, M. Chirac l'a faite à l'occasion d'une réunion interministérielle de travail sous la tente, en plein camp militaire de Champagne. Autour de lui, MM. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation ; André Giraud, ministre de la défense ; Alain Juppé, ministre délégué, chargé du budget, et les directeurs de cabinet du ministre des affaires étrangères (retenu à Moscou au côté de M. François Mitterrand) et du ministre de la coopération (en déplacement en Afrique).

A l'exception du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, qui n'avait pu se joindre à cette réunion de travail en raison du récent attentat contre la brigade de répression du banditisme à Paris, tous les ministres présents à Suippes étaient les responsables gouvernementaux membres de droit du conseil de défense qui, sous la présidence réglementaire du chef de l'Etat, à l'Elysée, est chargé de fixer la politique nationale de défense. Objet principal de cette réunion interministérielle de travail, qui a duré deux heures avant les exercices, sur le terrain, de l'armée de terre : l'évaluation des menaces en Europe et en Méditerranée.

Si cette réunion sous la tente n'a pas permis d'évoquer, en raison de l'absence de M. Pasqua, la menace intérieure et la défense opérationnelle du territoire, censée s'y opposer, il y a été essentiellement question, selon M. Chirac, de *« la sensibilisation du gouvernement aux problèmes de défense »* par le moyen d'un exposé de M. Giraud sur les missions et les matériels des armées. Après quoi, les ministres concernés ont pu assister à des présentations, statiques, et à des démonstrations, dynamiques, des principaux matériels de l'arme blindée à laquelle le premier ministre, lieutenant-colonel de réserve dans les chars, reste très attaché comme en a témoigné son hommage particulier au général de Gaulle et aux *« forces cuirassées de l'époque »*.

« Il n'y a pas de politique de défense sans effort financier, a expliqué M. Chirac. *Notre objectif est donc de retrouver aussitôt que possible un rythme suffisant de croissance des crédits militaires (...). Le budget de la défense pour 1987, premier budget de la nouvelle loi de programmation, marquera l'infléchissement nécessaire dans la croissance des crédits d'équipement »*.

Convaincu qu'il ne faut pas relâcher l'effort sur la modernisation des sous-marins nucléaires lance-missiles, le premier ministre a estimé que *« la plus élémentaire prudence nous commande de prévoir, dès maintenant, une composante nouvelle »* lorsque les bombardiers Mirage-IV et les missiles de Haute-Provence seront rendus vulnérables avant la fin du siècle. Il n'a pas précisé la nature de cette nouvelle composante, laissant, aux techniciens a-t-il ensuite indiqué en privé, le soin de la définir. *« En même temps*, a encore déclaré M. Chirac, *la France doit engager des efforts pour assurer sa présence dans l'espace. Elle doit prendre en compte les nouvelles formes de la défense aérienne et les nouveaux aspects des communications et de la guerre électronique. »*

« Il n'est pas question de revenir à une forme quelconque d'intégration, incompatible avec notre statut de puissance nucléaire, a expliqué le premier ministre à propos de la défense de l'Europe et de l'adhésion de la France à l'alliance atlantique. *Mais il n'y a pas de sécurité pour la France sans sécurité pour ses voisins (...). Nous estimons que le renforcement de notre défense doit accompagner l'effort de nos partenaires pour tenir compte, dans l'alliance atlantique, de l'évolution des menaces (...). C'est pourquoi le gouvernement, en même temps qu'il réfléchit, en toute indépendance, aux voies et moyens d'une solidarité européenne plus marquée, est favorable à une concertation nouvelle avec ses alliés »*, a conclu M. Chirac sans préciser davantage l'objet de cette concertation nouvelle face à l'évolution des menaces.

J. I.

La fin du domaine réservé

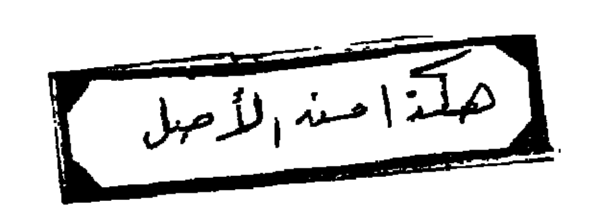
A quatre jours du défilé militaire du 14 juillet à Paris, sous la présidence du chef de l'État, le premier ministre a délimité, à Suippes, les frontières des responsabilités de chacun en matière de défense. A l'occasion de sa première visite aux armées depuis sa désignation à Matignon, M. Chirac a, en quelque sorte, profité d'un auditoire de militaires pour signifier qu'il n'y avait pas de domaine réservé du président de la République et que le chef du gouvernement définit la politique de défense. Ce n'est pas, *dans ce domaine, la fin de la* cohabitation puisque le premier ministre a pris soin d'indiquer *que « la défense nationale doit rester un domaine d'unité nationale »*. Ce serait plutôt le rappel que, sous la V[e] République, le chef de l'exécutif ne s'est laissé déposséder de ses responsabilités en la matière qu'autant qu'il a accepté, de bon gré ou par complicité, de s'en désintéresser au profit du seul chef de l'État.

C'est donc, du point de vue de M. Chirac, au premier ministre et à son gouvernement de déterminer les menaces qui assaillent la France, les moyens de les parer et, parmi eux, les panoplies prioritaires dès lors que tout n'est pas à la portée financière du pays. Bref, c'est au premier ministre et à son gouvernement, compte-tenu des retards accumulés dans l'équipement des forces armées depuis bien avant 1981, d'imaginer la révision, si besoin était, de la doctrine stratégique qui rendrait cohérente la mise au point de matériels modernes avec l'apparition de nouvelles formes de menaces et l'existence d'alliances militaires.

A mots prudents, c'est ce que M. Chirac a suggéré à Suippes : il lui revient la mission d'infléchir la politique actuelle de défense. Pour tenir compte, explique l'entourage du premier ministre, de ce qui risque de se passer, demain, indistinctement dans l'espace (où la France doit agir en concertation avec les Européens et les Américains), en Méditerranée (où la dissuasion nucléaire peut être tournée par le sud), sur le théâtre européen (où l'Alliance est pratiquement démunie face à une agression dans le nord et où la France doit savoir renouer le dialogue militaire avec l'Allemagne fédérale), dans les Caraïbes ou dans le sud du Pacifique (où la France n'a pas seulement à protéger ses « laboratoires » sensibles de Kourou ou de Mururoa, mais a l'ambition d'y jouer un rôle international, à sa mesure). C'est un *« aggiornamento stratégique »* à concevoir, dit un proche de M. Chirac.

Où le bât blesse, c'est dans le silence maintenu, jusqu'à présent, par le premier ministre sur les engagements financiers en faveur de la défense. A Suippes, M. Chirac est demeuré très vague et l'on a noté qu'il n'a cité aucun chiffre, aucune évaluation des dépenses à prévoir, aucune référence à une part de la richesse nationale qui serait consacrée aux armées durant les cinq prochaines années de la future loi de programmation militaire. Depuis un quart de siècle, maintenant, les armées ont appris à se méfier des lois de programmation militaire : aucune n'a été appliquée jusqu'au bout, en dépit des promesses que les gouvernements successifs présentaient comme *« intangibles »* aux états-majors.

JACQUES ISNARD.



société

r pleinement son rôle
n matière de défense

L'AFFAIRE DU CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

La lettre de M. Yves Chalier

« Après le 16 mars, Yves Chalier est parti en vacances une semaine en Israël. A son retour, il a découvert qu'il avait détourné 10 millions de francs. » C'est en ces termes que l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci au ministère de la coopération résume sa « surprise » de se trouver au centre de l'affaire du Carrefour du développement, dans la note qu'il a fait déposer dans la boîte aux lettres de M. Michel Aurillac.

Rédigé d'une petite écriture serrée, touffu comme un rapport comptable avec des *« titres »* numérotés, ce document manuscrit mais non signé, rédigé à la troisième personne, semble traduire un esprit d'une minutie extrême mais soucieux, avant tout, de se justifier. Treize pages fourmillant de chiffres et de dates, de mises en cause, mais dont quelques paragraphes seulement, dans un chapitre *« notes personnelles »*, sont de nature à constituer une atteinte à la vie privée de tel ou tel des protagonistes. On est donc loin du *« déballage »* de plusieurs feuillets annoncé.

En tout état de cause, on a l'impression, à la lecture de ce texte, que M. Chalier, même s'il fait une sorte d' « appel du pied » pour bloquer le déroulement de l'affaire, a atteint une sorte de point de non-retour tant il y exprime de mépris – peut-être de rancœur – à l'égard de ses anciens interlocuteurs qui, semble-t-il, l'ont «lâché». La condition, indique-t-il, pour que l'affaire ne devienne pas politique serait que Mme Michèle Bretin-Naquet, présidente de Carrefour du développement, retire la plainte qu'elle a déposée le 30 avril, pour vol de documents et faux en écriture.

La lettre commence par un exposé détaillé mais très banal des conditions de création et des objectifs de Carrefour du développement, fondé, affirme M. Chalier, à la demande de M. Nucci.

L'ancien chef de cabinet indique ensuite s'être rendu à Bujumbura (Burundi) avec M. Nucci en avril 1984 pour préparer le sommet franco-africain de décembre. Les deux hommes se rendent compte, ajoute-t-il, de la difficulté d'une telle entreprise dans un *«pays enclavé»* dépourvu de structures hôtelières suffisantes et de forces de sécurité bien équipées. Sur le plan du financement des dépenses nécessaires, il se borne à préciser que 20 millions de francs seulement seront débloqués sur les fonds spéciaux du premier ministre et qu'il a donc fallu trouver un complément. M. Chalier fait également état, sans autre détail, d'une menace libyenne qui aurait nécessité un renforcement des mesures de sécurité. Il affirme encore qu'une voiture blindée était destinée au président du Burundi, mais l'ambassade de ce pays à Paris a démenti l'existence d'un tel cadeau.

Affiches électorales

Les *« révélations »* se font ensuite plus précises. Evoquant l'acquisition du Château d'Ortie par l'association La Promotion française, M. Chalier affirme que M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines, était au courant. Il y a eu l'an dernier, assure-t-il, *« deux petits déjeuners à l'Elysée »* à ce sujet, et il a été fait mention de la possibilité d'acheter plutôt un des châteaux de l'ancien président centrafricain Bokassa dans la région.

M. Chalier «avoue» ensuite que l'étude sur l'implantation de centres de gestion en Afrique, pour laquelle le ministère a débloqué plus de 2 millions de francs en février 1986, n'a jamais été réalisée, et que ces fonds ont servi à financer d'autres opérations. Il cite pêle-mêle des dépenses de nature très différentes : les invitations à Beaurepaire, fief dans l'Isère de M. Nucci, et à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), commune dont M. Penne est le maire, des ambassadeurs africains en poste à Paris en 1984 et en 1985, un récital de Manu Dibango à Beaurepaire, un court séjour à Paris de soixante habitants de Beaurepaire. Mais, surtout, M. Chalier affirme que des affiches électorales de MM. Nucci et Louis Mermaz (tête de liste aux législatives dans le département) ont été financées par Carrefour du développement à concurrence de 400 000 F, ainsi qu'un meeting de M. Nucci (300 000 F), un stage d'entraînement du ministre aux techniques vidéo et une fête organisée par M. Nucci pour célébrer le troisième anniversaire de sa nomination au ministère de la coopération.

M. Chalier n'épargne pas non plus la présidente de l'association. Mme Michèle Bretin-Naquet, affirme-t-il, percevait – outre ses remboursements de frais – 7 000 F par mois alors qu'il est illégal de percevoir une rémunération lorsqu'on est membre du bureau d'une association loi 1901 (ce montant nous a été confirmé par son avocat). Son mari émargeait également à l'association pour 15 000 F par mois.

L'ancien chef de cabinet est beaucoup plus discret dans le chapitre concernant le *« train de vie d'Yves Chalier »*. Il indique avoir, grâce à un réseau de relations à l'étranger, servi d'intermédiaire pour la vente de marchandises, ce qui lui aurait permis d'acheter pour 750 000 F son appartement parisien.

Il achève sa lettre en affirmant avoir été l'objet de menaces, un soir à Paris, de la part d'un homme qui lui aurait dit de *« se tenir tranquille dans l'affaire du Carrefour du développement »*.

Dans ce document, rédigé sans doute au début du mois de mai, M. Chalier n'évoque pas les détournements découverts ultérieurement, à savoir l'achat des deux studios parisiens offerts à des amies. Il faut, en outre, faire la part des choses. Que l'invitation des ambassadeurs africains dans deux villages français – initiative unanimement applaudie – ait été financée par Carrefour du développement n'a rien de répréhensible.

Les opérations concernant directement la campagne électorale dans l'Isère peuvent, elles, apparaître évidemment moins justifiées. Encore faut-il garder à l'esprit que les sommes incriminées sont infimes au regard de l'ensemble de l'affaire (20 millions de francs non expliqués). M. Nucci aurait pris contact avec M. Aurillac à ce sujet.

Il semblerait enfin que les ministères de l'intérieur et de la coopération soient en train de confronter leurs points de vue sur l'orientation à donner à une affaire qui paraît désormais avoir atteint le terme de sa première étape (les escroqueries portant sur le château et les appartements). Confronté quotidiennement aux réalités africaines, le ministère de la coopération affirme, haut et fort, qu'il n'y a rien dans le dossier qui puisse viser la diplomatie ou l'Afrique. La PJ étendra-t-elle alors son enquête au-delà de Carrefour du développement et des quelques «péchés» électoraux de l'Isère ?

C. L.

Les bonnes fortunes d'un chef de cabinet

(suite de la première page.)

Faute, peut-être, d'éléments suffisants, à moins qu'il n'ait préféré, comme certains l'envisagent, *« pêcher le petit poisson d'abord pour voir comment le gros réagirait »*.

Providentielle, donc, cette fuite qui permet à chacune des personnalités mises en cause de se retourner vers M. Chalier, l'air de tomber des nues. A croire qu'il aveuglait son entourage de sa mine arrondie et souvent bronzée, de son côté antiénarque et de son auréole de chef de cabinet.

Du ministre Christian Nucci à la présidente de Carrefour du développement, Mme Michèle Bretin-Naquet, en passant par le sous-préfet du Cher, Mme Marie-Danielle Bahisson, et la voyante, Mme Lucette Norbert, personne ne semble avoir songé à lui demander des comptes, ni même un seul des relevés bancaires qu'il faisait adresser à son domicile. Non, M. Chalier inspirait une « confiance totale ». Curieusement, il ne paraît susciter aujourd'hui aucune animosité de la part de ses « victimes ». Alors, fut-il un simple exécutant ? L'artisan – plutôt léger – d'une escroquerie monumentale ? Ou l'un de ces demi-soldes qui partent un jour avec les millions brassés pendant vingt ans de loyaux services ? Aucune de ces étiquettes ne semble véritablement coller à ce personnage, sentimentalo-mondain.

« Je me suis fait tout seul », disait souvent M. Chalier. A quarante-cinq ans, ce caldoche issu d'une lignée de militaires pouvait se flatter d'avoir gravi les marches. Premier échelon : Saint-Cyr, qu'il devait intégrer en 1962, après avoir fait une partie de ses études en Australie. Sa carrière reste ensuite obscure. Tout juste retient-on qu'il a étudié le russe – il n'en faisait pas volontiers mention – et qu'il est licencié en droit. En 1979, il apparaît comme intendant dans une mission de secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. Lieutenant-colonel, il rejoint le cabinet de M. Charles Hernu en 1981 comme chargé de mission – à titre officieux – aux affaires financières. Puis, en 1982, il figure parmi les deux ou trois officiers qui, chaque année, sont admis sur titres dans le corps des administrateurs civils. En mai 1983, il est présenté à M. Nucci, qui l'embauche comme conseiller technique au ministère de la coopération, puis, à partir de mai 1984, comme chef de cabinet. Entre-temps, il a fondé l'association Carrefour du développement, le 30 juin 1983, donc un mois seulement après son arrivée.

Le ministre et son collaborateur se complètent : M. Nucci, de l'aveu d'anciens membres de son cabinet, a horreur des comptes. Ancien professeur de collège à Beaurepaire, dans l'Isère, lui aussi a gravi rapidement les échelons, dans le sillage de M. Louis Mermaz. Il préfère manifestement le « terrain » et les contacts. Comme cela se fait dans d'autres ministères, son chef et son directeur de cabinet signent donc de nombreux documents à sa place. D'où la difficulté, aujourd'hui, de démêler les fausses signatures autorisées par le ministre des véritables imitations ! Même ses amis déplorent aujourd'hui la *« légèreté »* et l'*« imprudence »* de M. Nucci.

Peut-être M. Chalier se met-il, en même temps, au diapason d'un milieu qui a l'argent facile – et les femmes aussi, – où coopération et sexe se conjuguent parfois jusqu'à la limite du scandale.

« Heure de gloire »

Mégalomanie ? M. Chalier commence à déraper au moment de la préparation du sommet de Bujumbura. *« Son heure de gloire »*, dit l'une de ses amies. Dans un domaine comme la coopération, où le volume des fonds secrets est important, où l'argent distribué en Afrique n'a parfois qu'un lointain rapport avec l'aide au développement, la frontière est étroite. Même si la pratique est, paraît-il, courante, c'est en toute irrégularité qu'une association 1901 – Carrefour du développement – se voit confier l'organisation du sommet.

D'un peu plus d'un million de francs en 1983, la dotation globale à Carrefour du développement passe à 23 millions en 1984, 47 millions en 1985, puis encore 10 millions de francs en 1986... Sur l'ensemble, 50 millions sont dévolus au sommet : le dernier acompte – de 8,7 millions – date du 28 décembre dernier. Il était temps ! Pour débloquer ces fonds, il a fallu que plusieurs fonctionnaires ferment les yeux et que certains aillent jusqu'à imiter eux-mêmes des signatures. Même s'il y a eu des impondérables de dernière minute (un convoi de voitures officielles attaqué en Ouganda), on voit mal comment ce mécanisme aurait pu se mettre en place sur ordre d'un simple chef de cabinet, fût-il le vrai « patron ».

M. Chalier vit séparé de sa femme et de son fils depuis 1982. En septembre 1984, il emmène son amie guadeloupéenne à Bujumbura, pour son anniversaire. Ensuite, il semble gagné par une sorte de boulimie. Il additionne les femmes et les comptes en banque, jongle avec l'argent public qu'il fait parfois transiter par son compte personnel, accorde des subventions avec une rapidité qui ferait frémir d'angoisse un comptable public, « prête » une secrétaire du ministère à l'association humanitaire de la comédienne Marthe Mercadier, achète un studio dans le arrondissement. *« Il se croit dans le privé »*, résume un magistrat.

1985 semble être l'année de toutes les extravagances. Apparaissent alors deux personnages féminins. Marie-Danielle Bahisson et Lucette Norbert se connaissent depuis quelques mois. Précisément, depuis ce jour de 1983 où Mme Bahisson, gagnée par la déprime après sa séparation orageuse d'avec Mme Yvette Roudy, dont elle était l'inséparable chef de cabinet depuis letemps du Parlement européen, avant 1981, est venue consulter la voyante Lucette Norbert, dans son appartement du quinzième arrondissement de Paris.

La jeune femme, ancienne maître-auxiliaire dans un lycée parisien, propulsée trop vite dans les coulisses ministérielles socialistes, et la douce Mamie Nova, aux tarots vont sympathiser. Au fil des mois, les consultations se changent en conversations « amicales ». On parle de tout, évidemment, sauf de politique. Si Mme Bahisson a longtemps hanté les couloirs du PS, « donnant un coup de main » lors de la campagne des élections européennes de 1984, ou assistant à quelques réunions du club Espaces 89, fondé par Mme Françoise Fabius, Lucette, elle, *« ne fait pas de politique »*.

Perquisition très discrète

Sur ces entrefaites, Mme Marie-Danielle Bahisson qui, depuis, s'est « récupérée » au Centre français de commerce extérieur, où l'on a créé pour elle un poste de chargée de mission, rencontre M. Chalier dans une commission interministérielle. On sympathise. On parle tiers-monde. L'ensorcelant chef de cabinet cherche un lieu propre à accueillir des stages de formation de cadres africains. Heureux hasard ! Entre deux tarots, Mme Lucette Norbert a justement parlé à Mme Bahisson d'un château délabré en Sologne.

Justement son mari, à sa mort en 1981, a légué à Lucette une créance sur les propriétaires du château. On organise une visite. Et dans la voiture, Lucette rencontre Yves : *« Il était chef de cabinet, il avait une voiture de fonction. Je ne me suis pas posée de questions. J'ai eu tort, je sais »*, répète aujourd'hui la voyante, avec une insistance où l'on a bien du mal à démêler la vraie rouerie de la fausse naïveté. Quant à Marie-Danielle, elle ne s'interroge pas davantage : *« Yves m'avait assuré que ses parents avaient de la fortune en Nouvelle-Calédonie. »*

Le trio crée donc une association, la Promotion française, dont Yves est président, Marie-Danielle secrétaire et Lucette trésorière. Le courant va si bien passer entre l'ancien militaire et la voyante, que celle-ci acceptera d'accompagner, en safari au Kenya, Yves Chalier et une de ses conquêtes, la jeune hôtesse de l'air Joëlle Jaglain, une des deux jeunes femmes à qui Yves Chalier – toujours sur les fonds de la coopération – a offert deux studios jumeaux à Paris. Avec le même détachement, la voyante accepte donc le poste de trésorière de la Promotion française, qui achète le château puis, quelques mois plus tard, le revend... Mais cette fois à une SCI, dont M. Chalier et Mme Bahisson sont les seuls actionnaires. Tout semble sourire de nouveau à la « châtelaine » Marie-Danielle Bahisson, puisque entre-temps elle a été nommée sous-préfète au tour extérieur, faveur qui suppose, dans les allées du pouvoir, des appuis autrement plus influents qu'un simple ministre.

Entre deux visites, M. Chalier a trouvé le temps de préparer sa reconversion. Il prévoit de travailler à mi-temps pour le groupe hôtelier ACCOR – qui a participé au sommet de Bujumbura – et entreprend de fonder sa propre société d'exportation. Il avait déjà loué un local, dans l'immeuble qui abrite, rue de Rivoli, à Paris, le salon de thé Angelina, propriété de la Maison de l'Afrique. Cet appartement a fait l'objet d'une perquisition très discrète le 30 juin. Les policiers y ont saisi plus de trente cartons d'archives, de M. Nucci ou de M. Chalier, des papiers concernant l'association de Marthe Mercadier, des résumés d'entretiens diplomatiques... Des mois de travail pour la PJ !

L'ancien militaire, qui avait prévu d'embaucher son chauffeur du ministère dans sa société, semble curieusement avoir été pris au dépourvu par l'alternance du 16 mars. S'était-il cru à l'abri, eu égard aux services rendus ? Au début de l'affaire, il s'est rendu à l'Assemblée nationale pour voir son ancien ministre et a pris contact avec M. Guy Penne, conseiller du président pour les affaires africaines. Il s'est montré très amer, devant ses proches, à l'issue des conversations.

Son ancien chef de cabinet sous le coup d'un mandat d'arrêt, c'est désormais l'ancien ministre qui se trouve sur la ligne de front. *« L'arbre Chalier ne doit pas cacher la forêt »*, dit-on dans la majorité, en affirmant que Mme Bretin-Naquet, tout en ayant porté plainte, pourrait également se trouver dans une situation inconfortable. Mais qu'on se rassure : s'il est une forêt qui n'a sans doute guère de chance de sortir de l'ombre, c'est bien celle de pratiques africaines en marge de la coopération, aussi vieilles que la décolonisation.

CORINE LESNES
et DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. CHRISTIAN NUCCI CONFIRME SA PLAINTE EN FAUX CONTRE X

M. Christian Nucci, accompagné de son avocat, Me Philippe Lemaire, a été reçu jeudi 10 juillet, sur sa demande, pr M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'information ouverte au tribunal de Paris dans l'affaire dite du Carrefour du développement.

L'ancien ministre de la coopération est venu confirmer la plainte contre X qu'il avait déposée le 30 juin, pour faux en écritures publiques et usage de faux et que M. Michau aura aussi à instruire. M. Nucci a précisé au cours de cette visite d'une demi-heure quels documents il visait, c'est-à-dire les pièces qui portent sa signature falsifiée et font croire à une avalisation par lui de certaines opérations menées par M. Yves Chalier, le trésorier de Carrefour du développement, alors que, a répété M. Nucci, qu'il en ignorait totalement l'existence jusqu'à leur découverte par la justice.

JUSTICE

Pour atteinte à sa vie privée

Mme FRANÇOISE SAGAN GAGNE UN PROCÈS CONTRE « MINUTE »

La première chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Jean-Michel Guth, a rendu le jeudi 10 juillet un jugement condamnant l'hebdomadaire *Minute* à verser 25 000 francs de dommages et intérêts à Mme Françoise Sagan en réparation d'une atteinte à la vie privée de la romancière.

Celle-ci avait assigné le journal auquel elle demandait 1 million de dommages et intérêts à la suite de la publication, en février 1986, dans deux numéros consécutifs, d'articles relatant l'interpellation par la police de trois revendeurs de drogue présentés comme ayant été les fournisseurs de l'écrivain.

Le second article reproduisait partiellement un procès-verbal d'audition de Françoise Sagan par la police, mentionnant son véritable patronyme et son adresse. Le journal avait fait plaider qu'*« une infraction pénale comme celle-là intéressait au premier chef l'opinion publique »*.

Le jugement déclare que *« toute personne, fut-elle un personnage public, a droit au respect de sa vie privée et peut légitimement s'opposer à ce qu'il y soit porté atteinte par une intrusion injustifiée ou par une agression délibérée contre sa personnalité »*. Il ajoute qu'en révélant *« que Françoise Sagan fait usage de drogue et en portant ostensiblement à la connaissance du public son nom ainsi que son adresse personnelle,* Minute *a porté atteinte à la vie privée de la demanderesse »*. Enfin, il retient *« une volonté de nuire et de dénigrer, sans que les nécessités de l'information du public puissent justifier une telle présentation »*.

LA BAVURE DE LA RUE DE MOGADOR

Deux nouveaux témoins

M. Michel Legrand, juge d'instruction chargé de l'information ouverte après la mort de Loïc Lefèvre, tué de deux balles par le CRS Gilles Burgos, pendant la nuit du 4 au 5 juillet a entendu, jeudi 10 juillet, deux témoins qui assistèrent à la première phase de l'affaire. Ces deux personnes, M. Olivier Chaal, vingt-huit ans, ingénieur statisticien et Mlle Florence Legros, chargée de recherche à la faculté de Nanterre, se trouvaient en 2 CV, dans la rue Halévy qui longe l'Opéra de Paris. L'un et l'autre ont remarqué, sur leur droite, la 2 CV verte et blanche de Loïc Lefèvre, ainsi qu'un car de police qui les précédait.

La voiture de Loïc Lefèvre avait ses feux allumés et roulait comme les autres véhicules, à faible allure. A l'intersection de la rue Halévy et du boulevard Haussmann, tous s'arrêtèrent au feu rouge. C'est à ce moment que les témoins ont remarqué que l'un des occupants du car de police passait son bras à l'extérieur, pour faire signe à la 2 CV de Loïc Lefèvre de s'arrêter. Ce geste leur est apparu ordinaire et banal.

Mais le véhicule intimé, qui se trouvait derrière celui des policers, déboîta alors brutalement pour se dégager, heurta une Austin de couleur claire (dont le conducteur ne s'est pas manifesté jusqu'à présent) et s'enfuit. C'est alors, déclarent ces deux témoins, qu'avec un léger temps de retard, le car de police démarra à son tour après avoir mis en action son gyrophare. M. Chaal et Mlle Legros n'ont rien vu d'autre, ayant continué leur chemin pour rentrer chez eux, à Courbevoie.

Les deux collègues de M. Gilles Burgos qui se trouvaient à bord du car de police et dont M. Legrand a ensuite recueilli les dépositions, corroborent cette relation des origines de la poursuite. Ils ont précisé que leur attention avait été simplement attirée à ce moment par la conduite hésitante et zigzagante de la 2 CV, ce qui détermina le geste demandant l'arrêt pour un contrôle.

EN BREF

● *Un « Irlandais de Vincennes » diffamé.* – M. Stephan King vient d'obtenir du tribunal de Paris la condamnation à 12000 francs de dommages intérêts, pour diffamation, de M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, et de MM. Jacques Hersant et Arnaud Dingreville, respectivement directeur et journaliste de *France-Soir*. Soupçonné, lors de son arrestation par le GIGN, en août 1982, d'être lié au terrorisme international, M. King avait été mis en cause par des articles des deux journaux du 31 octobre 1985.

● RECTIFICATIF. – Ce ne sont pas *« des déportations de juifs et de celles de résistants décédés par la suite qu'aura à répondre Klauss Barbie »*, comme il a été imprimé dans *le Monde* du 11 juillet, mais *« des déportations de juifs et de celles de résistants décidées par lui »*.

« NE TOMBONS PAS DANS LE PIÈGE TENDU PAR LE TERRORISME » déclare M. Pasqua

Au cours d'une conférence de presse, M. Charles Pasqua a déclaré, jeudi 10 juillet, que l'attentat contre la brigade de répression du banditisme était *« un défi terroriste lancé à l'Etat lui-même »*. Il a indiqué que la police ne privilégiait aucune piste et qu'aucune revendication sérieuse ne lui était encore parvenue. Il a cependant tracé un parallèle entre cet attentat et celui dont a été victime, mercredi à Munich, un des dirigeants de Siemens.

Evoquant la mort du jeune homme tué la semaine dernière à Paris par un CRS, il s'est déclaré *« choqué »* par les informations *« unilatérales »* données, selon lui, par certains médias. Rappelant que tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été reconnu coupable par la justice, le ministre de l'intérieur a demandé à la presse de ne pas instruire le procès du CRS Gilles Burgos à la place des juges. En diffusant, samedi 5 juillet, en fin de matinée, la seule version du policier, sans tenir compte des témoignages contredisant cette thèse, et qui avaient déjà été rendus publics, le ministère de l'intérieur avait lui-même pris une position très tranchée, sans même attendre l'ouverture de l'information judiciaire.

Il a souhaité, enfin, que l'on ne tombe pas *« dans le piège tendu par le terrorisme »* en laissant se créer *« un fossé entre les institutions et les citoyens »*.

M. Pasqua avait invité à cette conférence de presse les responsables des rédactions de préférence aux journalistes spécialisés dans les affaires de police. Cette décision a provoqué un vif incident au Sénat, où M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS) a affirmé qu'elle illustrait la *« conception de la liberté du gouvernement »*.

SOCIÉTÉ

L'hécatombe du brevet

L'éducation nationale a ses « drames » habituels : le baccalauréat et la rentrée scolaire. Et voilà qu'une troisième tragédie, inattendue celle-là, vient ébranler cette année le système scolaire : le brevet des collèges, version allégée du BEPC disparu depuis dix ans, s'est transformé en hécatombe pour les sept cent soixante mille élèves de troisième qui l'ont subi.

Au total, moins d'un candidat sur deux aura décroché son certificat de fin de premier cycle secondaire (*le Monde* du 5 juillet). Si la moyenne nationale est décevante dans les collèges (57,9 %), elle est franchement catastrophique dans les lycées professionnels (9 %), mais avec des disparités considérables entre les académies : 69 % à Rennes et 47 % à Grenoble pour les collégiens ; dans le technique, moins d'un élève sur cent réussit à Montpellier contre le tiers à Créteil.

La barre trop haute

L'ampleur de l'échec et la stupéfaction des parents d'élèves ont déclenché une controverse politique. Le ministre de l'éducation nationale, M. Monory, reste favorable au brevet, mais reproche à son prédécesseur sa précipitation à rétablir un examen aux objectifs mal définis et sa décision de faire plancher les élèves du technique sur les mêmes épreuves que ceux de l'enseignement général. M. Chevènement rétorque que le taux de réussite dans les collèges n'a *« rien de surprenant »* et souhaite à l'actuel ministre *« de disposer d'autant de temps* (que lui) *pour mener à bien les nombreuses réformes qu'il a annoncées et qui n'ont pas encore vu le jour »*.

Depuis une dizaine d'années, le brevet des collèges était décerné au vu des notes obtenues au cours de l'année. Mais ce contrôle continu, décidé par M. Haby et mis en œuvre par M. Beullac, n'était pas pris au sérieux ; il avait acquis la fausse réputation d'être accordé automatiquement, alors que près de 30 % des élèves de troisième des collèges ne l'obtenaient pas. Le brevet version 1986 résultait d'un compromis entre l'ancien et le moderne : un examen classique (en mathématiques, français, histoire et géographie), combiné aux résultats de l'année dans les autres matières.

> *Un candidat sur deux a échoué à ce nouvel examen. Les élèves de troisième seraient-ils vraiment « nuls » ?*

Si ce principe n'est guère contesté, l'insuffisante préparation des élèves et le choix des sujets sont en cause. La « barre » avait-elle été placée à une hauteur convenable ? Les candidats étaient-ils aptes à la franchir ?

Destiné d'abord à frapper l'opinion, le retour du brevet, annoncé dès novembre 1984, n'a fait l'objet d'instructions pédagogiques qu'en décembre dernier. D'où le désarroi de certains enseignants, qui n'ont pu organiser leurs cours en fonction d'un véritable examen. Désarroi aussi de ces « bons élèves » admis sans problème en seconde mais honteusement collés au brevet.

Comme l'explique M. Guy Berger, directeur de l'Institut de formation des enseignants de l'université de Paris VIII : *« La plupart des examens français sont considérés en eux-mêmes comme des objectifs d'enseignement plutôt que comme des moments d'évaluation des connaissances. On risque de faire du brevet un nouveau drame national ; mieux vaudrait s'en servir comme base de réflexion sur le fonctionnement de l'éducation nationale »*.

La lecture de certains sujets laisse rêveur sur la capacité de leurs auteurs — inspecteurs pédagogiques régionaux et enseignants — à apprécier les possibilités d'un élève de troisième. Dans l'académie de Paris, l'épreuve d'histoire et géographie exigeait notamment des élèves qu'ils lisent et comprennent un discours du général de Gaulle présentant la Constitution de 1958 ; qu'ils expliquent les événements de mai-juin 1958 ; qu'ils définissent les mots « constitution », « gouvernement », « parlement », « exécutif » ; qu'ils déterminent les pouvoirs attribués à chacun d'eux ; qu'ils citent les quatre présidents de la Ve République. En géographie, il fallait composer, au choix, sur « l'agriculture soviétique » ou « les problèmes actuels de la population en France », puis localiser cinq villes, un fleuve et deux chaînes montagneuses sur une carte des Etats-Unis. Le tout en deux heures. A Créteil, un tétraèdre inattendu a semé la panique, et l'on reconnaît aujourd'hui au rectorat que l'épreuve de mathématiques était *« trop longue et trop difficile »*. Dans la plupart des académies, les jurys ont dû abaisser la barre pour éviter des résultats encore plus catastrophiques. L'absence d'harmonisation entre jurys est attestée par les énormes disparités des résultats entre départements : 4 % de reçus dans les lycées professionnels des Alpes-Maritimes mais 53 % dans le Var.

Un curieux thermomètre

Plutôt que d'alimenter les jérémiades séculaires sur la prétendue « baisse du niveau » des élèves, ce sauve-qui-peut général devrait faire sortir de l'ombre toutes les recherches entreprises depuis des années sur l'évaluation des connaissances. Une étude très minutieuse a été menée par le service de la prévision et des statistiques de l'éducation nationale depuis sept ans.

L'enquête sur la classe de troisième, non encore publiée, révèle d'assez solides connaissances en histoire et en géographie : 86 % de collégiens connaissent la date du 11 novembre 1918 et 63 % celle du 8 mai 1945. Ils sont encore 38 % à connaître le 24 octobre 1929 (krach de Wall Street). Les deux tiers savent situer Alger et New-York sur un planisphère, et ils sont encore près d'un quart à localiser Pékin et Shanghaï.

Globalement, les élèves de troisième sont donc loin d'être « nuls ». Encore faudrait-il s'interroger sur la validité d'un examen national subi simultanément par plus de sept cent mille d'entre eux, de toutes origines sociales et géographiques, scolarisés dans des collèges à l'environnement et aux méthodes extraordinairement divers. Avec ce brevet, *« on a voulu mesurer la température au moyen d'un baromètre »*, s'indigne M. André de Peretti, ancien directeur du département de psychosociologie de l'éducation à l'Institut national de la recherche pédagogique. *« Les Français se ridiculisent en prétendant tester sept cent mille élèves par référence à un modèle unique ; cela n'a aucun sens. »*

Un simple toilettage de l'actuel brevet est programmé pour l'année prochaine : les élèves du technique passeront des épreuves différentes, et les examens blancs seront encouragés. Mais le brevet pourrait être ensuite perfectionné pour s'adapter à l'hétérogénéité du public des collèges. L'hécatombe de 86 n'aura pas été inutile.

PHILIPPE BERNARD.

AU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Un oui du bout des lèvres à Eurodisneyland

La majorité des conseils régionaux de l'Ile-de-France ont fini par dire oui à Eurodisneyland. Jeudi 10 juillet, cent douze d'entre eux (RPR, UDF et Front national) ont donné à leur président, M. Michel Giraud (RPR), l'autorisation de signer la convention Etat-région-département de Seine-et-Marne-Walt Disney Compagnie, qui prévoit l'implantation d'un parc de loisirs et d'un quartier nouveau à Marne-la-Vallée. Mais cette majorité relativement étroite (112 voix sur 197) n'a pu être obtenue qu'au prix de deux débats séparés par deux semaines de consultation supplémentaires et une ultime séance de quatre heures semée d'incidents.

Les élus du Front national qui, le 24 juin dernier, avaient joint leurs bulletins à ceux des communistes et des socialistes pour renvoyer l'affaire en commission, n'ont cette fois rejoint la majorité qu'avec réticence. *« Nous ne vous donnons qu'un feu orange, pas un feu vert »*, a précisé M. Jean-Yves Le Gallou, leur président. Les objections des amis de M. Le Pen étaient essentiellement d'ordre culturel.

M. Giraud a produit une lettre de M. Dick Nunis, président de Disneyland International, indiquant que *« l'héritage culturel et historique, tant français qu'européen, nous fournira, grâce à sa richesse, certains éléments de la trame sur laquelle sera tissé le projet »*. M. Nunis s'est également engagé à discuter, le moment venu, de l'aspect éducatif du parc.

Interdit aux Turcs et aux Maghrébins

Ces vagues apaisements ont, semble-t-il, ébranlé les élus du Front national, mais ce qui a fait basculer leur conviction, c'est l'assurance inscrite dans la convention que, pour l'embauche, la préférence serait donnée au personnel français et européen. *« Nous ne voulions pas d'un Disneyland où des travailleurs turcs et maghrébins seraient dirigés par des cadres américains »*, a dit M. Le Gallou.

Réticents le 24 juin, lors de la première discussion, les élus du PS se disaient à présent satisfaits des garanties obtenues. La législation du travail sera respectée, les crédits affectés à Euro disneyland ne seront pas détournés des lignes nouvelles, les exonérations fiscales resteront « normales ». La région ne garantira pas les emprunts de la société pivot et la ligne du RER sera peut-être dotée d'une gare supplémentaire. Une contre-expertise sur les retombées économiques du projet sera même faite par le ministère des finances. Enfin, le conseil régional a créé en son sein une commission spéciale chargée de surveiller l'exécution du contrat. Bref, on s'acheminait vers un large consensus, comme on dit, lorsqu'a éclaté l'incident de l'embauche préférentielle. Les socialistes ont alors décidé de ne pas participer au vote.

Seuls les communistes ont voté résolument contre, comme ils l'ont fait depuis le début. Ils ont même appuyé leur refus d'une manifestation qui a obligé à interrompre la séance. Une cinquantaine de cégétistes en salopette, venus de Renault Billancourt, sont entrés par surprise dans les locaux de l'assemblée régionale. Ils ont déployé un calicot et protesté contre *« les milliards dépensés pour un parc d'attractions américain, alors que l'industrie automobile française est en crise »*. Les élus du PCF ont annoncé que, pour cette raison, ils combattraient le projet *« jusqu'au bout »*.

Les négociations avec les Américains vont donc pouvoir reprendre. *« Je ne sais si la convention sera signée dans dix jours ou dans un mois*, a conclu M. Giraud, *mais je suis convaincu qu'elle sera signée. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

MÉDECINE

PREMIÈRE MONDIALE POUR UN LABORATOIRE FRANÇAIS

Un vaccin contre la leucémie du chat est obtenu par génie génétique

En mettant au point un vaccin contre la leucémie du chat, l'industrie pharmaceutique française vient de remporter un succès spectaculaire. Il s'agit du premier vaccin obtenu par génie génétique dirigé contre un rétro-virus. Cette découverte ouvre d'importantes perspectives pour la mise au point d'un vaccin contre certaines leucémies humaines. Sans parler du vaccin anti-SIDA...

Après l'annonce, jeudi 10 juillet, de la mise au point d'un vaccin contre la leucémie féline par les laboratoires Virbac, en collaboration avec les équipes de recherches américaines des professeurs Haseltine et Essex (Boston) et de l'université Cornell, les milieux scientifiques français sont unanimes pour saluer ce remarquable résultat. Il s'agit, en effet, du premier vaccin obtenu par génie génétique, dirigé contre une famille de virus qui comprend celui du SIDA.

La leucémie féline est une affection virale contagieuse de chat à chat mais non transmissible à l'homme. D'après une étude faite récemment à Maisons-Alfort, environ 50 % des chats atteints de coryza chronique sont séropositifs pour le rétro-virus de la leucémie féline, le FELV. On estime que la maladie tue chaque année plusieurs millions de chats dans le monde et qu'en France environ 800 000 chats sont porteurs du virus. Celui-ci appartient à la famille des oncovirus, capables d'engendrer des leucémies aussi bien chez les chats que chez les bovins, les singes ou les hommes.

Il ne s'agit pas du premier vaccin contre la leucémie féline : en 1981, une équipe de l'université de l'Ohio, dirigée par le docteur Richard Olsen, avait réussi à mettre au point un vaccin de ce type, en collaboration avec les laboratoires Norden. Mais il n'était pas produit par génie génétique, et le taux de protection variait de 80 % à 90 %.

Le travail conduit à Boston par les équipes des professeurs Essex et Haseltine — deux grands spécialistes du SIDA — sous l'égide du laboratoire Vitrac, a débuté en 1982. Il a permis, dans un premier temps, l'identification d'une protéine immunisante (la P 45) capable d'induire à tout coup l'apparition d'anticorps neutralisants. Une fois cette protéine vaccinale identifiée, les chercheurs ont isolé le gène responsable de sa synthèse et l'ont inséré au sein d'une bactérie. Cette dernière étape franchie, la production d'un vaccin par génie génétique devenait possible.

Expérimenté sur plusieurs dizaines de chats, ce vaccin est d'une totale innocuité. Il protège les chats dans une proportion allant de 90 % à 100 %. Son prix devrait être compris entre 150 F et 300 F, et pourrait être commercialisé en France d'ici quatre à six mois.

La mise au point de ce vaccin constitue un encouragement pour tous ceux qui tentent de fabriquer des vaccins dirigés contre les rétro-virus. Même si, comme le remarque le docteur Jean-Claude Chermann, de l'Institut Pasteur, *« il est plus facile de mettre au point un vaccin contre la leucémie féline que contre le SIDA »*.

Cela dit, les virus HTLV 1 et 2, responsables de l'apparition de leucémies chez l'homme, ne varient pas. Comme le FELV, il s'agit de rétro-virus. Il est donc possible que l'on puisse très vite mettre au point un vaccin qui protégerait contre ces leucémies endémiques au Japon et aux Caraïbes.

FRANCK NOUCHI.

SCIENCES

LA PLUS GROSSE ATTRACTION

Un nouveau record vient d'être battu aux Etats-Unis dans la course difficile — et onéreuse — que se livrent les physiciens à la recherche de champs magnétiques de plus en plus intenses. Une équipe du laboratoire Francis Bitter du Massachusetts Institute of Technology a, en effet, récemment créé un champ de 336 000 Gauss, alors que le plus fort champ généré jusqu'ici était de 300 000 Gauss (à titre de comparaison, le champ magnétique terrestre est de l'ordre de 0,5 Gauss).

Ce résultat, publié dans le numéro de juillet de la revue *Applied physical letters*, a été obtenu à l'aide d'un aimant hybride (petit aimant, entouré d'un plus gros, supraconducteur), possédant une cavité de 30 millimètres de diamètre dans laquelle ont été plongés deux cylindres d'holmium.

● *Le directeur du centre spatial Kennedy démissionne.* — M. Richard Smith, le directeur du centre spatial Kennedy, a annoncé, jeudi 10 juillet, son intention de démissionner de son poste à la fin du mois, en précisant qu'il n'avait subi aucune pression pour quitter la NASA après l'explosion de Challenger. M. Smith, qui va devenir PDG de la firme privée General Space Corporation de Pittsburgh, sera temporairement remplacé par l'actuel directeur adjoint du centre spatial Kennedy, M. Thomas Utsman. La démission de M. Smith intervient un mois après celle du directeur du centre spatial Marshall de Huntsville (Alabama), M. William Lucas. — *(UPI, Reuter.)*

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

QUAND les drames se succèdent, ils peuvent prendre l'allure d'un cadeau du malheur, un drame venant à souffler l'autre : à la manière de Red Adair qui éteignait les incendies de puits de pétrole par une explosion plus forte.

Telle est la géométrie politique qui s'est inscrite dans les minutes qui ont suivi l'affreux attentat commis contre des locaux de la préfecture de police. D'autant que cette géométrie était déjà esquissée lorsque les pouvoirs publics tentaient de compenser le mort de la rue de Mogador par le gendarme auxiliaire tué dans le Midi.

Ce serait une confusion de l'esprit que de se laisser aller à une telle confusion des faits. Les victimes du quai de Gesvres n'effacent pas celle de la rue de Mogador. Les questions demeurent. Elles sont simples.

Un individu quelconque, dépourvu de la qualité de CRS mais comme lui convaincu d'avoir tué, se serait-il vu notifier l'inculpation qui a été prononcée contre le CRS Gilles Burgos ? La réponse est non. Il aurait été inculpé d'homicide volontaire et non pas de ces pudiques « coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

Un individu quelconque, auteur en pleine rue, de nuit, de coups de feu mortels, aurait-il, comme le CRS Gilles Burgos, bénéficié d'un maintien en liberté ? La réponse est non. Il serait parti coucher à Fresnes, à la Santé ou à Fleury-Mérogis. C'est une décision traditionnelle lorsqu'il y a pareille mort d'homme, *a fortiori* lorsque les circonstances exactes en sont controversées.

Ayant fait usage d'une arme de guerre, un individu quelconque aurait-il pu soutenir longtemps aux policiers quelle était la juste et nécessaire réplique à l'objet qu'il avait cru apercevoir ? La réponse est non.

Qu'il se trouve à sept ou huit mètres de sa victime, selon lui, ou à deux mètres selon les témoignages, le CRS qui tire, dans le dos ou en face, mais ailleurs que dans les jambes, avec une arme de guerre dont il connaît la puissance, peut-il penser qu'il va rater sa cible ? La réponse est non. Ou bien c'est adopter l'hypothèse qu'on met entre les mains des forces de l'ordre des armes foudroyantes dont elles ne maîtrisent pas le maniement.

Lorsque les témoins d'un drame se présentent à elle, la police n'a-t-elle rien de plus pressé que de rechercher les opinions politiques de ces témoins ? On veut croire que la réponse est non. C'est pourtant ce qui a été fait, et le résultat de ces recherches, s'il est ce qu'on fait dire, complaisamment répandu. Le juge d'instruction n'avait pas encore procédé à la reconstitution des faits qu'un journal, dès le lundi matin, écrivait : *« Trois de ces témoins sont fichés par les Renseignements généraux pour leur appartenance à l'extrême gauche. »*

∴

EN vertu de quels textes recueille-t-on les opinions politiques de citoyens sans histoires, en admettant même que ces opinions soient ce que la police sussure à l'aide de ses amis ?

Faut-il continuer cette litanie de questions ? La réponse est non. Dès l'origine, ce drame humain et ce scandale politique sont orientés pour se traduire par un euphémisme : pour qu'un homicide en uniforme ne soit pas davantage qu'une bavure et que deux balles de fusil AM soient assimilées à deux coups de poing trop bien ajustés. Il n'y aura pas eu de mort rue de Mogador. Ou bien, ce sera le juste prix qu'il faut consentir au maintien de la sécurité. Avant de consentir à d'autres, ou bien de subir d'horribles escalades dont la police elle-même serait la victime.

Soutenant sans faiblir le bien-fondé de ses thèses, quoi qu'elles coûtent, M. Charles Pasqua est l'objet des critiques d'une partie de l'opinion. Les stars politiques ne font pas relâche. Mais pourquoi lui seul ? C'est faire peu de cas de M. Roger Pandraud, en charge de la sécurité. C'est surtout faire peu de cas du gouvernement tout entier.

Car si la dignité de M. Edouard Balladur en cette occasion a été justement saluée, si M. Jacques Chirac s'est déclaré *« attristé »*, et après lui M. Chalandon, Loïc Lefèvre est mort à vingt-huit ans alors que règne une politique de la sécurité que conduit M. Chirac et à laquelle sont associés tous ses ministres, à commencer par le ministre d'Etat qu'est Edouard Balladur et le garde des sceaux qu'est Albin Chalandon.

Bien qu'il ne se passe pas de jour sans que soient signalés des incidents entre la police et les citoyens, au point qu'aucun journal ne parvient à les rapporter tous, le gouvernement ne doute pas qu'il a fait le bon choix en lâchant, au moins dans les plus grandes villes, des théories d'hommes en arme dont une grande partie n'a manifestement aucune idée des relations avec les passants.

Les CRS, pour ne parler que d'eux, portent un nom qui dit bien ce qu'il veut dire. Ces Compagnies républicaines de sécurité, créées après la guerre, ont avant tout une mission de maintien de l'ordre, au sens le plus aigu du terme. Ses membres ont, du citoyen, l'image de l'émeutier plutôt que du badaud. Mais à Paris et ailleurs, pour autant qu'on le sache, les rues sont davantage peuplées de badauds que d'émeutiers, d'hommes anodins que de militants terroristes.

Non

AUSSI n'est-ce pas sans frémir qu'on voit dans quelles conditions des volontaires du contingent vont être affectés à des tâches policières. Ces jeunes gens, qui devraient entre autres veiller à la sortie des écoles, seront armés. Pour viser qui ? Pour courser, revolver au poing, les chapardeurs de caramels dans la pâtisserie qui jouxte l'école ?

Pour disposer d'une arme, par nature meurtrière, au milieu de la population civile, ces volontaires recevront une formation de deux mois. Deux mois ! Un tel délai est peut-être suffisant pour apprendre à tirer. Il ne l'est certainement pas pour apprendre à *ne pas* tirer.

Si un CRS de vingt-neuf ans, exerçant son métier depuis plusieurs années, a pu s'estimer menacé et prétendre qu'il était en état de légitime défense à cause d'une bombe lacrymogène — à la condition qu'elle ait été là où il l'affirme, — que ne peut-on craindre d'un garçon d'une vingtaine d'années (le contingent a cet âge-là) qui aura eu deux mois pour se garder de sa neuve puissance ?

A quoi M. Chirac peut répliquer que cet emploi aberrant du contingent n'est pas né sur son initiative. Cette perversion du service national a en effet été voulue par les socialistes qui en ont voté le principe en 1985. Voilà donc un héritage dont il ne se plaindra pas.

EST-CE à cette origine qu'il faut imputer le honteux silence — ou les timides, ou les tardifs commentaires — du Parti socialiste sur la rue de Mogador ? Est-il, en ces domaines, un socialisme de la prudence ? A moins que ce ne soit celui de la cohabitation ? Mais si les socialistes marchent à pas de loup sur le terrain des libertés, que leur restera-t-il qui les distinguerait du reste de l'échiquier politique ?

Depuis qu'il est passé par le pouvoir, le socialisme que met en œuvre le PS n'a plus rien à voir avec ce que, théoriquement, le mot signifie. Enterré Jaurès, et quelques autres. En matière économique, l'homme a été écarté au profit de l'industrie. Bien vite — fût-ce peut-être à juste titre — le PS ne s'est pas montré moins rude que la droite lorsqu'il s'est agi d'éclaircir des effectifs tenus pour excessifs.

Au contraire, en matière sociale, la droite ne touche pas trop aux mécanismes de protection sociale. Le précédent gouvernement n'aurait certainement pas donné plus d'argent que n'en recevront les salariés chassés de la Normed.

Mais si les socialistes s'alignent aussi sur leur droite au chapitre de la sécurité, à quoi servent-ils ? Car c'est un touchant aveu que celui de M. Michel Charzat, secrétaire national du PS, qui, à propos du meurtre de la rue de Mogador, dit ne pas vouloir *« politiser »* l'affaire, non plus que se livrer, dit-il *« à je ne sais quelle polémique hors de propos »*.

Si ce n'est pas une affaire politique que le contrôle et l'utilisation de la police, quelle autre le sera ? D'ailleurs M. Jospin l'a bien compris, qui s'est tu pour la rue de Mogador et s'exhibe au quai de Gesvres.

Heureusement que les citoyens ne paraissent pas vouloir entrer aussi vite que cela dans la stratégie du consentement et de la fadeur idéologique ; que plusieurs d'entre eux ont su faire preuve d'un sacré courage pour s'opposer à la vérité *officielle* que, contre toute légalité, contre toute décence, avait essayé d'imposer en grande hâte le directeur de cabinet du préfet de police. Pour ne rien dire de M. Pasqua parlant de *« prétendus témoignages »*.

∴

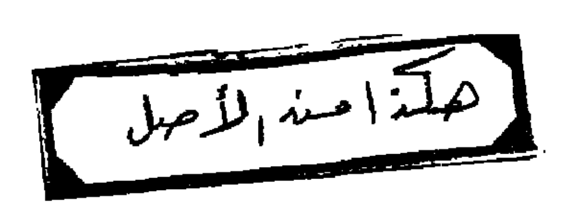
LE glas qui sonnera pour Loïc Lefèvre ne sonnera pas que pour lui, mais aussi pour un mythe, celui qui remet à la justice la mission de contrôler la police lorsqu'elle recherche les infractions. D'application très incertaine en temps ordinaire, l'*imperium* des procureurs de la République sur les actions de police judiciaire n'est plus que dérisoire quand les dirigeants politiques font de la police une institution qui ne reconnaît d'autre contrôle que celui qu'elle accepte.

La faible voix des magistrats devient inaudible des policiers quand le gouvernement leur taraude les oreilles pour leur dire qu'ils sont les plus beaux, les plus forts, les plus malins et que d'eux dépend pratiquement la survie de l'Occident chrétien. Ils finissent par se croire tels, c'est-à-dire invincibles et toujours dans leur droit.

On prête à Georges Clemenceau, qui fut un rude ministre de l'intérieur, le mot selon lequel on ne fait pas la police avec des enfants de chœur. Il est tout aussi vrai qu'on ne *dirige* pas la police avec des enfants de chœur. Mais c'est se comporter de la sorte que de vouer à la police une admiration si béate qu'elle fait perdre toute réalité aux admirateurs.

∴

Le chancelier Kohl n'est pas si mince qu'il puisse passer inaperçu à la télévision. Eh si, car il était bel et bien présent à la finale du Mundial, contrairement à ce qui a été écrit la semaine dernière (« Argent »).



Le Monde
sans visa

LES PHILIPPINES ET LA RÉVOLUTION FRAGILE

Le bref coup de chaud qu'ont connu les Philippines, à la fin de la semaine dernière, avec la mutinerie avortée d'une poignée de militaires, annonce-t-il l'entrée de la jeune révolution de Cory Aquino dans des zones de turbulences plus graves ? Cinq mois après la mise à bas du régime Marcos, rien n'est encore très clair pour cette démocratie naissante qui paraît toujours largement engoncée dans les rouages du passé. Une armée rendue nerveuse par les tentatives d'ouverture à gauche, une guérilla communiste toujours active, un clergé qui savoure sa victoire et reste vigilant, des hommes d'affaires craintifs et timorés, un chef d'Etat hésitant, un protecteur américain, enfin, qui n'a jamais été aussi sourcilleux. Tels sont les principaux acteurs qui se partagent aujourd'hui le destin du pays.



«LAISSER SA CHANCE A CORY AQUINO, C'EST AUSSI LA NOTRE»

Enquête
de notre envoyé spécial
Philippe Pons

«AT last, I am free» («enfin, je suis libre»). L'inscription en lettres rouges, avec pour fond deux poings brisant des chaînes, barre le tee-shirt de Teddy. Le jaune, couleur de cette «révolution de février» qui mit bas le régime Marcos, est passé, terni de sueur. Il flotte autour du torse creux de cet homme de cinquante-trois ans qui déplace des caisses de fruits sur un quai du port de Manille. *«Quelque chose a changé dans votre vie depuis février ? – Non monsieur, rien.»* Débardeur, Teddy gagne toujours ses 120 pesos pour quarante-huit heures de travail d'affilée. Il «squatte» un terrain vers Tondo, le plus grand bidonville de Manille. *«Et la nouvelle présidente ?* (Sourire) *– J'ai confiance en Cory.»*

Dans cette hacienda du centre de Negros, l'île du sucre où c'est désormais *«tiempo muerte»*, la longue saison du non-travail pour les 400 000 ouvriers des plantations pendant que, d'avril à septembre, la canne pousse, Rudy, du haut de ses onze ans, veut devenir «docteur». En attendant, il va à l'école les jours où il n'y a pas de travail (il sarcle 10 mètres carrés pour 2 pesos). Pour son père, c'est *«Tiang walai galin» («le temps de rien»)* : il fait du charbon de bois, gagnant 110 pesos en deux semaines.

Manille et sa «révolution» sont loin des champs de canne. A Negros, on vit comme avant : les militaires, les communistes, la quête de la nourriture sont le lot quotidien. *«Et Cory ? – Elle est bien»*, dit en riant Nita, la mère de Rudy, qui ne s'est pas acheté un vêtement depuis quatre ans.

Troublés par le tapage et les violences des manifestations des «loyalistes» à Marcos, assaillis régulièrement de rumeurs de coup d'Etat militaire imminent que véhiculent avec complaisance dix-huit quotidiens qui ont renoué avec leurs vieilles habitudes, antérieures à la loi martiale, d'écrire à tort et à travers, les Philippins vivent leur lendemain de fête : ces moments où la réalité résiste à l'espoir, lamine les illusions.

Ils aiment les solutions inopinées, voire miraculeuses. Mais ils ont dû se rendre à l'évidence : Cory ne fait pas de «miracle instantané» pour relever un pays exsangue. Ce qui reste au fond d'eux-mêmes, enraciné comme un viatique, c'est le refus de se poser la question : et si cette bataille avait été vaine ? Marcos est parti, et après ? Un sourire, une boutade, la longue plainte muette dans les regards des enfants mendiants sont les seules réponses qu'on obtient du petit peuple de la rue. Même certains hommes d'Eglise qui furent aux côtés de Cory dès la première heure laissent percer en privé leurs incertitudes : *«Elle n'est pas vraiment en selle, il faut attendre, lui laisser sa chance qui est aussi la nôtre»*, estime une personnalité proche du cardinal.

L'effervescence politique, à gauche comme à droite ; une agitation sociale bourgeonnante qui se nourrit du populisme affiché par certains membres du gouvernement ; l'attentisme des milieux d'affaires, dont la prudence de la communauté chinoise est le baromètre ; une certaine insécurité en ville, où les hold-up et la criminalité sont en recrudescence ; tout cela, conjugué au sentiment que le gouvernement n'a pas réussi à s'imposer, en particulier à l'armée, crée un climat d'incertitude.

Auparavant, j'avais peur pour moi. Aujourd'hui, j'ai peur pour mon pays

«Auparavant, j'avais peur pour moi. Aujourd'hui, j'ai peur pour mon pays, confie un intellectuel. *Mais je ne peux pas tourner le dos à l'espoir. Il n'y a d'ailleurs pas d'alternative. Cory est la seule chance pour les Philippines. Ou bien elle réussit, ou bien c'est le cycle trop connu : une junte militaire épaulée par les Américains, une extension de l'insurrection et, dans cinq ans, dix ans, la prise de pouvoir par les communistes.»*

L'euphorie de la victoire envolée, l'immensité des problèmes n'en paraît que plus évidente. Les deux tiers de la population, soit 37 millions de personnes, vivent au-dessous du seuil de pauvreté (1 170 dollars annuels par famille). Selon le vice-président Salvatore Laurel, 15 % de la population active est au chômage et 45 % est sous-employée. Rien qu'à Manille, il y a 2,2 millions de sans-logis vivant dans des masures de tôle et de carton.

A Négros, où sévit une malnutrition qui s'aggrave, la moitié des enfants de moins de sept ans pèsent de 4 à 6 kilos de moins que le poids normal. Dans les bidonvilles de Bacolod, bon nombre d'entre eux portent dans les yeux les traces de trachome. Dans ses cinquante et un centres sur l'île, l'Eglise nourrit régulièrement vingt-cinq mille enfants. Les Philippines doivent d'autre part faire face à une guérilla forte de seize mille hommes, présente dans pratiquement tout le pays, et à la charge d'une dette extérieure de 26 milliards de dollars, dont le remboursement absorbe les quatre cinquièmes des recettes d'exportation.

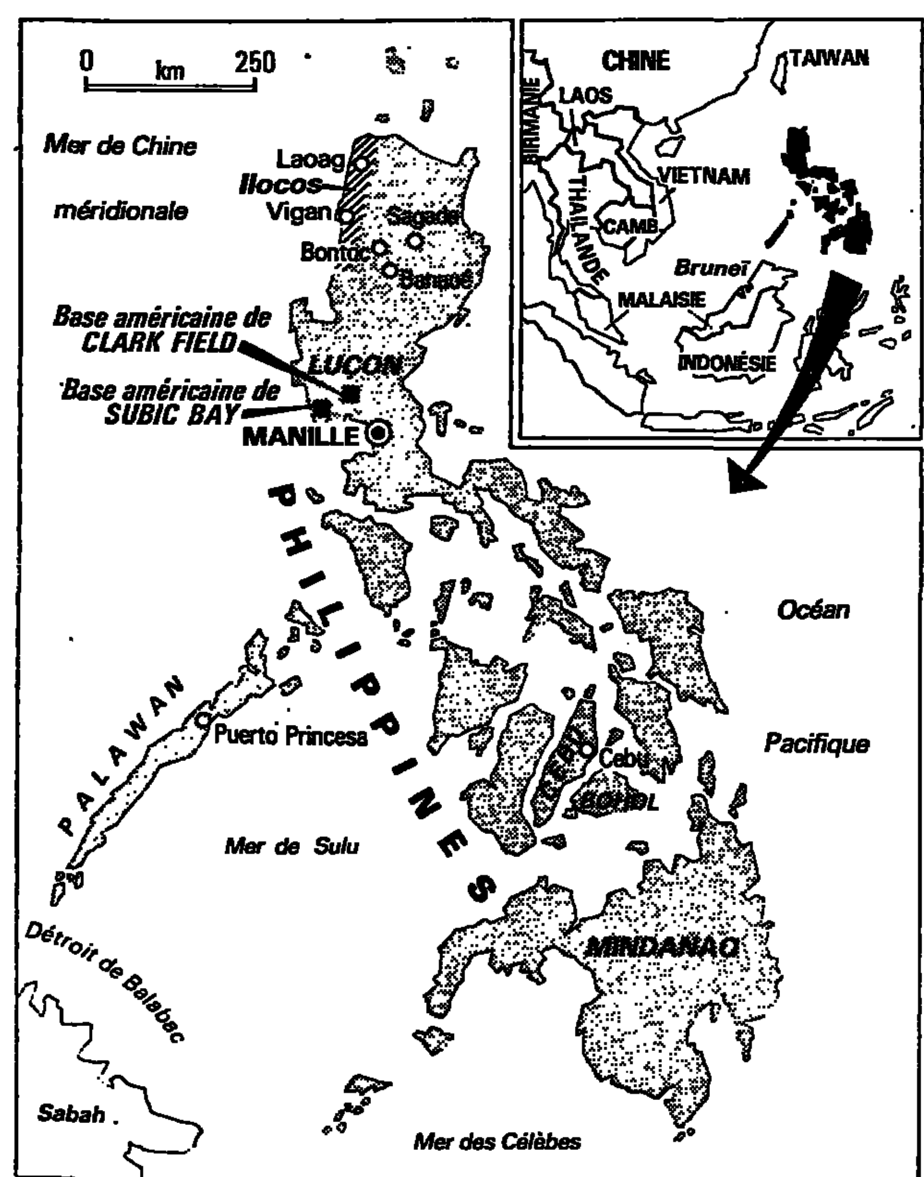
Les réformes nécessaires pour remédier à une telle situation devraient être drastiques. Or la nature de la «révolution de février» ne doit pas tromper. Le *people power* (pouvoir du peuple), dont l'actuel gouvernement tire sa légitimité, n'est en rien enfant de la lutte des classes. Rarement, au demeurant, un pouvoir populaire fut autant fêté dans les salons, et rarement on s'est autant congratulé de la «révolution» autour des piscines des «ghettos dorés» de la grande bourgeoisie de Manille.

Cette grande bourgeoisie radicale-chic qui s'est découverte «aristo-libertaire» pour chasser un régime qui l'avait partiellement spoliée, afin de donner pouvoir et richesse à ses barons, s'est alliée aux nouvelles classes moyennes des villes.

De cette «révolution» de Manille, les Philippins ont gagné deux choses. Ils ont d'abord retrouvé les libertés. Même les

(Lire la suite page 12.)

l'enquête



Les Philippines occupent dans le Sud-Est asiatique une position stratégique aux yeux des Américains, bien décidés à se maintenir dans le pays. Ci-dessous, une jeune femme milite, avant les élections de février dernier, pour Marcos et Tolentino, ce fidèle du président déchu qui vient de tenter un coup de force le 6 juillet dernier.



LASKI/KEYSTONE

LAISSER SA CHANCE A CORY AQUINO

(Suite de la page 11.)

communistes le reconnaissent. Les pauvres et les humiliés craignent moins aujourd'hui de l'arbitraire des policiers ou des soldats. La « révolution de février » a aussi redonné aux Philippins une dignité nationale émoussée par le colonialisme et le sentiment d'être le jouet de la puissance tutélaire américaine.

Sans doute le rôle de Washington fut-il plus déterminant dans la chute de Marcos que la majorité des Philippins veulent le croire. Mais l'important est la perception qu'ils ont aujourd'hui d'eux-mêmes : pour la première fois peut-être avec autant d'intensité, ils ont l'impression d'avoir pris leur destin en main. « *Je suis fier d'être philippin* », peut-on lire sur des tee-shirts. Ce n'est pas rien pour un peuple qui, derrière l'ironie, est en quête d'une identité culturelle nationale. Les quatre livres qui viennent d'être publiés sur la révolution de février, et dont déjà les premiers tirages sont épuisés, répondent à ce besoin de se rassurer.

Quatre mois après la chute de Marcos, Cory Aquino demeure la garante de la restauration de la démocratie et du redressement du pays. Le pouvoir l'a rendue plus inaccessible : la campagne électorale est loin, avec les bains de foule, les mains qui se tendaient vers sa robe jaune, les regards qui se rassuraient d'un sourire. Les apparitions de la présidente se limitent à des cérémonies officielles ou à des allocutions télévisées où la spontanéité n'est plus de mise.

Aujourd'hui, les lettres passées par les grilles du palais de Malacanang, où se trouve, dans le bâtiment réservé aux hôtes étrangers, le bureau de la présidente, s'entassent sur les tables de son secrétariat. Mais l'image de Cory, sa popularité, sont intactes. Dans un pays où les personnalités comptent plus que les idéologies, Cory dispose d'un atout majeur : « *Psychologiquement, elle a le pays en main, même si le gouvernement ne le contrôle pas vraiment* », admet l'un de ses proches collaborateurs.

Pour combien de temps Cory Aquino conservera-t-elle ce lien privilégié avec la nation ? Tout dépendra de sa capacité à muer ses bonnes intentions en volonté politique, son charisme en action. Elle demande régulièrement aux Philippins d'être patients. Compte tenu des problèmes, cette quête de temps paraît logique. Mais le temps joue contre le nouveau pouvoir, alimentant les déceptions, les rancœurs, galvanisant les impatiences.

Le bilan du gouvernement Aquino est encore mince. La présidente a tenu sa promesse en faisant libérer les cinq cents prisonniers politiques et en rétablissant l'*habeas corpus*. Elle tente en outre, tant bien que mal, de trouver un terrain de négociations avec la guérilla communiste (*le Monde* du 4 juillet). Elle s'est attaquée aux cent vingt-neuf monopoles et entreprises d'Etat dont les barons du régime défunt se servaient pour piller le pays. Elle cherche enfin, avec la commission pour un bon gouvernement, dirigée par l'intègre ex-sénateur Salonga, de déraciner les pratiques de corruption, tandis que la commission des droits de l'homme, dirigée par l'ex-sénateur Diokno, enquête sur les exactions commises par l'armée.

Un souci de moralisme certes louable mais qui ne s'accompagne pas encore de réformes en profondeur. Ainsi, le gouvernement tarde à s'attaquer aux problèmes sociaux et à celui, fondamental, d'une réforme agraire, c'est-à-dire de la réorganisation en coopératives des grandes exploitations. Or c'est là aussi pour certains un test de la volonté politique de la présidente d'aller à l'encontre des intérêts de cette grande bourgeoisie dont elle est issue. Jusqu'à présent, la « révolution » a plutôt pris le tour d'une « restauration », les grandes familles, comme celles des Lopez, partiellement dépouillées par Marcos, récupérant leurs empires.

En prenant le pouvoir, Cory Aquino était placée devant un choix : ou bien utiliser les pleins pouvoirs et la légitimité populaire dont elle disposait pour aller vite et faire des réformes ; ou bien suivre la voie plus longue du processus démocratique tout en consolidant son pouvoir. Elle s'est engagée sur la deuxième voie. Une nouvelle Constitution est en chantier et sans doute l'année prochaine auront lieu des élections locales, prévues initialement en mai dernier.

Jouer la carte constitutionnelle représente aussi un risque de paralysie pour le nouveau gouvernement, le nouveau pouvoir populaire dont il tire sa force pouvant être noyé dans le juridisme. Les Philippines sont un pays dont la classe politique souffre d'une obsession légaliste : lors de la rédaction de la précédente Constitution, il n'avait pas fallu moins de trois mois pour trancher la question de la langue (anglais ou tagalog) qui serait celle des travaux de la commission. Lorsqu'il aura à composer avec tout un appareil parlementaire, le gouvernement risque de voir ses réformes s'enliser dans la palabre et les arguties juridiques : l'« esprit de février » risque d'être étouffé avant d'avoir pu souffler.

Dans un pays où, certes, l'injustice sociale est criante mais où la conscience de classe reste marginale et où même les communistes ont dû en convenir et changer de tactique, la population ne semble guère portée à la révolution violente, la voie choisie par le gouvernement semble judicieuse. Il n'y en avait guère d'autre, souligne-t-on dans l'entourage de Cory Aquino. Le pouvoir civil contrôle encore mal l'armée, et déjà les enquêtes de la commission des droits de l'homme sont ressenties par les militaires comme une vendetta : « *Pourquoi nous, et pas les communistes : eux aussi ont commis des exactions* », rétorque, acerbe, un officier. En outre, même s'il l'avait voulu, le nouveau pouvoir ne pouvait s'attaquer d'entrée de jeu aux grands privilèges « *sans provoquer une hémorragie de capitaux et faire tout sauter* », nous dit l'un des conseillers de la présidente.

Ce mélange de prudence, qui frise parfois la compromission, et de moralisme contribue à créer une certaine confusion. Par exemple, la commission pour un bon gouvernement tourne autour de l'empire de M. Ponce Enrile, ministre de la défense, sans s'y attaquer. Elle vient de mettre sous séquestre la Banque des planteurs de noix de coco, dont il était le président, mais elle se garde d'enquêter sur l'immense fortune qu'il avait accumulée lorsqu'il était un des piliers du régime Marcos.

De même, le gouvernement ferme les yeux sur les manœuvres de Peiping Cojuangco, frère de Cory Aquino, qui, dit-on, serait en train de prendre en sous-main le contrôle des neuf casinos des Philippines par l'entremise de sombres personnages liés à la pègre japonaise. Ceux-ci avaient la haute main sur les jeux avant que Marcos n'en fasse un monopole confié au frère d'Imelda, Alfred Romualdez. « *Peiping Cojuangco est un problème : on l'a mis un peu sur la touche, mais, ici, on ne tourne pas facilement le dos à la famille. Et puis il a largement contribué à la campagne de Cory* », commente un observateur.

Il était difficile, du temps de Marcos, de garder toujours les mains propres

Inversement, l'épée de Damoclès que fait peser la commission pour un bon gouvernement sur les milieux des affaires paralyse ceux-ci. Aux Philippines, tout est dans tout : il était difficile du temps de Marcos de garder toujours les mains propres. Aujourd'hui, pour ne pas éveiller l'attention de la commission Salonga, de nombreux hommes d'affaires préfèrent ne pas prendre l'initiative d'investir. Or du redémarrage de l'économie

VOX DEI, VOX POPULI

Le cardinal Sin évoque volontiers l'« intervention divine » dans le déroulement de cette « révolution des miracles ».

« L'*ÉGLISE n'intervient que lorsque le pouvoir laïc est défaillant.* » Cette affirmation d'une personnalité proche du cardinal Sin est symptomatique de l'attitude adoptée par l'Eglise philippine depuis l'installation du gouvernement Aquino. Les prêtres, les religieuses et les prélats, qui furent un élément moteur de la « révolution de février », ont adopté aujourd'hui un profil bas.

La réserve de l'Eglise tient à plusieurs facteurs. D'abord, elle a obtenu ce qu'elle désirait. Son action, son engagement, qu'il faut bien qualifier de politique (1) dans la « révolution », ont été un succès. Ce fut la « *révolution des miracles* », aime à dire le cardinal Sin, qui évoque volontiers l'« *intervention divine* » pour expliquer l'enchaînement d'événements ayant conduit à la chute du régime Marcos. En son for intérieur, le prélat n'est sans doute pas loin de penser que l'ultime miracle de cette « révolution » est précisément que la révolution, entendue au sens étymologique de transformation complète de l'ordre social, n'a pas eu lieu.

S'il en fut ainsi, c'est bien parce que l'Eglise sut ravir l'initiative à la gauche. L'apparente spontanéité de l'élan populaire qui se cristallisa autour de Cory Aquino pour abattre le régime Marcos ne doit pas dissimuler le substrat dont celui-ci a bénéficié : un long travail, souvent ponctuel, parcellaire d'organisation, d'éveil des consciences.

Indépendamment de toute « intervention divine », ce fut l'Eglise en tant que force sociale présente dans l'organisation de décompte des voix, Namfrel, qui mit en lumière les fraudes, et mobilisa avec Radio Veritas, en particulier pendant les quatre jours de la rébellion armée. Elle réussit à être le catalyseur de la dynamique « révolutionnaire » plus que la gauche enlisée dans sa campagne de boycott des élections. « *People's power, God's power* » (pouvoir du peuple, pouvoir de Dieu), pouvait-on lire sur des badges en février. L'Eglise fut le ferment de cette « révolution » en soustrayant à la gauche le monopole de la contestation et de l'espoir, en substituant la catharsis de la morale à celle de l'idéologie. Et Cory Aquino n'a d'ailleurs pas gagné sur un programme politique mais parce qu'elle apparut, modelée par l'Eglise, comme le symbole du bien.

L'Eglise philippine ne s'est pas contentée, comme le souhaite Jean-Paul II, de « *stimuler les laïcs dans leur fonction de citoyen* ». Elle a contribué à forger une troisième voie, dépassant l'alternative « Marcos ou les communistes » dans laquelle s'enferrait le pays. Il est significatif d'ailleurs que l'un des livres qui vient d'être publié à à Manille sur la « révolution de février » ait été écrit par le père James Reuter, directeur de Radio-Veritas : il est dédié à la Vierge Marie.

Ayant tant accompli, il peut paraître logique qu'aujourd'hui l'Eglise se « repose ». En réalité, il y a d'autres raisons à sa réserve. Lorsque le cardinal Sin évoquait, comme il le fit à maintes reprises, les « *forces des ténèbres* » (Marcos) s'opposant à celles de la « *lumière* » (Cory Aquino), lorsqu'il faisait, au lendemain de la victoire, le signe de la croix avec le pouce et l'index formant le « L » de Laban (mouvement de Mme Aquino), lorsque Radio-Veritas (la radio des jésuites) diffusait régulièrement *En avant, soldats du Christ* dès que l'on parlait des nouvelles forces armées, l'Eglise s'est engagée bien au-delà du simple rôle de « *suppléance* » politique temporaire, refuge des valeurs humaines et porte-parole des opprimés que tolère le Vatican.

Sans doute après la victoire de Cory Aquino l'Eglise philippine fut-elle tentée de continuer à jouer un rôle de premier plan. Mais plusieurs facteurs l'en dissuadèrent. L'histoire de ces cinquante dernières années montre que lorsqu'elle s'est engagée politiquement, à froid, c'est-à-dire sans qu'existe une situation de tension, elle n'a pas été suivie.

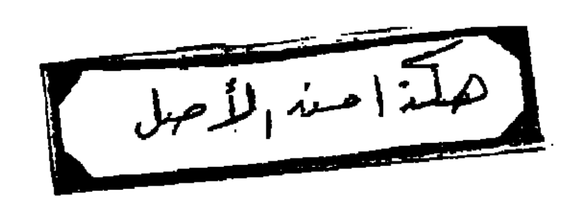
Si, en février, l'Eglise a joué un rôle mobilisateur, c'est parce que son action semblait renouer avec toute une tradition de révoltes contre l'oppression, identifiées à la rédemption dans l'esprit d'un peuple partagé entre un fatalisme atavique et la croyance aux miracles.

Désobéir à Rome

La catharsis révolutionnaire disparue, l'Eglise s'est mise en retrait. Le gouvernement Aquino ne semblait d'ailleurs pas souhaiter alimenter des critiques de « théocratie ». Surtout, le cardinal Sin savait qu'il avait pris de grands risques en s'engageant comme il l'avait fait et qu'il convenait d'être prudent. Pour deux raisons : ménager le Vatican et maintenir l'unité des fidèles.

Lorsque, le 6 avril, le cardinal Sin invita à sa résidence le nonce apostolique, Mgr Tupigliani, et baisa l'anneau de l'archevêque, beaucoup virent surtout dans ce geste de réconciliation (les rapports entre les deux hommes avaient été pour le moins tumultueux au cours des mois précédents) le signe de l'allégeance à Rome du bouillant prélat. En février, le cardinal Sin n'avait, en effet, pas rendu compte des mises en garde du Vatican : ni les deux lettres qui lui avaient été adressées par Mgr Cassaroli, ni des avis de prudence réitérés du nonce (au demeurant très proche des Marcos). Le cardinal, qui entretient des liens d'amitié avec Jean Paul II, n'ignorait pas qu'il s'engageait sur un chemin épineux, et que non seulement il ne serait pas épaulé par Rome mais sans doute même désavoué. Ainsi, en appelant la population à descendre dans la rue le soir du 22 février pour former un cordon sanitaire autour des soldats rebelles se garda-t-il de téléphoner à Rome : « *Il savait qu'on aurait essayé de le dissuader et qu'il risquait soit s'être paralysé soit de désobéir à Rome* », nous dit l'un de ses collaborateurs.

La « révolution » des Philippines a bien tourné. Mais, néanmoins, elle place



dépend la réussite de la tentative du gouvernement Aquino. Celui-ci n'a pas encore trouvé un équilibre certes délicat : limiter la prévarication, mal endémique, à un niveau moralement tolérable sans pour autant paralyser l'économie.

On retrouve ces atermoiements du pouvoir en province, où l'ancienne administration a été destituée et remplacée par des commissaires du gouvernement chargés de gérer les affaires en attendant les élections. On estime que quelque cent vingt mille élus (maires et gouverneurs) sont touchés par les « purges » dans l'ancienne administration. Cela fait autant de mécontents qui viennent grossir les rangs des loyalistes.

Attaquée sur sa droite parce que son gouvernement serait *« infiltré par les communistes »*, critiquée à gauche pour ses atermoiements et la lenteur de la mise en chantier de réformes, Cory Aquino se contente de répondre que c'est là *« le travail normal de la démocratie »*. Le pouvoir lui a fait perdre une certaine fraîcheur. Elle est devenue plus tendue, plus politicienne. Mais elle conserve la sérénité que lui donne la certitude de demeurer le pivot du jeu politique.

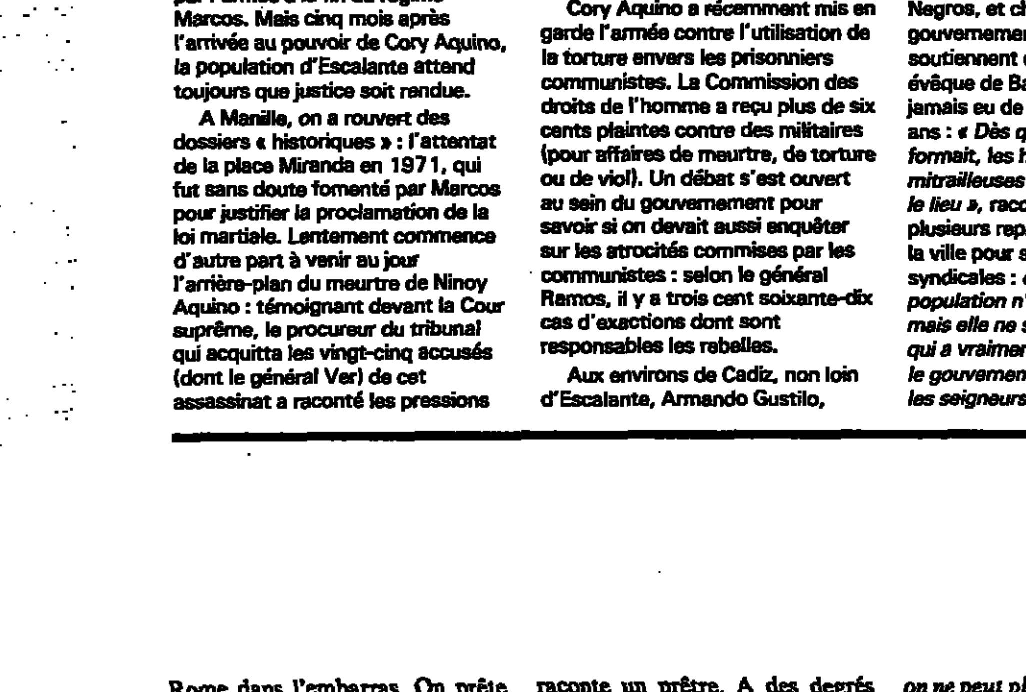
Un coup de force militaire paraît avoir peu de chances de réussir comme l'a montré la tentative du dimanche 6 juillet. Cory est trop populaire, et les Américains ne soutiendraient pas une telle aventure. De même, pour l'instant, les loyalistes, malgré leur tapage, représentent un risque mineur. Mais le camp des pro-Marcos peut constituer un point de cristallisation des mécontentements qui trouverait en M. Enrile un fer de lance.

Les risques de dérapage n'en existent pas moins. Ils tiennent d'abord à une accentuation du caractère de « restauration » du nouveau pouvoir; ensuite, au jeu des forces centrifuges au sein du gouvernement, où les tensions entre les éléments radicaux et les militaires, les rivalités entre les réformistes et la vieille garde politicienne, représentée par le vice-président Laurel, sont évidentes et abondamment, sinon exagérément, répercutées par la presse. Autant de facteurs qui pourraient compromettre la popularité de Cory Aquino.

Plus gravement, si le nouveau pouvoir tarde trop, par inefficacité ou par manque de volonté politique, à se lancer dans des réformes, il est certain que la gauche (et notamment les communistes) exploitera au maximum ce qu'elle nomme les *« nouveaux espaces démocratiques »* (en mobilisant notamment les syndicats et les mouvements sociaux). Des actions subversives en ville seraient beaucoup plus préjudiciables pour le gouvernement que la poursuite de la guérilla en province.

Une telle instabilité sociale bloquerait en effet tout espoir de relance économique, les capitaux préférant s'investir ailleurs. Or l'équation devant laquelle se trouve le gouvernement Aquino est simple : pour contenir une agitation sociale qui bourgeonne, il faut donner du travail, et par conséquent faire repartir la machine économique. Le gouvernement Aquino est populaire, mais il n'a pas encore donné confiance aux milieux d'affaires, et les Philippines restent au creux de la vague. ■

« COBRAS » TÊTE HAUTE



Escalante : sur les murs de la place, les traces des rafales d'armes automatiques sont toujours visibles... Dans les cœurs de certains, les plaies sont encore ouvertes.

Un jour de septembre 1985, dans cette petite ville du nord de Negros, l'armée et des membres des unités de défense civile, sorte de milice à la solde des planteurs, ont ouvert le feu sur des manifestants : vingt et un d'entre eux ont été tués et une cinquantaine blessés. Le massacre d'Escalante est symbolique des abus commis par l'armée à la fin du régime Marcos. Mais cinq mois après l'arrivée au pouvoir de Cory Aquino, la population d'Escalante attend toujours que justice soit rendue.

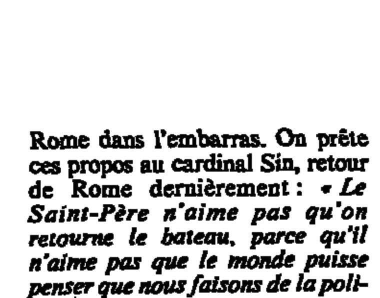
A Manille, on a rouvert des dossiers « historiques » : l'attentat de la place Miranda en 1971, qui fut sans doute fomenté par Marcos pour justifier la proclamation de la loi martiale. Lentement commence d'autre part à venir au jour l'arrière-plan du meurtre de Ninoy Aquino : témoignant devant la Cour suprême, le procureur du tribunal qui acquitta les vingt-cinq accusés (dont le général Ver) de cet assassinat a raconté les pressions exercées sur la justice. Mais à Escalante et dans les villes voisines, les miliciens des unités des Panthères ou des Cobras qui participèrent au massacre continuent à circuler librement. Personne n'a été arrêté, sinon le capitaine qui commandait à Escalante lors de la manifestation.

Un procès vient de s'ouvrir pour établir les responsabilités : la première chose établie a été le rejet de toute faute du général Ramos qui, à l'époque, négligea de faire procéder à une enquête approfondie sur les circonstances du massacre.

Cory Aquino a récemment mis en garde l'armée contre l'utilisation de la torture envers les prisonniers communistes. La Commission des droits de l'homme a reçu plus de six cents plaintes contre des militaires (pour affaires de meurtre, de torture ou de viol). Un débat s'est ouvert au sein du gouvernement pour savoir si on devait aussi enquêter sur les atrocités commises par les communistes : selon le général Ramos, il y a trois cent soixante-dix cas d'exactions dont sont responsables les rebelles.

Aux environs de Cadiz, non loin d'Escalante, Armando Gustilo, ancien gouverneur mais surtout « seigneur de la guerre » du nord de Negros, est retranché dans sa propriété adossée à la mer et fermée de hauts murs surplombés de grillages électrifiés. Aux alentours patrouillent les hommes de son armée privée. *« Le jour du massacre à Escalante, sa Mercedes était garée près de la mairie lorsque les soldats ont ouvert le feu »*, raconte Fernando, dont la fiancée a été tuée.

Sur son hacienda, Gustilo a toujours sa station de radio privée, la seule qui existe au nord de Negros, et chaque jour il attaque le gouvernement et ceux qui le soutiennent comme Mgr Fortich, évêque de Bacolod. A Cadiz, il n'y a jamais eu de manifestation en vingt ans : *« Dès qu'un attroupement se formait, les hélicoptères de Gustilo, mitrailleuses en batterie, survolaient le lieu »*, raconte Milo Piccio qui, à plusieurs reprises, dut disparaître de la ville pour ses activités syndicales : *« Aujourd'hui, la population n'a plus peur mais elle ne sait pas bien qui a vraiment le pouvoir : le gouvernement ou encore les seigneurs de la guerre. »* ■



Rome dans l'embarras. On prête ces propos au cardinal Sin, retour de Rome dernièrement : *« Le Saint-Père n'aime pas qu'on retourne le bateau, parce qu'il n'aime pas que le monde puisse penser que nous faisons de la politique. »*

Il n'y a pas que Rome qui incite le cardinal Sin à la réserve. Son action a en effet aussi provoqué des réactions négatives parmi les fidèles. Toute l'action du cardinal a consisté à essayer de refaire l'unité de son Eglise en récupérant au profit de la hiérarchie l'initiative que les prêtres militants lui avaient progressivement ravie. La déclaration de la conférence épiscopale du 13 février, condamnant le régime Marcos en affirmant que ce pouvoir n'avait plus de *« bases morales »*, a consacré à la fois l'engagement de l'Eglise et son unité.

Le cardinal a refait l'unité de son Eglise mais il a aussi ainsi divisé les fidèles. Bon nombre d'entre eux ont critiqué l'engagement des prêtres. A Ilocos-Norte, région natale de Ferdinand Marcos, *« plusieurs dimanches de suite, une partie des fidèles ont ostensiblement boudé la messe »*, raconte un prêtre. A des degrés divers, des comportements analogues ont été remarqués un peu partout dans le pays. *« Notre principale tâche aujourd'hui est de promouvoir la réconciliation nationale et d'apparaître neutres »*, ajoute notre interlocuteur.

La région d'Ilocos est un cas particulier. Mais partout on sent que ces prêtres veulent rester un peu à l'écart. Certains fidèles ont été irrités par l'engagement de l'Eglise et d'autres, aujourd'hui, sont aussi déçus par les atermoiements du nouveau pouvoir. Certains prêtres militants se trouvent dans une situation embarrassante.

« L'Eglise a accompagné son peuple et elle a même été dans certains cas son avant-garde », nous dit l'un d'eux à Negros : *« Elle ne peut le laisser aujourd'hui au milieu du gué. Elle doit l'aider dans le travail plus pénible, plus ingrat, de la reconstruction. En tant qu'hommes de Dieu, nous devons chercher à ce que le gouvernement rende vivante l'« option préférentielle pour les pauvres », la concrétise en programmes politiques. »*

« A Negros, on a peut-être deux ans pour faire des réformes, après on ne peut plus répondre de rien », affirme, pour sa part, le Père Mauri, qui depuis des années travaille avec la Fédération des ouvriers du sucre et vient de soumettre au gouvernement un projet de réforme agraire.

A Manille, avec plus de discrétion qu'avant, l'Eglise continue à conseiller de loin la présidente (c'est le cas, bien qu'il s'en défende, du Père Bernas, jésuite, président de l'Ateneo ; c'est aussi le cas du cardinal, qui a été par exemple à l'origine de la nomination du nouvel ambassadeur auprès du Vatican). Sur le terrain, des évêques comme Mgr Fortich à Negros ou Mgr Vidal à Cebu jouent les intermédiaires avec les communistes. *« Nous restons une force de soutien, présente mais neutre »*, affirme volontiers le Cardinal Sin. ■

(1) Voir l'intéressant article de Mgr Claver : « L'Eglise et la révolution : solution philippine » dans la revue *Etudes*, juin 1983. Jésuite, Mgr Claver se situe dans le courant progressiste de l'Eglise philippine et fut avec Mgr Bacani, évêque auxiliaire de Manille, et Mgr Legaspi (dominicain), l'auteur du texte (dans sa version la plus dure pour le régime) adopté par la conférence épiscopale le 13 février.

Au micro, avec des lunettes, le ministre de la défense, Juan Ponce Enrile. A ses côtés, bondissant, le chef d'état-major Fidel Ramos.

PUTSCHS EN STOCK

Comme du lait sur le feu, l'armée surveille tout débordement à gauche...

DEPUIS plusieurs mois, des rumeurs de coup d'Etat courent les rues de Manille. Bien que toujours démenties, les intentions séditieuses prêtées à l'armée philippine ne cessent d'inspirer les spéculations sur le rôle futur qu'entendent jouer ces quelque deux cent mille soldats, naguère *« garde prétorienne »* de Ferdinand Marcos.

Mme Aquino a, en effet, hérité d'une armée fortement politisée qui, depuis qu'elle a *« retrouvé son âme »*, se considère comme le gardien de la démocratie philippine.

Si le ministre de la défense, Juan Ponce Enrile, tient souvent des propos allant à l'encontre de la politique gouvernementale, l'armée, en revanche, est restée jusqu'à présent extrêmement discrète. Pourtant, au moment où s'engagent des négociations avec les dirigeants communistes de la Nouvelle armée du peuple (NAP), le corps des officiers est saisi d'un malaise renforcé par le fait que l'état-major est tenu à l'écart des négociations.

L'officier philippin se dit avant tout « constitutionnaliste ». La décision « révolutionnaire » prise par Mme Aquino de suspendre la Constitution et le Parlement dans l'attente de nouveaux textes en a choqué plus d'un. Les militaires philippins craignent aujourd'hui le *« vide politique »*. En fait peu d'officiers seraient prêts à se déclarer hostiles à la présidente. *« Mais si elle ne joue pas franc jeu avec nous, des choses pourraient arriver... »*, avertit un colonel.

Pour consolider l'unité de l'armée, Mme Aquino insiste notamment sur la nécessité d'effacer la distinction entre soldats auparavant « loyaux » à l'ancien chef d'Etat et ceux qui étaient aux côtés de la « révolution » de février. Mais certaines mesures du nouveau gouvernement ont profondément irrité nombre d'officiers.

Ainsi, les militaires ont en général mal accepté l'ouverture des prisons et la remise en liberté des « gros poissons » de la direction communiste, tel M. José Maria Sison, capturé avec tant de peine. Ils ont été encore plus sensibles au décret présidentiel nº 8 créant un comité chargé d'enquêter sur les atrocités et abus de pouvoir commis par les forces armées du temps de Marcos. Si, officiellement, le nouveau chef d'état-major, le général Fidel Ramos, a entériné cette initiative, les échelons inférieurs ne cachent pas leur émoi devant les prérogatives considérables accordées à ce comité composé essentiellement de civils, sous la responsabilité d'un *« vétéran des luttes pour les droits de l'homme »*, l'avocat José Diokno. Dans ces cercles-là, on estime que, si le ménage doit être fait, *« c'est avant tout une affaire entre soldats »*.

Brutalité et liquidations

Le reproche le plus fréquent concerne le « parti pris » supposé du comité Diokno. Selon un officier supérieur des renseignements militaires, *« Diokno ne s'intéresse qu'aux prétendues atrocités commises par l'armée, il veut passer sous silence les innombrables cas de brutalité et de liquidations qui ont été l'œuvre de la NAP... »*. Dans cet esprit, une section de l'armée se prépare à remettre au comité Diokno une liste *« précise des exactions perpétrées par la NAP, vingt fois plus terribles que celles qui nous sont imputées... »*.

Mme Aquino bénéficie encore de l'état de grâce, personne ne remet en cause son *« intégrité »* ni sa *« sincérité »*. Ce n'est pas le cas pour le reste de son cabinet. Les militaires sont convaincus que celui-ci et le comité Diokno sont au moins sous l'influence des communistes. Dans la province de Cagayan, front actif de la lutte contre l'insurrection, un lieutenant-colonel peste contre ces ministres, tel M. « Bobbit » Sanchez, ministre du travail, qui, selon lui, *« protègent les communistes que l'on nous dit de combattre... »*. En réalité, le ministre Sanchez défend une politique plutôt alignée sur la social-démocratie, et a marqué ses distances, à plus d'une reprise, à l'égard des communistes.

Pour les militaires philippins de l'après-février, *« être de gauche »*, c'est déjà trop. Développée grâce à un encadrement technique et « moral » américain, l'armée philippine en a hérité certaines réactions épidermiques. Les nombreux émissaires de haut rang de la Maison Blanche n'hésitent pas à exprimer leur crainte d'un *« débordement à gauche »* si la politique de réformes sociales, préconisées par certains ministres, allait trop loin.

Il ne manque pas de gens à Manille pour penser que l'armée serait prête à saboter tout effort d'entente avec la NAP. Beaucoup d'officiers se font, en effet, l'écho du ministre de la défense, selon qu'*« il est impossible de s'entendre avec les communistes car ils veulent tout simplement détruire notre société »*. Ces officiers frémissent à l'idée d'une paix honorable avec l'ennemi qui leur tient tête depuis bientôt deux décennies. La présence de la NAP à la table de négociations, le cas échéant, serait ressentie comme une humiliation et un échec.

Au front, le moral de la troupe n'est guère au beau fixe. Les drapeaux des casernes de Tuguegarao – capitale de la province de Cagayan, – par exemple, sont en permanence en berne. Il ne se passe pas de jour sans que les jeeps ramènent les cadavres de soldats tués lors d'embuscades. A l'exception de ceux qui appartiennent aux corps d'élite, le soldat sait peu de chose sur la nature de la lutte qu'on lui demande d'entreprendre. Tel ce sergent, dont l'unité est de tous les accrochages : *« Si seulement les communistes acceptaient de se battre comme des hommes, de face... »* Les soldats philippins sont persuadés que la NAP réussit à capter leurs communications-radio, ce qui expliquerait pourquoi les embuscades sont si meurtrières.

Ancien ministre de la défense du président Marcos, rallié dans des conditions dramatiques à Mme Aquino, le ministre Enrile, qui a une réputation d'ambitieux, est le porte-parole de l'armée. Selon un officier, dont le nom pourrait fort bien apparaître sur la liste des mises en accusation du comité Diokno, *« Enrile nous défendra, il ne permettra pas que l'on nous touche »*. L'avocat Diokno ne fait plus de déclarations fracassantes. L'officier se félicite de cette *« sagesse »* due, selon lui, à l'influence du ministre de la défense. Un colonel des renseignements rappelle *« qu'en février, s'il s'était avéré que ni Marcos ni Aquino ne pouvaient s'imposer, Enrile avait envisagé une troisième option »*. En langage à demi codé, cette *« option »* n'est rien d'autre qu'un putsch militaire.

L'armée n'est pourtant pas unanime. Un clan s'est formé autour du ministère Enrile. Des relations aigres-douces existeraient entre lui et le général Ramos, que l'on dit plus proche de Mme Aquino. Bien qu'ayant été le véhicule du renouveau militaire, le Mouvement pour la réforme de l'armée (MRA) se distingue aujourd'hui par son profil aussi bas que flou. Officiellement, le MRA ne s'occupe que *« du bien-être matériel des soldats »*. Mais, dans ses rangs, certains galonnés nourrissent d'autres ambitions.

KIM GORDON-BATES.

l'enquête

LES SOUTENEURS DE MANILLE

Même si les thèses de Cory Aquino ne sont pas toujours du goût du président Reagan, les Américains sont décidés à maintenir leur présence dans le pays. A n'importe quel prix.



MEISELAS/MAGNUM

AVEC le gouvernement de Mme Aquino, Washington doit se faire à un nouveau style. La « révolution de février » a donné aux Philippins une certaine fierté nationale qui se reflète dans l'attitude adoptée par Manille à l'égard des Etats-Unis. Ainsi, lorsque le secrétaire d'Etat américain George Shultz se rendit à Manille, le 20 juin dernier, pour annoncer à Mme Aquino que Washington était, finalement, disposé à accorder aux Philippines une aide économique de 200 millions de dollars, le secrétaire à la présidence, M. Arroyo, déclara sans ambages : *« Avant de pousser des cris de joie tels des chimpanzés sautillants, nous devons savoir que M. Shultz ne fait que nous verser en aide économique le loyer de l'utilisation des bases américaines aux Philippines. »*

Ces réactions sont peut-être plus épidermiques qu'elles ne reflètent une réelle évolution de l'attitude du gouvernement philippin à l'égard des Etats-Unis. *« Le style a changé, mais l'allégeance fondamentale demeure : nous sommes toujours sous protectorat américain »*, commente l'historien Renato Constantino.

Deux événements récents semblent d'ailleurs étayer la thèse de M. Constantino. Washington vient d'annoncer que le versement du reste de l'aide promise aux Philippines (262 millions de dollars qui doivent être répartis sur les neuf prochains mois) sera fonction du programme économique que le gouvernement Aquino mettra en place. Une manière de tenir la dragée haute au nouveau pouvoir, et peut-être aussi de le ramener à de meilleurs sentiments.

Pratiquement en même temps, le 4 juillet, jour anniversaire de l'amitié américano-philippine, cinq mille personnes manifestaient à Manille devant l'ambassade américaine, pour protester contre les ingérences de Washington dans les affaires intérieures philippines. Les manifestants furent dispersés à coups de bombes lacrymogènes. Ce premier affrontement entre la gauche non communiste et les forces de l'ordre est à l'image des tensions qui se dessinent entre le gouvernement et les nationalistes.

Au sein même du gouvernement Aquino, les positions sont divergentes. Le vice-président Salvatore Laurel, représentant de la classe politique traditionnelle, qui se félicitait, lors de la visite de M. Shultz, de la *« sollicitude américaine »*, ou M. Enrile, ministre de la défense, sont très clairement ce que la gauche nationaliste nomment des *« american boys »*. M. Arroyo, le porte-parole du gouvernement M. Saguisag, ou le sénateur Diokno, qui dirige la commission des droits de l'homme, sont en revanche des hommes faisant preuve de beaucoup moins de servilité à l'égard de Washington.

Mme Aquino fut au départ influencée par les idées de la gauche nationaliste : en décembre 1984, elle signa par exemple un texte favorable au retrait des bases américaines. Présidente, elle a adopté une position plus nuancée, sinon attentiste, déclarant que la question des bases resterait ouverte jusqu'en 1991, année où expire le traité entre les Etats-Unis et les Philippines sur cette question, traité qui devra éventuellement être renégocié.

Hollywood, opium du peuple

Telles deux personnes qui se savent irrémédiablement liées, les Etats-Unis et les Philippines entretiennent des relations tumultueuses, oscillant entre l'amour et la haine. Les Etats-Unis ont sur l'archipel des intérêts stratégiques importants : les bases de Subic Bay et de Clark, élément pivot de leur présence militaire dans le Pacifique et l'océan Indien. Leur déplacement coûterait quelque 8 milliards de dollars.

Les Philippines sont en outre l'un des rares pays où, à l'exception de la gauche, la présence américaine n'est pas contestée et où l'américanisation de la culture est évidente : des policiers de la route coiffés de leur chapeau à large bord comme des « mounties », de la musique disco partout présente à la culture du tee-shirt en passant par les restaurants de fast food ou la floraison de sectes évangéliques.

La culture populaire est hollywoodienne, l'anglais est parlé partout, l'élite est formée dans les universités des Etats-Unis, et même un petit parti veut faire des Philippines le cinquante et unième Etat américain. Surtout, le rêve reste américain : il suffit de voir la queue qui chaque jour s'étend à la porte du consulat des Etats-Unis pour obtenir une autorisation d'immigration.

Et pourtant les Etats-Unis n'ont pas toujours ménagé les Philippines. Au tournant du siècle, l'armée américaine écrasa dans la plus pure tradition colonialiste le mouvement indépendantiste philippin mené par Emilio Aguinaldo, après l'avoir brièvément encouragé : 14 000 Philippins trouvèrent la mort dans cette lutte d'indépendance qui échoua. Déjà, à l'époque, les Etats-Unis avaient besoin de l'archipel comme base pour protéger leur commerce en Extrême-Orient.

Les Philippines devenues indépendantes, Washington continua à intervenir, « gérant » avec plus ou moins de doigté et de discrétion la mise en place des gouvernements successifs.

Les choix de Washington étaient simples : il fallait aider celui qui donnait le plus de garanties que les intérêts américains seraient protégés.

Non sans tiraillements et hésitations, la Maison Blanche abandonna Marcos *in extremis*. Il reste à écrire l'histoire du rôle des Etats-Unis dans la chute de son protégé : il est en effet difficile d'imaginer que M. Enrile et le général Ramos se soient lancés dans l'aventure de la rébellion sans assurances des Etats-Unis, et, encore plus, que le cardinal ait fait descendre la foule dans la rue sans avoir la certitude que Marcos était neutralisé : or les seuls à pouvoir le neutraliser étaient les Américains. Cela dit, Washington n'avait guère de choix : la crise économique et sociale, l'extension de l'insurrection communiste faisaient de Cory Aquino la seule chance d'une alternative modérée à Marcos.

Pourtant, le gouvernement Aquino ne satisfait que modérément la Maison Blanche : l'anti-américanisme affiché de certains membres du gouvernement et la popularité quelque peu mystique de Cory Aquino suscitent à Washington plus de suspicion que de sympathie. Avec son côté « sainte », Cory Aquino paraît plus difficile à manœuvrer.

Ces inquiétudes expliquent que Washington ait quelque peu traîné les pieds avant de manifester son soutien au nouveau pouvoir. L'attitude personnelle de M. Reagan n'est sans doute pas étrangère à cette réserve : on dit qu'il éprouva des remords d'avoir abandonné son ami Marcos, qui avait toujours fait preuve d'une irréprochable loyauté à l'égard des Etats-Unis. D'ailleurs, ayant gratifié Cory Aquino d'un coup de téléphone de trois minutes, Ronald Reagan passa quarante minutes à converser avec Ferdinand, et son entourage dut exercer de sérieuses pressions sur le président américain pour l'empêcher de rendre visite au couple Marcos lorsqu'il fit un voyage à Hawaï.

Ayant annoncé que les Philippines honoreraient leur dette extérieure, le gouvernement Aquino a cependant donné des gages de bonne volonté. Ce qui a conduit M. Shultz à manifester hautement le soutien des Etats-Unis aux Philippines et à déclarer qu'il avait confiance dans leur futur. Washington n'en distille pas moins son aide (dont le montant total est, au demeurant, bien inférieur à celui concédé par exemple au Pakistan) comme pour rappeler au nouveau pouvoir de ne pas dépasser certaines bornes.

Les Américains semblent en outre rassurés par la présence au gouvernement d'un homme comme M. Enrile. Avec le général Ramos, en qui le Pentagone a une grande confiance, il pourrait constituer le noyau d'une solution « musclée » si la situation devenait trop instable et risquait de compromettre les intérêts américains. ■

MARCOS TOUJOURS CHEZ LUI...

Dans la région d'Ilocos Norte, des inconditionnels du président déchu tiennent tête au nouveau gouvernement.

« LE commissaire du gouvernement, dehors ! » La banderole est suspendue en travers de la rue principale de Vigan, capitale de la province d'Ilocos Sur. Devant le bâtiment de la municipalité, une centaine de petites gens montent la garde. Depuis six semaines, les villages de la région se relayent pour envoyer une délégation de citoyens former le « cordon sanitaire » destiné à empêcher le commissaire du gouvernement, Mme Sally Villanuova, nommée par la présidente Aquino, de remplacer le gouverneur destitué, M. Chavit Singson.

A Vigan, comme dans la province d'Ilocos Norte, région natale de Ferdinand Marcos, le « people power » (pouvoir populaire) qui porta au pouvoir Cory est mobilisé contre elle. Le gouvernement se heurte à la « forteresse du Nord », ce que Marcos appelait son *« solid North »* et il doit battre en retraite. *« Marcos pa rin ! »* (Marcos pour toujours), *« Marcos est notre président »* sont des inscriptions qui fleurissent un peu partout. D'abord, évidemment, dans les hauts lieux du culte Marcos : ainsi à Sarrat, petite ville proprette où la maison natale de Ferdinand a été transformée en musée, mais aussi à Batac, où il a grandi.

La demeure ombragée de palmiers devenue *musée* en 1977 pour le soixantième anniversaire de l'ancien président avait fermé précipitamment ses portes la nuit du 25 février, lorsqu'on apprit la fuite des Marcos. Le musée est à nouveau entrouvert. Trente-six mannequins grandeur nature représentent un Marcos éternellement jeune en différentes tenues. On y apprend que Ferdinand naquit à 7 heures ; aussi fit-il de ce chiffre un fétiche qui se révéla inopinément néfaste le 7 février, jour des élections.

Peu de choses ont changé à Sarrat ou à Batac depuis la « révolution de février » : la conservatrice du musée Marcos n'est plus payée mais continue bénévolement son travail ; quant à la pauvre Junesia Domingo, âgée de quatre-vingt-deux ans, nourrice de Ferdinand qui entretenait sa maison natale, elle ne touche plus sa pension.

A San-Nicolas, une bourgade voisine, célèbre parce que douze mille neuf cents des treize mille électeurs ont voté Marcos, le maire, Benjamin Madamba, artisan de cet exploit électoral, est toujours en place.

Ilocos Norte a bénéficié, c'est vrai, du régime Marcos. Une université portant le nom du père de l'ancien président, Mariano Marcos, est sans doute la majeure contribution du régime au développement d'Ilocos Norte. Mais le ressort de la fidélité des Ilocanos à Marcos tient surtout à un attachement de type clanique. Sans doute la population a-t-elle été troublée par les révélations sur la fortune accumulée par les Marcos, mais elle les a vite refoulées.

Les deux provinces d'Ilocos (Norte et Sur) sont le terroir de ce qu'il est convenu d'appeler les « loyalistes » (les pro-Marcos). Pour l'instant, ils ne sont pas organisés. Les Ilocanos fournissent notamment de la « troupe » — parfois rémunérée — pour les manifestations qui ont lieu chaque dimanche à Manille. Au début de juin, elles ont pris un tour sanglant et ont fait cinq morts.

« Les loyalistes ? Les Philippines sont un pays tropical : ils sont comme les moustiques », ironise un proche collaborateur de Cory Aquino. Ils n'en représentent pas moins une force politique potentielle non négligeable, appuyée sur un pouvoir local qui, en vingt ans de régime Marcos, s'est solidement structuré et dont les ramifications recoupent les rivalités de certaines puissantes familles.

A Vigan, Chavit Singson est un exemple de ce pouvoir. Son clan et ses clientèles dominent cette ville à l'atmosphère surannée, comme surgie d'un autre âge.

Sorti de sa Mercedes, entouré de ses quatre gardes du corps, pistolets enfoncés dans la ceinture, Chavit Singson ne mâche pas ses mots. *« Vous êtes venus voir le début de la prochaine révolution »*, nous dit-il en guise de bienvenue, montant l'escalier menant à son bureau de gouverneur, tapissé de portraits des Marcos dédicacés et où l'attendent une brochette de douairières venues lui apporter leur soutien. Chavit Singson se considère toujours comme l'« élu » du peuple. En présence d'un prélat, il aurait même menacé Mme Villanuova de la *« passer par la fenêtre »* si elle mettait les pieds dans son bureau.

Seigneur de la guerre

A première vue, le personnage est peu amène. Il reste qu'il est difficile de voir la situation politique de Vigan en termes tranchés. Chavit Singson est devenu « marcosien » après avoir été aux côtés de Ninoy Aquino en 1971, dans le Parti libéral. A l'époque, en revanche, la famille Villanuova était du côté de Marcos. Puis Chavit Singson hérita de l'empire régional de son oncle, Floro Crisologo, député d'Ilocos Sur pendant vingt ans, baroudeur, officier au Vietnam et surtout « seigneur de la guerre » dans sa province, assassiné un dimanche d'octobre 1970 alors qu'il assistait à la messe à la cathédrale de Vigan.

Aux dernières élections, les Villanuova ne mirent pas tous leurs œufs dans le même panier : une partie de la famille fit campagne pour Marcos, une autre pour Cory. Aussi Chavit Singson n'entend-il pas se laisser déposséder par des *« balimbing »* (fruit caméléon qui change de couleur quand on le tourne) : une expression désignant aujourd'hui ceux qui tournent leur veste.

Ces intrigues de famille, dans lesquelles les options idéologiques et le choix des camps sont au service des intérêts des clans, sont certes anecdotiques, mais elles constituent l'arrière-plan du jeu politique philippin. Le mouvement loyaliste n'est rien d'autre, pour l'instant, qu'un conglomérat de clans défendant leurs intérêts. Il peut cependant connaître une évolution qui en fera une véritable force politique.

Le fringant Rudy Farinas, trente-quatre ans, le plus jeune maire des Philippines, ami intime de Bong Bong, fils de Marcos et ex-gouverneur d'Ilocos Norte, est toujours à la tête de la municipalité de Laoag, capitale de la province. Puissant propriétaire de la compagnie d'autocars desservant Manille, Rudy Farinas est un loyaliste sans nostalgie ni état d'âme. *« D'accord, Marcos est une cause perdue »*, nous dit-il, *mais il y a des millions de gens qui croient encore en lui et un nombre croissant de mécontents. Tous ont besoin d'un point de ralliement, de quelqu'un qui les représente, qui les défend : me voilà. »*

M. Farinas, qui se déplace en Cadillac blindée et dispose d'une petite armée privée d'une cinquantaine d'hommes, nie avoir organisé à l'extrême nord de Luzon, dans une vallée perdue de la cordillera du nom de Blue Haven, un camp d'entraînement pour trois cents déserteurs à la solde des loyalistes.

Au niveau national, le camp loyaliste est surtout en train de se rassembler autour d'un nouveau leader, M. Ponce Enrile, ministre de la défense. Il fut un pilier du régime Marcos, gérant notamment la loi martiale (et maintenant en prison Ninoy Aquino). M. Enrile n'a jamais caché ses ambitions présidentialistes du temps de Marcos. Avec le général Ramos, il mena la rébellion de l'armée qui donna le coup de grâce au régime. *« Bien sûr, Enrile a trahi Marcos mais la fidélité clanique entre Ilocanos est plus forte »*, dit le pragmatique M. Farinas.

Lorsque M. Enrile se rendit le 19 juin à Laoag, il ne fut pas reçu en traître mais en héros. L'allégeance des Ilocanos fut complète et M. Enrile fut acclamé comme le *« nouveau père, le héros »*.

Ce dernier mène actuellement un jeu subtil. Il s'est entouré d'une force spéciale, dite *« anti-terroristo »*, qui protège son ministère contre toute éventualité.

Il serait sans doute prématuré de monter un coup de force contre le pouvoir. Mais M. Enrile consolide sa base politique.

Il courtise les Américains, se démarquant de la réserve du gouvernement Aquino à propos des bases et prône, ce qui n'est pas pour déplaire à Washington, la ligne dure à l'égard des communistes. Sur le plan interne, il a commencé avec succès à combler le vide laissé par Marcos dans le nord-ouest du pays. Lui-même ayant son fief au nord-est (la province de Cagayan). Parallèlement, il encourage ses amis de l'ancien parti de Marcos à reconstituer le Parti nationaliste. Il tend ainsi à apparaître comme le rassembleur des forces conservatrices du pays, instaurant progressivement un véritable rapport de forces avec le gouvernement Aquino. ■

rencontre

CASTORIADIS, UN DÉÇU DU GAUCHE-DROITE

« Il y a longtemps que le clivage gauche-droite, en France comme ailleurs, ne correspond plus aux grands problèmes de notre temps », dit Castoriadis, philosophe, psychanalyste, animateur de *Socialisme ou barbarie,* dont la pensée prépara mai 68.

« **VOUS n'étiez pas sorti du « silence des intellectuels » après 1981. A présent que la droite gouverne de nouveau, sentez-vous l'urgence d'un *kairos*, ce moment critique où quelque chose doit être dit ou fait ?**

– Plusieurs textes dans *Domaines de l'homme* montrent que je me suis publiquement exprimé chaque fois que je le pensais utile. Mais il ne pouvait être question de participer à ce bazar dont les enjeux, les acteurs et les motivations étaient trivialement transparents. Il y a longtemps que le clivage gauche-droite, en France comme ailleurs, ne correspond plus ni aux grands problèmes de notre temps ni à des choix politiques radicalement opposés.

» Où est l'opposition entre Mitterrand et Chirac en matière militaire, nucléaire, africaine, de structure et de gestion du pouvoir, d'éducation et même d'économie ? Pendant cinq ans, les prétendus socialistes ont disposé d'un pouvoir absolu ; ils l'ont utilisé pour gérer le système et – comme pendant la guerre d'Algérie – faire ce que la droite voulait et n'osait pas faire. Les politiques Bérégovoy et Chevènement en sont les exemples les plus frappants.

» Les « réformes », depuis 1981, reviennent à trois types de mesures : celles qui tiennent à des singularités et à des retards français (décentralisation, peine de mort) ; celles qui exploitaient utilement une dogmatique paléo-socialiste au bénéfice de la bureaucratie du parti (nationalisations, remplaçant les managers en place par les « nôtres ») ; celles, enfin, destinées à faciliter la plus grande pénétration de l'appareil d'Etat par l'appareil socialiste.

» De l'autre côté, une « droite » qui se dit libérale et assortit chacune de ses mesures de quinze clauses interventionnistes ou dirigistes ; qui, naturellement, s'attaque aux couches les moins favorisées, aux immigrés et aux étrangers ; et qui souffre irrémédiablement du même manque total d'idées et d'imagination politique.

» Malentendu général, époque aberrante.

– Le crétinisme que vous dénoncez sans ménagement ne serait donc pas propre aux libéraux ?

– On sait qu'il y a eu parmi les libéraux des esprits profonds et originaux ; entre autres, les pères fondateurs américains : Constant, Tocqueville, Mill. Aucun rapport avec les resucées des discours « libéraux » contemporains, où l'on ne trouve pas une idée nouvelle, pas un seul effort pour affronter les problèmes du présent.

» La question qui se pose devant cette misère est : d'où est donc venue la force de ce pseudo-libéralisme depuis quelques années ? Je pense que, pour une grande partie, elle vient de ce que la démagogie « libérale » a su capter le mouvement et l'humeur profondément antibureaucratiques et antiétatiques qui remuent la *société* depuis le début des années 60 (et qui avaient échappé au regard pénétrant des dirigeants « socialistes »).

» C'est un grand malentendu que de voir dans mai 68 et les autres mouvements des années 1960 l'origine de l'« individualisme » contemporain. Celui-ci résulte de l'*échec* de mai 68, et cet échec *était interne.*



IRMELI JUNG

» Le mouvement – comme ses analogues dans d'autres pays – a charrié beaucoup d'absurdités, et il n'a pas pu dépasser le stade de la manifestation subversive, il n'a pas su affronter positivement la question de son autogouvernement. Mais son inspiration profonde était l'aspiration à l'*autonomie,* dans sa dimension sociale aussi bien qu'individuelle.

» Aujourd'hui comme toujours, la tâche politique est de reprendre et de porter plus loin la grande tradition émancipatrice de l'Occident : construire une société démocratique, autogouvernée, où autonomie individuelle et autonomie collective s'étayent et se nourrissent l'une l'autre. Mais cela ne peut se faire en dehors d'un grand mouvement démocratique de la population, qui est précisément absent. L'échec des mouvements des années 60 a convergé avec les tendances profondes du capitalisme bureaucratique moderne, poussant les gens à l'apathie et à la privatisation.

» Pour l'instant, donc, le *kairos* fait défaut comme *kairos* politique. On n'y peut rien, et ce n'est pas une perte sèche. Cela donne le temps de penser plus loin, de questionner plus profondément, comme j'essaie de le faire dans les textes philosophiques des *Domaines de l'homme.*

– Comment expliquer cette apathie ?

– Question énorme, un des noyaux du deuxième volume de *Devant la guerre* : pourquoi et comment une culture meurt-elle ? Tout aussi difficile que l'autre : pourquoi et comment une culture se crée. Une culture se crée en créant de nouvelles significations imaginaires et en les incarnant dans des institutions. Le monde est peuplé de dieux et de nymphes. Ou : le monde et les humains ont été créés par un dieu omniscient et omnipotent. Ou encore : le monde n'est que matière inerte moyennant laquelle nous pouvons réaliser ce qui donne sens à la vie humaine – l'expansion illimitée des forces productives, ou de la maîtrise, ou de la puissance.

» Voilà des significations imaginaires nucléaires de quelques sociétés connues – et l'on voit sans peine les institutions qui les ont activement incarnées. Ces institutions tombent souvent en crise ; mais les sociétés possèdent aussi une énorme capacité d'autoréparation. Celle-ci dépend essentiellement de la vitalité continuée de ces significations imaginaires, c'est-à-dire aussi et surtout de leur capacité à former, animer, inspirer, motiver les individus. Or c'est là toute la question : les sociétés occidentales croient-elles toujours à un avenir indéfini rempli de toujours plus de « bien-être », de richesses et de « puissance » technique ? Croient-elles vraiment qu'un tel avenir vaut la peine ? Est-ce là une idée pour laquelle on pourrait, par exemple, accepter de mourir ? Produisent-elles les individus capables d'autre chose que de vivre *sur* le système ?

– Ce que vous dites, en général, n'est pas très encourageant ni très mobilisant.

– Avant d'être d'accord avec les autres, j'ai envie d'être d'accord avec moi-même. Et je suis stupéfait, par moments effondré, en voyant les ravages d'un « réalisme » pseudo-hégélien : en réalité d'un opportunisme, à très courte vue du reste, même auprès de jeunes intelligents et sympathiques. On vous sort comme un argument, sur un ton de commisération : Mais cela, on le disait il y a dix ans, on ne peut plus le dire aujourd'hui !

» Mon pauvre ami, c'est *parce que* cela a cours aujourd'hui que cela a toutes les chances d'être une bourde. Hegel disait : l'histoire du monde est le Jugement dernier. Pour notre époque : l'émission de télé de ce soir est le Jugement dernier. Et, comme cette émission est, par construction et à juste titre, oubliée le lendemain matin, il y a Jugement dernier tous les soirs – c'est-à-dire il n'y a plus aucun jugement ni dernier ni premier, ni mémoire, ni réflexion. Dans les bonnes manières du microcosme intellectuel parisien, il est devenu indécent de rappeler (et même de se rappeler) ce qu'Untel racontait l'année dernière.

– Combien de temps peut-on accepter d'être minoritaire ?

– Je ne suis pas minoritaire ; je suis seul, ce qui ne veut pas dire isolé. J'étais seul, nous étions seuls aussi pendant toute la période de *Socialisme ou barbarie* ; la suite a montré que nous n'étions pas isolés. Il est possible que tout ce que je dis et écris soit nul. Il existe toutefois aussi une autre hypothèse, moins optimiste : que les gens aujourd'hui n'ont aucune envie d'entendre, et de faire l'effort que réclame un discours qui appelle à la réflexion critique, à la responsabilité, au refus du laisser-aller.

– Vous êtes très pessimiste ?

– L'époque est celle où l'on a inventé ce terme suprêmement dérisoire de « post-modernisme », pour cacher la stérilité éclectique, le règne de la facilité, l'incapacité de créer, l'évacuation de la pensée au profit du commentaire, au mieux, du calembour ou de l'éructation, le plus souvent. Epoque de parasitisme et de pillage généralisé. Ce qui passe aujourd'hui pour le dernier cri de la « pensée » et de la « philosophie politique » sera regardé, j'en suis convaincu, avec pitié dans une, deux ou trois décennies.

» Car que dit-on, au fond ? Que l'histoire s'est arrêtée, ou mieux, qu'elle est finie. Depuis l'Antiquité grecque, l'Europe se définit aussi par la philosophie, et on nous dit : fin de la philosophie, il n'y a plus qu'à « déconstruire ». Depuis vingt-huit siècles, l'Europe se définit par ses luttes pour modifier l'institution de la société, ses luttes sociales et politiques, sa création de la politique, et on nous dit : la politique (la vraie, la grande), c'est terminé.

» La République parlementaire ou présidentielle (qu'on appelle aussi « démocratie », le respect des mots étant depuis longtemps perdu), voici la forme enfin trouvée de la société humaine. Certes il reste à faire quelques réformes : revoir, par exemple, les allocations familiales des gardes champêtres. Mais, pour l'essentiel, la tâche politique, la tâche instituante de l'humanité est achevée : Reagan, Thatcher, Kohl, Mitterrand/Chirac pour les siècles à venir.

» On ne peut, en évoquant un tel cauchemar, que redevenir irrésistiblement optimiste. Car, dans une telle perspective, il y a presque une contradiction interne. Ces gens-là sont les sous-produits et les parasites des régimes contemporains, en aucun cas ils n'auraient pu les *créer* (comme les « déconstructeurs » d'aujourd'hui ne peuvent vivre que parce que des philosophes ont existé).

» Et ils ne pourraient même pas, à la longue, les conserver. Régimes produits par la lutte des peuples pour des objectifs autrement radicaux : des objectifs d'*autonomie* véritable. La philosophie, la vraie pensée, n'est pas finie, on pourrait presque dire qu'elle commence. Et la grande politique est à recommencer. L'autonomie n'est pas simplement un projet, c'est une possibilité effective de l'être humain. On n'a pas à prévoir ou à décréter son avènement ou son effacement, on a à travailler pour elle. Nous traversons une basse époque, c'est tout. »

Propos recueillis par
MICHEL CONTAT.

PHILOSOPHE EN BATAILLE

Quatre années sous la dictature de Metaxas, contre laquelle il lutta au sein des Jeunesses communistes, avant de rejoindre les trotskistes de la IVe Internationale. Résistant à l'occupation de la Grèce et en butte à la double persécution des nazis et de la Guépéou locale. Rien de mieux, avec des études de philosophie, de droit et d'économie, pour tremper un caractère et armer d'intelligence les convictions. Cornelius Castoriadis, soixante-quatre ans, a la solidité du matériel d'avant guerre. Ce n'est pas lui que feront plier les vents de la mode libérale, de droite ou de gauche.

Arrivé en France en 1945, il fonde bientôt, en rupture avec le trotskisme, *Socialisme ou barbarie,* groupe et revue dans laquelle il affirme avec tranchant sa pensée. Critique radicale du système capitaliste, critique non moins radicale de la bureaucratie russe. Un objectif, inlassablement réaffirmé : l'autonomie des individus formant une collectivité autogouvernée. Une conviction axiale : l'histoire est création.

Parmi ses livres, *l'Institution imaginaire de la société* (Seuil, 1975) est devenu un classique de la pensée politique révolutionnaire. *Devant la guerre* (Fayard, 1981), qui développe l'idée que l'URSS est une société dominée par son armée et qu'elle tend donc structurellement vers la guerre d'expansion, a rencontré critiques et désapprobations des amis écologistes et pacifistes de Castoriadis, en Allemagne comme aux Etats-Unis, où il est souvent invité. Avant de publier le deuxième tome de cet ouvrage controversé, il vient de faire paraître, sous le titre *Domaines de l'homme* (Seuil), un recueil de textes qui accompagnent l'élaboration d'un autre important travail en cours, consacré à *la Création humaine.*

Qu'il s'intéresse à la *polis* grecque, à l'imaginaire social, à la psyché, aux sciences contemporaines ou à l'économie, le philosophe Castoriadis manifeste chaque fois la même vitalité batailleuse, la même originalité de pensée, la même fermeté. Combinée à une extrême urbanité, cette force de conviction le met à part sur une scène intellectuelle aujourd'hui plutôt floue, mais assure aussi sa « présence », comme on le dirait d'un acteur. ■

courrier

UN SUISSE NOMMÉ CHEVROLET

Le samedi 21 juin vous avez publié, page 14, un article signé Lowell Bennett – ancien journaliste et diplomate américain – dont le titre, en gros caractères : « La General Motors, née en Bourgogne » a fait sensation dans notre région.

Oui, Louis Chevrolet et sa famille (ses parents et six frères et sœurs) ont vécu à Beaune à la fin du siècle dernier. Oui, Louis fut apprenti au garage Robîn et réparait des bicyclettes, mais l'atelier où il travailla n'existe plus, malgré les dires de votre auteur.

Professeur d'histoire retraité, j'ai entrepris, pour le compte du Centre beaunois d'études historiques, des recherches sur la famille Chevrolet en Suisse, d'où elle était originaire, à Beaune et en Amérique.

Les Chevrolet, s'ils ont vécu à Beaune pendant une quinzaine d'années, n'étaient pas français mais suisses.

Cette riche Américaine, amoureuse de l'apprenti mécanicien, cela est un conte digne de figurer parmi ceux de Perrault ! Oui, il y eut à Beaune une rencontre entre Louis Chevrolet et un Américain de passage, possesseur de l'une des toutes premières automobiles. S'il y eut coup de foudre, ce fut celui de Chevrolet pour cette nouvelle machine, qu'il réussit à mettre en route par une froide matinée de printemps. De ce fait, l'Américain (certains parlent de Vanderbilt, mais c'est douteux...) fit monter à bord le jeune apprenti et l'encouragea à aller en Amérique, ce qu'il fit en 1900. Il alla tout d'abord au Canada, à cause de la langue, puis gagna laborieusement sa vie comme mécanicien auto dans la banlieue new-yorkaise.

En 1905, il épousait Suzanne Treyvoux, une Française dont la mère gérait un magasin de fourrures à New-York.

Après avoir été un grand champion cycliste régional de Bourgogne, Louis Chevrolet et ses frères Arthur et Gaston, émigrés eux aussi, devinrent de grands champions automobiles aux Etats-Unis. Cette popularité, ajoutée à leurs qualités exceptionnelles de mécaniciens, leur permirent d'obtenir de W.C. Durant les fonds nécessaires à la création de la firme Chevrolet en 1911.

Il serait utile que des Américains puissent fournir des renseignements sérieux sur la descendance des Chevrolet et sur la division Chevrolet de la General Motors, renseignements qu'il est difficile d'obtenir.

JACQUES CHEVALLEY
(Beaune).

jeux

échecs

N° 1185

POUR LA QUATRIÈME FOIS

(Tournoi international de Bugojno, 1986)

Blancs : L. LJUBOEVIC
Noirs : J. TIMMAN

Défense sicilienne
Attaque Keres

1. é4	ç5	22. h×g7	Tg8 (o)
2. Cf3	é6	23. Cç6!! (p)	Tb6 (q)
3. d4	ç×d4	24. Fh6! (r)	Df7
4. C×d4	Cf6	25. D×f7+	R×f7
5. Cç3	d6 (a)	26. C×é5+ (s)	Rf6
6. g4	h6 (b)	27. f4	Tb7
7. h4 (ç)	Fé7 (d)	28. Tg2	Rf5
8. Df3! (é)	h5 (f)	29. h5	a5
9. g×h5 (g)	Cç6 (h)	30. Rç2	Ré4
10. Fb5	Fd7	31. Té2+	Rf5
11. F×ç6	b×ç6	32. Rd3	Tb×g7 (t)
12. é5!	Cd5 (i)	33. F×g7	T×g7
13. é×d6	F×d6	34. Rd4 (u)	Tb7
14. Fg5	Db6	35. Cg6	Rf6 (v)
15. 0-0-0	Fé5 (j)	36. Té5	a4
16. C×d5	ç×d5	37. Tg5	Tb7
17. ç3	Tb8	38. Cé5!	T×b2
18. Td2	Dç7 (k)	39. h6! (w)	Td2+
19. Té1	f6	40. Ré3	Th2
20. T×é5!! (l)	f×é5 (m)	41. Cg4+	
21. h6!! (n)	Fç8		Abandon.

NOTES

a) Face au centre retenu des Noirs (d6-é6), les Blancs ont à leur disposition de nombreuses réponses comme 6. Fé2 ; 6. Fé3 ; 6. Fç4 ; 6. f4 ou aussi comme le fianchetto g3 et Fg2 ; à propos de cette dernière variante, Keres se demanda dans les années 40 s'il n'était pas possible de gagner un temps par 6. g4 et remarqua qu'il s'agissait également d'un gain d'espace dont la menace de chasser le C-R par g4-g5 désorganisait les forces ennemies ; il s'aperçut ensuite de l'importance de ce déplacement du C-R par rapport au contrôle des cases centrales et enfin de la facilité à monter sur l'aile – R une forte attaque via h4-f4-f5.

b) 6..., d5 et 6..., é5 sont des répliques nerveuses qui donnent l'avantage aux Blancs. Les défenses normales sont 6..., h6 ; 6..., a6 et 6..., Cç6 ou Fé7.

ç) On a souvent joué à ce stade 7. g5, h×g5 ; 8. F×g5 ou 7. Fg2 ou 7. Fé3 ou 7. Tg1 suivi de 8. h4 ; depuis quelques années, la suite 6. g4, h6 ; 7. h4 est à la mode.

d) Ou 7..., é5 ; 8. Fb5+, Fd7 ; 9. F×d7, D×d7 ; 10. Cf5, Cç6 ; 11. Tg1, 0-0-0 ; 12. Cé3, d5 ; 13. é×d5, Cb4, nulle (Hjartarson-Adorjan, Esbjerg, 1985) ou 7..., Cç6 ; 8. Tg1, h5 ; 9. g×h5, C×h5 ; 10. Fg5, Cf6 ou Db6.

é) On trouve souvent 8. Tg1, d5 ; 9. é×d5, C×d5 ; 10. C×d5, D×d5 ; 11. Fé3 (Beliavsky-Timman, Montpellier, 1985) ou 9. Fb5+, Rf8 ; 10. é×d5 ; C×d5 ; 11. Fd2 ou 11. Fd3. La nouveauté 8. Df3, qui remonte à 1979 (Ljuboevic-Timman, Montréal) est fort discutée entre les deux adversaires puisqu'ils rencontrent pour la quatrième fois cette variante.

f) Comme en 1979, cette contre-attaque qui lui permit d'annuler. A Tilburg en 1985, Timman joua *8..., Cç6* : après 9. Fb5, Fd7 ; 10. F×ç6, F×ç6 ; 11. g5, Cd7 ; 12. g×h6, Cé5 ; 13. Dg3, g×h6 ; 14. Ff4, Cç4 ; 15. C×ç6, b×ç6 ; 16. b3, Cé5 ; 17. 0-0-0, Ff6 ; 18. F×é5, F×é5 ; 19. f4, F×ç3 ; 20. D×ç3, Ré7 ; 21. é5, d5 ; 22. Dç5+, Rd7 ; 23. Dd6+, Ré8 ; 24. Dç6+, Rf8 ; 25. f5 les Noirs abandonnèrent au trente-quatrième coup. La continuation de Bruxelles en 1986 *8..., Cf-d7* ne donna pas non plus satisfaction après 9. Dg3, Cç6 ; 10. Fé3, a6 ; 11. 0-0-0, Dç7 ; 12. Rb1, b5 ; 13. Fg2, Fb7 ; 14. g5, b4 ; 15. Cç-é2, C×d4 ; 16. Th-é1, Tç8 ; 19. Db3, Dç4 ; 20. Da4+, Rf8 ; 21. f4, g6 ; 22. é5 !

g) Si 9. g5, Cg4 !

h) Ou 9..., Ch5 ; 10. Fg5, Cç6 (et non 10..., F×g5 ; 11. h×g5, D×g5 ; 12. Cd-b5 !) ; 11. 0-0-0, F×g5+ ou a6.

i) Si 12..., d×é5 ; 13. C×ç6, F×ç6 ; 14. D×ç6+, Rf8 ; 15. h6, g×h6 ; 16. Fd2 et les Blancs sont mieux.

j) 15..., Tb8 semble fort ; par exemple, 16. Cb3, a5.

k) Les Blancs ont une position supérieure : R en sécurité, pièces actives. Le roque semble dangereux : si 18..., 0-0 ; 19. h6, f6 ; 20. h×g7, Tf7 ; 21. Ff4 ; après 18..., F×d4 ; 19. ç×d4 la case ç5 tombe aux mains des Blancs ; enfin, si 18..., f6 ; 19. Fé3 menaçant Dg4.

l) A partir de maintenant les Blancs s'en donnent à cœur joie.

m) Si 20..., D×é5 ; 21. Ff4.

n) Un petit coup intermédiaire : si 21..., é×d4 ; 22. h×g7, Tg8 ; 23. Dh5 mat ; si 21..., g×h6 ; 22. Dh5+, Rf8 ; 23. Ff6, Th7 ; 24. F×é5 ; si 21..., T×h6 ; 22. F×h6, g×h6 ; 23. Dg3.

o) Si 22..., D×g7 ; 23. Ff6, Df8 ; 24. F×é5 !

p) Une pointe acérée, en silence : si 23..., D×ç6 ; 24. Dh5+, Rd7 ; 25. Df7+, Rd6 ; 26. Dé7 mat.

q) Si 23..., Tb7 ; 24. Cd8 !

r) Menace 25. Df8+.

s) Avec la qualité pour trois pions, les Blancs sont un gain facile.

t) Rendre le matériel est nécessaire mais insuffisant.

u) Sans craindre 34..., R×f4 ; 35. Tf2+, Rg5 ; 36. Tg3+, Rf6 ; 37. T×g7, R×g7 ; 38. Cg4 ! ou 35..., Rg3 ; 36. h6, Th7 ; 37. Tf7, etc.

v) Si 35..., T×h5 ; 36. Cé7+ et 37. C×ç8.

w) Le pion h est irrattrapable, la case h2 étant interdite à la Tb2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1184

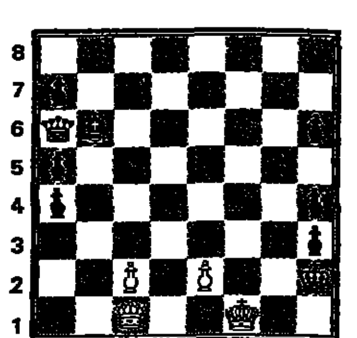
N. KRALINE, 1985

(Blancs : Ra1, Dd8, Cg6, Pb7 et é3. Noirs : Rh5, Dé4, Tç2, Pf3.)

1. Cf4+, Rg4 ; 2. Dg8+, Rh4 ; 3. Dh8+, Rg3 ; 4. Dh3+, Rf2 ; 5. Dh4+!, Rf1 ! ; 6. Dh1+, Rf2 ; 7. Ch3+, Ré2 ; 8. D×f3+!, D×f3 ; 9. Cg1+, Rd1 ! ; 10. C×f3, Tç5 ! (cherchant le pat : 11. b8=D ?, Ta5+ et 12..., Tb5+) ; 11. Cd4 !, Tç4 ! (si 12. b8=D ?, Ta4+ et 13..., Tb4+) ; 12. b8=T ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

G. NADAREICHVILI (1946)



BLANCS (4) : Rf1, Dç1, Pç2 et é2.

NOIRS (9) : Rh2, Da6, Fb6, Pa4, a5, a7, h3, h4, b6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1183

DIABOLIQUEMENT VOTRE

Pour les amateurs de vrais problèmes de bridge, le livre de Bernasconi et Roudinesco publié aux Editions Belfond sous le titre *Diaboliquement vôtre* est une mine d'or. Les solutions passent en revue toutes les variantes et les fausses pistes, notamment dans ce problème de Bernasconi.

♠ D V 4
♡ R 8 3 2
♢ R D 4
♣ D 3 2

Ouest : ♠ 10 3 2 ♡ D V 10 9 ♢ V 3 2 ♣ V 10 9
Est : ♠ 9 8 ♡ A 7 6 5 4 ♢ 10 9 ♣ R 7 6 5

♠ A R 7 6 5
♡ – – –
♢ A 8 7 6 5
♣ A 8 4

Ouest ayant entamé le 2 de Pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

« Le déclarant compte onze levées faciles et pourrait trouver la douzième grâce à *un mort inversé*. Pour réaliser trois coupes de sa main et purger les atouts il lui faudrait quatre reprises au mort. Malheureusement il n'en a que trois. Toutefois, s'il se fait couper un Carreau par Est, celui-ci devra rendre une levée à Cœur ou à Trèfle et fournir en même temps la coupe manquante. Bien entendu, la défense va refuser ce présent des Grecs, mais elle sera victime d'un *squeeze étau* rendu possible par la composition particulière des Trèfles et des Cœurs... »

Ainsi le déclarant prend le Roi de Pique et utilise le Roi et la Dame de Carreau pour couper deux petits Cœurs. Il tire ensuite *l'As de Carreau*.

1) *Si Est coupe* avec son dernier atout, il doit rejouer Cœur ou Trèfle :

a) S'il joue, rejoue l'As de Cœur, le 6 de Cœur ou le 5 de Trèfle, le déclarant coupera le Cœur perdant de l'As de Pique. L'un de ses Trèfles s'en ira sur l'honneur qu'on lui affranchit et l'autre sur le dernier atout du mort. L'As de Trèfle lui permettra de terminer par deux Carreaux maîtres...

b) Si Est rejoue le Roi de Trèfle, le déclarant prend de l'As et joue Carreau, qu'Ouest doit couper faute de défausse satisfaisante. Le déclarant surcoupe et présente *le Roi de Cœur* couvert de l'As et coupé du 7 de Pique. Après ce transfert de garde, le déclarant tire l'As de Pique et son dernier Carreau squeezant Ouest à Cœur-Trèfle...

2) *Est a donc intérêt à ne pas couper* l'As de Carreau, et il défausse Trèfle. Sud joue alors le 8 de Carreau, Ouest coupe du 3 de Pique surcoupé par le Valet, et Est défausse le 6 de Cœur. Le déclarant continue par le 8 de Cœur coupé de l'As de Pique et rejoue Pique pour la Dame du mort :

♡R ♣D 3 2 / ♢7 ♣A 8 4 — ♡A ♣R 7 6

Le Roi de Cœur est joué, sur lequel Sud défausse le 4 de Trèfle et Est (en main) doit libérer la Dame de Trèfle...

Remarque : il y a bien entendu plusieurs variantes et des fausses pistes, notamment la coupe de trois Cœurs en utilisant Roi, Dame de Carreau et le Valet de Pique...

Note : avec cette même donne, Bernasconi a découvert aussi un joli problème à 6 Carreaux sur entame atout.

DÉFENSE POUR SURVIVRE

Ce coup de flanc a été publié par le fameux champion Terence Reese dans ses chroniques « Defend with your life », où il présentait la donne en montrant deux jeux seulement. Ici, les mains d'Est (le partenaire) et de Sud (le déclarant) étaient cachées.

♠ 7 6 3
♡ V 8 7 2
♢ A D 6 5
♣ A 9

Ouest : ♠ A R 8 5 ♡ 10 5 ♢ 10 4 ♣ R 7 6 3 2
Est : ♠ 4 ♡ 9 4 ♢ R 9 8 7 3 2 ♣ D 10 5 4

♠ D V 10 9 2
♡ A R D 6 3
♢ V
♣ V 8

Ann : S. don. E-O vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 SA	passe
3 ♡	passe	4 ♡	passe...

Ouest entame le Roi de Pique pour le 4 d'Est et le 9 de Sud. *Que doit-il ensuite jouer* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères :

Avec trois cartes à Pique et l'As de Trèfle second, la réponse de « 2 SA » est discutable et il serait préférable de répondre « 2 Carreaux ». De toute façon, le contrat final aurait été le même car, sur « 2 Carreaux », Sud aurait dit « 2 Cœurs » et Nord « 4 Cœurs ».

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 280

LES AIMANTS DE LVOV

Tournoi de Lvov, novembre 1985
Blancs : A. Bezwersjenko
Noirs : A. Dybman
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-22	20. 37-32	6-11
2. 37-32	12-18	21. 43-38	11-16
3. 41-37	7-12	22. 28-23 ! (g)	18-22
4. 46-41	1-7	23. 33-28 ! (h)	22×33
5. 34-29 (a)	20-25	24. 39×28	21-26
6. 29-24 (b)	19×30	25. 44-39	26×37
7. 35×24	14-20	26. 42×31	17-22 ! (i)
8. 39-34 (c)	20×29	27. 28×17	12×21
9. 34×23	18×29	28. 32-28* (j)	7-12
10. 33×24	22×33	29. 40-34	21-26
11. 38×29 (d)	10-14	30. 31-27	12-17 ! (k)
12. 42-38	13-18	31. 49-43	16-21 !! (l)
13. 47-42	9-13	32. 27×16	17-21
14. 44-39	3-9	33. 16×27	13-19 !
15. 50-44	5-10	34. 24×13	9×18 ! (m)
16. 38-33 (e)	17-21	35. 23×3 (n)	26-31 ! (o)
17. 32-27 (f)	21×32	36. 3×20	31×42 !
18. 37×28	11-17	37. 48×37	15×44 ! (p)
19. 41-37	16-21	Abandon	

NOTES

a) Au tournoi de Gorssel, en juin 1985, les blancs, conduits par A. Oldenkamp face à J. Ketelaar, jouèrent 5. 34-30 : la partie se poursuivit ainsi : 5... (20-25) ; 6. 31-27 (25×34) ; 7. 39×30 (22×31) ; 8. 36×27 (19-23) ; 9. 28×19 (14×23) ; 10. 44-39 (13-19) ; 11. 50-44 (8-13) ; 12. 33-28 (15-20) ; 13. 39-33 (20-24) ; 14. 44-39 (2-8) ; 15. 41-36 (10-14) ; 16. 40-34 (5-10) ; 17. 30-25 (10-15) ; 18. 34-30 (17-22) ; 19. 28×17 (11×31) ; 20. 36×27 (7-11) ; 21. 49-44 (11-17) ; 22. 44-40 (24-29) ; 23. 33×24 (23-28) ; 24. 32×23 (18×20) ; 25. 38-32 (17-21) ; 26. 42-38 (20-24) ; 27. 39-33 (12-18) ; 28. 47-41 (18-23) ; 29. 48-42 (13-18) ; 30. 33-28 (6-11) ; 31. 40-34 (21-26) ; 32. 28-22 (9-13) ! Dans la perspective de placer un contre pour damer à 46. Les blancs ne virent pas ce danger et procédèrent à l'échange fatal 33. 34-29 (24×33) ; 34. 38×29 (23×34) ; 35. 30×39 suivi de la réplique 35... (26-31) ! ; 36. 37×26 (14-20) ; 37. 25×14 (10×46) !, dame, +. Un phénomène d'aimantation qui se manifesta plusieurs fois au tournoi de Lvov.

b) Au tournoi de Lvov, le grand maître soviétique Valneris, face au grand maître soviétique Baljakin, joua 6. 39-34 et le débat se poursuivit ainsi : 6.... (19-23) ; 7. 28×19 (14×23) ; 8. 32-28 (23×32) ; 9. 37×28 (16-21) ; 10. 41-37 (21-27) ; 11. 44-39 (10-14) ; 12. 50-44 (14-20) ; 13. 38-32 (27-38) ; 14. 43×32 (22-27) ; 15. 31×22 (18×38) ; 16. 48-43 (17-21) ; 17. 43×32 (12-17) ; 18. 42-38 (11-16) ; 19. 49-43 (7-11) ; 20. 29-24 (20×29) ; 21. 34×23 (21-26) ; 22. 36-31 (5-10) ; 23. 40-34 (10-14) ; 24. 44-40 (13-19) ; 25. 31-27 (9-13), etc., la partie fut nulle au cinquante-deuxième temps.

c) Une idée donnant un jeu relativement ouvert consiste à procéder à un échange pour venir occuper le centre 8. 33-29 (22×33) ; 9. 39×28 (17-21) ; 10. 29-23 (20×29) ; 11. 23×34 (21-26) ; 12. 44-39 (16-21) ; 13. 38-33 (11-16) ; 14. 42-38 (10-14) ; 15. 47-42 (5-10) ; 16. 31-27 (14-20) ; 17. 50-44 (10-14) ; 18. 36-31 (13-19) ; 19. 41-36 (18-23) ; 20. 40-35 (8-13) ; 21. 44-40 (2-8) ; 22. 49-44 (4-10), etc. (Sysel-Marek, Prague, octobre 1985).

d) Source de maints phénomènes d'inhibition, d'aimantation, qui donnent à penser qu'il place certains maîtres sous influence, le grand maître Dybman suscite une crainte justifiée, qui explique cette succession d'échanges défensifs auxquels son adversaire vient de recourir. Ces traits de la forte personnalité de Dybman, qui n'a que vingt-trois ans, nous les retrouverons dans la prochaine chronique.

e) Et non 16. 39-33, les noirs dament à 50.

f) Mouvement guidé par le souci de parvenir à la nulle, par l'instinct de survie.

g) Le maintien d'une position sans danger imminent incite à la confiance.

h) Que confirme cette nouvelle poussée au centre.

i) Une sérieuse alerte.

j) Forcé. Le phénomène d'aimantation guette les blancs.

k) Le voici. Au tournoi de Lvov, cette présence, invisible, des aimants, tous différents les uns des autres, fut très remarquée.

l) Et Dybman place une très belle combinaison en sept temps.

m) Un mécanisme très racé, insolite, inédit dans le cadre de ces chroniques.

n) Très originale, cette manière de faire passer un pion adverse à dame.

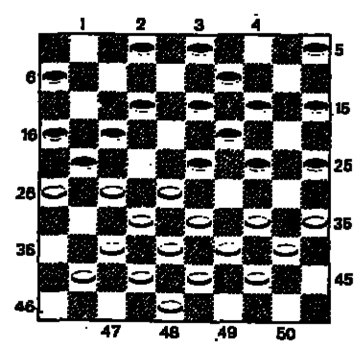
o) Autre finesse très curieuse.

p) Cette combinaison, à différentes facettes inattendues, conduira maints problémistes à y apporter leur empreinte pour composer un problème de grand cru.

● **Un instrument indispensable pour progresser rapidement :** l'organe officiel de la Fédération française du jeu de dames. Montant de l'abonnement annuel : 120 francs. Le règlement doit être établi à l'ordre de la Fédération française du jeu de dames et transmis directement à M. Henri Macaux (secrétaire général de la FFJD), 44, rue Brizard, 33000 Bordeaux. Se recommander du chroniqueur.

PROBLÈME

M. DESLAURIERS (Canada) 1959



Les Blancs jouent et gagnent en huit temps.

● *SOLUTION : 34-29 ! (23×45) 28-23 (19×28) 33×11 (6×17*) 44-40 (45×34) 39×8 (2×13) 27-22 (17×28) 26×10 ! (5×14 ou 15×4) 32×23 !, B+2 et + exécuté en jouant.*

JEAN CHAZE.

---

mots croisés

N° 414

Horizontalement

I. En juin fit ce qui lui plaît. – II. Il faudra l'avoir à l'œil. Dada en moins drôle. – III. Tient bon sur le marché. On la voit bien ainsi, la table. – IV. Une loi biscornue. Ont leur cycle. – V. Il donne plus de dureté encore à l'acier. Pour aller à la mer. – VI. Adverbe. Mis au parfum. Presque neuve. – VII. C'est ce qui fait son attrait. Il faut, avant, trouver un modèle. – VIII. Esquimau. Du premier choix. – IX. Monnaie. Accepte la différence. – X. Ont une certaine tendance au maniérisme.

Verticalement

1. Quand le presque liquide devient presque solide. – 2. Elles sortent dans la botte. – 3. Espère, ou continue de progresser. Une nuit bouleversante. – 4. Fait peur. C'est pour jouer. – 5. Pour faire son expérience. – 6. On la couche, et même on la borde. Morceau de rôti. – 7. En plan. Possessif. Vieille habitude. – 8. Pour lui, le temps ne compte guère. Parkings. – 9. Calera. – 10. Portai un coup. Peu édifiant. – 11. Font passer dans les mœurs. – 12. On ne veut rien savoir d'elle. Manque de maturité, mais pas de vivacité. – 13. Les aubaines le sont souvent.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

I II III IV V VI VII VIII IX X

SOLUTION DU N° 413

Horizontalement

I. Reproduction. – II. Eclater. ANPE. – III. Moutarde. Feu. – IV. Uriage. Court. – V. ENE. Egaliser. – VI. Mess. Luos. Sa. – VII. Es. Pierre. – VIII. Terreautai. – IX. Aboyées. Sons. – X. Garenn. Perse. – XI. Entretissées.

Verticalement

1. Remue-ménage. – 2. Ecornés. Ban. – 3. Pluies. Tort. – 4. Rata. Speyer. – 5. Otage. Irène. – 6. Déréglèrent. – 7. Urd. Aurès. – 8. Eclora. PS. – 9. Ta. Oiseuses. – 10. Infus. Store. – 11. Opérés. Anse. – 12. Neutralisés.

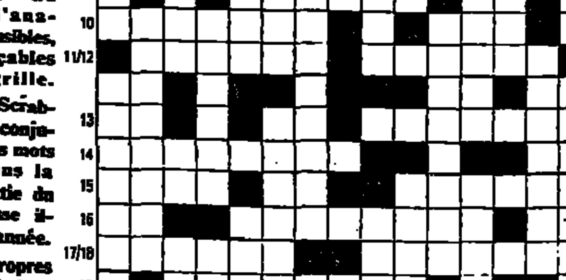
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 414

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année.

(Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. BEGLRUU. – 2. EINNOSU. – 3. EEHINRV. – 4. AEGORTU (+ 3). – 5. EEIMMNS. – 6. EILNSUU. – 7. AIQSSU. – 8. EEEIINPX. – 9. ABILQS. – 10. AENOTUV (+ 1). – 11. AEEERS. – 12. EELSTU (+ 1). – 13. DFNOOPR. – 14. AADINOTT. – 15. AEGLOT (+ 1). – 16. ABCEIINS. – 17. EILOSS. – 18. AENOPSS. – 19. AEILNRST (+ 4).

Verticalement

20. EGILOQU. – 21. DEEIMSU. – 22. AAEMNSTT. – 23. AEGIMUUV. – 24. AEMORU. – 25. BEIINOQU. – 26. EEIRSSTU (+ 2). – 27. AEIINS. – 28. ABINOSST (+ 1). – 29. AACEGHIN (+ 1). – 30. EGILNS (+ 2). – 31. EEENOPRU. – 32. FIOPRST (+ 1). – 33. EIORSSU (+ 3). – 34. ACNSSTU. – 35. EEELLSS. – 36. DEIIOST.

SOLUTION DU N° 413

Horizontalement

1. ENVIABLE. – 2. POELAT (PELOTA). – 3. ARBUSTE (REBUTAS, TUBERAS, BUTERAS). – 4. REABONNE. – 5. LIERIEZ (ELIRIEZ, RELIIEZ). – 6. TRISOMIE, chromosome en surnombre (MIROITES). – 7. MOULURA. – 8. ETRAVES (TRAVEES, REVATES). – 9. MOABITE (EMBOITA). – 10. DOTAUX. – 11. TIMONIER (MINOTIER, MINORITE). – 12. INERTE (ENTIER, NITREE, RETINE, TERNIE). – 13. COMEDON. – 14. SLAVISEE. – 15. AERATEUR. – 16. ARENACEE, sableuse.

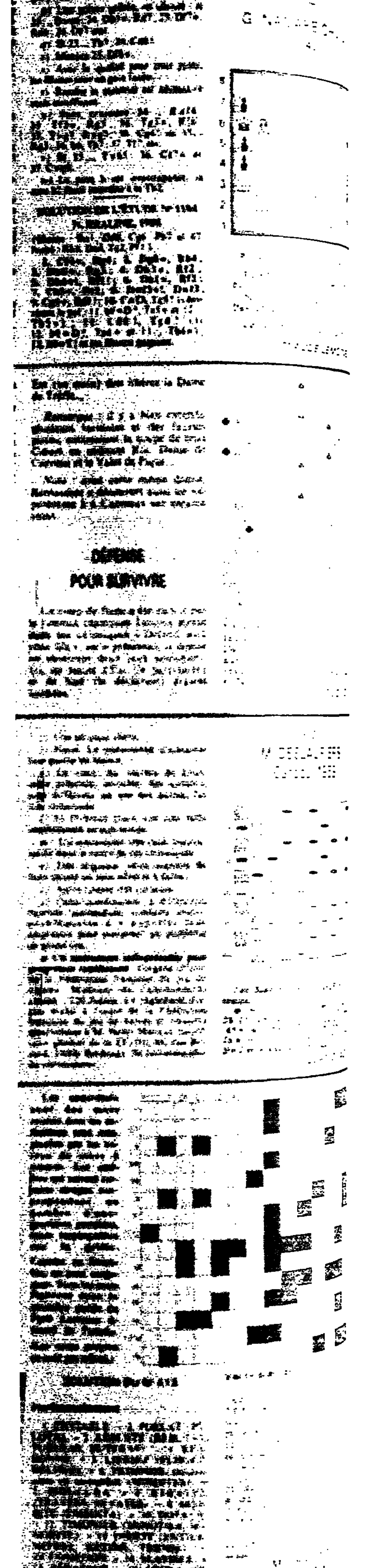
Verticalement

17. ERRATUM. – 18. ARTISAN (ARISANT, NAITRAS, RATINAS, TRAINAS). – 19. ORSEILLE, lichen méditerranéen (OREILLES). – 20. VIATIQUE. – 21. APOLOGUE. – 22. INCITA. – 23. MEIOSES, mode de division de la cellule (MOISEES). – 24. LANCINA. – 25. RAGREERA. – 26. PUGILAT. – 27. IDIOTIE. – 28. BRETONNE (BETONNER, ENROBENT). – 29. ETIRERA (ARETIER, RATIERE, REERAIT, REITERA, TARIERE). – 30. LENITIVE. – 31. LUTINEE (LUTEINE). – 32. TAUZINS, chêne à feuilles cotonneuses. – 33. EXERESE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Voyages





« Rien n'est vrai, même pas moi, ni les miens, ni mes amis. Tout est faux. » Par quelle entourloupette les pays où il divague seraient-ils plus vrais que Giono lui-même ?... Cet incomparable peintre de paysages n'a jamais peint que l'intérieur de sa cervelle. (Photo extraite du film de François Leterrier, *Un roi sans divertissement.*)

CAHIERS DU CINÉMA

GIONO, MENTEUR DE GRANDS CHEMINS

par
Gilles Lapouge

IL y a deux ans, j'ai fait la connaissance d'un jeune homme très bizarre. Je l'avais pris en autostop entre Lurs et Forcalquier. Je lui avais demandé s'il était de la région. Non, il n'était jamais venu encore. Et il avait ajouté, avec un peu de mystère : « *Et pourtant, croyez-moi si vous le voulez, j'y reviens.* » Ce menu mystère était simple. Mon jeune homme avait lu toute l'œuvre de Giono. Il s'en servait comme d'un Guide Bleu.

Je n'ai pas découragé sa naïveté, mais je ne donnais pas cher de ses itinéraires. Je savais, pour y avoir un peu fourré le nez, que les géographies de Giono sont des boîtes à malices et que les routes n'y sont tracées que pour vous perdre. Giono est un diable, si les diables sont roublards. Il fait semblant. Il raconte des balivernes. Ses topographies mentent comme des arracheurs de dents. Elles paraissent sérieuses comme des papes ; il est clair que leurs paysages ont été arpentés longuement par l'écrivain et puis vérifiés sur des cartes d'état-major. Oui, mais ces cartes énoncent des pays qui n'existent pas. Enoncent des « ailleurs », comme dirait Tringlot dans l'*Iris de Suse*, en lisant le carnet dans lequel ne sont inscrits que des chiffres.

Elles sont presque exactes, mais, justement, ce sont ces glissements indicibles, ces déviations de Lilliput, qui égarent. La Provence de Giono couvre des lieux inexistants. Les montagnes, les rochers, les gorges, ce sont des oripeaux que Giono jette sur des poussières d'étoiles pour faire croire au cosmos, un peu comme ce blagueur d'Ulysse pousse un brin de paille dans une flaque d'eau pour se persuader que Zeus existe et qu'il a des amours.

Giono n'a dit que des menteries et nous les prenons pour argent comptant. L'étrange est que ce menteur professionnel nous a prévenus. Pareil au voyou qui triche aux cartes, dans *les Grands Chemins*, Giono annonce qu'il raconte des sornettes, et il décompose au ralenti ses tours de prestidigitation, dans une lumière aveuglante, de manière à côtoyer le danger, à sentir la corne du taureau ; c'est sa manière de jouir. Tant pis pour nous si nous n'y voyons que du bleu. Giono nous annonce froidement que ses vessies sont des lanternes, nous nous obstinons à les prendre pour des vessies, et, dans sa barbe d'abeilles, Giono rigole.

Dans *Noé*, il a mis du soin à démonter ses horlogeries. Il fournit le mode d'emploi de ses boniments et même le service après-vente. « *Rien n'est vrai. Même pas moi, ni les miens, ni mes amis. Tout est faux.* » Par quelle entourloupette les pays où il divague seraient-ils plus vrais que Giono lui-même ? Du reste, nous savons par *Noé* comment il procède. De sa ville de Manosque, il a fait une nuit de Shéhérazade : sur les petites places désertes, le soir, Œdipe, les yeux crevés, beugle comme un bœuf. Dans l'odeur des lilas de Vérone, Juliette attend l'aurore. Les soirs d'hiver, dans les ruelles encrassées qui entourent l'abattoir de Manosque, trottinent Ivan Karamazov, Stavroguine et quelques prostituées de Saint-Pétersbourg. *Noé* dit que Cézanne, c'est une pomme de Cézanne, et il veut dire, bien sûr, que les hêtres magiques du Jocond, les plateaux noirs du Ventoux, c'est Giono.

On saurait rectifier les géographies enchantées de Giono. La chose a été faite avec bonheur par Pierre Citron et Robert Ricatte dans « la Pléiade ». Les chemins gionesques sont un brouillamini : il n'est pas vrai que, du haut de la montagne de Lure, on aperçoive le mont Blanc et la Méditerranée. Et si l'on examine le Trièves de Giono, on ramasse des collines surnuméraires, des vallées déplacées, des distances multipliées.

Giono fonctionne comme Dieu. Plutôt, il rectifie les bévues de Dieu. Ce dernier a griffonné un brouillon que Giono met au net. Quand il veut enfermer le triste M. V. dans *Un roi sans divertissement*, il va chercher une montagne dans la Romanche et la pique du côté de Chichilliane. Giono, pour porter à incandescence ses personnages, a besoin de solitudes. Rien de plus facile : il suffit de dilater les distances. Pourquoi ne pas compter en lieues ce que le bon Dieu, qui est un peu ladre, a compté en kilomètres. C'est ainsi qu'émerge, des eaux de la Genèse, un décor à la mesure des cœurs démesurés. Ce décor ne figure pas dans les atlas. L'incomparable peintre de paysages que fut Giono n'a jamais peint que l'intérieur de sa cervelle.

Il devient alors comique de présenter Giono comme un écrivain réaliste, et plus comique de le croire provençal. « *Je crois que si j'avais pu, j'aurais quitté la Provence. J'aime la pluie, j'aime le froid, je n'aime pas le soleil... Je déteste l'azur, que de bleu sur la terre...* » La Provence de Giono n'est que son comté du Yokapatawpha, à mi-chemin de Faulkner et de l'Arioste.

J'ai toujours soupçonné que Giono était jaloux comme un tigre de Faulkner. Ainsi que Faulkner, il a dressé de sa main la carte de ses domaines, et quels domaines ! Des centaines de lieues carrées, peuplées d'orages et de soleils noirs, de neiges d'apocalypse, et d'une tripotée d'hallucinés, exactement comme Faulkner régnait à Jefferson sur des topographies taillées dans la chair de Quentin et de Snopes, dans le corps calciné des esclaves, dans l'écho invaincu des canons du général Lee.

LE *Voyage en Italie* est une longue confidence, il nous fournit des clés. Quand Giono se déplace, son plaisir est d'acheter des maisons et des monuments. Mais il n'achète pas à l'étourdi. D'avoir collé des bons du Trésor, pendant dix-sept ans, au Comptoir d'escompte de Manosque, il a conservé des habitudes d'économie. Giono, qui était fou, gérait sa folie comme un portefeuille en Bourse, avec parcimonie, c'est à ce prix que les jouissances éblouissent. Par exemple, s'il achète le Colisée de Rome, ou l'église de Viterbe ou un loch d'Ecosse, il discutaille, il marchande, il est méfiant comme une musaraigne. Il calcule les frais de chauffage et les impôts locaux. Parfois, il se résigne à revendre une cathédrale pour se payer une ou deux maisons dans le voisinage. Tout ce petit commerce du songe est aussi bien tenu que le livre de comptes d'une vieille mercière de Manosque. On peut rêver, mais il y a des règles au rêve, et Giono les connaît sur le bout du doigt.

Pour les paysages qu'il entasse dans ses livres, il procède à l'identique. Il ne fait pas n'importe quoi. Ses mensonges ont un cahier des charges. Ils doivent bouleverser le réel mais en frôlant le réel, histoire de mieux tromper son monde. C'est pourquoi il consacre tellement d'heures à ses cartes d'état-major. J'ai vu ces cartes dans son bureau de Manosque. Celle de l'Iris, autour de Blieux et de Quelte, près de Moustiers, est une merveille. Giono l'a constellée de hiéroglyphes chinois. Comme il était un géographe excellent, il devinait, à la seule lecture des courbes et des hachures, la direction des vents, la couleur des matins et si les jeunes filles sont blondes ou rousses, si elles ont odeur de lait ou de géranium. Il savait même, à lire ses cartes, si les hommes de ces vallées préfèrent tuer ou se suicider.

Ses propriétés les plus chères, cependant, ne se situent pas en Provence, mis à part ce haut-pays, qui entoure Lure et dont il avait fait un Tibet, un plateau « *à mille mètres au-dessus du Tibet* ». Pour le reste, c'est dans les Alpes que son violent esprit rencontre un peu de douceur.

« *La montagne est ma mère. Je déteste la mer, j'en ai horreur... La vue des glaciers et des pâturages à chamois suffit à embraser ma respiration et mon sang.* » Pas étonnant que le Trièves, proche de Lus-la-Croix-Haute, lui ait tellement servi. Il possédait là un réservoir d'Ali Baba – des noirceurs et des idiots, des cœurs inassouvis, et les fontaines de sang qui glougloutent dans *le Roi, les Ames fortes, l'Eau vive, Faust au village*...

A la fin, pourtant, les Alpes même ne suffisent pas à combler l'appétit de ce mangeur d'espaces. Il ne peut pas s'empêcher de les rabouter à d'autres continents. Nous autres, nous croyons très sottement que le Grésivaudan n'est pas Valparaiso. Cette idée aurait bien fait rire Giono. Quand Giono prend la micheline de Marseille, c'est à Moscou qu'il débarque, et s'il monte dans sa 4 CV pour explorer le Piémont, c'est pour l'Himalaya qu'il appareille, avec quelques passagers clandestins, Dante, Cervantès et Sophocle. Il mélange tout : à Venise, il est convaincu d'être sur la côte de Mallaig, en Ecosse, car les lumières sont pareilles.

Dans *Ennemonde*, il décrit le panorama que l'on découvre dans le haut-pays. Il aperçoit le mont Blanc, ce qui est déjà une prouesse mais, au-delà, il découvre Samarkand et les Andes, des marécages de moustiques, des « *œils de cyclones* », assez pour faire du ciel un plumage de paon. Dans la petite chambre de Manosque où il est en train de décrire, en 1946, la neige de Chichilliane en 1843, tout en scrutant de son œil bleu si franc le jardin de curé de son voisin manosquin, est piquée au mur une vieille carte du Mexique. Comment ne pas comprendre, alors, que le sang de l'oie de Ravanel dans la neige du Jocond coule, en même temps, dans l'hiver de 1843, dans le *Perceval* de Chrestien de Troyes mais aussi sur les forêts de basalte du Mexique et sur les bijoux d'or de Montezuma ?

RESTE l'Océan. Giono méprise la mer et, en 1944, il consacre deux mois à écrire un roman de mer, *Fragments du paradis*, c'est à n'y comprendre rien. Quelle mouche l'a piqué ? La mouche des mots, si la chose peut se dire. Le vocabulaire des marins est une splendeur et Giono avait envie de jouir en écrivant *amures* et *tribord*, *Touamotous* et *îles Sous-le-Vent*, *promontoires* et *plaques de goémons*. Grâce à ces mots, il largue enfin toutes les amarres, il navigue au plus près du vide. Il n'a même plus de carte d'état-major pour faire mine de réalisme. Il est vrai qu'il a bien mieux : les *Instructions nautiques* qu'il lit toute sa vie, et si le médecin lui avait ordonné une cure d'iode, il se serait contenté de lire chaque soir quelques pages de ces *Instructions*.

Dans de telles immensités, la Provence et les Alpes se ratatinent. Ce fatras de collines et de vallées, ces fleuves entrelacés, tout cela n'est plus grand-chose à proportion du vrai domaine de Giono et de son lieu natal – le pur espace, le seul espace qui corresponde aux dimensions de ce cœur inconsolé. *L'Iris de Suse*, son dernier roman, qu'il voulait appeler, très étrangement, *l'Invention du zéro*, contient une femme qu'on nomme *l'absente*. Voilà un mot convenable à cette œuvre. Giono est un « absent ». Ses montagnes se dressent dans le néant. Or, même si l'on est envoûté par le néant, il arrive qu'on soit très malheureux. C'est alors qu'on fait le dieu ou le diable, et l'on s'agite comme un malade pour baratter le vide, avec des mots, dans l'espoir éperdu que le vide finira bien par prendre une forme, même vague, même biscornue. Homère pensait que les dieux font des événements pour que les poètes aient des histoires à raconter. Giono raconte des histoires pour que le vide fasse semblant de produire des événements. ■

▶ *Journaliste et romancier, Gilles Lapouge a publié notamment* le Singe de la montre *(1982) et* la Bataille de Wagram *(1986), chez Flammarion.*

escales

L'OMBRIE A FRESCO



Assise

STOCK/MAGNUM

L'Ombrie est une région-pont que l'on franchit un peu trop vite entre Florence et Rome

A Spolète, sommeille au début de l'été un festival qui eut ses heures de gloire, le festival des Deux-Mondes. Il a perdu les couleurs folles que lui prêtait Louis Malle dans *Vie Privée*. Menotti y remet en scène ses anciens opéras ou invite Bergman à présenter une très naturaliste *Mademoiselle Julie*...

Mais on peut aller à Spolète pour sa cathédrale romane ornée en façade d'une si douce mosaïque, pour sa *rocca* sévère dont Lucrèce Borgia fut gouverneur, pour le lacis de ses ruelles médiévales, pour le moutonnement de ses vertes collines, bleues sur le soir.

Autour de la ville, comme autant de variations sur un thème musical, Todi, Trevi, Foligno, Gubbio et tant de nobles bourgs offrent en subtiles nuances le rose et le miel des pierres ombriennes et de la terre cuite, un même jaillissement de tours et de campaniles qu'enchâssent d'antiques murailles, où la colonne romaine rencontre l'arc étrusque.

De part et d'autre de l'ancienne via Flaminia, l'Ombrie est une région-pont que l'on franchit un peu trop vite, entre Florence et Rome. Ce « pan de ciel tombé sur la Terre », comme l'appellent les Italiens, a-t-il vu naître trop de saints ? Sans parler des premiers évêques et protomartyrs comme saint Félicien ou saint Valentin, l'Ombrie a donné à l'Eglise Benoît de Norcia, patron de l'Europe, Rita de Cascia, Angèle de Foligno et surtout François et Claire d'Assise.

Trop céleste Ombrie ? Par son *Cantique des créatures*, le Poverello a bien su dire combien pouvaient être associés mysticisme et sensualité. Nature généreuse, l'Ombrie est le pays de la meilleure huile d'olive, celle de Spolète ou de Spello, des meilleurs vins, comme ceux d'Orvieto, des truffes et des champignons rares, du meilleur pain, des meilleurs fruits.

Les mystères, eux, sont partout dans cette campagne sérénissime : cet étrange puits Saint-Pancrace d'Orvieto, construit par Sangallo sur l'ordre de Paul III Farnèse, qui reprend l'escalier à double révolution du puits étrusque de Pérouse ; cette citadelle Paolina, à Pérouse, symbole orgueilleux de la puissance pontificale, aujourd'hui souterraine, vrai délire architectural à la Piranèse.

Ici, le cours du Tibre s'élargit comme une mer intérieure. Non loin des sources iridescentes du Clitumne, paysage d'idylle chanté par Pline, où se consultait l'oracle, on ouvre pour vous une chapelle minuscule dans les champs, qui découvre une fresque du Pérugin où se retrouvent les bleuités humides de l'Ombrie, le lointain profil du lac de Trasimène.

On peut à juste titre s'enchanter de la fraîcheur de la peinture ombrienne, devant le terrible *Jugement dernier* de Signorelli à Orvieto, les fresques de Cimabue, Giotto et Martini à Assise, ou le Pinturicchio à la chapelle Baglioni de Spello. Mais il faut garder un jour pour flâner à Todi où, sur la place, de jeunes *tifosi* jouent au foot entre des palais du treizième siècle, un autre pour Bevagna et ses églises aux rares ouvertures, aux rosaces si pures : qui oserait dire ici que l'art italien est « un peu chargé » ? Tout est subtil et juste, et fertile en inattendu.

Pour se remettre de l'émerveillement des fresques de Gozzoli, à Montefalco, on pourra déguster dans quelque taverne un bon verre de ce Sagrantino au goût de mûre, accompagné de quelques *crostini* tartinés de truffes...

BERNARD RAFFALLI.

► *A Todi, restaurant Umbria, via S. Bonaventura, 134, tél. : 0763-90276.*

A Spello, restaurant Molino, corso Cavour 24. Tél. : 0742-65305.

A Pérouse, Da Cesarino, via della Gabbia, 13. Tél. : 075-66277.

A Orvieto, La Badia, chambres paisibles donnant sur le cloître. Tél. : 0763-90276.

LIVRE

BRUT D'ECOSSE

L'Ecosse, berceau du golf, terre de châteaux, de glens (vallons) et de lochs (lacs intérieurs), patrie du whisky. Jamais pays n'aura été réduit à ce point à quelques images qui lui collent à la peau. Un jour, pourtant, le rideau se déchire, et tout est balayé. Un livre peut suffire, tel ces *Hautes Terres d'Ecosse* photographiées par Michael Ruetz. Ce dernier, nous dit-on, aurait été « éveillé » à l'Ecosse, d'une part, par la *Symphonie écossaise* de Felix Mendelssohn-Bartholdy, d'autre part, par le *Journal d'un voyage dans les îles Hébrides*, dans lequel James Boswell décrit le poète anglais Samuel Johnson en train de regarder une Ecosse considérée, à l'époque, comme aussi sauvage que les colonies américaines.

A l'origine de cet album somptueux, le désir de célébrer, par un hommage photographique, le 200e anniversaire de la publication de ce récit. En essayant de retrouver la vision des deux voyageurs, en bannissant de ses photos toute figure humaine, en laissant les nuages, les lochs, les bras de mer et l'humidité constante imprégner ses cirés et ses réflexions, Ruetz nous offre, en soixante-dix clichés, une Ecosse déserte et nue.

Kenneth White, le poète gallois qui en a rédigé la préface, ne s'y est pas trompé. Lui aussi relève, d'entrée, que l'on ne trouve dans cet album pas l'ombre d'un Ecossais. Tout au plus un château en ruine, un muret de pierres sèches ou la fumée qui s'élève de bruyères brûlées. Pas davantage de moutons, de chiens ou de bergers. Rien que du minéral, de l'élémentaire, du météorologique.

Là réside le talent du photographe. Dans cette alchimie de savoir-faire et de savoir voir qui, au terme de trois voyages, 20 000 km et 550 rouleaux de pellicule, vous fait sauter aux yeux la musique d'un paysage.

Musique ? Mieux vaudrait, peut-être, parler de respiration d'un paysage avec, rythmant l'ouvrage, sept dépliants panoramiques où l'on respire en effet l'Ecosse à pleins poumons. Se succèdent, au fil des pages, pierres brutes ou moussues, touffes de fleurs sauvages et fougères, varech, brindilles, galets et algues séchées, ajoncs et pins calédoniens, langues de neige dans la bruyère, cascades et ruisseaux indomptés.

« *Il nous faut absolument*, écrit Kenneth White, *conserver et respecter nos lieux déserts, nos paysages du vide afin d'y réapprendre une esthétique de vie.* » L'Ecosse est de ces lieux où l'on accède à une forme d'immortalité simple et concrètement vécue. Ne dit-on pas que c'est un Ecossais qui a inventé Dieu pour avoir un interlocuteur métaphysique à sa taille ? Aucune place, ici, pour les enfantillages, nous prévient-on. Seulement du silence et une connivence. Avec, si nécessaire, l'aide de ce liquide mordoré, aux effluves âcres et parfumés et où, de l'ocre au brun, on retrouve toutes les nuances de la terre d'Ecosse...

Magie d'un livre qui peut paraître donner de cette terre une vision austère, voire lugubre et angoissante, mais qui fascine et envoûte pour, finalement, s'emparer de vous et flotter dans votre tête en attendant que, à votre tour, vous fouliez ces hautes terres d'Ecosse.

P. Fr.

► *Hautes Terres d'Ecosse, photos de Michael Ruetz. Éditions Hologramme, 540 F.*

la table

AUTOUR D'UN PLAT

DU THON DU BON

par La Reynière

EN vacances dans le Pays basque, vous verrez peut-être, à Saint-Jean-de-Luz, devant la mer, une sentinelle placée sur un lieu élevé. Son rôle est d'annoncer l'arrivée des bancs de thons, la direction qu'ils prennent, afin de permettre aux bateaux de les enserrer en demi-cercle dans le « jardin » de leurs filets pour, enfin, les rabattre sur le rivage où ils seront harponnés.

Il s'agit des « thunnus alalunga Bonnaterre » ou germon, et c'est le thon blanc de nos boîtes de conserve. Mais il existe de nombreuses autres espèces et, en Méditerranée, le « thunnus thynnus Linné » ou thon rouge. Leur pêche remonte à la plus haute Antiquité. Ils figuraient sur les pièces de monnaie en Asie mineure, et Pline les disait faibles de l'œil gauche, ce qui les faisait entrer dans la mer Noire par la rive droite pour en sortir par la rive gauche.

Passons. La chair des thons est grasse, ferme, serrée, riche en sels minéraux et en vitamine A et D. Et si, pour beaucoup, il reste un animal que l'on ne trouve et dont on ne se régale qu'en boîte, il mérite l'intérêt du consommateur.

Qui le préférera au restaurant car sa cuisson imprègne la cuisine d'une odeur forte et persistante ! En boîte, il agrémente les salades d'entrée (élément indispensable de la salade niçoise) et reste bien de saison.

Frais, il est poisson d'été par excellence (évitez le congelé qui, du reste, doit être signalé par le poissonnier). On le mangera cru (mais il faut qu'il soit très frais, gardant ainsi toute sa valeur alimentaire), coupé finement et macéré une heure dans du citron ; braisé (il sera moins gras si on le poche préalablement cinq minutes) : grillé (pourquoi ne pas le pocher légèrement au préalable, là aussi ?); et frit (pour les amateurs, mais de digestion difficile).

J'ai beaucoup aimé le thon rouge cru aux herbes de Michel Guillaumin (en son *Restaurant Poquelin*, 17, rue Molière (1er), tél. : 42-96-22-19) et le thon (blanc) frais « façon Max » (*Chez Max*, 19, rue de Castellane (8e), tél. : 42-65-33-81).

Mais s'il s'agit de le cuisiner, alors, c'est à l'Italie que je vais demander une recette : celle du *vitello tonato* (veau au thon). D'où vient-il ? J'ai fait sa connaissance à Vérone, dans une trattoria de la via Arche Scaligere, où l'on m'assura que c'était plutôt un plat milanais, ce que Sophia Loren confirme (mais oui ! elle a signé un livre de cuisine !). Seulement, on m'a fait aussi remarquer que le thon se pêche du côté de la Sardaigne et de la Sicile, et que le veau thoné pourrait bien venir de par là-bas. Soit. Mais dans leur ouvrages de recettes, MM. Carnacina et Veronelli protestent : « *Ce plat est d'origine française.* » Alors ?

Alors, français ou italien, on ne le trouve nulle part à Paris. Et c'est dommage, car la noix de veau marinée au vin blanc, puis lentement braisée à l'huile d'olive et au jus de citron, coupée en tranches fines et tartinée d'une sorte de mayonnaise à la purée de thon et d'anchois est une merveille. Surtout par temps chaud lorsqu'on la déguste froide, en entrée.

Comme... Oui, comme, car, enfin, j'ai trouvé à Paris du *vitello tonato !* comme, dis-je, au *Carpaccio* (Royal Monceau, 35-39, avenue Hoche (8e), tél. : 45-62-76-87). ■

LAUSANNE ET SON PALACE

LAUSANNE, on peut y arriver par la route ; par avion (aéroport de Genève-Cointrin), après un repas peu engageant sur Swissair ou, enfin, par le TGV, où la cuisine est immangeable.

Lausanne, c'est la ville « montagnes russes », abritant une école hôtelière mondialement réputée. Lausanne, a écrit François Nourissier, « *ville encore paysanne mais déjà internationale, désuète et moderne, moustachue et adolescente...* »

Lausanne, à côté d'Ouchy-le-Lac, mini-Côte d'Azur helvétique. Et c'est ici que l'on fête, cette année, le 125e anniversaire d'un des plus prestigieux palaces d'Europe, le *Beau-Rivage* (place du Général-Guisan à Ouchy, tél. : 021-26-38-31).

Le Beau-Rivage, c'est un peu d'histoire (traité de paix italo-turque en 1912. Traité de paix d'Orient en 1923, Conférence de Lausanne de 1932, et plus proche la conférence de réconciliation nationale libanaise, qui échoua, hélas ! en mars 1984), mais c'est aussi l'anecdote, le cimetière des chiens-chiens à leurs mémères britanniques dans le merveilleux parc, immense et tout pépiant d'oiseaux à l'égal de celui de la Mamounia de Marrakech — les suites du quatrième étage, entièrement rénovées ; la suite Paderewski, la suite Somerset Maugham et une troisième non encore baptisée (pourquoi pas Georges Simenon, citoyen illustre de Lausanne ?) — le livre d'or aux signatures illustres, de Vénizelos à Poincaré, de Marina de Kent à Pierre Fresnay, de Chaplin à l'empereur Hirohito, de Mel Ferrer à Diana Ross cette année — le chêne planté par l'embassadeur de Grande-Bretagne pour le « *Silver Jubilee* » de S.M. la reine Elisabeth II, etc.

Mais c'est aussi une piscine et un centre Fitness qui eût stupéfié les belles dames qui, en 1886, venaient ici fleurir la tombe de leur compagnon, Beppo ou Joë ; deux tennis ; deux restaurants et un gril à la piscine, que sais-je encore !

Le restaurant gastronomique (1), dirigé par Diego Sanchez (H.M. Fopp, chef de cuisine) est de belle qualité. Avec un menu (85 FS) qui m'a régalé d'un filet de truite fumée au caviar, d'une soupe à l'oseille, de langoustines sautées aux artichauts, de suprêmes de pigeon aux reinettes, et après les fromages (français et suisses, ceux-ci les meilleurs puisque « chez eux » !) le dessert. Belle carte de vins français et suisses. A juste titre, les gourmets lausannois sont sourcilleux à propos de leurs vins, et ils viennent de reprocher à Fredy Girardet, leur chef prestigieux de Crissier, de lancer une « cuvée Girardet » de beaujolais, le mettant en garde contre « la dangereuse pente des opérations publicitaires et financières » dont sont coutumiers les chefs français. Et toc !

Crissier n'est qu'à quelques tours de roues de Lausanne, et un passage chez *Girardet* s'impose (1, rue d'Yverdon, tél. : 021-34-15-14), mais il faut citer aussi à Cully (8 km) l'*Auberge du Raisin* (1, place de l'Hôtel-de-Ville, tél. : 021-99-21-31) et à Lausanne même *la Vieille Grappe d'Or* (3, Cheneau-de-Bourg, tél. : 021-23-07-60) reprise par Peter Baermann et dont la carte comme le menu « poissons et crustacés » (ce dernier à 105 FS), sont remarquables. Buvez un dézaley ville de Lausanne 1985 clos des moines, avant le bouquet final, la table ronde des eaux-de-vie.

Mais revenons au *Beau-Rivage* pour signaler aux amateurs de golf des programmes de sept jours (avril et octobre) « autour du Léman », sportifs autant que gastronomiques.

Et redire ici combien cette petite Cocagne au cœur de Lausanne-Ouchy mériterait de figurer dans le carnet secret des épicuriens.

L. R.

(1) Ce restaurant du Beau-Rivage s'appelle le *Wellingtonia*, autre nom du séquoia, l'un des plus beaux arbres du parc qui, en 1858, lors de la pose de la première pierre du palace, était un vignoble. On y récolta cette année-là quinze chars de vin blanc, soit 9 000 litres, vendus 52 centimes le pot ! Heureux temps...



escales

SAINT-TROPEZ NE SUPPORTE PLUS L'HIVER

PATISSERIE SENEQUIER TEA ROOM

DESSIN DE SEMPÉ

Désireux d'attirer un tourisme de luxe et d'affaires à haut pouvoir d'achat, le maire de Saint-Tropez veut par ce moyen enrayer l'exil des jeunes Tropéziens

LA légende, plus que l'histoire, a fait de ce village de pêcheurs une capitale. Le petit port « découvert » au siècle dernier par Guy de Maupassant, *« simple fille de la mer nourrie de poisson et d'air marin »*, refuge de Paul Signac, de Marquet, de Matisse, de Dunoyer de Segonzac, inspirateur de Colette et de Pagnol, a toujours donné le ton à une certaine intelligence. Mystère de Saint-Tropez qui fait la mode, attire les passionnés ou provoque la répulsion.

Après les poètes et les peintres de naguère, ce petit chef-lieu de canton de six mille deux cent quarante-huit âmes a fasciné les noms les plus célèbres. Vadim, Bardot, Sagan, ou encore Pompidou, Picasso, Buffet et aussi les princes, les stars et les émirs en escale ont cédé la place à des étoiles de moindre grandeur.

La foule venue d'ailleurs, les soirs d'été, se presse toujours sur les quais ou dans les ruelles pour tenter de reconnaître quelque visage connu. Mais aujourd'hui il faut se lever tôt pour croiser Brigitte Bardot du côté des Canoubiers, à bord d'une vieille bagnole, où elle entasse ses chiens, ou se coucher tard pour danser chez Régine au New Jimmy, après avoir traîné place des Lices pour regarder Barclay, Collaro ou Le Luron jouer à la pétanque.

Entre deux poussées de fièvre saisonnière, le petit port retrouve son rythme apaisé et retourne à ses histoires de clocher : on enterre entre soi le Gorille, patron du célèbre bistrot, on rafraîchit les façades roses et ocre des immeubles du port, on enlève les parcmètres pour touristes, et on regarde finir le jour à la terrasse de Sénéquier.

Le nouveau maire, élu en 1983, devenu député (RPR) du Var en 1986, le cardiologue Jean-Michel Couve, a voulu pour sa ville changer le rythme des saisons. Afin qu'elle ne s'étiole trop vite, il souhaite tout simplement que l'été commence plus tôt et se poursuive plus tard. La cité du bailli de Sufren s'ouvre donc à une nouvelle époque de son histoire et effectue sa révolution tranquille.

Le site de cette station, malgré le déferlement de quatre-vingt mille estivants, est exceptionnellement protégé ; les constructions y sont strictement réglementées, la nature soigneusement respectée, à la différence de ce qui s'est passé dans toutes les autres stations de la Côte. Le béton n'a pas défiguré Saint-Tropez. Il fallait donc innover sans déformer, respecter le passé en accueillant le futur. Le destin de Saint-Tropez n'est évidemment pas dans l'industrie. Sait-on que dans ce site synonyme de joie, de paix, de vacance, la seule industrie est une usine de torpilles pour la Marine nationale, cachée, un peu honteuse, au fond du golfe ?

Le « Bol d'or » de la voile

Le docteur Couve préfère développer le tourisme de qualité dont les activités peuvent élargir la saison estivale. Il s'est donc tourné à la fois vers la mer et vers la terre.

Les manifestations nautiques « haut de gamme » se multiplient. Dès le mois d'avril, c'est le « Bol d'or de la voile » auquel participent deux cents navires, et en mai le Grand Prix off shore du motonautisme, dans lequel s'affrontent les plus puissants bateaux de course à moteur du monde. En juin, ce sont les joutes provençales dans le port pour sacrifier à la tradition, et en juillet la course transgolfe en planche à voile, qui réunit plus de mille concurrents. En septembre, cette année, Saint-Tropez organisera la première Coupe d'Europe de pêche au gros, et début octobre, la « Nioulargue », devenue le rassemblement nautique le plus prestigieux de la Méditerranée, avec plus de cent cinquante grands voiliers de course, les « maxis » de tous les pays et même d'Amérique.

Toutes ces manifestations s'accompagnent de l'arrivée dans les eaux tropéziennes d'une armada de yachts plus luxueux les uns que les autres, qui provoquent l'admiration des touristes et... les bonnes affaires des commerçants du port. D'ailleurs, les paquebots de croisière de luxe choisissent de plus en plus Saint-Tropez pour escale : il n'y en avait eu aucun en 1983 et on en attend quarante-cinq en 1986.

Avec toutes ces activités nautiques, Saint-Tropez qui, dans son histoire, a repoussé les Espagnols et les Anglais, est aujourd'hui devenu un véritable *« international melting pot of sailing »*.

Saint-Tropez, capitale de la presqu'île qui porte son nom, veut ainsi en être le principal pôle d'attraction touristique. Une Maison du tourisme a été ouverte en 1985 à l'entrée de la ville, dotée d'un service télématique Troptel de réservation pour l'ensemble de l'aire du golfe, qui regroupe douze communes. Dans le village même, dès l'année prochaine, deux salles sur la place des Lices offriront sept cents places à des congressistes dans ce que M. Couve appelle « l'Espace-congrès » de Saint-Tropez.

L'infrastructure hôtelière est évidemment insuffisante pendant les mois d'afflux saisonnier, en juillet et en août. Mais, passé ce coup de chaleur, un millier de chambres s'offrent dans une trentaine d'hôtels souvent entourés de verdure. Les sports terrestres sont aussi un bon créneau pour le développement du tourisme haut de gamme à Saint-Tropez. Dès l'année prochaine, une quarantaine de courts de tennis, dont un « central », seront ouverts. Mais surtout Saint-Tropez pense au golf. Dans la région, celui de Beauvallon, près de Sainte-Maxime, est saturé alors qu'aucun parcours n'existe dans la presqu'île même. Plusieurs tracés sont donc à l'étude, qui éviteront aux joueurs de traverser l'enfer du carrefour de la Foux pour regagner leurs hôtels. Un dix-huit trous sera construit sur la commune limitrophe de Gassin et un autre est projeté à Ramatuelle.

Désireux d'attirer un tourisme de luxe et d'affaires à haut pouvoir d'achat, le maire de Saint-Tropez veut par ce moyen enrayer l'exil des jeunes Tropéziens. Ses projets tendent donc à créer des emplois permanents en offrant à une clientèle nouvelle des raisons d'hiverner et aux commerçants locaux des motifs d'ouvrir boutique. Des investissements prometteurs sont lancés dans cet esprit : un centre d'isothérapie et de remise en forme, patronné par Jean-Claude Killy, un hôtel de cent chambres en pleine nature ouvert toute l'année et une école hôtelière internationale.

Le pari du docteur Couve n'est toutefois pas encore gagné : dans cette presqu'île qui n'est desservie ni par l'avion, ni par le train, ni par l'autoroute, dans cette station qui ne possède pas de casino, les Tropéziens eux-mêmes ont souvent des comportements d'îliens, dont l'hospitalité n'est pas la qualité la plus spontanée. Ce sont pourtant eux qui pourront faire fructifier la renommée de « Saint-Trop ».

ANDRÉ PASSERON.

la table

ENSEIGNE

LE PROCOPE A TROIS SIÈCLES

IL y a café et café. Le « petit noir » et le lieu où on le consomme. A Francesco Procopio Dei Coltelli, l'un et l'autre ont ouvert la voie de la fortune et de la postérité. Depuis trois cents ans, le Procope bat enseigne dans le quartier Latin, à deux pas de la place de l'Odéon.

Le jeune Sicilien venu de Palerme en 1670 apprend son métier en compagnie de deux Arméniens fournisseurs de café, denrée encore exotique, à la célèbre foire Saint-Germain.

En 1686, il décide d'ouvrir à la place d'un ancien établissement de bains une taverne-salon rue des Fossés-Saint-Germain. Hasard heureux. Les habitués du jeu de paume situé en face sont remplacés par de nouveaux et prestigieux clients, les « comédiens ordinaires du roi » (ceux de Molière), qui s'installent en 1689 à la place du jeu de paume ; le café fonctionne comme une dépendance où ils s'habillent. Une nouvelle clientèle consomme des cafés, mais aussi des chocolats, des punchs, ou des sorbets dont la qualité fait la réputation de l'établissement.

Le Procope entre alors dans la légende des cafés littéraires. Les encyclopédistes s'y rencontrent. Plus tard, Danton, Camille Desmoulins, habitants du quartier, y tiennent des réunions ; Marat peut surveiller par une de ses fenêtres son imprimerie qui donne sur un passage. De l'une des salles serait parti l'ordre d'attaque des Tuileries en août 1792. Ici même, le citoyen Julien aurait porté le premier bonnet phrygien...

Vertige et fragilité du succès. Diderot, pourtant familier du Procope, situe son fameux « dialogue » avec le Neveu de Rameau au café de la Régence, place du Palais-Royal, où emménage la Comédie-Française, et où vont se développer dans les galeries bruissantes les rumeurs révolutionnaires.

Au dix-neuvième siècle, le café Procope a perdu une part de sa « fortune », mais Balzac ou Hugo y passent. Le restaurant sera un temps transformé en « bouillon » Chartier au dix-neuvième siècle, puis dans les années 30.

Aujourd'hui, au 13 de la rue de l'Ancienne-Comédie, le Procope est bien vivant.

Le plus vieux café littéraire de Paris, rénové et agrandi à l'étage en 1957, se visite comme un salon empli de « voix ». Au rez-de-chaussée, au-dessus de banquettes en cuir rouge, des portraits peints sur le mur, en forme de médaillons au vernis craquelé, rappellent d'illustres consommateurs qui ont pour nom Rousseau, d'Alembert, Piron ou Voltaire. Dans l'une des deux autres salles qui s'ouvrent sur la rue, un portrait de La Fontaine fait face à deux vitrines où sont exposés des livres anciens ou rares.

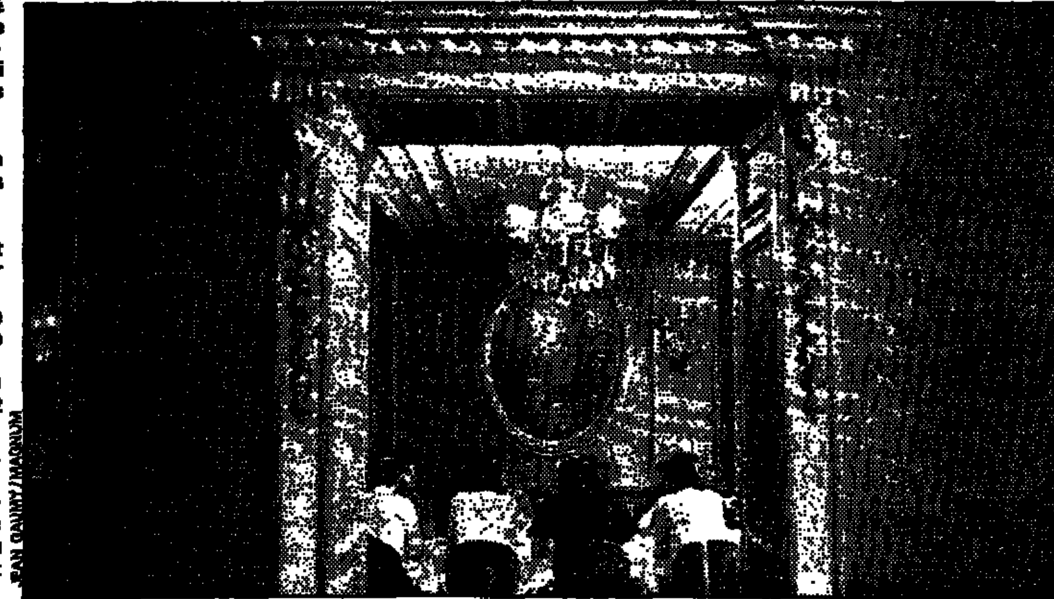
Au premier étage, une plaque commémorant la fondation au Procope, par cinq étudiants, du Stade français en 1883. Dans la salle, deux tables, l'une rustique, l'autre façonnée, voisinent plus sereinement que ne le firent leurs « propriétaires » respectifs Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) et Voltaire (1694-1778), avec cette inscription « don du grand Frédéric de Prusse ».

Rue de l'Ancienne-Comédie, un balcon du seizième siècle en fer forgé, surmonté de quatre lanternes, longe plusieurs salles dont la plus ancienne du local d'origine s'égaie du jeu de lumières d'un damier de glaces anciennes au tain usé.

En haut de l'escalier, derrière un bar, un Verlaine maussade regarde les papiers peints reproduisant des motifs révolutionnaires. Sur les murs, des tableaux : une tradition vieille de trente ans veut que l'on expose ici de jeunes artistes.

« Protégé », mais non « classé » par les services des monuments historiques, le Procope, dont l'ancien propriétaire et rénovateur, M. Deroussent, vient de passer la main à une nouvelle société, va fêter à l'automne, après quelques travaux de rénovation, son tricentenaire. En projet, pour cette célébration, un « prix Procope »... Le café des encyclopédistes paraît installé dans la légende. A côté de l'établissement, une vieille enseigne annonce : « Hôtel Molière, confort moderne ». Bon signe !

BERNARD LEFORT.


JEAN GAUMY/MAGNUM

SEMAINE GOURMANDE

CHEZ TANTE LOUISE

Reprise par un homme de métier, Bernard Lhiabastres, et son chef J.M. Rombault, la vieille et sympathique maison de la Madeleine vous enchantera. Trois salles, le restaurant d'entrée bien fleuri par Eliane Lhiabastres, la mezzanine et la salle du fond, le « privé » des habitués. Le personnel est le même, la carte d'un classique aimable, avec chaque jour un « plat en sauce » (88 F prix net). Beaux desserts, vins à partir de 65 F. Un menu superbe avec foie gras à 170 F (sans fromage hélas !) et à la carte compter 300 F.

▶ *Chez tante Louise,*
41, rue Boissy-d'Anglas (8e).
Tél. : 42-65-06-85.
Fermé le dimanche.

LINDA

Linda (cuisinière de l'ARC) fit les beaux jours du Saratoga de Deauville. La voici redevenue parisienne. Petite salle amusante avec un mini-bar animé par Jean Porasse, homme du showbiz tout-parisien. Carte qui fait saliver (des œufs Linda, sur fonds d'artichaut agrémentés d'une sauce pleine de « peep », aux piccata de lotte, au rognon de veau « à sa façon »). Bon sorbet « rosé de Moët » pour conclure. La maison sans façon pour repas d'amitié. Compter 250 F.

▶ *Linda,*
2, rue Gervex (17e).
Tél. : 43-80-53-63.
Fermé samedi et dimanche.

L'ŒNOTHÈQUE

On l'avait oublié depuis le départ de François, il y a des lustres. Pascal vient de reprendre cette maison « sympa » où le vin sera de nouveau à l'honneur. Cadre de paisible ambiance pour amateurs de plats sincères — et copieux ! — avec la cervelle d'agneau en beignets (58 F), la galette d'escargot à l'ail doux (61 F), les filets de morue sauce aigre douce (75 F), la fricassée de lapereau (86 F), la tête de veau gribiche (78 F). Honnêtes desserts. Prix net. Ce sont des débuts, mais prometteurs.

▶ *L'Œnothèque,*
37, rue de Lille (7e).
Tél. : 42-61-23-40.
Fermé samedi et dimanche.

LA BOUFFE

Carte d'été de cette petite maison, bistrot d'habitués ravis d'une bonne « bouffe » à petits prix (entrées de 15 à 40 F). Une andouillette grillée et au vin blanc (35 F), l'onglet échalote (55 F) et la fameuse escalope à la Serbe (crème fraîche et ail, 34,50 F). Desserts de ménage. Vins à 35 et 45 F.

▶ *La Bouffe,*
35 rue de Verneuil (7e).
Tél. : 42-61-03-22.
Fermé samedi et dimanche.

LA BOUTARDE

Ici aussi carte d'été. C'est le meilleur rapport qualité-prix de Neuilly. Harengs de la Baltique (28 F), ou charlotte de chèvre frais aux noisettes (25 F), le plat du jour (à découvrir inscrit sur la glace, au blanc d'Espagne) ou l'émincé de haddock beurre rouge et tagliatelles vertes (55 F), petit salé de canard froid au « caviar auvergnat » (lisez lentilles) (60 F), ou yassa de volaille marinée au citron (55 F). Tout plein de desserts. La mini-terrasse est très demandée.

▶ *La Boutarde,*
4, rue Boutard (à Neuilly).
Tél. : 47-45-34-55.
Fermé samedi midi et dimanche.

L. R.

DES ENFANTS DANS L'ÉTÉ

Remuante, vive et curieuse, la petite classe. Comment l'occuper durant toutes les vacances ? Un carnet d'adresses.

Dossier établi par Isabelle d'Erceville

L'ÉCOLE est finie... Deux bons mois d'été pendant lesquels il faut occuper cette jeune classe soudain démobilisée. Quel que soit leur âge, une multitude d'organismes sont prêts à les accueillir une journée, une semaine, un mois ou plus, en internat ou en externat.

Ainsi, cet été, cinquante et une stations de ski leur proposent un large éventail d'activités sportives et de formules pour découvrir la montagne. Les vétérans des organismes de jeunesse, comme l'UCPA, les Glénans, les Auberges de jeunesse, le Club alpin, le CIHM ou l'UFCV qui, d'habitude, affichent très vite complet, proposent encore de nombreux stages. Même les grands voyagistes, de Nouvelles Frontières à Fram en passant par le Club Méditerranée, cherchent à séduire cette jeune clientèle.

Voici, pour ceux qui n'auraient pas encore fait leur choix, une sélection de séjours et de stages où il est encore possible de s'inscrire.

■ EN FRANCE

Sur les cimes

« Rois » dans cinquante et une stations de ski, vos enfants sont notamment attendus à Val-d'Isère, où, de 4 à 18 ans, cinq écoles les prennent en charge et leur proposent trampoline, équitation, tennis ou bicross.

A Valmorel, on a le choix entre écologie, tir à l'arc, water-polo ou équitation avec, pour les adolescents, un chalet où, à quelques minutes de la station, ils pourront suivre des stages d'informatique ou animer et préparer un journal radio ; à Avoriaz, au Village des enfants d'Annie Famose, où, dans un parc de 2 hectares, champions et professionnels attendent les 5-15 ans ; à La Plagne, les 6-12 ans peuvent s'adonner à l'artisanat, à l'informatique et au bicross.

Sans les parents et en pension complète, ils pratiqueront judo et escrime à Avoriaz (1 650 F de 11 à 15 ans), de nombreuses activités sportives : à La Plagne (8-12 ans, 1 110 F la semaine, et, jusqu'à 15 ans, 2 690 F les deux semaines), voire un stage haut de gamme de tennis, ski ou modern jazz (3 050 F pour les 8-15 ans, deux semaines) avec la carte champion « tilleul fraise ».

Ceux qui aiment l'équitation sont attendus à Avoriaz (1 750 F la semaine pour les 7-14 ans), à La Rozière Montvalezan (1 080 F la semaine), à La Pesse, dans le Jura, avec le CIHM (chalet international de haute montagne) où les 10-15 ans partagent la vie du poney et s'initient à l'escalade et au bicross (vélo tout-terrain) (2 520 F les deux semaines).

Le tennis, lui, est pratiqué à Avoriaz (1 754 F la semaine), aux Contamines, avec Patrick Dominguez (stage super-tennis : 2 870 F la semaine), à Isola 2000 (stage « jeune super-tennis » à 3 850 F les deux semaines), à Flaine (pour les 8-14 ans, 2 050 F la semaine avec escrime ou natation), à Val-Thorens, avec Pierre Barthès (2 000 F les six jours avec possibilité de pratiquer le football), à Val-d'Isère, avec Gilles Moretton (7-16 ans, 1 370 F la semaine), aux Arcs avec des stages « campus » (8-14 ans) ou « super-campus » (15-18 ans), tennis ou golf, pour 4 500 F les treize jours.

Côté escalade et alpinisme, le Club alpin propose des stages de découverte destinés aux 12-18 ans (1 600 F la semaine), « Montagnes et sommets », pour les 14-18 ans (2 700 F, les trois semaines) et « découverte et randonnée de haute montagne » (2 700 F les trois semaines).

Pour les 15-18 ans, l'Union des centres de plein air (UCPA) propose un raid premier degré, de Lans-le-Villard (Vercors) à Val-Cenis (Piémont) pour 2 200 F les deux semaines, ou jusqu'à Pralognan (deuxième degré) pour 2 285 F les deux semaines. A Barèges (Pyrénées), les 15-18 ans feront de l'escalade du massif du Neau Vielle à celui de Gavarnie pour 3 020 F la semaine. A La Plagne et à Samoens, un stage « d'enfer » comprenant ski alpin sur herbe, escalade, vélo tout-terrain, équitation, roller-skate est proposé aux 15-18 ans pour 2 585 F les deux semaines.

Camps itinérants

Pour ceux qui hésitent entre la mer et la montagne, Neige et Montagne organise un séjour itinérant, à la carte, à partir de Chantovent, permettant aux 12-17 ans de pratiquer minigolf, tir à l'arc, randonnée pédestre, puis de rallier ensuite en bus la Côte d'Azur italienne (Finale Ligure) avant de remonter vers la vallée de la haute Maurienne, à Bramans, pour goûter au tennis ou à l'équitation : 2 650 F les quinze jours.

En cyclomoteur, l'association Arc-en-ciel propose aux 15-18 ans de sillonner pendant dix jours la Côte d'Azur, de Sainte-Maxime au Pradet, en passant par les gorges du Verdon : 3 900 F avec prêt de la mobylette. Par les canaux cette fois, cet organisme propose aussi aux 14-17 ans une semaine sur le canal du Midi, en « house-boat », suivie d'une semaine en calèche attelée, dans le Minervois, puis d'une semaine de cyclotourisme dans les Corbières, le tout pour 3 990 F.

A cheval, des Causses aux gorges du Tarn, le CIHM propose aux cavaliers confirmés de 15-17 ans une semaine de balade pour 1 590 F. Rencontres de jeunes emmène de son côté les 16-17 ans (vingt et un jours pour 5 250 F) à Sarlat, pour du théâtre, de l'expression corporelle et la réalisation d'un spectacle présenté dans les différents centres de la région, avec, bien sûr, la rencontre des comédiens du Festival de Sarlat.

L'UFCV (l'Union française des centres de vacances) propose la Bretagne avec une « balade des baladins » : théâtre, mime, jeux chantés, pendant trois semaines (pour les 9-13 ans et à partir de 3 810 F) ou une balade en roulotte, des Landes au Médoc, pendant un mois, pour 4 590 F. En train, à partir de Strasbourg, Brest, Toulouse ou Grenoble, reportage et informatique sont à l'honneur avec des enfants de 14-17 ans, promus « reporters en cavale » afin d'écrire des articles pour les différents quotidiens des villes traversées, articles transmis par Minitel à leur famille. Quant à la Fédération des auberges de jeunesse, elle invite les plus de 16 ans à suivre les traces des derniers corsaires en randonnant de Saint-Malo à Dinan (douze jours pour 1 600 F) ou à parcourir le cœur de la Bretagne, de Carnac au Mont-Saint-Michel (vingt et un jours pour 2 900 F).

Centres de vacances

L'Association des gîtes d'enfants de Savoie accueille les enfants en famille pour leur faire découvrir la vie de la ferme et la nature (promenades et pêche dans le ruisseau voisin) pour 90 F par jour.

Avec Vacances Far-West on peut également vivre pendant neuf jours comme les Indiens (sous la tente et en s'initiant à l'équitation), puis neuf jours comme les cow-boys (roulottes et campements) à l'époque de la conquête de l'Ouest et, enfin, neuf jours comme les trappeurs (camp de toile et descente de rivière en canoë-kayak) pour 5 280 F, y compris le transport jusqu'au Pavillon, ce paradis de 10 hectares situé dans le Loir-et-Cher.

Au château de La Briche, en Touraine, Accueil des jeunes en France propose aux 6-14 ans de la voile, planche à voile, bicross, escalade, tennis et micro-informatique pour 1 500 F la semaine. Dans un château du quinzième siècle, le Poney Club Galopade invite les 6-10 ans au pays de d'Artagnan pour y apprendre le saut d'obstacles, les courses, les randonnées et les westerns avec en prime squash, tennis, piscine ou moto verte pour 1 540 F la semaine.

Ceux qui sont avides de vacances toniques iront à Saint-Lary, dans les Pyrénées, avec ALTO Plus (Aventure, Loisirs, Tonus, Oxygène) pour des stages de tennis ou d'équitation : quinze jours, 3 650 F, de 6 à 18 ans. Pour ceux qui veulent chevaucher sur les hauts plateaux du Languedoc, de l'Ardéchois ou de l'Aveyron, la Burle propose des stages de huit-dix jours à partir de 2120 F. En Lozère, à Nissoulagre, le CIHM propose aux 14-18 ans du cheval à gogo, pour 1 580 F la semaine.

Centres sportifs

Les stages multisports

– *L'UCPA* propose aux 13-15 ans des randonnées en canoë-kayak en Dordogne et dans le haut Allier pour 1 835 F la semaine ; les Auberges de jeunesse, un cocktail détonant d'activités telles que la « super-glisse en eau vive » avec du rafting, de l'hydrospeed (nage en torrent) et du kayak pour découvrir l'Isère et ses rapides (1 950 F la semaine) ou un surf-safari de Biarritz au Portugal, en camping et minibus, à la recherche des meilleures vagues (3 600 F les quatorze jours) et, à Saint-Brévin, du char à voile et du speed-sail (1 040 F les six jours).

– *L'OCCAJ* (Organisation des camps d'activités et de jeunesse) propose des stages pour les 9-12 ans à Prapoutel dans l'Isère, avec informatique, vélocross, tennis (3 300 F à 3 900 F les trois semaines) ; dans le Gard, à Méjannes, de l'astronomie, du rink-hockey et du tennis pour les 10-12 ans (de 3260 F à 3 830 F, les trois semaines) et à Chamberey, en Corrèze, de l'équitation, du base-ball et du trampoline pour les 13-15 ans (4 000 F à 4 680 F les trois semaines). Rencontre de jeunes propose deux séjours multi-activités à Saint-Fron, en Haute-Loire (mob verte, vidéo, informatique) pour les 13-17 ans (5 200 F les trois semaines) et à Aniane, dans le Languedoc (escalade, spéléo, canoë), pour les 15-17 ans (5 000 F les trois semaines).

Voile et planche à voile

Les Glénans organisent à Paimpol des stages d'initiation à la croisière et de formation à la croisière au large (douze jours sans pension complète pour 2 400 F) ; d'initiation au dériveur et au catamaran (2 700 F, treize jours) ou à la planche à voile (1 180 F la semaine) à l'île d'Arz, de perfectionnement à la planche à voile (Glénans et île d'Arz, treize jours pour 2 400 F) ; à la croisière au large (Glénans, treize jours, 2 400 F). Quant aux auberges de jeunesse, elles proposent aux loups de mer d'au moins quatorze ans de la voile, de la planche à voile et du kayak de mer, à l'île de Batz, pour 2 500 F les treize jours.

Chantiers de restauration

A raison de deux heures par jour, Arc-en-ciel vous invite à restaurer les bâtiments d'un moulin de l'Hérault, tout en jouant au tennis, en randonnant à pied ou à vélo avec, en prime, le canal du Midi en « house-boat » pour 3 050 F les trois semaines.

■ A L'ÉTRANGER

Vacances studieuses

Pour les enfants de 8 à 13 ans, de toutes nationalités, le Club Med' plante sa tour de Babel aux Etats-Unis à Copper Mountain, en juillet et en août, dans le Colorado. Une occasion idéale pour découvrir le Nouveau Continent, du Grand Canyon à Dysneyland ou San Francisco, mais surtout en s'adonnant au rodéo, au tennis, au tir à l'arc, au trapèze volant, au trampoline ou à la peinture sur soie, en parlant anglais, espagnol ou allemand. Un mois, 22 700 F pour les 12-13 ans et 20 490 F pour les 8-12 ans.

FRAM, plus classique, ouvre aux 12-16 ans six centres de Beaumont College en Angleterre, avec quatre formules de vacances studieuses : anglais intensif, sport intensif informatique (15-16 ans), anglais + sport et loisirs. Deux semaines : 4 250 F transport compris. Nouvelles Frontières propose aux 12-15 ans des séjours de trois semaines, avec cours, activités sportives, hébergement en famille (à partir de 3 890 F) à Bournemouth, Bath, Cambridge, Oxford ou Londres.

Côté organismes spécialisés, le Club des 4 vents propose des séjours de trois semaines autour de la voile, à Cobb en Irlande, pour les 15-17 ans (5 320 F tout compris), du vélo, dans le Kerry et Killsbinane (3 650 F), du squash en Ecosse (4 350 F), du tennis et de l'équitation en Grande-Bretagne (4 900 F) ainsi que des résidences d'été, à Ségovie et Soria, pour étudier l'espagnol (4 740 F).

International Cultural Organization propose toutes sortes de séjours à l'étranger, dont des cours tous niveaux en public school avec sports à l'appui (à partir de 3 600 F les deux semaines), de l'équitation près du Snowdown (3 800 F, deux semaines) et, en Irlande, du golf (3 400 F, deux semaines) et de la voile (3 400 F, deux semaines). Homestay propose, pour les 13-18 ans, de l'anglais et des échecs à Hastings (4 980 F les trois semaines) ou de l'anglais et de la micro-informatique pour 4 500 F. De leur côté, les Relais universitaires proposent des « minischools » pour les 6-11 ans, des matinées studieuses et des matinées sportives pour les plus de 15 ans et des séjours de découverte en Grande-Bretagne, Allemagne et Etats-Unis.

Les offices de tourisme des pays d'accueil conseillent, quant à eux, une multitude d'organismes locaux, à contacter directement. L'Office du tourisme espagnol (avec l'Institut de la jeunesse) suggère des camps de découverte, à travers les parcs nationaux, des randonnées de montagne et des chantiers de travail. L'Office du tourisme autrichien propose une bonne adresse pour l'été : Vorarlberg, une ville spécialisée dans l'accueil des familles et des enfants avec, tout l'été, une succession de fêtes différentes chaque semaine.

Découvertes et circuits

Rencontres de jeunes propose aux 16-18 ans la Grèce, ses îles, la Sicile à partir de 4 750 F pour vingt-deux jours (sans l'avion). Loin voyage, outre des séjours linguistiques en Angleterre, Irlande et Allemagne, propose vingt-cinq jours en Grèce pour 4 495 F, la Norvège pendant vingt-deux jours à 4 095 F ou un tour d'Europe à 5 095 F. Arc-en-ciel propose le Canada (quinze jours, 7 300 F, pour les 16-18 ans) et la Scandinavie en minibus (14-17 ans, 5 600 F, quinze jours). Quant à l'UFCV, elle organise un marathon des cinq capitales de la Communauté européenne par équipe de huit enfants, de 16 à 19 ans (Belges, Italiens, Allemands et Espagnols) dont photos et reportages seront primés par Radio-7.

Pour ceux qui veulent en savoir plus : le CIDJ, Centre d'information de la jeunesse, propose toutes sortes d'activités en France et à l'étranger, pour les jeunes de tous âges. ■

REPÈRES

▶ SUR LES CIMES

– Association des maires des stations de sport d'été, 61, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. : 47-42-23-32.
– La Burle, 07510 Les Usclades, tél. : 75-38-80-19.
– Club alpin, 9, rue La Boétie, 75008 Paris, tél. : 47-42-38-46.
– UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13, tél. : 43-36-05-20.
– CIHM, 15 rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. : 43-25-70-90.

▶ CAMPS ITINÉRANTS

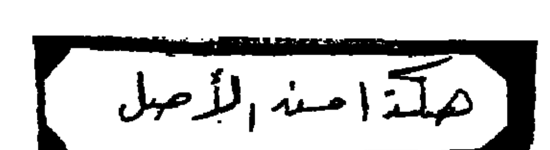
– Neige et montagne, 7, rue des Vaubris, 28200 Châteaudun, tél. : 37-45-16-94.
– Arc-en-ciel, 65, rue de Sèvres, 92100 Boulogne, tél. : 48-25-11-44.
– UFCV, 71 rue du Théâtre, 75015 Paris, tél. : 45-78-27-45.
– FUAJ, 6, rue Mesnil, 75116 Paris, tél. : 45-05-13-14.

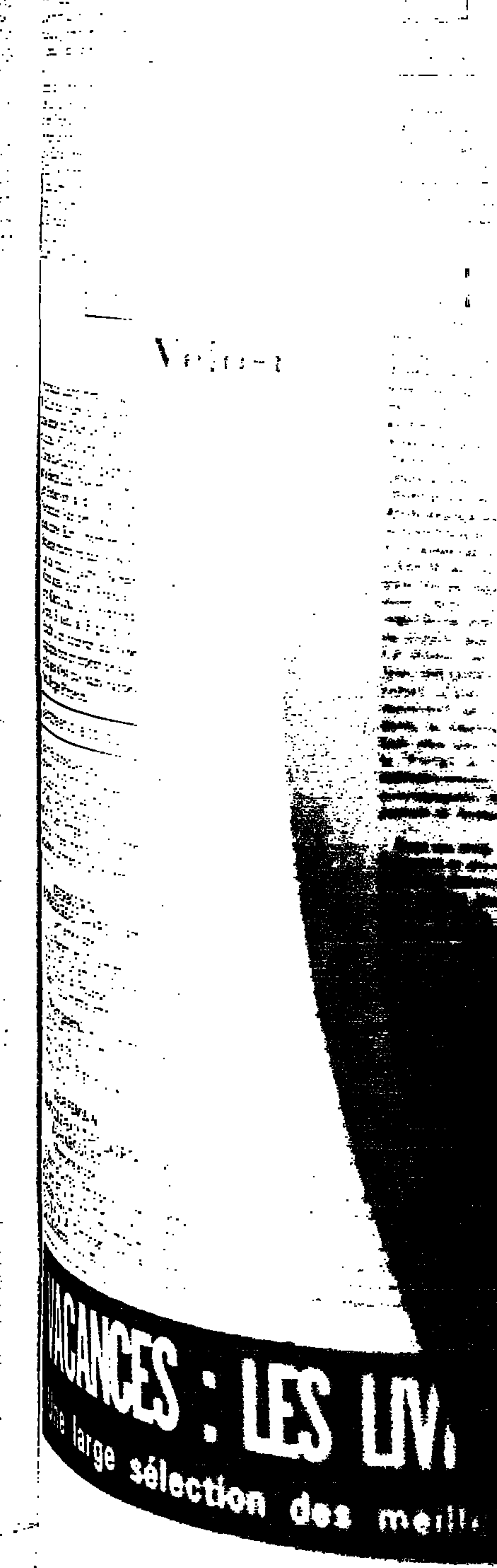
▶ CENTRES DE VACANCES

– Alto plus, 29, rue de Mogador, 75009 Paris, tél. : 42-85-52-25.
– Rencontre de jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris, tél. : 48-74-89-28.
– Vacances Far-West, centre de Sarge-sur-Bray, 41170 Mondoubleau, tél. : 54-72-99-07.
– Accueil des jeunes en France, 119 rue Saint-Martin, 75004 Paris, tél. : 42-77-87-80.
– Les Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16, tél. : 45-20-01-40.
– Poney-Club Galopade, 32810 Lasseube-Propre-Auch, tél. : 62-05-76-05.
– OCCAJ, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : 45-26-21-21.
– Relais des gîtes ruraux : 24, bd de la Colonne, 73000 Chambéry, tél. : 79-33-22-56.

▶ VACANCES STUDIEUSES

– Club Méditerranée, place de la Bourse, 75001 Paris, tél. : 42-96-10-00.
– FRAM, 79, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 47-23-54-45.
– Nouvelles Frontières, 87, bd de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15, tél. : 45-68-70-00.
– Club des quatre vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. : 43-29-60-20.
– Loin voyage, 108, rue Montmartre, 75001 Paris, tél. : 42-33-51-28.
– International Cultural Organization, 55, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 42-36-47-18.
– Relais universitaires, 7, rue de Constantinople, 75008 Paris, tél. : 43-87-01-31.
– Home Stay, 5, rue Boudreau, 75009 Paris, tél. : 42-65-50-40.
CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 45-67-35-85.





Le Monde

SPORTS

BASE-BALL

Une carotte pour la batte

Sur la pelouse, des types drôlement culottés, masqués ou casqués, courent le long de lignes blanches tracées en carré. Sur les gradins, quelques milliers de spectateurs. Des connaisseurs pour la plupart qui applaudissent à point nommé. Des curieux aussi, attirés au stade de la Cipale par le championnat d'Europe de base-ball, et ravis de découvrir ce sport qui ne cache pas ses origines. Casquettes à longues visières, boîtes de Coca et *« pom-pom girls »* : un exotisme « made in USA » baignait le bois de Vincennes du 2 au 6 juillet.

Sport national non seulement aux Etats-Unis, mais aussi au Japon, en Corée du Sud, en Australie et à Cuba (champion du monde en titre), le base-ball sort de la clandestinité en France. Bien que battue en finale du groupe B par l'Allemagne de l'Ouest (6 à 5), l'équipe de France vient d'accéder à l'élite européenne. La Fédération française de base-ball-softball (FFBS) a permis aux six clubs de première division de se doter d'un entraîneur étranger grâce à des *« incitations financières »*. Le niveau du base-ball progresse donc parmi les initiés français, mais l'ambition de Patrick Tugault, président de la FFBS, est aussi quantitative. De 900 licenciés à sa prise de fonctions en 1981, l'effectif est aujourd'hui passé à 7000. Son objectif est d'atteindre la barre des 100 000 pratiquants. Notamment grâce au softball, version édulcorée du base-ball, moins exigeante sur les plans technique et physique, ainsi qu'en infrastructures (un terrain de football suffit). *« Le softball, c'est comme la pétanque, un sport pique-nique ouvert au plus grand nombre, tandis que le base-ball est un sport de haut niveau. C'est toute la différence entre ping-pong et tennis »*, explique Patrick Tugault.


D.R.

Conscient qu'il n'existe pas de *« mémoire collective »* pour porter ce sport en France, il a décidé d'*« entrer par la petite porte dans les écoles »*. Cette année, la FFBS a consacré 200 000 francs à des équipements scolaires. Un paquetage complet de softball pour une classe coûte 2100 francs. *« Pour la première fois, des collèges ont été demandeurs »*, se réjouit Patrick Tugault. De plus en plus de professeurs d'éducation physique s'intéressent en effet au base-ball, *« dont la gestuelle rejoint celle de l'athlétisme »*.

Estimant avoir fait ses preuves depuis cinq ans, et fort de l'organisation réussie du championnat d'Europe à Paris, le président de la FFBS réclame aux pouvoirs publics des moyens à la mesure des programmes de développement qu'il met sur pied. La Fédération de base-ball ne dispose pour l'instant d'aucun cadre salarié, les clubs d'aucun terrain spécifique, et Christian Blacher, un inspecteur des finances pressenti pour devenir entraîneur national, attend depuis plusieurs semaines confirmation de son détachement. Ce fonctionnaire en rupture de carrière par amour du base-ball espère n'avoir pas lâché la proie pour l'ombre. *« Si on me donnait 1 milliard, je ne saurais qu'en faire,* admet Patrick Tugault, *mais je veux être traité comme les autres fédérations sportives. Je suis las de combattre les moulins à vent. »*

J.-J. B.

ATHLÉTISME

Femmes en « pointes »

En planant à plus de 6 mètres au-dessus du stade Lénine, le sauteur à la perche Serguei Bubka a fait de l'ombre à Jackie Joyner. La jeune athlète noire américaine a pourtant fait reculer, lundi 7 juillet à Moscou, l'une de ces limites mythiques qui jalonnent l'histoire de l'athlétisme. Réalisant plus de sept mille points au terme des sept épreuves de l'heptathlon, pulvérisant de 202 points (7 148 contre 6 946), le record du monde de l'Allemande de l'Est Sabine Paetz, Jackie Joyner est devenue « la » championne des championnes.

Mais son exploit souffre aux yeux du public et des médias d'une double tare. Sa discipline, comme toutes les épreuves combinées, est aussi peu valorisante qu'elle est exigeante. Il faut, pour suivre le classement des concurrentes au fil des différentes épreuves, jongler avec les chronomètres et les calculettes. Des travaux herculéens qui se mesurent à la balance d'apothicaire ! Réduits à l'état de chiffres, l'effort répété, la souffrance accumulée n'ont pas la même poignante épaisseur que le spectacle, bref mais intense, d'un exploit isolé. Et puis, suprême handicap pour l'heptathlon, c'est une discipline féminine. Or l'athlétisme féminin endure le même préjugé restrictif que le tennis féminin il y a quelques années.

La lecture des performances détenues par Jackie Joyner est pourtant édifiante : 12 s 85/100 au 100 mètres haies ; 1,88 m au saut en hauteur ; 14,76 mètres au lancer du poids ; 23 s au 200 mètres ; 7,01 m en longueur ; 49,86 m au javelot et 2 min 10 s 02/100 au 800 m.

Les meilleures athlètes féminines ne pourront jamais battre les meilleurs masculins, mais l'abîme de naguère se comble. L'athlétisme a ses héroïnes comme il a ses dieux du stade. Jackie a rejoint dans la légende son frère Al Joyner, champion olympique du triple saut à Los Angeles en 1984. La veille à Oslo, Ingrid Kristiansen, seule en piste à galoper derrière la trotteuse du chronomètre, avait écrit une nouvelle page illustre de l'histoire du demi-fond : 30 min 13 s 74e sur 10 000 m, soit 46 s de moins que son précédent record. Avec un temps pareil, elle ne serait probablement pas ridicule dans une finale masculine du championnat de France.

La blonde Norvégienne doit d'ailleurs s'entraîner avec des hommes afin de continuer à progresser. Et plusieurs spécialistes de la distance pensent qu'elle pourrait d'ores et déjà descendre sous les 30 minutes si on l'autorisait à s'aligner au départ d'une course masculine. C'est ce qui se produit pour le marathon, seul exemple de mixité athlétique. Or, c'est sans doute sur cette distance que la progression des performances féminines a été la plus fulgurante.

En 1979, Grete Waitz, une autre Norvégienne, avait été la première à courir les 42,195 km en moins de 2 h 30 min. Depuis, vingt-trois coureuses l'ont rejointe sous cette barrière, que certains jugeaient, il y a peu, inaccessible aux femmes. Trois d'entre elles – l'Américaine Joan Benoit, la Portugaise Rosa Mota et Ingrid Kristiansen – flirtent aujourd'hui avec les 2 h 20 min. Kristiansen a déjà annoncé son intention de s'y attaquer en octobre à Chicago. Et personne, parmi les tenants d'une certaine mysoginie sportive, ne songe à sourire.

J.-J. B.

TIR

Gibier d'argile

La poudre va parler durant quatre jours au club de La Roche Couloir, à Chevreuse, près de Paris. Quelque deux cent cinquante tireurs – dames, séniors, juniors et vétérans – individuellement ou par équipe nationale, participent jusqu'au 14 juillet, dans cet ensemble consacré au tir, aux VIIIes Championnats du monde de parcours de chasse. Une compétition dont l'organisation a été confiée, cette année, par la Fédération internationale de tir aux armes sportives de chasse à la FFBT (Fédération française de ball-trap), branche indépendante de la FFT (Fédération française de tir).

Le parcours de chasse est une discipline de tir aux armes à canons lisses (généralement de calibre 12). Elle ne figure pas au catalogue des épreuves olympiques. Une raison essentielle à cela : les trajectoires des cibles qu'il faut atteindre et qui sont expédiées mécaniquement dans les airs ne sont pas codifiées et dépendent, en fait, de l'inspiration des organisateurs du concours qui fixent, selon un itinéraire, d'où et où les plateaux d'argile partiront.

A l'inverse, des épreuves procédant du même principe (atteindre avec un fusil et des cartouches des cibles mobiles), le skeet et la fosse, sont des disciplines inscrites au programme des Jeux olympiques. Ici, il est vrai, les « pigeons », autre terme utilisé en l'occurrence, sont lancés de petits abris très précisement disposés et on les tire à partir de postes universellement définis. Ils évoluent selon un trajet très précis également, sous des angles de visée très particuliers et à une vitesse en principe égale d'un stand à l'autre. Au départ, l'engin sort des *« boîtes »* à une vitesse d'environ 120 kilomètres à l'heure.

Au skeet ou à la fosse, le pigeon est de type standard (110 grammes pour un diamètre de 110 millimètres). Il est fait d'argile et de matériau composite où entre de la poudre de charbon. En parcours de chasse, les plateaux sont de taille et de poids différents, ce qui peut compliquer la tâche du tireur quand le volatile artificiel se prend à planer ou, au contraire, à plonger sans préavis.

Dans tous les cas, ces pigeons ont des trajectoires et des comportements particuliers. Ils sont dits fuyants lorsqu'ils s'éloignent du tireur, rentrants lorsqu'ils viennent vers lui, traversards lorsqu'ils défilent parallèlement au tireur.

En outre, au parcours de chasse, on a introduit, histoire de compliquer encore les choses, un plateau de type supplémentaire : le « rabbit », une pure invention anglo-saxonne et une redoutable épreuve. Le pigeon, devenu lapin, est un plateau qui roule sur sa tranche avec de facétieux et surprenants sautillements atteignant parfois plusieurs dizaines de centimètres de hauteur. Des surprises qui peuvent amener bien des bouleversements dans les classements.

Le parcours de chasse est ainsi une épreuve plus spectaculaire que le skeet ou la fosse. Il fait appel à plus de virtuosité. Plus ouvert, il ne permet guère de prévoir qui l'emportera. En tout cas moins facilement que l'on peut l'envisager pour les tireurs olympiques, dont le succès dépend généralement d'une parfaite mécanique de tir.

A ce propos, le caractère répétitif des gestes d'un tireur à la fosse ou au skeet a amené certains responsables à mettre en cause la présence de ces disciplines aux Jeux olympiques. L'argument suprême étant que ce type de sport est peu télégénique.

La mise au point d'un nouveau pigeon d'argile, qui libère à l'impact une poudre fluorescente du plus bel effet, devrait faire taire ces rumeurs de mauvais augure. On doit au principal fabricant français de lanceurs et de plateaux, la société Laporte, installée à Nice, cette innovation qui évitera, de surcroît, bien des contestations entre arbitres et tireurs... Et puis, quelles belles images cela fera sur les écrans de télévision quand le pigeon, sur le coup de fusil, partira dans une belle fumée rouge...

CLAUDE LAMOTTE.

Tout l'arsenal

Le tir aux armes sportives de chasse est pratiqué en France par 300 000 à 400 000 personnes de toutes catégories socio-professionnelles et de toutes les régions. 11 000 sont licenciées par la FFT pour la compétition.

Deux cents millions de pigeons d'argile sont fabriqués en France, chaque année. Une moitié est tirée dans l'Hexagone et l'autre est exportée.

La France est en Europe en tête pour la consommation de cartouches avec 350 millions. L'Italie vient en seconde position (330 millions). Aux Etats-Unis, il est vrai, on compte par milliards.

L'industrie directe et indirecte ayant trait au sport du tir emploie dans notre pays environ 40 000 personnes (armes, cartouches, vêtements, accessoires, stands de tir, matériel, etc.). Cinq cents installations de tir sont répertoriées dans l'Hexagone.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Vélo-rétro

Nouveaux changements jeudi 10 juillet au cours de la septième étape du Tour de France cycliste, Cherbourg-Saint-Hilaire-du-Harcouët gagnée par le Belge Ludo Peeters. Jorgen Pedersen a détrôné le Néerlandais Van der Velde, et c'est, après Kim Andersen, le deuxième champion danois porteur du maillot jaune. Bonne affaire aussi pour le Français Eric Caritoux, qui reprend 2 min. 3 sec. à Fignon et Hinault : un coureur du type longiligne, bon grimpeur de surcroît, qui n'est pas sans rappeler... Roger Pingeon.

De notre envoyé spécial

Saint-Hilaire-du-Harcouët. – Que sont nos champions devenus? Vainqueur du Tour de France en 1967, aujourd'hui fleuriste à Montpellier, Roger Pingeon s'échappe chaque année pendant trois semaines pour revenir sur le terrain de ses exploits et livrer ses impressions aux téléspectateurs suisses.

Son commentaire est celui d'un vieux routier passionné de technique et d'un observateur attentif aux détails. Pourtant, en dépit de sa longue expérience, il continue de s'étonner : *« J'admets,* dit-il, *que, de tous les sports, le cyclisme est le plus empirique, mais, quand je constate que depuis trente ans les méthodes n'ont pas changé, je m'interroge. A l'ère spatiale, on ravitaille toujours les concurrents du Tour de France, la plus grande épreuve du monde, en leur passant des musettes sur le parcours. Et que trouve-t-on à l'intérieur? Des sandwiches et des bananes. C'est complètement dépassé. Surtout si l'on songe qu'en 1950 Coppi et Bobet, qui avaient percé les secrets de la diététique sportive, avaient déjà adopté l'alimentation liquide. »*

Et le matériel? Sur ce point, l'ancien leader de l'équipe de France s'est montré encore plus surpris : *« Je me demande si les vélos à cadre plongeant, à guidon en cornes de vache et à roues lenticulaires n'obéissent pas d'abord à une mode. Tout le monde copie tout le monde sans chercher à savoir si tel type de bicyclette convient à tel genre de parcours. Les roues lenticulaires n'augmentent pas systématiquement le rendement, cela dépend de l'itinéraire, et je ne suis pas certain que les machines qu'on appelle futuristes améliorent l'aérodynamisme. »*

Roger Pingeon note que l'inventeur de la pédale automatique de sécurité supprimant les cale-pied – il s'agit de Lilian Christol, un chercheur de Clermont-l'Hérault – a dû se battre pendant des années pour vaincre l'incrédulité des fabricants et imposer son prototype. Cette pédale spéciale équipe aujourd'hui les professionnels du groupe Peugeot, Bernard Hinault employant pour sa part un modèle concurrent de même conception.

Et le vélo révolutionnaire de Thierry Marie?

« J'ignore s'il bénéficie d'un meilleur CX, mais il comporte une astuce intéressante, à savoir le dossier qui maintient les reins et qui offre au coureur un point d'appui supplémentaire. La selle à dossier, c'est l'avenir. Grâce à cet accessoire, qu'il ne faut pas confondre avec un aileron ou un carénage, on gagnera 10 % de puissance. Il procurera un avantage considérable contre la montre et dans la montée des cols. »

JACQUES AUGENDRE.

CHERBOURG-SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
(Septième étape)

1. Ludo Peeters, les 201 km en 4 h 57 mn (moy. 40,606 km/h) ; 2. Kiefel ; 3. Indurain ; 4. Pedersen J.V. ; 5. Bianco J. ; tous même temps.

Classement général. – 1. Jorgen-Vagn Pedersen, 28 h 48 mn 36 s ; 2. Van der Velde à 11 s ; 3. Bontempi à 27 s ; 4. Fignon à 45 s ; 5. Gaigne à 50 s.

TOUR FÉMININ

BRANVILLE-SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
(Première étape)

1. Jeannie Longo (France A), les 62,5 km en 1 h 32 mn 08 s ; 2. Canins (Ita), m. t. ; 3. Thompson (EU) à 6 s ; 4. Simonnet (Fr) à 12 s ; 5. Chiappa (Ita), m. t.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats de France des épreuves combinées. Samedi 12 et dimanche 13 juillet à Athis-Mons.

Championnats du monde juniors. Du 16 au 20 juillet à Athènes.

Meeting du Nikaïa. Mardi 15 juillet à Nice.

Automobilisme

Championnat du monde de formule 1. Grand Prix de Grande-Bretagne à Brands-Hatch (TF 1, dimanche 13 juillet, à partir de 15 h 15, direct).

Aviron

Régates internationales de Lucerne. Jusqu'au dimanche 13 juillet.

Basket-ball

Championnat du monde. Jusqu'au 20 juillet en Espagne.

Canoë-kayak

Préchampionnats du monde. Jusqu'au lundi 14 juillet à Bourg-Saint-Maurice.

Cyclisme

Tour de France. Jusqu'au dimanche 27 juillet (A 2 tous les jours en direct et « Le journal du Tour » à 19 h 35).

Football

Coupe de la Ligue. Samedi 12 juillet et mercredi 16 juillet.

Motocyclisme

Grand Prix de la Ville de Paris de vitesse. Samedi 12 juillet et dimanche 13 juillet sur le circuit Carole, à Tremblay-lès-Gonesse.

Omnisports

Les Goodwill Games (Jeux de la Bonne Volonté). Jusqu'au 20 juillet à Moscou.

Sports équestres

Championnats du monde de saut d'obstacles. Jusqu'à dimanche 13 juillet à Aix-la-Chapelle (A 2, samedi 12 à 17 h 10, direct) (TF 1, dimanche 13 à 17 heures, direct).

Tennis

Tournoi de Bordeaux. Jusqu'à dimanche 13 juillet (FR 3, samedi 12 et dimanche 13 à partir de 14 heures).

Voile

Tour de France. Jusqu'au 9 août (TF 1, émission quotidienne « Carnet de bord », sauf dimanches, en fin de programme).

A la recherche de la Coupe de l'America. Exposition sur les techniques de pointe. Du 11 juillet au 30 septembre à la Corderie royale de Rochefort (Charente-Maritime).



culture

EXPOSITIONS

Au Musée de Caen

Les plaisirs de la Charité

La belle histoire d'une dame au cœur ardent qui a inspiré les peintres.

« Donna vestita d'habito rosso, che nella destra tenga un core ardente, i con la sinistra abbracci un fanciullo. » « Femme ordinairement vêtue de rouge, dont la main droite tient un cœur ardent, et dont la gauche enlace un enfant. » Ainsi le savant Cesare Ripa fixe-t-il en 1593 les attributs allégoriques de la Charité. Ainsi doit-elle, ou devrait-elle, apparaître dans les images que peintres et sculpteurs exécutent de cette vertu théologale. Le cœur ardent brûle d'amour divin et d'amour humain. L'enfant est nourri au sein, afin que le symbole soit sans équivoque et que fidèles et spectateurs déchiffrent commodément la figure, codifiée, stéréotypée, limpide donc.

Du moins la déchiffreraient-ils, si les artistes obéissaient à l'iconologie de Ripa et appliquaient avec scrupule ses indications. Mais ceux-ci n'obéissent ni n'appliquent, naturellement. Leur insoumission forme le sujet, le vrai sujet, d'une exposition savante qui, s'attachant à l'histoire d'un seul thème, rassemble les exemples les plus divers de ce que leur fantaisie ou leur génie suggèrent aux maîtres, lesquels varient, brodent, altèrent ou réinventent plus souvent qu'ils ne se conforment à un modèle. Si la charité est le sujet, tout n'est ici que variations et entrecroisements changeants, et l'allégorie ne se révèle que travestie ou trahie. De là l'intérêt paradoxal du travail accompli par Alain Tapié à Caen : il démontre que l'iconographie, si stricte soit-elle, ne vaut que par les détournements qu'elle subit et que suivre les mésaventures d'un programme allégorique permet essentiellement de décrire, par allusions et renvois, les modes et les évolutions qui affectent l'art de peindre de la première moitié du seizième siècle jusqu'au dix-neuvième siècle. Le procédé est elliptique, sans doute, il oblige à zigzaguer et à rebondir. Mais il séduit, tout en proposant résurrections et redécouvertes.

Trois chefs-d'œuvre

Il était donc une fois une dame en rouge, pourvue d'un bambin, ou de plusieurs, qu'elle caresse ou allaite ; et pourvue encore d'un petit brasier flamboyant. On imagine les hésitations des peintres contraints de trouver à cet hétéroclite assemblage une apparence acceptable. Quand Andrea del Sarto se soumet à l'épreuve, en 1518, il ne peut plus, comme jadis Giotto, s'en tenir à une illustration correcte : le goût de la Renaissance exige de la grâce, de la vraisemblance et du sentiment. L'orthodoxie y perd ses flammes, la Charité se change en mère assise dans un paysage, entourée de chérubins, dont l'un tète. Un second regarde sa mère : allégorie de la foi ou simple observation sur le motif ? Le doute, les hésitations de l'analyse, indiquent à eux seuls les symptomes d'une évolution. L'amour maternel se substitue à l'amour divin, la charité devient vertu familiale plus que théologale, l'image de la Vierge à l'Enfant s'introduit subrepticement dans l'iconographie, accompagnée de nuées d'angelots joueurs ou dansants.

Tout au long du seizième siècle, Vénitiens et maniéristes s'autorisent toutes les douceurs et aménagent le sujet à leur guise. Cornelisz Van Harlem y place une décoration de montagnes rêvées, un chat qu'un enfant tire par la queue et une somptueuse beauté blonde, parée de roses et d'un fichu jonquille, coiffée de tresses et de nœuds, sœur de Judith ou de Diane, allégorie de la Grâce profane peut-être, mais fort peu de la vertu chrétienne. Les disciplines de l'Albane et du Guerchin, d'une part, les flamands rubéniens de l'autre n'ont guère plus de retenue. Les premiers glissent à l'imaginerie érotico-antique : le dogme prend des airs d'églogue et Caritas batifole sur la couche de Vénus. Les seconds préfèrent les poitrines opulentes : les babies à la Van Dick sucent des mamelles immenses...



SEYVE CRISTOFOLI

Le Brun : *la Charité*

Par chance, au même moment, d'autres relisent Valère Maxime : l'histoire romaine se substitue à la doctrine catholique pour rendre au thème son tragique et sa noblesse. Pero, jeune héroïne, nourrit jadis son père Micon, condamné à mourir de faim en prison si le sein filial ne l'avait sauvé. L'épisode a de quoi tenter un amateur de pathétique — et l'on ne s'étonne guère que Caravage l'ait remis à la mode en 1607 dans ses sept *Œuvres de Miséricorde*, l'une des toiles dont l'absence se fait le plus sentir. Caravage l'ayant illustrée, la légende se répand, la « charité romaine » — ainsi nomme-t-on cette fable grecque — triomphe à Naples chez Ribera et ses disciples, puis chez les caravagesques nordiques, les Seghers, les Stomer pour qui rien n'est trop cruel ni trop cru. Eclairages de tombeau, vieillards plus décharnés que Job, guenilles désolantes, cachots épouvantables illuminés par le blanc visage d'une enfant attendrie : la Charité, malgré Ripa, prend ces traits et ce costume.

Reni l'idéalise, Vouet la magnifie par la couleur, Charles Mellin par la volupté de son style ondoyant. Deux imageries, dès lors, entrent en concurrence, l'une orthodoxe et considérablement affadie ; l'autre païenne de naissance et étonnamment efficace. L'allégorie se divise et se complique.

Trois chefs-d'œuvre témoignent à merveille de l'éclatement, trois maîtres français judicieusement accrochés à côté : Blanchard, Champaigne et Le Brun. Le premier exagère encore la mignardise flamande et multiplie poupons et chérubins. Le deuxième, à l'inverse, sévère et digne, en revient aux flammes, à la grenade ouverte et à la robe pourpre, admirablement accordée à la stature monumentale et à la noble pose de sa divinité. Quant à Le Brun, moins soucieux de la règle, il invente de réunir charité chrétienne et charité romaine : vieillard maigre et enfant rose adorent ensemble la poitrine qui les nourrit. La vraisemblance importe peu au regard de la force symbolique, accrue par le décor à l'antique et la fumée qui trahit la présence du brasier nécessaire. Deux traditions se confondent, deux stéréotypes se combinent pour susciter une image pathétique.

L'exposition toute entière semble conçue afin d'expliquer ce Le Brun et sa bizarrerie. Faute d'une généalogie des symboles, l'œuvre, par ailleurs fort agressive à l'œil, demeurerait incompréhensible. Après pareille apothéose classique, les charités du dix-huitième ont des airs de redite et de rhétorique employée par habitude, que relèvent trop peu le pittoresque des détails et la vivacité du métier. Quant à celles du siècle suivant, fort peu nombreuses ici, elles comptent parmi les plus curieux efforts tentés pour restaurer à toute force un sujet et un genre devenus désuets. L'éloquence grave de Béranger pourrait retenir si, tout à côté, la charité ne glissait au kitsch, jeune femme entourée de marmots de tous les continents, dont un Chinois en robe de mandarin proprement ahurissant. Pour être la plus exotique, cette variation n'en est pas pour autant la plus convaincante. Mais elle suffit à illustrer l'ultime décadence d'une allégorie, devenue désormais prétexte à effets et à réminiscences après avoir si longtemps et si diversement inspiré les « maîtres d'autrefois ».

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts de Caen ; jusqu'au 13 octobre.

A Tours, quarante ans d'éditions Maeght

La passion d'un marchand

Grâce à un marchand de tableaux qui aimait aussi les livres, les peintres et les poètes ont pu dialoguer librement.

A l'occasion du 40e anniversaire des éditions Maeght le Centre de création contemporaine de Tours a décidé d'organiser la première rétrospective consacrée à l'activité éditoriale d'Aimé Maeght. A l'instar d'Ambroise Vollard ou de Kahnweiler, le célèbre marchand de tableaux fut fasciné par le livre comme s'il sentait que le texte devait nécessairement rencontrer les « Voix du silence ». C'est à partir de 1946 que l'« écurie » Maeght, qui compte des noms aussi prestigieux que Bonnard, Matisse, Miro, Braque, Bram van Velde, à l'initiative de son patron, va se mettre à l'écoute des poètes et des écrivains ; le temps que sorte des presses un ouvrage à chaque fois unique et passionnément préparé. Ainsi Jacques Prévert signe avec Miro, René Char avec Braque, Michel Leiris avec Giacometti... Parallèlement à cette avalanche de monographies, les deux cent cinquante-trois numéros de *Derrière le miroir* suivent, de 1947 à 1982, l'actualité de la galerie. On retrouve les signatures de Francis Ponge, Georges Limbour, Samuel Beckett, Paul Eluard, André du Bouchet, Italo Calvino...

D'autres revues s'ajoutent à cette liste déjà longue, *l'Ephémère, Argile*. Certes, ces deux dernières ont cessé de paraître, mais *Noise*, tout récemment, a pris la relève et tente de renouer avec la tradition de la maison. Bref, parcourir les différentes salles où sont rassemblés ces documents, c'est feuilleter les pages de notre proche passé tout en sachant qu'elles appartiennent à l'histoire de l'art. Enfin, quelques peintures et sculptures complètent ce panorama (Miro, Calder, Léger). Retenons parmi elles une toile de Tapiès, qui n'a pas pris une ride. Bien sûr, des esprits chagrins trouveront que les années 70 paraissent un peu maigres à côté des années 50-60, mais c'est ignorer qu'Aimé Maeght n'a jamais joué à l'encyclopédiste et qu'il fut jusqu'à sa mort, en 1981, le héros d'une étonnante aventure dans laquelle il entraîna son fils Adrien.

Orphelin, tour à tour garçon boucher, musicien de jazz, Aimé Maeght passe en 1925 à Nîmes le CAP de dessinateur-lithographe, ou de chromiste comme on disait à l'époque. Embauché à l'imprimerie Robaudy, il excelle déjà dans la mise en page. Exécutant une affiche pour Bonnard, il se fait remarquer par le maître qui lui glisse à l'oreille un compliment en forme d'hommage. *« On sent* — lui dit-il — *que vous avez appris la chromolitographie pour arriver à accorder ce beige et ce rouge avec la chair. »* Entre-temps, il se marie et ouvre un magasin où il vend des transistors tout en gardant dans l'arrière-boutique un atelier où il crée à la commande des affiches et des sigles. Avant que ne commence sa véritable destinée, il sera encore journaliste. Il commente à chaud les matchés de football pour la station Nice-Côte d'Azur.

Les hasards de la guerre et l'aide de Bonnard le mettent sur la voie du courtage. Il vend des Utrillo, des Manet, des Sisley, etc. Le voilà lancé. Il reste cependant fidèle à son premier métier et choisit aussi d'être éditeur d'art. Un rêve qu'il va poursuivre jusqu'au bout. Bientôt à la tête de l'imprimerie Maeght, il laisse à ses artistes le soin de composer en toute liberté, sans souci de temps ni d'argent, ce qu'on appelle parfois, sans trop y réfléchir, un livre illustré. Il suffit de regarder attentivement la qualité du papier, le format, les caractères et le passage des couleurs de chaque exemplaire pour comprendre la passion de ce marchand bibliophile.

BERTRAND RAISON.

★ *A proximité des poètes et des peintres. Quarante ans d'éditions Maeght.* Centre de création contemporaine, Tours. Jusqu'au 28 septembre. Les éditions Maeght publient le catalogue de l'exposition avec des textes de François Chapon, Michel Enrici et Claude Lefebvre du Prey. Cet ouvrage, remarquable par sa qualité, devrait servir d'instrument de référence, 151 p. 110 F.

La couleur des murs de la ville

De nouvelles fresques

Après quarante ans d'éclipse, les murs peints reviennent en force dans nos villes. Cette mode stimule toute une génération d'artistes qui préfèrent accrocher leurs œuvres dans la rue plutôt que sur les cimaises des galeries.

L'affiche a été célébrée pendant tout le mois de juin sans que l'on daigne parler de son cousin, le mur peint publicitaire, qui, après quarante ans d'éclipse, opère un retour en force. Ce revenant prolifère dans toutes les villes de France. Dans la seule année 1985, la société Avenir-Publicité en a réalisé à Boulogne, Béthune, Angoulême, Vesoul et Dijon. Giraudy, dont ce n'est pas le créneau, s'est quand même chargé de Lyon. Quant à Dauphin, il est responsable, à Paris, de ceux dont on parle le plus : le grand singe qui vante les produits Gervais, rue du Renard, et la petite fille en sarreau rétro qui croque un biscuit Lu, rue d'Auteuil. Car *« si l'affiche est le meilleur moyen de communiquer dans une ville »*, comme le constate Jean-Pierre Duval, d'Avenir, le mur peint a l'avantage sur les autres médias publicitaires du même type, d'être géant, de se trouver le long des grands axes de circulation et d'avoir une durée de vie beaucoup plus longue. Et comme il est censé favoriser l'expression artistique et qu'il peut — théoriquement — s'autoriser toutes les audaces graphiques, c'est, pour l'annonceur fortuné et désireux de se singulariser, une excellente carte de visite.

De plus, en dehors de ses strictes fonctions utilitaires, les municipalités ont découvert ses vertus décoratives. *« Un mur peint, c'est un* plus *dans une ville »*, affirme Jean-Pierre Duval. Aussi, à Rueil, à côté de la mairie, au milieu d'une façade en trompe-l'œil, se détachent les personnages du *Balcon* de Manet. Et près de Grenoble, à Echirolles, onze variations sur le thème du « Radeau de la Méduse », des Malassis, s'étalent sur plus de 2 000 mètres carrés.

Vestiges dégradés

Comme tant d'autres modes, cette vogue nous est venue des Etats-Unis. Avec, sans doute, un crochet par le Portugal. Mais, ici, sa signification est totalement différente. De l'autre côté de l'Atlantique, le mur peint est l'œuvre, plus ou moins improvisée, d'artistes contestataires. Son message est agressif, violent. Il exprime un refus, une angoisse. Il apparaît le plus souvent dans les quartiers en voie de devenir des taudis. Au Portugal, où il a fleuri pendant un an ou deux, après la « révolution des œillets », il délivrait un message politique précis. D'ailleurs, l'esthétique résolument « réaliste-socialiste » des robustes travailleurs, brossés sur les façades, ne permettaient aucune équivoque. Rien à voir avec la France où le mur peint apparaît comme l'ultime touche de « bon goût » dans un quartier rénové. Quant au message, s'il en a un, il se perd dans la sophistication du trait et des jeux de perspective. Pourtant, charger une muraille de slogans publicitaires n'est pas nouveau en France.

Ils proliféraient au début du siècle. On en relève ici ou là quelques vestiges dégradés, comme les célèbres « Dubo Dubon Dubonnet » ou, rue de la Fédération à Paris, la série des écussons qui célébrait, pour l'Exposition universelle de 1937, les provinces de France. En 1943, pour mettre fin aux barbouillages inconsidérés des murs de nos villes, une loi fixa les dimensions des messages publicitaires : pas plus de 16 mètres carrés. En 1979, les communes reçurent le pouvoir de restreindre ou d'élargir l'espace dévolu à la publicité. Sans attendre cette disposition, la Ville de Paris avait décidé de décorer certaines surfaces aveugles particulièrement inesthétiques. C'est ainsi qu'un espace de la rue Quincampoix fut peint par Morellet aux couleurs de Paris. Zanko reporta sur une façade du boulevard de Strasbourg l'ombre portée d'un arbre. Le plus remarqué fut « Le piéton des Halles » de Rieti, brossé sur la chaufferie du Forum.

« Nous bricolons nos recettes »

Ces essais, parfaitement gratuits, donnèrent des idées à Jacques Dauphin, le patron de l'entreprise d'affichage qui porte son nom, la troisième de France avec 400 millions de chiffre d'affaires. Sa société était contractuellement liée avec la capitale. Depuis la fin de la guerre, elle a la concession des panneaux apposés le long des deux cents murs-pignons — laissés pour compte des grandes percées haussmanniennes — dont la ville est propriétaire. Elle proposa de les utiliser sur toute leur surface. Leur entretien étant évidemment à sa charge, un accord fut conclu. C'est ainsi que les premiers murs peints publicitaires refirent leur apparition : boutiques Aéroports de Paris, avenue du Général Leclerc, balles de tennis Penn, à la porte d'Auteuil, ou GSF à l'angle des rues de Vaugirard et du boulevard du Montparnasse. Il y a parfois une distorsion complète entre l'affiche publicitaire qui subsiste au pied du mur et l'œuvre qui s'étale au-dessus. C'est le cas de l'escalier aérien de Rieti, rue Etienne-Marcel. D'autres sociétés comme Avenir Publicité, essaient de lier les deux produits en recréant des façades fictives qui intègrent les panneaux publicitaires.

Mais il ne faut pas croire que les murs peints se multiplient miraculeusement. Il faut d'abord décrocher une autorisation de la mairie. Puis de la commission des monuments historiques si l'emplacement convoité est situé dans le centre d'une ville. La construction est-elle privée ? Il faut encore l'aval du ou des propriétaires. A Paris, épreuve supplémentaire, il faut passer devant une autre commission, encore informelle, celle que préside Mme Nicole Chouraqui, l'une des adjointes de M. Jacques Chirac, composée des maires d'arrondissement et d'un certain nombre de personnalités : publicitaires, architectes ou décorateurs. Non seulement elle a un droit de regard sur les projets qui lui sont présentés, mais elle propose ses propres artistes. A Dauphin qui met en avant son réalisateur maison, la commission oppose par exemple Yvaral, l'auteur de la « Joconde » métallique de la rue du Louvre ou Pierre-François Gorse, celui de « L'arbre des Seychelles » de la rue de Bretagne. Le feu vert obtenu, il faut nettoyer le mur, le restaurer s'il est abîmé, l'enduire avant de le peindre. C'est d'habitude une équipe de spécialistes qui reporte matériellement le travail du peintre en suivant scrupuleusement ses indications. Rares sont les artistes qui réalisent eux-mêmes leurs œuvres. *« Quand ils le font, le résultat n'est pas toujours probant »*, affirme Bernard Ogé, chargé de l'aménagement urbain à la Ville de Paris. *« Nous faisons des erreurs*, rétorque Fabio Rieti, *c'est normal, nous n'avons aucune assistance technique. Nous bricolons nous même nos propres recettes. »* Mais il tient mordicus à exécuter lui-même ses travaux jusqu'au bout. *« Une œuvre, c'est une suite de fautes que l'on corrige au fur et à mesure. Personne ne peut remplacer la main de l'artiste. »*

Aussi préfère-t-il travailler sur des carrés de toile de 1,50 mètre, qu'il assemble et maroufle ensuite sur la surface à couvrir. *« Ce n'est pas une solution*, rétorque M. Thidet de chez Dauphin. *La toile se dégrade trop vite. Voyez l'escalier de Rieti aux Halles. » « Faux*, réplique Rieti, *ce n'est pas plus difficile à entretenir qu'une peinture. »* Et d'indiquer obligeamment les travaux peints de Zinko ou de Gorse, qui effectivement tombent en morceaux. Car si la vie de telles œuvres est officiellement garantie pour dix ans, elles s'abîment beaucoup plus vite. Les couleurs virent, les enduits s'écaillent, et la restauration à long terme est illusoire.

En dépit du coût relativement élevé de ces « fresques » — de 1 000 francs à 1 500 francs le mètre carré, — les municipalités sont friandes de telles nouveautés. En dehors des publicités peintes, l'Hôtel de Ville de Paris lance un vaste programme dans quatorze arrondissements. Elle compte faire appel, pour cette opération, à de jeunes peintres qui seront sélectionnés par concours. Fabio Rieti, vieux briscard de cette nouvelle vague décorative, l'explique simplement : *« Si le XXe siècle est le siècle de l'image, c'est avant tout celui de l'image photographique. Or la peinture permet de réaliser des images qu'aucune photo, aucun montage photographique, ne pourra rendre. Mais le mur peint ne peut avoir de prétention à l'actualité. Il n'est pas fait pour les messages. C'est là le rôle de l'affiche. Il est fait pour célébrer la ville, accompagner le promeneur qui lui jette un coup d'œil en passant ; c'est son miroir. Nous ne sommes pas des décorateurs, mais des évocateurs. On nous reproche d'être anecdotique parce que nous pratiquons une peinture réaliste. C'est un danger que nous n'évitons pas toujours comme l'art abstrait n'évite pas toujours le banal décoratif.*

» La peinture urbaine est la parente pauvre de l'art. Elle n'a aucune valeur commerciale, elle est éphémère. Toutes nos œuvres sont condamnées à disparaître. Elles ne sont prestigieuses que pour les conseillers municipaux qui nous les commandent. Mais c'est stimulant pour un artiste de travailler pour une communauté. Tant de gens défilent devant nos œuvres qu'elles ont finalement un impact que n'a pas toujours un tableau dans une galerie. Ce que je cherche à faire, c'est un art de la rue qui accompagne les mouvements de la foule, un art éphémère comme la rue. » « Pour nous, petits maîtres de la peinture, conclut avec orgueil Fabio Rieti, *nos pages blanches, ce sont les murs de la ville. »*

EMMANUEL DE ROUX.

FESTIVAL D'AVIGNON

Ouverture


ENGUERAND

Ce vendredi 11 juillet, ouverture du 40e Festival d'Avignon, au cloître des Carmes, avec Schiller (*Don Carlos*) et Shakespeare (*la Tempête*) à la cour d'honneur, comme il se doit.

Après Paul Puaux et Bernard Faivre d'Arcier, Alain Crombecque succède à Jean Vilar. Homme silencieux qui connaît tout, tout le monde et partout, il s'apprête à lancer le Festival sur ses rails. Jusqu'au 6 août, ce sera le grand brassage des publics, aussi divers que les spectacles qui sont classiques, contemporains, historiques (l'histoire du cinéma, le convenable et celui qui ne l'est pas), chorégraphiques, musicaux, vidéo, africains, somptueux, ingénieux... Tous les espoirs sont permis...

Jusqu'au 6 août, Alain Crombecque résistera aux imprévus sans rien perdre de son énergie tranquille, de son humour fataliste, de sa curiosité inaltérable.

Attention, l'œil du maître est en coulisses.

URBANISME

Banlieue 89 quand même

Les enfants terribles de l'urbanisme, Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, n'ont plus de crédits pour mener à bien leurs projets. Qu'importe, ils continuent.

On les croyait retournés à leur table à dessin. Les voici à nouveau bavards, imaginatifs, anticonventionnels jusqu'à la convention, récupérateurs, bourrés de projets et pas découragés pour deux sous alors qu'on leur coupe tout crédit.

Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, les duettistes de la mission Banlieue 89 étaient mercredi soir 9 juillet au Centre Pompidou, inaugurant un remake de l'exposition que François Mitterrand avait saluée à Enghien en 1985 : « Le Grand Paris ». En vingt-huit cartes parlantes et soixante projets en couleur, c'est l'aménagement de l'agglomération capitale qui est tour à tour radiographié puis recomposé.

La copie commandée aux deux architectes par le ministère de l'équipement est à présent terminée. Conclusion : il faut réinventer, sous une forme ou sous une autre, le vieux département de la Seine, qui avait eu au moins le mérite de permettre un urbanisme sautant les absurdes barrières communales. Leur contrat est rempli, mais Roland Castro et Michel Cantal-Dupart sont persuadés que l'idée va faire son chemin.

« Dans deux ans, prévoient-ils, *le Grand Paris deviendra la grande affaire de la ville et de la région. »* Il est vrai qu'on y songe à Matignon. Un urbaniste en renom, mais actuellement en demi-solde, a même été sollicité. On attend sa réponse. D'ici là, on espère que les plans et les dessins du Grand Paris seront publiés, car ils constituent un instrument de réflexion et de travail inégalé. Castro est à la recherche d'un auteur pour mettre sa partition en musique.

Mais que devient Banlieue 89 ? La petite équipe – une dizaine de personnes – est toujours rue de Varenne, dans une annexe de Matignon. Elle fait ses comptes. 220 municipalités ont présenté des projets de réhabilitation ou d'aménagement, 120 ont été acceptés et financés (pour 226 millions de francs), et, pour la moitié d'entre eux, mis en chantier. A La Rochelle, par exemple, les HLM désaffectées sont transformées en résidences de vacances. A Orléans-La Source, on installe un quartier d'habitation sur le campus universitaire. A Bagnolet (Seine-Saint-Denis), au lieu de construire à grands frais un mur antibruit le long d'une autoroute, on a imaginé d'y édifier un rempart habité dont le sous-sol accueillera des ateliers d'artistes.

La moitié des dossiers émanent de l'Ile-de-France et de la région Rhône-Alpes, puisque ces deux régions concentrent 60 % de la population vivant en banlieue. L'objectif est partout le même : redonner espoir à ces communes délaissées et, à partir d'un projet, même modeste, enclencher un mouvement de reconquête.

MM. Roland Castro et Michel Cantal-Dupart ont trouvé des alliés auprès de l'Association Ville et banlieue, qui groupe des maires de toutes couleurs politiques. Il y a peu, au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Le Floch, président de l'association et maire socialiste de Rézé, en Loire-Atlantique, affirmaitt : *« On peut changer le nom, la structure et même le mode de financement de Banlieue 89, mais je suis convaincu qu'il faut conserver cet outil. Il est bon, et pour nous, maires de communes de banlieue, c'est depuis trois ans un partenaire privilégié. »* M. Claude Wolff, député européen et maire UDF de Chamalières (Puy-de-Dôme), renchérissait en ces termes : *« Je souhaite que votre action continue et que vous obteniez les crédits nécessaires. D'ailleurs, M. Castro, je vous attends à Chamalières, car moi aussi j'ai un projet. »*

Astucieux, les deux architectes disent à qui veut les entendre qu'ils sont respectueux des économies budgétaires décrétées par M. Balladur. *« Si nous n'avons plus d'argent*, ajoute M. Castro, *eh bien! nous reviendrons à la case départ. Nous reprendrons notre bâton de pèlerin et chercherons des financements complémentaires auprès d'autres partenaires, comme les grandes entreprises, publiques ou privées et les sociétés de HLM. »*

Au reste, les enfants terribles de l'urbanisme ont encore des projets plein la tête. D'abord l'opération « Fêtes et Forts », qui permet d'animer certaines banlieues parisiennes durant l'été, est en cours. Commencée le 1er juin, elle durera cette année, la troisième, jusqu'au 28 septembre. Derrière les remparts bastionnés on s'amuse ferme. Cinéma, balades en cyclomoteur, concerts de rock, tournois de football, braderie de vêtements, musique antillaise, fabrication de cerfs-volants, cirque, courses de voitures à pédales, jazz, ce sont les mille folies de l'été banlieusard. L'année prochaine, Michel Cantal-Dupart ne recevra plus les 5 millions de francs qui financent ces amusements, mais le mouvement est lancé. Un exemple : la course cycliste le Tour des forts est devenue une classique. Les festivités culturelles outre-périphériques prises en charge par les municipalités suivront peut-être le train.

M. A.-R.

CINÉMA

« Cash-cash » de Richard Lester

En 1973, Georgiana Latimer (Pamela Stephenson) vide le coffre de son richard de père et s'enfuit avec son amant Josef Sirola (Ed Lauter). On croit à un enlèvement. Le couple va prendre le train pour New-York avec un cercueil contenant les 5 millions de dollars volés. Or Michael Rangeloff (Michael O'Keefe), charmant petit escroc poursuivi par des patineuses et par un shérif dont il a séduit – involontairement – la femme, se trouve obligé de se déguiser en soldat et, pour ne pas être démasqué, d'accompagner le cercueil en prétendant qu'il veille sur la dépouille mortelle d'un combattant mort au Vietnam. Dans le train, Michael fait la connaissance de Standish Logan (Beverly d'Angelo), une jeune actrice de télé complètement givrée. Sirola cherche à l'éliminer, et il ne sait pas pourquoi. A partir de là, vous avez déjà reçu une avalanche de gags, alors ne quittez pas le train, vous allez faire un voyage dingue.

La verve de Richard Lester s'exerce sur une intrigue pseudo-policière, une parodie de *Transamerica Express*, le *nonsense* façon Marx Brothers, les mœurs de l'Amérique profonde et le burlesque des années 20. La mise en scène se paie le luxe de quelques temps morts en plein absurde pour mieux repartir à 100 à l'heure. Les personnages les plus imprévus surgissent en cours de route, tels Century Milestone (l'acteur noir Louis Gossett Jr) dont l'habit ecclésiastique ne fait pas forcément le pasteur, et Stapleton, le plus vieux contrôleur des Etats-Unis, téléphonant directement au président (c'est David Wayne, qui imite W.-C. Fields). Ici, tout peut arriver, même qu'une maison s'en aille sur un camion et qu'un mort ressuscite. Un film d'une telle drôlerie, en ce moment, c'est un cadeau.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Profession : génie » de Martha Coolidge

D'évidence, ce n'est pas la profession que le metteur en scène et les scénaristes ont loisir d'embrasser. Qu'on en juge : dans une école où l'on ne prend que la crème des surdoués en mathématiques et en sciences physiques, le directeur à choisi d'accueillir un jeune garçon timide et brillant qui devient la tête de turc des vieux surdoués. Après un bizutage des méchants, le petit gentil prend sa revanche avec deux complices de génie, et met au point un super laser que convoite le directeur pour équiper l'armée d'un jouet que Reagan n'est pas loin de posséder d'ores et déjà.

Un seul bon gag (le micro placé dans l'appareil dentaire d'un méchant et qui lui fait entendre la voix de Jésus : *« Ne vous masturbez plus, Kent ! »*) pour une avalanche de sornettes sans charme, de balourdises insupportables rabâchées, sans parler d'une apocalypse au pop-corn qui est d'un sucré navrant. Pourquoi prendre les adolescents pour autant de potaches débiles ? Ce film a été couronné à Chamrousse et ailleurs. Il y a vraiment des gens qui n'aiment pas la jeunesse. – M.B.

COMMUNICATION

La SOFIRAD change de président

M. Antoine Schwarz succède à M. Gérard Unger

Le conseil des ministres devait nommer, ce vendredi 11 juillet, M. Antoine Schwarz, conseiller technique au Centre national de la cinématographie, à la présidence de la SOFIRAD. Il succède à M. Gérard Unger qui était à la tête de la holding d'Etat depuis décembre 1984.

Lorsqu'à la fin de l'année 1984, M. Gérard Unger succède à M. Bernard Miyet à la tête de la SOFIRAD, la plupart des commentateurs y voient le signe d'une reprise en main politique. M. Unger n'est-il pas un militant socialiste, proche de M. Laurent Fabius, qui, de plus, a joué un rôle très actif dans la cellule « communication » du candidat François Mitterrand lors de l'élection de 1981 ? Mais l'homme est aussi un professionnel du secteur qui a traîné ses guêtres de Havas à Publicis en passant par le groupe Bossard. Aussi, nommé à un poste considéré comme très politique, va-t-il s'efforcer de concilier intérêts de l'Etat et logique d'entreprise.

M. Unger va ainsi prolonger et amplifier l'assainissement entrepris par son prédécesseur. Télé Monte-Carlo, qui a déjà augmenté sa zone de diffusion, se débarrasse de sa filiale italienne déficitaire, TVI, et soulage ainsi les finances de ses actionnaires, Europe 1 et Radio Monte-Carlo. Les deux radios accèdent à la bande FM pour mieux riposter à la concurrence des stations locales privées. Mais M. Unger veut aussi leur faire prendre le virage audiovisuel. Dès janvier 1985, Europe 1, qui travaille déjà pour Canal Plus, s'allie avec Publicis pour préparer une chaîne privée.

M. Unger mène le tour de table et les négociations de la chaîne musicale jusqu'en novembre, date à laquelle Europe 1 rejoint brusquement le capital de la cinquième chaîne. Consignes politiques venues du sommet de l'Etat ? M. Unger s'en défend mais il est évident qu'à cette époque, les dirigeants de la « 5 » désespèrent de pouvoir accéder à la tour Eiffel et convoitent le réseau de TMC comme les installations techniques d'Europe 1.

Le deuxième coup de théâtre politique intervient deux semaines plus tard quand le président de la République trouve soudain *« anormal »* que les stations périphériques soient contrôlées par l'Etat. M. Unger fait face une fois de plus sans sourciller et entame le processus de privatisation d'Europe 1 qui sera vendue à Hachette au mois de mars 1986. RMC et TMC doivent suivre mais l'alternance politique réduit la marge de manœuvre de M. Unger et ralentit le processus.

Son successeur, M. Antoine Schwarz – fort au fait des problèmes puisqu'il fut directeur de RMC – devra poursuivre ce désengagement de l'Etat. La vente de 51 % du capital de TMC est pratiquement ficelée. Reste à choisir l'acquéreur entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) Pipa vidéo ou M. Michael Stevens, nouveau propriétaire de Parafrance. Pour RMC, la procédure est engagée après un audit de la station par le cabinet Andersen. NRJ, la CTL et Jean-Claude Decaux sont candidats à la reprise mais, s'agissant d'une cession de propriété publique, restent encore à définir les procédures communes aux dénationalisations. Enfin, Sud-Radio est aussi à vendre et intéresse fort le groupe Havas mais, là, le processus n'est pas encore engagé.

Que deviendra la SOFIRAD, une fois dépouillée de ses activités principales qui assuraient l'essentiel de ses revenus ? Le holding d'Etat contrôle nombre de radios françaises à l'étranger et joue un rôle important dans l'exportation de l'ingénierie audiovisuelle française (un contrat pour le lancement de la deuxième chaîne de télévision marocaine est en négociation). Le gouvernement semble bien décidé à poursuivre cette action internationale.

En sera-t-il de même pour les intérêts de la SOFIRAD dans la production (RMC audiovisuel) et le dessin animé (France-animation) ? M. Schwarz devra trancher entre une conception très libérale (pas d'Etat dans la production) et le soutien nécessaire aux industries de programmes naissantes. Mais il devra aussi trouver le financement tant de l'action internationale, globalement déficitaire, que de la production et convaincre pour cela le ministère des finances de laisser à la SOFIRAD le produit de la vente de ses filiales.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

[Né le 24 octobre 1946 à Paris, M. Gérard Unger est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et d'études supérieures de droit public. Après avoir assumé différentes fonctions au sein du groupe Havas, du groupe Bossard et de la société de relations publiques Ageurop, il devient, en mai 1980, directeur consultant de la société Intelligences, filiale du groupe Publicis. Il entre en septembre 1981 à RMC comme conseiller du directeur général, puis comme directeur général adjoint. Il est nommé le 19 décembre 1984, PDG de la SOFIRAD.]

[Né le 9 août 1943 à Paris, M. Antoine Schwarz est un élève de l'Ecole nationale d'administration. De 1975 à 1978, il est chargé de mission successivement au cabinet de M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, M. Raymond Barre, premier ministre. Directeur délégué de RMC de 1978 à 1981, il est ensuite directeur délégué des Editions mondiales puis conseiller technique au Centre national de la cinématographie où il mène à bien un rapport sur le marché de la vidéo et un autre sur l'avenir des studios de cinéma.]

L'avenir des satellites de télévision directe

TV-Sat prêt avant TDF 1

Une réunion interministérielle qui devait débattre, ce vendredi 11 juillet, de l'avenir du satellite TDF 1, a été annulée. Alors que le gouvernement français hésite toujours à poursuivre l'expérience des satellites de télévision directe, son homologue allemand prépare le lancement de TV-Sat. Mais des deux côtés du Rhin, l'incertitude règne toujours sur les chaînes que diffuseront les deux engins.

De notre envoyée spéciale

Munich. – TV-Sat est techniquement prêt à l'emploi. Le premier satellite (allemand) du programme franco-allemand de télévision directe, frère jumeau de TDF 1, a été déclaré, mercredi 9 juillet, *« apte au vol »* par le comité directeur du programme. L'annonce en a été faite solennellement le jour même par un représentant du ministère ouest-allemand de la recherche qui avait choisi pour cadre de son allocution l'établissement de la firme MBB-ERNO dans la banlieue de Munich, où a été intégré TV-Sat.

Quand TDF 1 sera lui aussi fin prêt – probablement en novembre 1987 – seront réunies *« les conditions nécessaires pour doter l'Europe d'une nouvelle télévision, laquelle pourra atteindre 350 millions de personnes »*, a souligné M. Rolf Arnim, PDG d'Eurosatellite, la firme responsable de la construction des deux satellites (1). Conditions nécessaires, certes, mais non encore suffisantes. Car, avant que la télévision directe pénètre dans les foyers des téléspectateurs européens, de nombreuses incertitudes persistent, ne serait-ce que celles liées à la date de lancement, par Ariane, de TV-Sat 1 et de TDF 1. Nul ne peut prédire en effet quand le lanceur européen, dont l'échec récent a perturbé le calendrier des tirs, pourra reprendre ses vols. *« Nous souhaitons lancer TV-Sat sans risque vraisemblablement au printemps prochain »*, a indiqué le président d'Arianespace, M. Frédéric d'Allest, qui prévoit d'autre part que TDF 1 pourrait être lancé quelques mois plus tard, pendant l'été 1987.

Mais la principale question posée par TV-Sat 1 est celle de son emploi et de l'attribution de ses quatre canaux. Comme l'a souligné M. Volker Steiner, représentant du ministère ouest-allemand des PTT, *« nous ne sommes pas confrontés à un manque d'utilisateurs mais à un manque de conditions politiques permettant à ces utilisateurs d'avoir accès au satellite »*. L'air est bien connu en France. Mais le problème se complique en RFA du fait que toute décision prise, en ce domaine, au niveau national doit recevoir l'accord unanime des Länders pour être acceptée. Il semble cependant qu'on se dirige actuellement vers l'attribution d'un des canaux de TV-Sat 1 à RTL Plus et d'un autre à Sat 1, deux opérateurs privés producteurs de programmes déjà transmis par câble et qui souhaitaient étendre leur champ d'action grâce à la télévision directe. Le sort des deux autres canaux n'a en revanche pas été fixé et rien n'indique actuellement s'ils seront utilisés pour transmettre des chaînes publiques ou privées. Quant au prix de location du satellite, il pourrait s'élever à 30 millions de deutschemarks (environ 95 millions de francs), par canal et par an.

Si, techniquement, le programme franco-allemand semble donc pour l'heure une réussite, son avenir n'est pas encore assuré. D'autant que le Luxembourg, soucieux lui aussi d'entrer dans la course de la TV directe, soutient pour sa part la construction d'un autre satellite – privé – Astra (*le Monde* du 24 juin). Du côté allemand, on ne nie pas que cet engin, qui devrait être lancé en automne 1987, est un concurrent pour le programme TV-Sat-TDF. Mais on prend soin de souligner que ces derniers satellites, plus puissants qu'Astra, assureront une meilleure qualité de transmission des images.

Il reste que TV-Sat 1 et TDF 1, une fois lancés, ne seront véritablement opérationnels que lorsque TV-Sat 2 et TDF 2 seront eux aussi en orbite, prêts à prendre le relais en cas de défaillance. Or si le contrat pour la construction de TDF 2 a été signé en bonne et due forme, rien n'indique que le gouvernement français souhaite mener l'opération à son terme. Quant à TV-Sat 2, dont 30 % du budget sont actuellement engagés, son sort dépend de décisions politiques. Et il y a fort à parier qu'aucune d'elles ne sera prise avant la prochaine importante échéance électorale pour l'Allemagne fédérale, en janvier prochain.

ÉLISABETH GORDON.

(1) Eurosatellite est un consortium industriel, filiale d'Aérospatiale, Alcatel-Espace (France), MBB-ERNO, ANT (RFA) et ETCA (Belgique).

Poursuivies par TDF

Les radios 95,2 et Solidarité sont relaxées par la cour d'appel

Deux radios locales parisiennes, 95,2 et Solidarité, poursuivies depuis plus d'un an en justice par Télédiffusion de France (TDF) pour ne pas avoir respecté une mesure de suspension prononcée contre elles par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, viennent d'être relaxées par la cour d'appel de Paris. Celle-ci a jugé non conforme l'ensemble de la procédure engagée contre les deux stations.

La cour d'appel a, entre autres, estimé que la Haute Autorité s'était fondée sur des procès-verbaux de TDF *« irréguliers, insuffisants, inopérants »* et a décrété *« l'inexistence juridique »* des cahiers des charges sur lesquels s'appuyaient les « neuf sages », ces documents étant non datés, non signés et sans en-tête. Cet arrêt fait suite à une première décision de la dix-septième chambre du tribunal de Paris qui, en février dernier, avait renvoyé l'affaire à une décision du Conseil d'État. 95,2 avait, en effet, déposé un recours, toujours en cours, devant cette institution. Mais la cour d'appel a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'attendre le jugement du Haut Conseil pour se prononcer.

Les faits remontent à décembre 1984 : six stations parisiennes avaient été suspendues (de dix à trente jours selon les cas) par la Haute Autorité, notamment pour excès de puissance. Quatre d'entre elles (NRJ, la Voix du lézard, TSF 93 et Radio libertaire) avaient accepté de signer un accord avec TDF. Seules 95,2 et Solidarité, qui s'y étaient opposées, avaient fait l'objet de poursuites de la part de l'établissement public.

Le « Financial Times » envisage de licencier 400 personnes

Le quotidien financier britannique *Financial Times* devra licencier quatre cent quatre personnes dans dix-huit mois, a annoncé mercredi 10 juillet son directeur général, M. Frank Barlow. Ces licenciements interviendront dans le cadre de l'informatisation du journal, et, selon M. Barlow, ils concerneront le personnel technique et administratif. Les départs ne seraient que volontaires, et assortis des indemnités *« les plus généreuses »* offertes jusqu'ici par la presse britannique.

Le *Financial Times* envisage en même temps de transférer ses locaux à Wapping, dans la banlieue de Londres, où le géant de la presse britannique, M. Rupert Murdoch, a déjà regroupé ses titres après le licenciement de quelque cinq mille employés.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Bohème.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Vidéo-musiques : 16 h : Aïda, de Verdi ; 19 h : le Lac des cygnes, de Tchaïkovski.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : les Amoureux de Molière.

BOURVIL (43-73-47-84), 22 h : Pas deux comme elle ; 20 h 30 : Y'en a marre...ez vous.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (45-43-32-92), 20 h 30 : Poquelin et l'autre.

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Poésies avec Vicky Messica.

EDEN-THEATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 21 h : Vieilles Canailles.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : C'était comment déjà... du caf'conc' à Saint-Germain-des-Prés ; à 22 h : Un souvenir... les années trente.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Les mystères du confessionnal ; 22 h : Les *chaussures de Madame Gilles.*

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (39-52-42-79), 20 h 30 : l'École des mères.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 30 : le Rire national ; 20 h 15 : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h : Pas de balcon pour Roméo. Petite salle, 19 h : Pardon m'sieur Prévert.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Maman Napoléon.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

THÉATRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52), *21 h : Grand-Père Schlomo.*

THÉATRE DU TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Mamouna ; 20 h 30 : Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : l'Age en question.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h : Banc d'essai des jeunes ; 23 h : Drôle de larme.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles *nous veulent toutes.* — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories : (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-27), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : Un rat dans la contrebasse.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante B. Vian ; à 22 h : C. Canssimon.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : P. Péchin, Rachel (dern.).

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

TOURTOUR (48-87-82-48), 22 h 30 : Mannick.

TROIS MAILLETZ (43-54-00-79), 0 h 30 : F. Mello.

Opérettes, comédies musicales

A DEJAZET, TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

Les concerts

Table Verte, 22 h : P. Nazarian et M. Blot (Bach, Spohn, Gluck, Ravel, Khatchaturian) (+ les 10, 11,12).

Eglise des Billettes, 20 h 45 : P. Bride, A. Rahman El Bacha (Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 20 h : A 20 h 30 : Alpha et ses Roméos ; à 23 h : Bonbon Tropical Groupo.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Clarinet Connection.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : A. Rodriguez Combo.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : The Sentinels.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Great Friends.

MERIDIEN (45-58-12-30), 22 h 30 : Orchestre R. Martel.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : D. R. Utreger, R. Gallezzzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. et N. Rahoerson.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : C. Freeman Quartet ; R. Brecker Group.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Clarinette Connection Quintet.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : De Preissac Quintet.

PIED BLEU (42-85-32-16), 22 h 30 : Jenny Bel Air.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Sal Nistico, H. Sellin, A. Cullaz, A. Levitt.

PHILONE (47-76-44-26), Super Diamono de Dakar.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : E. Lockwood, J.-M. Jafet, A. Romano.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, place de Verdun (43-28-15-48), à partir de 11 h : Tahiti à Levallois.

MEAUX, Cour du vieux chapitre (64-34-90-11), 22 h 30 : Spectacle son et lumière.

NEUILLY, Athlétic (46-24-03-83), 20 h 30 : Tueurs sans gage.

SAINT DENIS, Fort de l'Est (48-91-92-92), 19 h : Rock Rai Reggae (Vulcain, Raïna, Tippa-Irie, Patto-Benton, Général T. Pablo Master, Général Murphy).

Les festivals à Paris

FESTIVAL DU MARAIS
(48-87-74-31)

Centre culturel Wallonie-Bruxelles 20 h 30 : les Exaltés.

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais 20 h : Au perroquet vert.

FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE
(42-54-87-03)

Arènes de Lutèce 21 h 30 : E Pericoloso Sporgersi.

FESTIVAL DE LA FOIRE SAINT-GERMAIN
(43-29-12-78)

Salle du Monnayage de l'Hôtel des monnaies 22 h : A quoi rêvent les jeunes filles ? (dern.)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La nuit s'achève, de P. Méré ; 19 h, Hommage aux cinémathèques étrangères : Washington : Strange Illusion ; 21 h, Hommage à Heinosuke Gosho : le Corbeau jaune (v.o. - s.-t. anglais).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Cent millions ont disparu, de E. Scola (v.o. - s.-t. fr.) ; 19 h, Avignon 86 : The french-american film workshop : Purple Haze, de D. Burton Morris (v.o.).

Salle Garance

Tous les jours à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma yougoslave (programmation détaillée au 42-78-37-29).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

AIGLE DE FER (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; *Parnassiens, 14e (43-35-21-21).*

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, *12e (43-43-04-67)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, *18e* (45-22-46-01).

Vendredi 11 juillet

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CAMORRA (It., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

DAKOTA HARRIS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE DÉBUTANT (Fr.) : *Gaumont Opéra,* 2e (47-42-60-33) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos ; 14e (43-27-52-37).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, *14e (43-21-41-01).*

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, *7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-*Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mayfair, *16e (45-25-27-06).*

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER *(*) (A., v.o.) : Forum,* 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e *(42-33-56-70)* ; *Français, 9e* (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

I LOVE YOU (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e *(43-59-36-14)* ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., *v.o.)* : Cinoches, *6e* (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT DU RISQUE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien), v.o : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; 14 Juillet, Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e *(47-07-28-04)* ; *Kinopanorama, 15e* (43-06-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PIRATES (A.), v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. George-V, 8e (45-42-*41-46)* ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR (Jap.), v.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

POLICE ACADEMY III (A.), v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-42-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *v.f.* ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, *14e (43-20-12-06)* ; *Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ROSE BONBON (A.), George V, 8e (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-*25-52).*

RUNAWAY TRAIN (A.), v.o. : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; *v.f.* : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SALVADOR (A.), v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SHOKING ASIA II (All.) (*), *v.f. : Paris* Ciné, 10e (47-70-21-71).

SOLEIL DE NUIT (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais), v.o. : Republic Cinema, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Miramar, *14e* (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien), *v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).*

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

YOUNG BLOOD (A.), v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

Z.O.O. (Brit.), v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LES FILMS NOUVEAUX

CASH-CASH, film américain de *Richard Lester.* V.o. : *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FUTURE COP, film américain de Charles Band. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, *11e* (43-07-54-40).

LA LOI DE MURPHY *, film américain de John Lee Thompson. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30), Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-35-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PROFESSION : GENIE, film américain de Martha Coolidge. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PRUNELLE BLUES, Film français de Jacques Otmezguine. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TOUT VA TROP BIEN, film américain de Jim Kouf. V.o : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

ANGEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAARA (Malien, v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, *1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e* (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *Français, 9e* (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *Gaumont Convention,* 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMMENT ÉPOUSER **UN MILLIONNAIRE** (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5e (43-54-42-34).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : *14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).* — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

GILDA (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

GOLDFINGER (A. v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

IL *ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE* (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, *14e* (43-35-30-40). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). — V.f. : *Richelieu, 2e (42-33-56-70)* ; *Paramount Opéra,* 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention *Saint-Charles, 15e (45-79-33-00)* ; *UGC* Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOURNAL INTIME (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LADY EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : *Espace* Gaîté, 14e (43-27-95-94).

MAD MAX II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, *8e* (45-62-41-46). — V.f. : Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NOSFERATU (All., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (42-72-94-56).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS **BLANDISH** (A., v.o.) (*) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORCHERIE (It.) : *Républic Cinéma,* 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PORTES DISPARUS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

POURQUOI PAS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : *Denfert, 14e (43-21-41-01).*

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TERMINATOR (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., *v.o.) : Action Christine, 6e* (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (You., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; *Luxembourg, 6e (46-33-97-77)* ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

L'AGE D'OR DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), *14 Juillet-Odéon,* 6e (43-25-59-83) : Divorce malgré lui.

CINÉMA BRÉSILIEN (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), 16 h, 20 h : Nordeste, Cordel, Repente cancao ; 18 h, 22 h : Courts métrages musicaux : Couro de Gato, Pixinguinha, Milagre dos Peixes, Heitor dos Plazeres.

C. SAURA (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-01-51-33), 22 h : Vivre vite.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN — VIVE LA REPRISE ! (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 20 : Le Testament du docteur Cordelier ; 18 h 55 : le 7e sceau ; 20 h 30 : l'Impératrice rouge ; 22 h 30 : White Zombie.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) : Laura.

CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), 17 h, 19 h 30, 22 h : Un verre, une cigarette.

LES JAMBES DE CYD CHARISSE (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : Tous en scène.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : la Folle Ingénue.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) : les Chariots de feu.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 18 h : la Marquise d'O.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 19 h 40 : Nostalghia.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 15 h 40 : la Peau douce.

VOIR ET REVOIR BERGMAN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : le 7e sceau.

WOODY ALLEN (v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 17 h 30 : Manhattan ; 19 h : Tombe les filles et tais-toi.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), 19 h + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 10.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 20 h.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) Denfert 14e (43-21-41-01), 22 h.

HOMMAGE A G. MELIES (F.) Studio 43, 9e (47-70-63-40), 20 h 30.

PARIS, TEXAS (A., v.o.), Cinoches *Saint-Germain, 6e (46-33-10-82),* 21 h 40.

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, 0 h 25.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LES VALSEUSES (*) (Fr.), Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), 19 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Vendredi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Intervilles : Amiens-Toulouse.
Réalisation G. Barillet et J. Cohen.
Un des grands succès de la télévision française. L'émission présentée par Léon Zitrone, Simone Garnier et Guy Lux passe sans faiblir à travers le temps et les modes.

22 h 15 Variétés : Johnny Hallyday au Zénith (et à 23 h 30).
Réalisation : Guy Job.
Près de trois heures de chansons, des anciens succès aux nouveaux « tubes », avec choristes, musiciens et danseurs. Johnny tel qu'en lui-même, généreux, violent, irrésistible.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Médecins de nuit : Six braves petits Indiens.
De B. Schwamm, réal. F.-J. Gottlieb, avec A. Lochner, C. Allégret.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « La France déchirée », sont invités : Jean Daniel (De Gaulle et l'Algérie), *Gilles Martinet* (Cassandre et les tueurs), *Reynald Secher* (le Génocide franco-français; la Vendée vengée), *Charles Tilly* (la France conteste – De 1600 à nos jours), *Michel Winock* (la Fièvre hexagonale).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : la Tendre Ennemie.
Film français de Max Ophüls (1936), avec S. Berriau, G. Vitray, M. Valbel, J. Daix (N.).
Le jour des fiançailles forcées de sa fille, un homme, mort depuis vingt ans, reparaît à l'état de fantôme et rencontre le fantôme de l'amant de sa femme. Ils évoquent le passé. D'une pièce boulevardière d'André-Paul Antoine, qu'il avait mise en scène au théâtre, en Allemagne, quelques années plus tôt, Ophüls a fait une comédie mélancolique, doucement amère, sur le mystère de la féminité. Cette œuvre, finalement proche de Schnitzler, fut un insuccès commercial.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Histoires singulières : Mystère sur court.
Scénario d'Andrew Sinclair, d'après la nouvelle de M. Hastings; réalisation C. Frankel. Avec H. Gordon, J. Newth, C. Shaps...

21 h 30 Taxi.
Magazine d'information de Philippe Alfonsi.
Au sommaire : Cambodge, suivez le guide ; l'énergie solaire : l'expérience Thémis (la centrale solaire de Font-Romeu) ; Alice Sapritch, reporter.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Décibels.
Au programme de l'émission rock : The Woodentrops, London Cowboys, Working Week, Marc Minelli, Le Mur, Gangster d'amour, Thugs.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Pastorale, *de J.-S. Bach, par K. Richter, orgue.*

23 h 25 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

21 h, Papa, maman, la bonne et moi, film de Jean-Paul Le Chanois ; 22 h 25, Edith et Marcel, film de Claude Lelouch ; 1 h 20, Possession, film d'A. Zulawski ; 3 h 15, 1984, film de Michael Radford ; 5 h 5, les Faveurs de Sophie, film de Michel Barny ; 6 h 20, Superstars.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Tonnerre mécanique (et à 23 h 15) : 21 h 25, Série : Baretta (et à 0 h 10) ; 22 h 15, Magazine automoto : Grand Prix (et à 1 h 5).

TV6

19 h, NRJ 6, Invité : Gold ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Journal du corps : existe-t-il un modèle de politique de santé ? Avec le docteur Anoun, le professeur J.-C. Gaux, MM. C. Gilardeau, G. Johannet et M. Feneau.

21 h 30 Black and Blue : Festivals d'été.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les voiliers.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (émis de Stuttgart) : *Preciosa*, ouverture de Weber ; Six Lieder, extraits du *Knaben Wunderhorn*, de Mahler ; *Symphonie fantastique*, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia-Navarro, sol. C. Ludwig.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles, Ina Marika ; musique d'Éthiopie, tradition et modernité.

Samedi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

15 h 35 Croque-vacances.
En balade... à bord du « Duc-de-Normandie » : *Rémi, Dare-dare motus ; Le roi Arthur ; L'Ile au trésor.*

17 h 25 Série : La chambre des dames (rediff.).

18 h 20 SOS animaux : SOS refuges.

18 h 35 Auto-moto.

19 h 5 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.
Invité : Carlos.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Les oiseaux se cachent pour mourir.
Réal. D. Duke, d'après C. McCullough. Avec R. Chamberlain (rediff.).
Beaux paysages, passions, en Australie.

21 h 50 Droit de réponse été : Carré blanc.
Magazine de Michel Polac.
Rediffusion d'extraits de l'émission du 14 mai 1985 consacrée à la sexualité, suivie d'un débat avec « madame Claude », Francis Leroy, réalisateur de films X, Michel Field et Irène Frain, écrivains, et trois témoignages.

23 h 50 Journal.

0 h 5 Carnet de bord.
Tour de France à la voile.

0 h 15 Ouvert la nuit : Destination danger (rediff.).

DEUXIÈME CHAINE : A2

14 h 30 Les jeux du stade.
Golf : Master des Etats-Unis ; Cyclisme : Tour de France, 9e étape (contre la montre individuel à Nantes) ; Hippisme : championnat du monde à Aix-la-Chapelle.

18 h 15 Série : Amicalement vôtre.

19 h 5 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le journal du Tour de France.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot. Finale de la deuxième Coupe des clubs, en direct d'Antibes.
Avec la Coupe des champions (en février à Monaco) et le Grand Tournoi des chiffres et des lettres (en octobre à Nîmes), la Coupe des clubs, dont la première édition a eu lieu en 1985, est une nouvelle occasion de réunir les amoureux du calcul mental et de l'érudition lexicale.

22 h Histoires de l'autre monde.
Le million, de D. Spiel et M. Durand, réal. J. Harrison.
Un nouvel avatar des vieilles aventures de Faust et du diable.

22 h 30 Journal.

22 h 45 Magazine : Les enfants du rock.
Eurotube (deuxième partie)
Avec, entre autres, The Cure un clip de Bashung, réalisé par Kiki Picasso ; d'Etienne Daho, réalisé par P. Gauthier, Steve Winwood, Five Star, Elton John, Simple Minds, Rod Stewart, Dire Straits.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h 15 Espace 3 : Objectif santé.

17 h 30 Documentaire : La mémoire des pôles.

17 h 45 Feu vert à l'Ouest (à 19 h et à 19 h 35).

18 h 45 Journal des festivals.

20 h Sac à dingues surprise.
Émission de G. Montagné. L'odyssée du sac à dingues à Dunkerque.
Près de deux heures de rire, de gags, de dessins animés (Tom et Jerry), de sketches, d'imitation...

21 h 55 Journal.

22 h 15 Série : Mission casse-cou.
Pitié pour Harriet.

23 h 5 Musiclub.
Symphonie n° 2, *de Brahms.*

23 h 45 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

14 h, Feuilleton : Lili, petit à petit ; 14 h 50, Cabou-Cadin ; 16 h 15, Série : Mike Hammer ; 17 h 10, Documentaire : Animaux d'Australie ; 18 h 10, Série : Espion à la mode ; 19 h 5, Top 50 ; 20 h 15, Football : Coupe de la Ligue (en direct) ; 22 h 35, Série : Hollywood blues ; 23 h 20, Sœurs de sang, film de Brian de Palma ; 0 h 58, Guyana, la Secte de l'enfer, film de René Cardona Jr ; 2 h 35, les Faveurs de Sophie, film érotique de Michel Barny ; 3 h 50, Edith et Marcel, film de Claude Lelouch.

LA « 5 »

16 h 30, Téléfilm : la Dernière Carte (rediff.). ; 18 h, Série : L'Homme de l'Atlantide ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Téléfilm : le Pirate (première partie) ; 22 h 10, Arabesque ; 23 h, Série : Riptide.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, System 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 21 h, Tonic 6 ; 23 h, Live 6 : invité Big Country.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : Kronos et les marionnettes de Hubert Haddad, avec J.P. Zehnacker, P. Constant, A. Oumansky, J. Charby, Y. Peneau...

22 h 10 Démarches avec... Hubert Lucot.

22 h 30 Musique : Nouvelles tendances du quatuor aujourd'hui, œuvres de Dillon, Scelsi, Redgate, Nyman, par le Quatuor Arditti.

0 h 5 Clair de nuit : tentatives premières ; chasse au snark.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 28 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : *Coriolan*, ouverture, *Concerto pour piano et orchestre n° 4*, de Beethoven ; *Symphonie n° 1*, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. R. Barchai, sol. A. Weissenberg.

23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Martini, Fauré, Brahms, Haendel... par Irma Kolassi ; à 1 h, Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

Dimanche 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14 h 15 Les animaux du monde : Horizons sans barreaux.

14 h 45 Série : Buffalo Bill.

15 h 15 Sports.
Automobile, Grand Prix de formule 1 d'Angleterre ; concours hippique d'Aix-la-Chapelle ; tennis : tournoi de Bordeaux ; tiercé à Saint-Cloud.

18 h 5 Histoires naturelles : les coureurs des bois au Canada.

19 h Série : Pour l'amour du risque.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : la Vache et le Prisonnier.
Film français de H. Verneuil (1959). Avec Fernandel, R. Havard, A. Rémy. (N).
En 1943, un prisonnier de guerre français, travaillant dans une ferme en Allemagne, part sur les routes, dans son costume militaire, avec une vache tenue en laisse. Une « histoire vraie » recueillie par Jacques Antoine, un rôle en or pour Fernandel, un récit picaresque bien conduit. Et aussi un film souvent diffusé.

22 h 30 Sports dimanche soir.

0 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14 h 10 Série : Les deux font la paire.

15 h Sports.
Cyclisme : Tour de France ; 10e étape (Nantes-Jaunay Clan) ; Golf : Masters des Etats-Unis.

17 h Série : Anno Domini.
Ecrit par Anthony Burgess et Vincenzo Labella, réal. Stuart Cooper.
Péplum inspiré de l'histoire romaine au temps du Christ.

18 h 45 Stade 2 et journal du Tour.

19 h 30 Série : Ma sorcière bien-aimée.

20 h Journal.

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Port des brumes.
D'après Simenon, réal. J.-L. Muller.
Un ancien capitaine de la marine marchande est retrouvé à Paris blessé et amnésique. Le commissaire Maigret enquête auprès des habitants du port d'Ouistreham.

21 h 55 Magazine : Musiques au cœur.
D'Eve Ruggieri, réal. P. Weyrich. Opéra pour l'Afrique.
Deuxième partie du concert de Vérone donné le 18 août 1985 au bénéfice de la lutte contre la faim. Parmi les artistes qu'on entendra ce soir : José Carreras, qui a pris l'initiative de la manifestation, Montserrat Caballé, Sherill Milnes, Al Weber et Gwyneth Jones.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14 h 30 Tennis.
Grand Prix Passing-shot, en direct de Bordeaux.

18 h RFO hebdo.

19 h Emissions pour les jeunes.
Génies en herbe ; Le petit chien ; Les nouvelles aventures de Saturnin.

19 h 35 Dessins animés : Les entrechats.

20 h 5 L'oiseau bleu.

20 h 35 L'Afrique en Noirs et Blancs.
Deuxième partie : opération Ségou. Emission proposée par J.-J. Jaussely et réalisée par C. Massot.
En 1863, le gouverneur-général Faidherbe demande à un officier géographe d'aller découvrir des régions encore inconnues, entre Médine et Ségou, de la frontière du Sénégal au cœur de l'actuel Mali. L'idée de refaire pas à pas cet itinéraire un siècle plus tard est un pari fort bien réussi et peut-être un futur document d'histoire...

21 h 25 Aspect du court métrage français.
En garde, *de Serge Canaud ;* Premiers pas, *de Christopher Barry.*

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Mannequin.
Cycle Spencer Tracy. Film américain de F. Borzage (1938), avec J. Crawford, S. Tracy, A. Curtis, R. Morgan (v.o., sous-titrée. N.).
Une jeune ouvrière d'Hester-Street, quartier pauvre de New-York, fait un mariage d'amour pour échapper à sa famille. Son mari, qui vit d'expédients, la pousse vers un riche industriel. Borzage transforme, avec virtuosité, des éléments mélodramatiques en étude sociale, psychologique, sentimentale.

0 h Prélude à la nuit.
Deux Mélodies de F. Liszt, par M. Mesplé.

CANAL PLUS

14 h 5, Téléfilm : Anna Karenine ; 16 h 30, Basket américain ; 18 h, Ça va faire mal, film de Jean-François Davy ; 19 h 35, Ça Cartoon ; 20 h 30, Le justicier de minuit, film de Jack Lee Thompson ; 22 h 15, Série : Espion à la mode ; 23 h 5, Vidéo plaisir, magazine de la création vidéo ; 23 h 30, le Retour de Topper, film de Roy del Ruth : 0 h 55, Out of order, film de Carl Schenkel ; 2 h 15, Jazz à Juan-les-Pins, Miles Davis et son orchestre.

LA « 5 »

18 h 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Téléfilm : le Pirate (2e partie) (et à 23 h 55) ; 22 h 30, Boxe (et à 1 h 35) ; 23 h, Série : Arabesque (et à 2 h 5).

TV 6

14 h, Tonic 6 (et à 20 h) ; 18 h 30, Play 6 ; 19 h, Métal 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Guadeloupe, Festival de Batouka du 1er au 15 avril 1986.

0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 14 août au Festival de Berlin 1985) : *Symphonie n° 2*, de Mahler, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, le Wiener jeunesse chor et les chœurs de Berlin, dir. C. Abbado, sol. K. Mattilla, C. Ludwig.

23 h Les soirées de France-Musique.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 JUILLET

« La Conciergerie et la Révolution française », 11 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Cerise Sagave).

« Ateliers d'artistes et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Cerise Sagave).

« Les salons du ministère des finances », 16 heures, 93, rue de Rivoli (AITC).

« Visite du château de Beaumont », 15 heures, place du château (train gare du Nord).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, quai d'Orsay devant Palais Bourbon (la France et son passé).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« Du gibet de Montfaucon au Temple de l'amour : le parc des Buttes-Chaumont », 11 heures, métro Botzaris, côté jardin (M. Jacomet).

« Un hôtel particulier du Marais : l'Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (M. Jacomet).

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, vestibule d'honneur (Mme Hulot).

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 15 heures, métro Télégraphe, lampes de poche (M. Banassat).

« Notre-Dame de Paris. Jacques Cœur. Le secret de la Table ronde. La mission des templiers », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « Le Premier Empire au Père-Lachaise », 14 h 45, entrée principale (V. de Langlade).

« Une journée autour de Chambord, châteaux privés », inscriptions : 45-26-26-77.

« Giverny dans le jardin et les ateliers de Claude Monet », inscriptions : 45-26-26-77.

« Vaux-le-Vicomte », inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

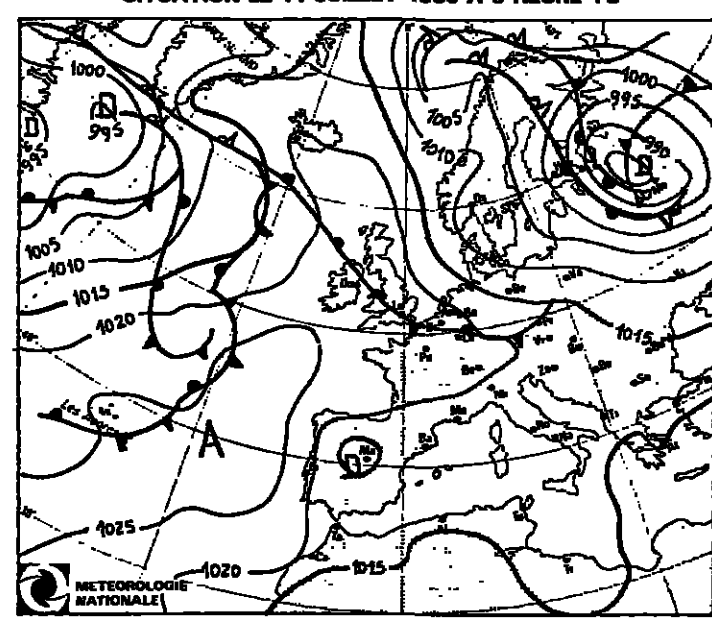
CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite) : « Nos réalisations dans la vie » (J. Noël). « Les secrets du tarot » (Natya).

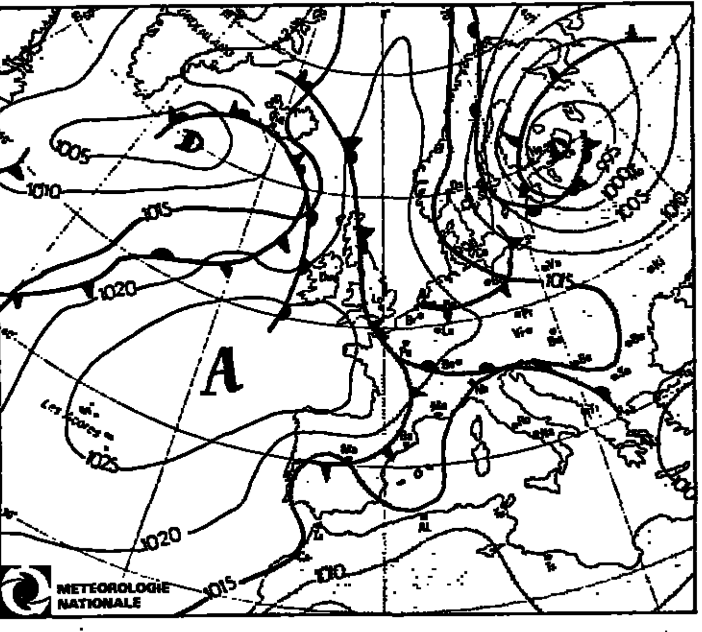
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 0 HEURE TU



LEGENDE

ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 12 . 07 . 86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 9-7-1986 à 6 h TU et le 10-7-1986 à 6 h TU — **Temps observé** le 10-7-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	26	16	S
BIARRITZ	28	17	S
BORDEAUX	28	16	S
BOURGES	24	13	C
BREST	17	12	N
CAEN	18	14	P
CHERBOURG	16	14	P
CLERMONT-FERR.	25	11	N
DIJON	22	11	C
GRENOBLE St-M-H	27	12	S
LILLE	22	14	P
LIMOGES	24	16	N
LYON	23	13	N
MARSEILLE-MAR.	29	18	S
NANCY	20	10	P
NANTES	24	14	N
NICE	27	20	S
PARIS-MONTS.	18	14	N
PAU	28	14	S
PERPIGNAN	33	16	S
RENNES	20	14	C
ST-ÉTIENNE	24	10	S
STRASBOURG	21	12	C
TOURS	22	15	C
TOULOUSE	29	14	S
POINTE-A-P.	31	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	30	18	S
AMSTERDAM	18	11	N
ATHÈNES	31	25	S
BANGKOK	31	25	P
BARCELONE	27	18	S
BELGRADE	24	14	C
BERLIN	16	10	C
BRUXELLES	19	12	P
LE CAIRE	33	23	S
COPENHAGUE	19	9	S
DAKAR	29	25	N
DELHI	28	26	P
DJERBA	30	21	S
GENÈVE	24	11	N
HONGKONG	29	26	A
ISTANBUL	26	17	S
JÉRUSALEM	29	17	S
LISBONNE	26	16	C
LONDRES	23	13	P
LOS ANGELES	23	17	C
LUXEMBOURG	17	12	P
MADRID	36	18	S
MARRAKECH	39	24	N
MEXICO	21	11	B
MILAN	28	17	S
MONTRÉAL	25	9	S
MOSCOU	25	12	A
NAIROBI	23	13	N
NEW-YORK	29	21	N
OSLO	19	9	N
PALMA-DE-MAL.	30	15	S
PÉKIN	30	21	S
RIO-DE-JANEIRO	21	16	N
ROME	28	16	S
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	17	8	N
SYDNEY	14	6	S
TOKYO	24	22	C
TUNIS	32	18	S
VARSOVIE	18	9	N
VENISE	24	16	S
VIENNE	20	13	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 juillet à 0 heure et le samedi 12 juillet à minuit.

Les hautes pressions du proche Atlantique sont toujours en extension mais laissant du vent de nord-ouest à nord sur l'Europe de l'Ouest. Des perturbations circulent dans ce flux humide et frais.

Samedi, temps maussade et pluvieux sur la France. Le matin, les nuages vont recouvrir toutes les régions au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon. Des pluies vont débuter très tôt sur les côtes de la Manche et gagner la majeure partie du pays en cours de journée, se décalant dans un axe Normandie-région lyonnaise. *Les températures resteront le plus* souvent comprises entre 18 et 22 degrés. Le vent soufflera faiblement.

Sur les régions au sud de Bordeaux-Lyon, après une matinée peu nuageuse mais localement brumeuse, aggravation en cours de journée avec développement de nuages à caractère orageux. Les menaces d'orages vont rapidement s'étendre des Pyrénées vers le Massif Central puis vers les Alpes avec une intensité plus importante. Les températures seront en baisse, elles seront comprises entre 23 et 30 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée.

Le vent de nord-ouest soufflera assez fort près de la Méditerranée.

Dimanche, les nuages et les pluies vont continuer à se décaler vers le Sud-Est. Sur les Alpes, la Provence et la Corse, le ciel restera très nuageux et des orages locaux éclateront encore.

Sur la plupart des régions, atténuation des risques de pluie mais le ciel restera assez nuageux, seules de rares éclaircies se développeront.

Elles seront plus belles sur les régions pyrénéennes. Une nouvelle aggravation débutera en soirée sur la Bretagne.

Les températures restent très basses sur la moitié nord et sont en baisse très sensible sur la moitié sud, elles ne dépasseront pas 20 à 23 degrés en général. Seul le bord de la Méditerranée garde des températures de saison avec 27 à 29 degrés. Le vent de nord à nord-ouest reste modéré à assez fort sur le Midi.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 juillet 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 9 juin 1986 relatif à la construction et à l'exploitation des téléskis.

● Du 26 mai 1986 portant création du certificat d'aptitude professionnelle vente et abrogeant l'arrêté du 26 octobre 1977 portant création du certificat d'aptitude professionnelle vendeur.

● Du 25 juin 1986 interdisant la mise et le maintien sur le marché de produits cosmétiques présentant un danger pour l'utilisateur.

14 JUILLET

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 14 juillet.

BANQUES. — Fermées le 14 juillet.

BUREAUX DE POSTE. — Pas de distribution de courrier à domicile le 14 juillet. Seuls seront ouverts les 13 et 14 juillet les bureaux assurant la permanence des dimanches et jours fériés.

RATP. — Service réduit des dimanches et fêtes.

SNCF. — Service réduit sur les lignes de banlieue.

GRANDS MAGASINS. — Tous fermés le 14 juillet, ouverts les 12 et 15 juillet aux heures habituelles.

SÉCURITÉ SOCIALE. — Guichets fermés du vendredi 11 juillet, à 15 heures, au mardi 15 matin.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Caisses fermées du vendredi 11 juillet, à 12 heures, au mardi 15 juillet au matin.

ARCHIVES NATIONALES. — Salles de lecture fermées les 13 et 14 juillet. Musée d'histoire de France ouvert le 13 juillet, fermé les 14 et 15 juillet.

MUSÉES. — *A Paris*, seront ouverts les Invalides et le Musée de l'armée, les Musées des arts et traditions populaires, des monuments français, Jean-Jacques-Henner, Gustave-Moreau, Port-Royal, le palais de Tokyo et le Musée de l'air et de l'espace au Bourget. *Tous les monuments historiques* de l'Etat seront ouverts au public. La Cité des sciences de La Villette sera ouverte le 14 et fermée le 15.

En province, seront ouverts le château de Fontainebleau (partiellement), Compiègne, La Malmaison, le château de Paul l'abbaye de Saint-Riquier, les Eyzies de Tayac, Blérancourt, le Musée de l'île d'Aix, la maison de Bonaparte à Ajaccio, les châteaux de Langeais, Chantilly, Chaalis (Oise), Vaux-le-Vicomte, Rambouillet et Maisons-Laffitte.

loterie nationale

TRANCHE N° 201 DU SUSPENSE

TIRAGE DU VENDREDI 11 JUILLET 1986

LE NUMÉRO 2 4 4 0 8 3 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 3 5 9 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

NATIONAL LOTO N° 28

TIRAGE DU MERCREDI 9 JUILLET 1986

11 22 27 36 43 48 — 2 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 12 JUILLET 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 16 JUILLET 1986 ET LE SAMEDI 19 JUILLET 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	14	624 870,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	56	72 900,00 F
5 BONS N°s	2 614	4 905,00 F
4 BONS N°s	122 154	105,00 F
3 BONS N°s	2 046 375	9,00 F

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 12 juillet

Melun, 14 heures : mobilier, cuivres, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 12 juillet

La Rochelle, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Saint-Malo**, 14 heures : mobilier, bibelots.

Dimanche 13 juillet

Biarritz, 14 h 30 : arts d'Asie ; **Clamecy**, 14 h 30 : mobilier, bibelots, livres ; **Gien**, 14 heures : objets d'art, mobilier, argenterie ; **Granville**, 14 h 30 : orfèvrerie, bijoux, mobilier, objets d'art ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux.

Lundi 14 juillet

Grandville, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Morlaix**, 14 h 30 : atelier Maryvonne Le Rouvreur.

FOIRES ET SALONS

Béziers, Carjac (46) (dimanche seulement) ; **Cusset** (03) ; **Grandvilliers** (60) (dimanche seulement) ; **Méounes** (83) ; **Mirande** (32) ; **Nogent-sur-Veraisson** (45) ; **Prunoy** (89) ; **Saint-Girons** (09) ; **Vieux Boucau** (40).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16

CARNET DU Monde

Naissances

— **Léa** est née le 10 juin 1986.

Maryline et Laurent LE LEONNEC-SERRA.

91600 Savigny-sur-Orge.

Mariages

— **Didier STROZ** et **Anat GUTTMAN** sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Tel-Aviv le 23 juin.

12, rue Eliahou-Salman, Jérusalem.

Décès

— Ses anciens élèves et étudiants ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Anne-Paule COURGEY,
née Lapique,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire d'espagnol
au lycée Victor-Hugo de Poitiers
et maître-assistant honoraire
de la faculté des lettres de Poitiers.

La messe de sépulture a été célébrée à Poitiers, en la chapelle de la Miléterie, le vendredi 11 juillet, à 10 heures.

— Le Comité national pour les musulmans français,
L'Association des anciens des affaires algériennes (SAS),
Mme Yvan Durand et Ylène,

ont la douleur de faire part du décès de

Yvan DURAND,
chevalier de la Légion d'honneur,

brutalement disparu, le dimanche 6 juillet, dans sa cinquante-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 8 juillet à Saint-Martin-d'Amour.

8, rue Franklin,
75116 Paris.
20, rue Eugène-Flachat,
75017 Paris.
Rabastens (Tarn).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme René FORT,
née Irma Bauer,

survenu le 26 mai 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année,

et le décès de

M. René FORT,

survenu le 11 février 1986 dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La famille rappelle le souvenir de

René BAUER,
Rosette BAUER,
née Marcus, son épouse
et
Danièle BAUER,
leur fille,

morts à Auschwitz, où ils furent déportés avec les mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit autres hommes, femmes et enfants partis de Drancy le 7 mars 1944 par le convoi n° 69. A leur descente du train, plus de treize cents déportés furent immédiatement envoyés dans les chambres à gaz. Sur les deux cents autres, trente avaient survécu en 1945.

Danièle était née le 8 mars 1939.

Monique Hecker,
2, rue du Capitaine-Olchanski,
75016 Paris.

— Mme Gisèle Lotrian, née Grassin, son épouse
Et ses enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Michel LOTRIAN,
attaché commercial
ambassade de France
Kinshasa (Zaïre),

survenu le 9 juillet 1986, à l'âge de cinquante-trois ans à Brest (Finistère).

16, rue de Concarneau,
29200 Brest.

Mme Gérard Schneider,
née Lois Frederick,
son épouse,
M. Roger Goulias
et Mme (veuve Karet),
née Jeanine Schneider,
Mlle Laurence Schneider,
ses enfants,
M. et Mme Sady Karet,
M. Gavin Cozen et Mme, née Karet,
M. Peter Bommers et Mme née Karet,
Mlle Marie-Hélène Karet,
ses petits-enfants,
Alexandra Cozen,
Viryia Karet,
Maximilian Bommers,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Gérard SCHNEIDER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officiers des Arts et Lettres,
Grand Prix national des arts,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 8 juillet à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice le samedi 12 juillet 1986, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse le même jour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Au lieu d'offrandes florales, les personnes qui le désirent peuvent envoyer un don à la mémoire de Gérard Schneider à la Maison nationale des artistes, 14, rue Charles-VII, Nogent-sur-Marne.

— Mme Jean-Marie Terrin,

M. Maurice Terrin,
M. et Mme Pierre Terrin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Augustin Terrin,
Mme Paul Muletier,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie TERRIN,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président d'honneur
des chantiers navals de La Ciotat,
président d'honneur
de la Société provençale
des ateliers Terrin,

survenu à Paris, le 5 juillet 1986, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 9 juillet, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Gilbert Groslier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Colette Yvert
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Le Foll
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Henri YVERT,
née Madeleine Masse,

survenu le 9 juillet 1986 dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi *15 juillet 1986, à 15 h 30*, en l'église l'abbatiale de Corbie (Somme), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Corbie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Chantal,
26000 Valence.
138, route de la Reine,
92100 Boulogne.
21, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.

Anniversaires

— Pour le vingt-troisième et le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Roland et Georgette MENTHONNEX,
parrain et marraine de Clairefontaine,

leurs enfants vous prient de se joindre à *eux dans une pensée joyeuse et reconnaissante* en union avec la messe célébrée le 12 juillet 1986.

Verrières-le-Buisson.
Autrans.
Paris.
La Tranche.

CARNET DU Mon…

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Jean Jarrige, général de corps d'armée ; Maurice Schmitt, général d'armée ; Jacques Servranckx, général de corps d'armée ; Claude Gagliardi, vice-amiral d'escadre ; Bernard Capillon, général d'armée aérienne ; Jean Saulnier, général d'armée aérienne ; Charles Ehrhart, médecin général inspecteur.

Sont promus *commandeurs* :

MM. Paul Boutroux, Léon Saint-Germain, Yves Bardon, François Beaussant, Jacques Bottrie, Jean Brette, Bernard Chevallereau, Bernard Dupont de Dinechin, Roger Emin, Jean Grillot, Paul Hanrion, Michel Mandaroux, André Mathé, Pierre Morisot, Robert Motte, Pédro Fournier, Fernand Lapôtre, Jean Bescond, Henri Bonnouvrier, François Guerlesquin, Yves de Haldat du Lys, Jean-Claude André Hamel, Albert Latournerie, Olivier Leblanc, André Martini, Pierre Mironneau, Jean-Paul Pagni, Guy Schoepfer, Jacques Bisson, Claude Corbier, Philippe Lejeune, Jean-Pierre Lucas, Edouard Thiresant, Jean Bodéré, Jacques Bourillet, Yves Cazaux, Jean-Paul Chollet, Jacques Gandart, Christian Guéguen, Robert Jourdan-Roubaud, Vincent Lanata, Claude Lemieux, Michel Millet, Bernard Nicolas, Jean-Pierre Pironpeau, René Rouault, Alain Saquet, Jean Rouzevalle, André Gayet, Henri Linon, Jean-Claude Carpentier, Robert Fleury, Jacques Deygout.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Vitry, René Bergeron, Joseph Cario, Antonio Jérôme, Maurice Perrigaud, Serge Biscaut, Antoine Blanchard, André Bonte, Michel Chaplais, François Daridan, Yves Le Tarnec, Charles Martin, Marcel Michels, Alfred Prenveille, Pierre Regnault, Claude Vuarnet, Marc Anglard, Michel Benoist, Maurice Berlioux, Pierre Bourdereau, Jean-Alfred Bourgogne, Paul Cerbelle, Guy Chaumeret, Robert Delorme, Jacques Derrien, Pierre Eyrand, Jacques Favreau, Raymond Genin, Christian de Germay, Jacques Klein, Jacques Leclerc, Raymond Le Corre, Fernand Libourel, Victor Maïon, Jean Maison, Yves Martinie, Etienne Renard, Michel Robert, René Soulier, Michel Timorès, Daniel Valéry, Jacques Vidal, Mary-Jean Voinot, Pierre Paysant, Alain Audemard d'Alançon, Xavier Baley, Marc Beaumont, Georges Berger, François Bernard, Albert de Block, Bernard Bonaventure, Alain Bonvita, Jean-Claude Boudray, Bernard Bourgeois, Pierre Bovy, Guy Braquet, Yvon Burel, Raymond Burgy, Yves Cabon, Robert Caprioli, Jean-Claude Cardinal, Marcel Cartier, Lucien Cau, Christian Charlet, René Charpin, Jean-Pierre Cler, Jean Comes, Louis Cordonnier, Henri Daviron, André Debon, André Dewilde, Hector Dubois.

Christian Duboué, Rolland Du Boulet de la Boissière, André Fiche, Michel Fiétier, Antoine Fouques-Duparc, Michel Gaigneron Jollimon de Marolles, Alain Gantelmi d'Ille, Bruno Gilbert, Pierre Gueneley, Jean-Yves Guinard, Xavier Hersart de la Villemarqué de Cornouaille, Bernard Janvier, André Janvre, Jacques Jean, Gilbert Jean-Baptiste, Christian Labarrère, Yves Lafargue, Jacques Lamboley, Pierre Langlois, Michel Lebrun, Jacques Ledain, Yvon Le Guen, Michel Loridon, François Maës, Pierre Mariani, René Mascaro, Gilles Méhu, Yves Ménard, Michel Meslier, Jean Meykiechel, Hugues Mircher, Gérard Missy, Lucien Most, Jean Nadolski, Xavier Pagès, Jacques Pellerin, Philippe de Percin Northumberland, Claude Pérez, Jean Pintor, Christian Pipart, Jacques Poudevigne, Jacques Puget, François Putz, Gabriel Recasens, André Règlat, Philippe Rémond, Claude Ribette, André Rigneault, Pierre Saliceti, Joseph Septier, Noël Sorret, Étienne Steiler, Robert Vareilles, Michel Vergnas, Raymond Vergnaud, Bernard Viennot, Jacques Vincent, François Voruz, Antonio Campagna, André Debliquy, Michel Martin, Armand Morales, Alain Picut, Max Pouchoulin, Jean Rué, René Chauvin, Gilbert Boitte, Fernand Danniel, Jacques Eches, Marc Grison, Benjamin Guicharrousse, Horst Roos, Jean Cazenave, Jean Chabaud, Jacques Lanxade, Michel Dégez, Claude Dano, Jean-Marie Huille, Paul Allard, Louis-Charles Bigot, Jean Brunet, Pierre Calmon, Jean Cottin, Alain Crenn, Claude Faivre, Jacques Galloy, Jacques Hardy, Serge Jupont, Jean Kessler, Jacques Martin, Michel Mollat du Jourdin, Raymond Bovis, François Diverres, Michel Hecq, Bertrand Litre, Hervé Mangin d'Ouince, Jean Pimpaneau, Maurice Woiline, Jean-Claude Créoff, Bernard Doudard, Jean-Claude Féraud, Gérard Guienne, Yvon Guyader, Jacques Hervé, Pierre Mabic, Michel Marié, Norbert Nuffer, William Palerm, Jacky Féry, Bernard Brison, Jacques Garlin, Jean Jégo, Jean Kermarec, André Le Mer, Jean Morcellet, Pierre Pinganaud, Bernard Batisse, Jean Bellec, Alain Bouffard, Jean Clément, Louis Crocq, René Hénane, Jean Landois, Charles Le Brumant, Jean Lescommères, Félix Mathieu, Jean-Martin Nicoli, Jean Reboul, René Reneau, Yves Robin, Marc Théron, Jean Troadec, Albert Ott, Eugène Bruneau, Pierre Amy, Jean-Marie Buscailhon, Pierre Capion, Bernard Chaslot, Gabriel Colin, Pierre Givaudon, Daniel Huet, René Rossille, André Roubertou, Robert Roux, Jacques Soulé-Susbielles, Paul Talboutier, Jean Velon.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Thierry Cambournac, Bernard Wierzbinski, Jean-Pierre Bénatar, Alain Fauvet, René Chabod, Gérard Delbauffe, Yvon Jouan, Michel Barse, Camille Bertolotti, Jacques Boisgarnier, Raymond Bonnemayre, Claude Cazals, Bernard Cochereau, Robert Codron, Georges Comayras, Philippe Corso, Michel Couronné, Roger David, Michel De Cet, Gérard Deschet, Alexis Drian, Henri Fauroux, René Galinié, Pierre Gary, Christian Geldof, René Grocq, Yvon Henry, René Hombourger, Bernard Huon, Pierre Jacquet, Jean Jeanblanc, André Jeanvoine, Christian Lelu, Roger Maître, Richard Mathieu, Jacques Martin, Bernard Midot, Roland Molinier, Jacques Montchanin, Jean-Pierre Mortaud, Charles Mourlam, René Noël, Max Odone, Bernard Presson, Yves Riou, Adrien Rouzeau, Pierre Arnould, Louis Grospiron, Jean Lassus, Christian Paradol, Louis Nègre, Jacky Adenot, André d'Anselme, Renaud d'Astorg, Jean Augé, Jean Bachelet, Bernard Bareth, Dominique Barrois, Jean Batteux, Jean-Jacques Baudot, Pierre Bec, André Bénard, Gérard Berthelot, Gérard Bertrand, Jean-Louis Blanchet, Michel Boileau, Jean-François Boiraud, Jacques de Bonnières, Marc Bonnot, Max Bordes, Jean-Louis Bossu, Michel Boursier, Yvon Brocher, Pierre Brousse, Paul Budendorf, Christian Cany, Jacques Cardon de Garsignies, Jehan-Benoît Cassagnou, Jean Cazalaa, Alain Chabrol, Jean-Claude Chagnard, Pierre Charbonnier, André Chiron, Michel Claudel, Jean-Claude Cochereau, Philippe Coiffet, Marcel Colatrella, Gérard Compagnie, Jacques Conq, Michel Corrigou, Jean-Marie Coste, Michel Couilloud, André Coulet, Christian Couture, Claude Crastes, Joël Delafoy, Jean-Paul Dellenbach, Jean-Claude Denoncin, Jacques Desson, Paul Didier, Georges Ducasse, Patrick Dukers, Jean Dumont, Robert Dumont, Aymard Dupont de Dinechin, Yves Duval, Jean-Pierre Elias, Olivier Fabre, Jacques Faidherbe, Michel Faivre, Armand Farrugia, Jean-Yvon Février, Jean-Jacques Florimond, Pierre Flour, Bernard Fouquet, Marcel Françoise, Richard François, Bernard Funke, Gérard Gambiez, Michel Garen, Patrick Garreau, Christian Gaunand, Alain Gautier, Jean Gautier, Hubert de Gestas de l'Esperoux, Jacques Gibou, Claude Gignet, Bruno Gillet, Jacques Givandan, Camille Gouillard, Bernard Grail, François Grandjean, Gilbert Grasser, Bernard Guépratte, Georges Guibert, Serge Guignon, Brahim Hallab, Patrick Harbonnier, Henri Havard, Patrick Henry, Roger Hourquet, Robert Huet, Georges Huot, Jean-Pierre Jacob, Michel Jacquot, Pierre Joana, Bernard Jonishomme, Claude Jourdan, Olivier Jouslin de Pisseloup de Noray, Joël Judéaux, Roland Juillet, Bernard Labrune, Pierre Lacroix, Roger Laffly, Robert Lafitte, Jean-Marie Lagroy de Croutte de Saint-Martin, Bernard Laguérie, Roland Lahellec, René Landrin, Laurent Lassays, Hervé Le Bot, François-Régis Le Bouteiller, Yves Le Chatelier, Jean-Pierre Lécrivain, René Le Floc'h, Serge Lelièvre, Jean Lemaître, Gilbert Le Roux, Antoine Le Vavasseur, Pierre Liefooghe, Robert Lolon, Robert Lorreyte, Pierre Louis-Marie, Bruno Luraschi, Alain Magon de la Villehuchet, Jacques Maillard, Régis Malis, Hubert Mallet, Guy Maré, Albert Marin, Henri Marescaux, Jean-Claude Marmier, Claude Martin, Michel Martin, Yves Martin, Jean-Pierre Masson, Robert Maurupt, Serge Ménard, Mohamed Messili, Claude Meyer, André Mianowski, Patrick Millier, Hervé Mounarché, Louis-Noël de Montgolfier, Jean-Paul Moreau, Daniel Morel, Gilbert Morvan, Michel Moulinier, Jean-Louis Mourrut, Claude Mouton, Roger Muglioni, Christian Muller, Daniel Mullot, Patrice Multrier, Jean Munier, Michel Muriel, Jacques Neuville, Michel Nielly, Jean-Michel Olivier, Bruno Ossent, Patrick Oudin, Claude Patois, Bernard Peltier, Jacques Peron, Daniel Perrin, Félix Peter, Jean-Pierre Petit, Robert Petkovsek, Georges Pezet, Jacques Pezzali, Georges Pinatel, Jean Point, Louis Ponthus, Dominique Prunier-Duparge, Pascal Puech, Jean-Pierre Ravisé-Giard, Hubert Rémond, Jean-Yves Rémy, Michel Renard, Richard Retout, Philippe Rey, Hervé Richaud, Jean-Claude Robin, Pierre Rocca-Serra, Yves Roget, Marc Ronez, Jean Rosier, Jean Roulin, André Roy, Marcel Roy, Jean-Claude Simon, Christian Size, Raymond Skrzypczak, Koreichi Smida, Marcel Stanghellini, Yves Steiger, André Tabourot, Jean-Claude Thomann, Philippe Thomsen, Gilles de Thoury, Aïssa Touihrat, René Touston, Jacques Trohel, Jean Turcius, Jean de Valence de Minardière, Charles Valentini, Jean-Marie Vasseur, Jean-Pierre Vaquié, Jean-Claude Vérité, Jacques Vermeersch, Pierre Vissière, Jean Vola, Claude Vouaux, Robert Walchshofer, Jean de Warren, Jean de Widerspach-Thor, Raymond Barrios, Maurice Barthélemy, Jean Berger, Bernard Charton, Dominique Labadie.

MM^mes^ Monique Olivier, Gilette Rocquelain.

MM. Jean-Paul Romani, Yvan Carme, Henri Cazaux, Jean-Marie Clément, René Deschamps, Pierre Ladoire, Norbert Lurion, Claude Prévost, Jean-Claude Richard-Mathieu, Jean Ameilhaud, Gérard Bergeron, Jean-Pierre Chotin, Jean-Claude Coulon, Bernard Desavoye, Gilles Le Goaster de Fleurelle, Yves Mounier, Guy Nemsguern, Gilles Testu de Balincourt, Pierre Génu, Claude Maréchal, André Morvan, Jean-Pierre Verhulst, Michel Allart, Mohamed Amara, Denis Bouhier, Paul Camier, René Courtot, Georges Dedun, Germain Herry, Alix Lang, Gil Lenglos, Joseph Martinez, Paul Nick, Claude Papon, Claude Piat, Raoul Rogalle, Eugène Soulé, Stéphan Szuster, Pierre Tupignon, Emile Vivier, Jean Bouchet, Louis Legendre, Pierre Abadie, Jean Achard, Henri Arino, Antoine Audiffret, Jean-Louis Baillot, Guillaume de Bengy, Jacques Bizard, Jean-Pierre Blaclard, Pierre Bock, Claude Borgis, Michel Bourgoin, Jean-Marc Calais, Bernard Capart, Philippe Chassin, Denis Couillaud, Didier Cuny, Jean Dambier, Alain Dannhauer, Michel Dégé, Jean Drocourt, Bernard Fabiani, Hugues Falcon de Longevialle, Antoine Filliette, Michel Geeraert, Michel Gevrey, Alain Gruchy, Max Guérout, Louis Kergall, Yves de Kersauson de Pennendreff, Patrick de La Rochebrochard d'Auzay, Alain de La Taille Trétinville, Jean-Pierre Lebas, Yves Le Borgne, Lionel Le Gal de Kérangal, Stéphane Legrix de la Salle, René Le Vourch, Michel Mareau, Jean-Marie Marion, Pierre Massardier, Dominique Nasse, Pierre Neuveux, Alain Oudot de Dainville, Christian Pastor, André Quinquis, Jean-Pierre Roignant, Alain Roy, Pierre Sabatie Garat, Gérard Saugrain, Yves Serizier, François Teule, Michel Tual, Lucien Uzan, Paul Varaut, Camille Delclève, Jean Loncle, Jean Minguy, Antoine Arnauld, Christian Delort, Robert Lebarbier, Jean Mahebeze, Paul Bichat, Jacques Férec, Henri Robin, Jean Tombini, Robert Kalk, Alain Coudray, Jean Marc, Michel Gavout, Gabriel Bachelier, Jacques Aniort, Maurice Jan, Gérard Lanteri, Paul Tanghe, Joël Agaisse, Jean-Paul Alaux, Patrick Archambeaud, Jean-Noël Arzul, Jean-Claude Aufrère, Jean-Claude Baudens, Jean-Claude Beaulieu, Armand Belli, Claude Belot, Alain Blanchard, Claude Bolot, François Bourdilleau, Pierre Champagne, Louis Champiot, Yannik Chardon, Jean-Pierre Dal Pozzo, Serge Desbrosses, Jacques Dezael, Grégoire Diamantidis, Alain Euzen, Jean-Claude Favin-Lévèque, Claude Fontaine, Yves Fourgeot, Guy Gasnier, Jean-Paul Gosselin, Bernard Guével, Alain Guibert, Yves Horent, Jean-Yves Lecroc, Francis Lenne, Claude Lintanff, Henri Mayau, Alain Mussillon, Patrick Namer, Alain Paris, Jean Pellereau, Georges Pellissier, Robert Radix, Claude Rafin, Michel Rater, Gérard Resnier, André Rongier, Jean-Luc Roy, Patrick Ruspil, Jean-Pierre Sanchez, Daniel Voynnet, Jacques Ybert, Pierre Bertrand, Michel Bouchon, Henri Clerc, Pierre Cogny, Jacques Comménil, Alain Cozic, Michel Crouineau, Jean-Pierre Faubladier, Jacques Ferré, Claude Frémy, Georges Grosbon, Alain Guichaoua, Alain Herrouin, Jean d'Huissier, Jean Kerfriden, Pierre Laurent, Jean-Pierre Leclercq, Claude Lemarquis, René Lemoine, Jacques Macari, Jacques Policand, Bernard Raimbault, Marcel Sennechael, Jean Sutter, Henri Vincent, Serge Vissac, Michel Boisseau, Jean-Pierre Brandmeyer, Jacques Buttet, Michel Chabot, Jean-Marie Chaumont, Eric Cluset, Henri Debrun, Abel Dhers, Bernard Douchet, Jean-Claude Drumain, Pierre Emerit, René François, Marcel Gauthey, Louis Gleizes, Jack Maurer, Bernard Meunier, Maurice Molinari, Albert Normand, Claude Ollivier, Claude Patanchon, Gérard Petit, Jean Pétridis, Joël Philippot, Claude Ravalec, René Rivière, Joseph Seimandi, Guy Stéphant, Léon Vial, Georges Vidal, Raymond Zimberlin, Bernard Chanet, Paul Cornu, François Côte, Pierre Ducassé, Jacques Guillerm, Philippe Meyer, Jean-Pierre Blondel, François Caspar, Madeleine Duffaut, Romain Barrandou, Roger Jeannin, Denis Herbert.

Joël Besnard, Pierre Boucher, Francis Bouvier, Michel Calzolari, Alexis Chevallard, Roger Ferro, Daniel Gautier, Antoine Giacomoni, Daniel Gisserot, Alain Guilloreau, Robert Herning, René Hyacinthe, Jean-Claude Jacquetin, Pierre Jan, Roland Laroche, Jean Lecamus, Henri Le Duc, Daniel Levasseur, Claude Malet, Jacques Millan, Michel Olier, Jean Pailler, André Pasturel, Jean-Claude Piberot, Charles Puzenat, Philippe Renon, Jean Ruas, Louis Sacchi, Henri Vieillefond, Jean Vignat, Jean Vilanove, Roger Ducousso, Louis Fonteuil, Bernard Larrègle, Jacques Liotier, Jean-Louis Oudart, Paul Rebufa, Guy Roch, Jean-Louis Coll, Jean Alquier, Bernard Gesnot, Jacques Lavauzelle, Michel Plantevin, Pierre Robin.

Mme Anne-Marie Foussier.

MM. Jean-Marc Davoine, Michel Lasne, Raymond Paillard, Paul Renault, Paul Costa, Michel Barrier, Claude Bera, Jean Bonnot, Gilbert Christ, Claude Couderc, Emmanuel Duval, Jacques Gentgen, André Jomini, Yves Langhade, André Leblanc, Roger Leclercq, François Lefaudeux, François Le Mière, Bernard Lieutaud, Pierre Mary, Yves Michot, Louis Pérez, Jean-Marc Peyrard, Jacques Philibert, François-Xavier Rouvin, Michel Scheller, Marcel Semeria, Daniel Carmoi, Gérard Carré, Yvon Dejugnac, Henri Doussaud, Claude Durand, Jacques Durand, Francis Gillon, Maurice Guillemot, Roger Guiol, Jacques Martin, Gérard Ségalou, Pierre Audo.

Le Monde CADRES

L'association Accord (gestion du théâtre de Châtellerault) recrute pour le 2 sept. 1986

UN ADMINISTRATEUR

chargé de la direction et de l'animation. Salaire mensuel brut : 8 500 F. Date limite de dépôt des candidat. : 16-7-86.

Dossier avec c.v. à adresser à service culturel Mairie de Châtellerault 86100. Tél. 49-21-35-86.

propositions diverses

Les emplois offerts par la fonction publique dans toute la France sont nombreux et variés (PTT, SNCF, Police, EDF-GDF, Armées, Préfectures, Mairies, etc.). Demandez une documentation s/la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) B.P. 402-09 PARIS.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

PR. PL. DES VOSGES
Dans superbe hôtel 17e siècle rénové, magnifique duplex, grande récept., mezzanine, 2 ch., 2 bains, 130 m², parkg. DORESSAY 46-24-93-33.

5e arrdt

LUXEMBOURG, 2 P.
Entrée, cuis., s.d.bns, w.-c., cave, 590 000, 43-27-28-60.

CENSIER chambre étudiant avec asc., soleil. Prix 149 000 F. 43-25-97-16.

Métro MONGE
Immeuble récent tout confort, 3e étage, sur jardin, calme, salon, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, 33, rue Lacépède. Samedi-dimanche 15 h à 18 h.

9e arrdt

PRÈS SQUARE D'ANVERS
Métro ANVERS
Imm. p. de t., 4e étage, calme, 2 pet. pièces, entrée, cuis., w.-c. PRIX INTÉRESSANT à rénover, 55, rue Rodier. Samedi-dimanche, 12 à 14 h.

13e arrdt

13e TOLBIAC Loft 68 m² rez-de-ch. sur cour, ensoleillé, tout cft, 580 000. 45-89-30-31.

15e arrdt

Pr. r. Commerce, voie calme, 3/4 p. tt cft + ch. serv. Tr. b. imm. p.d.t., 2e, asc., ch. cent., 1 470 000 COTIMO 47-83-62-74.

VAUGIRARD beau 2 p., cuisine, bains, étage élevé, asc., balcon, soleil, 380 000 F. GARBI 45-67-22-88.

16e arrdt

AFFAIRE RARE !
SPONTINI 7/8 p. : 266 m² 3 bains, cft + studio état parfait (prof. lib. possible). 5 100 000 ICH 47-42-08-00.

20e arrdt

DANS BEL IMMEUBLE
Pierre de taille, ascenseur, appartement bourgeois ou profession libérale, 160 m² environ. 1 230 000 F. Ce jour de 17 h à 19 h, 371, rue des Pyrénées.

Part. vend STUDIO, ent. équi., faibles charges. 148 000 F (à déb.), vis. s. pl., sam. 12 juil., de 15 h 30 à 17 h : 59, rue Orfila, 75020 Paris.

92 Hauts-de-Seine

Parc de la Défense, RER Nanterre-Préfecture à 300 m APPARTEMENT 4 pièces 88 m², séjour, 3 chambres, s. de bains, s. d'eau, cellier, cuisine aménagée, placards, porte blindée. Orient. est-ouest, sur parc 23 ha, gd balcon à l'ouest. 680 000 F (dont prêt PIC 8,2 % 145 000 F), poss. garage (40 000 F), 43-33-37-21.

SAINT-CLOUD
132 bis, rue Tahère
pet. imm. 4 ét., récent, asc.
Vrai 3 pièces, 65m²
Grand balcon, plein sud
Très calme, belle vue
PRIX : 730 000 F
Tél. : 46-55-61-59

95- Val-d'Oise

SAINT-GRATIEN
VEND APPT 3 PIÈCES, au 2e étage, dans résidence verdoyante, plein sud, parfait état, 69 m², prox. transport SNCF, futur RER. Prix : 360 000 F. Tél. : 45-38-14-02 (H. B.).

Province

SÈTE (34200) PLEIN SUD FACE MER ET PLAGE
Studio-cabine 4 personnes dernier étage, terrasse dans marina. Ent. meublé. Tous commerces. Parking privé 290 000 F. Immobilier Gybert (16) 67-53-53-40

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. T. 48-73-57-80.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résid. Paiement comptant chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67 même le soir.

locations meublées offres

Paris

PLACE DE BRETEUIL
luxueux appt meublé ou non, 4 chambres, 1 living, 1 s. à m., 3e ét. sur verd., clair, calme, imm. de stdg. 43-29-58-65.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel importante compagnie française produits chimiques mutés région parisienne recherche des APPTS toutes catégories STUDIOS, VILLAS, PARIS, BANLIEUE. Acceptons loyer élevé 45-04-04-45 de 9 h 45 à 19 heures.

Pour cadres supérieurs et employés GRAND LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche URGENT, libre de suite, ou septembre, appts ttes catégories, studios, villas, Paris et environs. Tél. : 45-03-30-33 DE 9 H 45 à 19 HEURES.

Région parisienne

NEMOURS
45' Paris à louer belle ppté aménagée, libre de suite, en bord de rivière « le Loing » 400 m de berge, vue et site imprenables, sur terrain 5 ha clos. TURPIN DORDIVES. Tél. : 16-38-92-72-32.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Tél. 43-55-17-50.

RER BOISSY-ST-LÉGER
Villecresnes, superbe maison bourgeoise, parc 2 113 m², triple séjour 90 m², 4 chbres, cuis., tt cft, 240 m² hab., terrasse, billard, sous-sol complet, gren. aména., 1 985 000 F. MAS IMMOB. 43-45-88-53.

60 KM AIX-EN-PROVENCE
Mas haras 400 m² nomb. dép.. VALEUR 2 100 000 F. VENDU 1 450 000 F. TÉL. 91-37-05-21.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. TÉL. (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS DEPUIS 90 F ms, ST-HONORÉ 42-86-84-91, PARIS-12e 43-40-68-50, CONSTITUTION SARL 2 000 F HT.

Votre adresse commerciale
SIÈGE SOCIAL ÉTOILE
1er mois gratuit 90 F/mois. Formalités RC RM SARL. Tous services
J.C.A 45-00-64-96 +

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE BOUCHERIE, ROTISSERIE, TRAITEUR. AFFAIRE IMPORTANTE, 230 m², GRANDE PLACE DU LANGUEDOC. TÉL. 67-26-13-09.

immeubles

Paris-16e, 10, r. Ed.-Fournier IMMEUBLE ANCIEN A VENDRE 4 ÉT., CAVE, ENV. 600 m². Tél. 45-85-03-60.

A VENDEURS IMM. PARIS gros % cpt ou association poss. G. BARBIERI 42-65-78-98.

villas

VENDS PLAGE PRÈS RABAT Villa titrée 130 m² couverts, jardin, 4 terrasses, vue panoramique imprenable, sécurité exceptionnelle. T. RABAT 68490.

pavillons

PRIX : 500 000 F.
VILLA DES PRÉS LORETS FONTENAY-SOUS-BOIS
quartier pavillon., calme, petit pavillon avec jardin 150 m², 3 pièces, cuis., cabinet de toilette, w.-c., buanderie, garage, à rénover. Tél. : 48-73-57-80.

propriétés

150 KM SUD DE PARIS
PROPRIÉTÉ EN U
5 p., cuis., bns, w.-c., dépend., chff. URGENT 460 000 F.
SUR 3 800 m²
CRÉDIT 100 %
T. (16) 86-74-08-12 H.B. ou apr. 20 h (16) 86-74-02-71.

Près pont du Gard, centre village, anc. maison restaurée, salon voûté, salle à manger, 3 ch., 2 w.-c., bains, gde terrasse, garage, cuisine et chauff. électrique. Tél. 66-37-20-53.

SAINT-MAUR-LA VARENNE (94) Pavillon sur terr. 234 m², construct. 1968, 100 m² hab. sur 2 niv., plus sous-sol 53 m². Entrée, escal. et palier marbre, cuisine salon, salle à manger, salle de bains, w.-c.. Etage : 3 chambres, w.-c., cabinet de toil., douche, penderie, placard. Sous-sol : gar., buand., atel., pièce aménag., chff. central mazout : 1 260 000 F à débattre. Tél. 48-83-61-65 le soir.

Région normandie
VEND
à Douvres-la-Délivrande (Calvados)
ds lotissement neuf, Pavillon 100 m², salle-d.-séjour 31 m², 2 chbres, gde cuisine, entrée, débar., s.-sol, avec garage Terrain 620 m².
PRIX 700.000 F
Téléph. le soir à partir de 18 h : 42-53-45-22.

L'AGENDA

Accessoires auto

AUTORADIO
Pose immédiate de TOUT autoradio même acheté ailleurs. Ex. : un poste PO GO FM K7 stéréo à 475 F, antivol 125 F. Ouvert MÊME le lundi TOUS ACCESSOIRES AUTOS.
AUTOTEC
93, av. d'Italie, Paris-13e. T. 43-31-73-58. Mo Tolbiac.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE (1) 46-34-73-25
19, r. du Cardinal-Lemoine, 5e.

Enseignement

Apprenez l'anglais à Londres. Stages pendant toute l'année. Stages résidentiels d'été pour adultes 13 juillet-3 août 10 août-31 août. Logement universitaire pour jeunes de 10 à 15 ans. Stages de 3 semaines, résidentiels ou à la journée 13 juillet-2 août 3 août-23 août. Surveillance assurée programme d'activités sport, excursions. Logt dispon. pour les parents.
THE KENSINGTON SCHOOL OF ENGLISH
appr. par le British Council
4, Russel Gardens, London W14 8EY
Tél. 01-603 2160/3926
Télex : 28905, réf. 464.

Vacances Tourisme Loisirs

DEAUVILLE, AOUT
Le mont Canisy
particulier loue luxueux 3 pièces duplex, 4 personnes.
Bureau : 45-58-12-93.
Après 19 h : 47-22-03-34.
Week-end : 16 (31) 98-64-18.

MAS CAMARGUE
espace calme, 2 p. cuis., s. bns, meublé, 5 personnes. Libre 1-8/16-8, 1-9/30-9. Semaine 1 400 F, mois 4 500. M. BERNARD 46-33-93-30.

L'AGENDA

rubrique paraissant le mercredi et le vendredi
(Editions datées jeudi et samedi)
sera suspendu du 12 juillet au 2 septembre 1986.
REPRISE LE 3 SEPTEMBRE 1986.

économie

REPÈRES

Prix : hausse de 0,3 % en juin

Les prix de détail ont augmenté, en France, de 0,3 % au cours du mois de juin, selon les premières estimations de l'INSEE publiées le jeudi 10 juillet. Depuis le début de l'année, la hausse a été de 1 %. Elle est de 2,3 % sur les douze derniers mois (juin 1986 comparé à juin 1985). En juin 1985, les prix avaient augmenté de 0,4 % et de 6,4 % sur un an. La forte décélération de l'inflation enregistrée depuis laisse supposer que l'objectif du gouvernement d'une hausse de 2,3 % en glissement reste possible pour 1986.

Europe : le budget pour 1986 est adopté

L'Assemblée européenne a définitivement adopté, le jeudi 10 juillet, le budget de la Communauté pour 1986, par 403 voix pour, 27 contre (des travaillistes britanniques) et 21 abstentions (du groupe Arc-en-Ciel). Le nouveau budget s'élève à 35,2 milliards d'ECU (1 ECU = 6,90 F), supérieur de 1,9 milliard d'ECU à celui adopté en décembre par l'Assemblée, puis annulé par la Cour européenne de justice. Ce vote met fin à une crise financière qui aurait contraint la CEE à calquer ses dépenses sur le budget 1985, nettement moins élevé. Toutefois, le plafond des ressources propres de la CEE est atteint et la préparation du budget 1987 s'annonce déjà difficile.

AFFAIRES

L'INFORMATISATION DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Romans avance à pas prudents

Dès septembre les ouvriers des usines de chaussures de Romans, dans l'Isère, pourront se rendre au lycée technique ou à l'AFPIC (Association pour la formation professionnelle des industries du cuir) de la ville, pour utiliser des systèmes Lectra, ordinateurs dont le logiciel a été conçu pour informatiser la production de chaussures. Cette mise en commun d'un investissement productif constitue une tentative originale pour tenter de remédier aux difficultés financières rencontrées par les PMI pour s'informatiser.

Les dépenses ayant été engagées par les instituts de formation, il est logique que les utilisateurs soient avant tout les étudiants. Au lycée technique par exemple, qui a bénéficié d'une subvention de 1,5 million de francs de l'éducation nationale, pour l'achat de trois systèmes Lectra et d'une table de découpe au laser, les candidats aux brevet de technicien (BT) et brevet de technicien supérieur (BTS) s'entraîneront aux techniques nouvelles de la fabrication, en plus du piquage ou du montage traditionnel.

Mais très vite est venue « *l'idée d'associer les industriels de la région au projet, pour renouveler d'ici à cinq ans un matériel vite dépassé* » par le progrès technique, explique M. Valenti, le proviseur du lycée. En plus du recyclage dans le cadre de la formation permanente, l'école offre en effet de louer, dès la rentrée scolaire, les unités Lectra aux fabricants, voire de réaliser pour eux quelques travaux de sous-traitance. Les industriels se sont déclarés « *méfiants* » vis-à-vis du procédé, mais « *intéressés* » par l'utilisation possible à l'école, commente M. Valenti. Méfiants car ils estiment l'investissement trop lourd par rapport à leur chiffre d'affaires (Stéphane Kélian produit 130 millions de francs de chaussures par an, Robert Clergerie 80 millions et Jean Barnasson 40 millions). Seuls les établissements Jourdan, avec 400 millions de francs de production, ont pu acquérir en propre deux unités Lectra. Aux coûts financiers *s'ajoutent les insuffisances techniques* : l'ordinateur sait encore mal travailler les volumes. Dans l'industrie, textile, Lectra prend en charge le processus de fabrication, depuis la conception assistée par ordinateur (CAO) jusqu'à la découpe des tissus au laser. Dans la chaussure, l'ordinateur ne peut qu'exécuter la mise à plat des différents éléments d'un modèle, c'est-à-dire transcrire les volumes en surfaces. Le « patronnier » doit calculer lui-même les dimensions de chaque pièce, l'ordinateur ajustant seulement l'élément à la pointure désirée. De plus, le laser ne sert pas à découper le cuir mais seulement les formes de carton qui serviront à fabriquer les emporte-pièces. Les industriels sont néanmoins intéressés. L'informatisation de la production est nécessaire pour assurer l'avenir d'une industrie menacée par la concurrence des pays à bas salaires. Comment être compétitif quand il faut encore plus de deux cents opérations nouvelles pour fabriquer une chaussure.

Les actions collectives permettent de dépasser le problème de la taille critique qui entrave la diffusion des nouvelles techniques, d'où l'expérience engagée à Romans. Au-delà, Jourdan est le chef de file d'un projet pour développer un véritable système de CAO, déposé sur le bureau du CIDIC (Comité interprofessionnel de développement des industries du cuir). Cet organisme, qui gère 10 % de la taxe parafiscale, finance en effet de tels projets concertés. Mais le volume de ses actions pourrait faiblir avec la réduction de l'assiette de la taxe parafiscale, revenue dans la chaussure de 0,3 % du chiffre d'affaires en 1985 à 0,25 % cette année, et qui devrait tomber à 0,20 % l'an prochain. Les industriels devront alors prendre eux-mêmes les responsabilités d'un regroupement ou profiter d'occasions comme celles offertes aujourd'hui à Romans.

DOMINIK BAROUCH.

DIVORCE DANS LES TRAVAUX PUBLICS

La « guerre des salons »

La société Expomat et le salon du même nom (Salon international du matériel de travaux publics et de bâtiment), qui existent depuis 1958, viennent de recevoir un coup de poignard au cœur. Et les commanditaires de l'opération ne sont autres que ceux qui, jusqu'à maintenant, les faisaient vivre...

Les deux organisations professionnelles que sont le Syndicat national des industries d'équipement (MTPS) et le Syndicat des importations de matériel de travaux publics et de manutention (MTPM), irrités du comportement des dirigeants d'Expomat, qui refusent de tenir compte des avis des industriels et qui « *se complaisent dans des attitudes vieillotes* », ont décidé de « *laisser tomber* » purement et simplement Expomat, et d'organiser un grand salon international concurrent, Intermat, du 16 au 21 mai 1988, quinze jours seulement après la quatorzième version programmée d'Expomat. Mais il est bien évident qu'il n'y aura pas place pour les deux manifestations commerciales et le nouveau venu, qui a l'appui, semble-t-il, de la majorité des professionnels directement concernés, risque de vider de sa substance, donc de son utilité, le premier (1). Bref, bien plus qu'un simple divorce, c'est la « guerre des salons ».

Les dirigeants du MTPS et du MTPM n'y vont pas de main morte. « *Depuis longtemps, nous formulons des critiques, des contre-propositions aux organisateurs d'Expomat. Cette société n'a pas été à même de présenter un projet cohérent et efficace en matière de promotion et d'animation. Bien au contraire, elle propose le retour à un passé révolu en décidant unilatéralement qu'Expomat 1988 aurait lieu au parc des expositions du Bourget, qui n'est pas, selon nous, de nature à offrir la qualité d'accueil d'une exposition de standing international.* »

L'initiative d'Intermat — cette « *trahison* » — a fait entrer M. Birembaut, directeur général d'Expomat, dans une grande fureur. « *D'abord, Villepinte n'est pas un bon site. Ensuite, le MTPS et le MTPM ont pris leur décision sans aucune consultation ou concertation préalable avec nous (...). Expomat continue. Expomat vivra.* »

La SEPIC est en charge de la promotion d'Intermat 88, avec un budget colossal de 12 millions à 15 millions de francs, soit 25 % du chiffre d'affaires attendu du salon lui-même.

Comme les entreprises, les salons (qui sont un peu leurs tribunes) sont en compétition sur le plan international. Pour que les entreprises gagnent, il faut aussi que les expositions (et dans le domaine des travaux publics, les salons allemands Bauma à Munich en 1989, ou Conexpo à Las Vegas en février prochain, sont des concurrents sérieux), constituent des plates-formes attractives et rayonnantes, bref des événements.

Sur fond de déchirements familiaux, la partie de bras de fer continue. Et si elle continue trop longtemps, les concurrents étrangers en retireront les bénéfices.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La Fédération nationale des travaux publics (FNTP), qui regroupe les entreprises de travaux publics et non les fabricants de matériel, et que préside M. Jean-Louis Giral, se déclare favorble à Intermat.

CONJONCTURE

LE RAPPORT DU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT POUR 1985

Les politiques monétaires n'ont été que modérément assouplies

Les politiques monétaires ont été, en 1985, dans la plupart des pays, modérément assouplies, les autorités monétaires ayant fait preuve en définitive d'une conduite pragmatique face à une progression des agrégats monétaires supérieure, dans l'ensemble, aux objectifs ou prévisions, note le Conseil national du crédit dans un rapport annuel sur 1985.

En ce qui concerne la France, le rapport souligne que, comme en 1984, la contribution de la politique monétaire à l'effort de désinflation a été facilitée par la mise en œuvre convergente de la politique budgétaire et de celle des *revenus et des prix. Quelques* assouplissements ont été apportés dans le domaine de la fiscalité, de la surveillance des prix et du contrôle des changes, sans toutefois remettre en cause la rigueur du dispositif.

La fixation de la progression maximale de la masse monétaire (M2R), entre 4 % et 6 % au regard d'une hausse attendue de 7,5 % du PIB en valeur était nécessaire pour tenir compte de l'affaiblissement progressif de la demande de monnaie dû à l'essor des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Ces derniers offrent, en effet, des produits qui tendent à se substituer partiellement à des avoirs monétaires dans le patrimoine financier des entreprises et des particuliers.

Passant ensuite en revue les conditions de la rémunération de l'épargne, le rapport note que l'échelle des rémunérations est restée largement favorable aux placements non monétaires. L'écart entre les taux à court et à long terme s'est même accentué au cours du second semestre, *cette évolution s'expliquant* notamment par la période d'expectative qu'a traversée le marché obligataire au moment où des titres à court terme négociables étaient proposés aux souscripteurs. En définitive, sur le marché obligataire, le taux de rendement corrigé de l'augmentation des prix au cours des douze derniers mois et après prélèvement fiscal libératoire s'établissait à 3,5 % à la fin de l'année, en hausse d'un point par rapport à la fin de 1984.

Les deux prélèvements de 0,4 % seront payés en février 1987 et en février 1988

Le prélèvement fiscal de 0,4 % sur les revenus de 1985, destiné à la Sécurité sociale, se fera le 20 février prochain avec le paiement du premier tiers provisionnel, retardé de quelques jours. Tous les contribuables le paieront à l'exception de ceux dont l'impôt sera inférieur à 1 300 F : *gross modo* les contribuables, dont les revenus sont trop bas pour être imposés, et ceux qui paient leurs impôts en une seule fois à la fin de l'année. Au total, 1,5 million de contribuables seront exonérés. Les exonérations instituées par MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors (chômeurs, handicapés, invalides...) ne sont pas reprises, mais le seuil d'exonérations alors prévu (270 F pour l'impôt sur les revenus de 1982, 295 F pour ceux de 1983) était nettement plus bas que celui qui a été prévu par MM. Balladur et Juppé.

Un deuxième prélèvement fiscal sera effectué le 15 février 1988 — et non fin 1987 comme l'avait d'abord envisagé le gouvernement et comme nous l'avions rapporté — sur les revenus de 1986. Les conditions d'exonération seront les mêmes : moins de 1 300 F d'impôt sur les revenus de 1986. Aucun prélèvement fiscal exceptionnel ne sera donc perçu cette année sur les revenus de 1985.

Au total, ces deux prélèvements devraient rapporter un peu plus de 9 milliards de francs, sous réserve de modifications éventuelles du projet de loi par le Parlement.

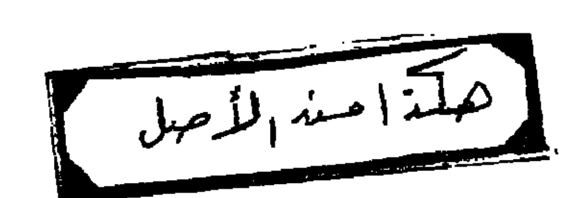
Le même projet de loi, qui doit être examiné ce vendredi 11 juillt en conseil des ministres, autorise *le gouvernement à relever de* 0,7 point la cotisation vieillesse des fonctionnaires à partir du 1er août. Cette cotisation est en outre relevée par décret pour tous les salariés de régime général ainsi que pour les partisans et commerçants.

Le gouvernement ne pourra tenir ses promesses budgétaires, estiment MM. Pierret et Emmanuelli

Le député socialiste des Vosges, M. Christian Pierret a déclaré mercredi 9 juillet qu'il serait « *impossible* » pour le gouvernement de tenir à la fois ses promesses d'allègements fiscaux et de réduction du déficit budgétaire en 1987, sans recourir à des « *astuces de présentation* », à des « *débudgétisations* » et « *sans affecter certains produits des privatisations au financement de dépenses courantes* ».

Au cours d'une conférence de presse tenue en compagnie des anciens ministres, MM. Jean Le Garrec et Henri Emmanuelli, M. Pierret, ancien rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée nationale, a évalué à « *au moins 45 milliards de F* », les « *engagements pris par le gouvernement en matière d'allègements fiscaux* ». Compte tenu de sa volonté de réduire le déficit budgétaire de 15 à 20 milliards, a poursuivi le député des Vosges, « *c'est 60 à 65 milliards d'économies que le gouvernement devra dégager* », ce qu'il a estimé « *impossible, après les efforts d'économies déjà faits* » par les gouvernements socialistes.

Les députés socialistes ont déclaré que les mesures de financement de la sécurité sociale qui viennent d'être annoncées rendraient « *impossible* » à atteindre l'objectif du gouvernement de réduire de 1 % les prélèvements obligatoires en 1987, alors que ces prélèvements, ont-ils affirmé, devraient baisser cette année de 0.7 % du fait des décisions prises par le dernier gouvernement socialiste.



AFFAIRES

LE GROUPE BRUXELLES LAMBERT VA CRÉER SA BANQUE D'AFFAIRES EN FRANCE

Après avoir acquis, en 1985, le contrôle de la Société internationale de banque (SIB), auparavant filiale de Vallourec (premier fabricant français de tubes d'acier) et après avoir, en avril 1986, racheté au groupe Worms celui de la Banque de gestion privée (BGP), le groupe belge Bruxelles Lambert (GBL) va fusionner ces deux établissements. La BGP, créée par M. Christian de Fels, est spécialisée dans la gestion collective de capitaux pour le compte d'investisseurs institutionnels et de personnes physiques.

La nouvelle banque, qui emploiera deux cent cinquante personnes, et dont le bilan dépassera 6 milliards de francs, exercera ses activités dans la gestion de capitaux, bien entendu, mais aussi dans les acquisitions et les fusions. *« Il y a, en France, de la place pour une nouvelle banque moyenne, dynamique et rattachée à un grand groupe international »*, déclarait, au printemps dernier, lors de l'acquisition de la BGP, M. Gérard Eskenazi, ancien directeur général de Paribas et, maintenant, directeur général et vice-président de GBL. Le groupe GBL inclut, également, le holding suisse Pargesa et une participation de 30 % dans la banque d'affaires américaine Drexel-Burnham. Compte tenu de la personnalité et des antécédents de M. Eskenazi, et de la configuration de GBL, il est très probable que la nouvelle banque entendra jouer un rôle dans le processus de privatisation des entreprises nationalisées.

F. R.

ÉTRANGER

LA GÉNÉRALISATION DE L'INTÉRIM AUX ETATS-UNIS

Des fonctionnaires en location ?

Correspondance

Washington. — La Maison Blanche ne se demanderait plus s'il convient de construire une quatrième navette Challenger en remplacement de celle qui a été perdue. Mais comment la financer par les temps de restrictions budgétaires qui courent. L'une des trois possibilités envisagées serait de demander à une compagnie privée, probablement Astrotech International General Space Corporation, de financer la navette, dont le coût serait de l'ordre de 2,8 milliards de dollars, et de la louer aux termes d'un contrat de *lease back* à la NASA.

Imaginons l'Etat français entreprenant de faire financer en *lease back* des équipements stratégiques de cette nature... Le plus étonnant est que l'objection principale faite au projet n'est pas de principe, mais de coût : au total l'opération reviendra plus cher au gouvernement sur une longue période que s'il la finance lui-même. L'avantage immédiat serait évidemment de permettre de réaliser l'opération sans qu'elle figure dans les dépenses de la NASA. Une manière de faire dire aux statistiques budgétaires ce qu'on veut...

C'est sans doute, plus généralement, l'une des explications de la vague de « locations » de toutes sortes, y compris de personnes, qui sévit actuellement aux Etats-Unis. On ne comptabilise plus que l'amortissement des dépenses engagées...

Alors qu'il n'y avait en 1980 que trois sociétés importantes de location de personnel temporaire, il y en a maintenant plus de trois cents. L'originalité n'est plus dans les désormais classiques emplois temporaires de secrétaires ou de personnel d'entretien, mais dans la généralisation du procédé aux médecins, aux avocats, aux techniciens et scientifiques, et aux dirigeants d'entreprises. Ainsi remplace-t-on quelqu'un d'absent sans l'offenser en attendant son hypothétique retour, on pare à un besoin urgent en appelant temporairement un dirigeant d'entreprise auquel on ne peut ni ne veut offrir un contrat de longue durée, on engage des médecins pour des périodes de pointe, pour faire des remplacements, ou... en levant dans le secteur privé des fonds qui ne figurent pas au budget principal de tel service ou de tel hôpital.

De leur côté, les employés y trouvent leur compte, entre ceux qui ne veulent plus travailler à plein temps et ceux qui trouvent qu'en dernier ressort les sociétés de travail temporaire sont leur meilleure protection. C'est notamment le cas des ingénieurs et scientifiques qui sont embauchés par une entreprise ou par une administration sur un projet précis pour être débauchés à son terme. Dans toute la région de Los Angeles, où les firmes de l'aéronautique et de l'espace vivent de projet en projet, les chercheurs, après avoir changé plusieurs fois d'employeurs, en viennent à se placer sous la houlette d'une société de travail temporaire qui les emploie en permanence et les loue. C'est pour eux le meilleur moyen de s'assurer un système permanent d'assurances et de caisses de retraite. Certains vont jusqu'à se réunir en petits groupes pour créer leurs propres sociétés à cet usage.

Le droit suit les faits

De plus en plus, les entreprises et même certaines agences gouvernementales cherchent aussi à se débarrasser sur les firmes de travail temporaire de l'importante paperasserie afférente au personnel. Elles payent aux firmes de travail temporaire le salaire net des employés plus les charges sociales, le tout augmenté de 15 % pour couvrir les frais administratifs. Il en résulte une légère économie par rapport à ce que serait leur propre prix de revient, mais surtout de considérables économies de temps, qui laissent les directions plus libres de se concentrer sur l'objet essentiel de leur activité. C'est ainsi qu'on assiste actuellement à un mouvement d'entreprises, souvent de moyenne taille, qui débauchent la totalité de leur personnel pour le réemployer immédiatement par l'intermédiaire d'une société de travail intérimaire, d'un commun accord. C'est un moyen de réduire les charges administratives en s'en débarrassant, tout en améliorant la protection sociale des employés qui bénéficient ensuite d'assurances de groupes plus larges, donc plus économiques.

Comme toujours, le droit suit les faits. Récemment, une entreprise de *leasing* de Dallas, Omnistaff Inc., et deux de ses filiales ont fait faillite, laissant un passif de 9 millions de dollars de dettes affectant mille cinq cents sociétés et huit mille employés. Le jugement des tribunaux, quant au partage des différentes responsabilités, est toujours attendu. Une importante question reste en suspens : qui est responsable dans le cas où un employé attaque en justice pour licenciement injuste ou pour cause de discrimination ? La jurisprudence récente tend à considérer comme solidairement responsables la société de travail temporaire et la firme cliente qui emploie l'individu : l'avantage pour l'employé est alors de pouvoir se retourner contre deux interlocuteurs au lieu d'un, ce qui n'est pas mince dans un pays où les entreprises naissent et meurent facilement.

Etrangement, si l'embauche et le licenciement sont libres (sauf les cas patents d'abus qui sont réprimés), les entreprises reconnaissent qu'elles cherchent aussi à utiliser davantage les services temporaires pour *« éviter les traumatismes de l'embauche et des licenciements »*. Ainsi les sociétés qui fournissent ces services offrent-elles à la fois une aide à la mobilité, déjà grande, des corps sociaux, et une amorce de solution à ceux qui ont assez d'en être les victimes. *« Rent an employee »*, disent certaines publicités, de la même manière qu'on lit *« Rent a car »*, lorsqu'il s'agit de louer une voiture. Aussi choquant que puisse paraître le slogan, il n'en est pas moins un appel à... la création d'emplois, fussent-ils temporaires.

La gestion de l'administration mériterait à cet égard une enquête particulière. Il y a fort à parier qu'en cette période de restrictions budgétaires le nombre des employés temporaires augmente aussi dans le secteur public. C'est alors un moyen de dissimuler l'importance réelle des services et parfois aussi de rationaliser leur gestion. L'emploi d'experts à la vacation a toujours été de mise dans l'administration américaine. C'est l'une des voies par lesquelles se fait le va-et-vient des personnalités entre le secteur public et le secteur privé, mais dans les deux sens, alors que, en France, seule l'administration prête des cadres au secteur privé. L'avantage de cette tradition est de fournir en permanence à l'administration du sang neuf. A quand, chez nous, des fonctionnaires en location dans les deux sens ?

JACQUELINE GRAPIN.

CUBA SUSPEND LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE

La Havane *(Reuter)*. — Cuba a arrêté les remboursements de la « majeure partie » de ses 3,5 milliards de dollars de dette extérieure, indiquait-on, le jeudi 10 juillet, de source diplomatique à La Havane.

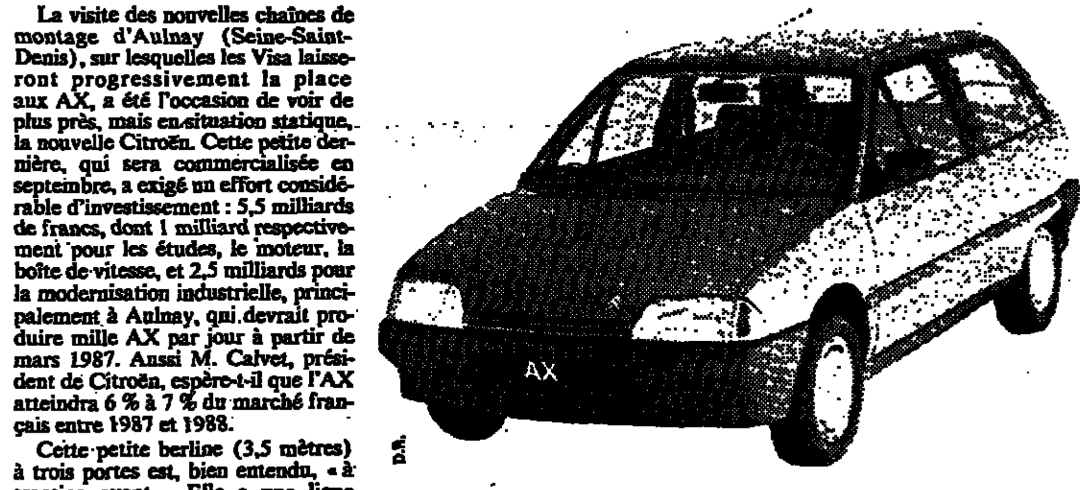
En avril dernier, Cuba avait informé ses créanciers occidentaux qu'elle cesserait, à compter du 5 mai, le remboursement de sa dette à long terme, dans l'attente d'un nouvel accord de rééchelonnement. La dette à court terme continuait cependant d'être honorée. La date avait été ensuite repoussée *« en signe de bonne volonté »*. Cependant, les créanciers ont été récemment informés que les versements cesseraient en juillet en raison de l'état des réserves de change de Cuba, affectées par la baisse de prix du pétrole soviétique que ce pays revend dans la région, la récolte sucrière médiocre de 1985-1986 et la mauvaise tenue des cours de cette denrée.

AUTOMOBILE

L'AX, la petite dernière de Citroën

La visite des nouvelles chaînes de montage d'Aulnay (Seine-Saint-Denis), sur lesquelles les Visa laisseront progressivement la place aux AX, a été l'occasion de voir de plus près, mais en situation statique, la nouvelle Citroën. Cette petite dernière, qui sera commercialisée en septembre, a exigé un effort considérable d'investissement : 5,5 milliards de francs, dont 1 milliard respectivement pour les études, le moteur, la boîte de vitesse, et 2,5 milliards pour la modernisation industrielle, principalement à Aulnay, qui devrait produire mille AX par jour à partir de mars 1987. Aussi M. Calvet, président de Citroën, espère-t-il que l'AX atteindra 6 % à 7 % du marché français entre 1987 et 1988.

Cette petite berline (3,5 mètres) à trois portes est, bien entendu, « à traction avant ». Elle a une ligne très moderne, avec un capot très court et bien rempli. A l'intérieur, il y a de la place, notamment pour les passagers embarqués à l'arrière, qui peuvent aisément placer leurs jambes.



D.R.

Le hayon du véhicule, malgré un becquet placé sous la vitre arrière — du moins sur le modèle que l'on a pu voir — n'est pas sans rappeler la ligne de la Renault 5.

Pour autant, il ne faut pas en conclure que la toute nouvelle voiture du groupe PSA est née pour concurrencer avant tout sa rivale nationale. Fiat, avec ses brillantes Uno, Opel, avec l'excellente Corsa, sont dans la ligne de mire. On est en droit de se demander si les 205, toujours du groupe PSA, ne vont pas aussi souffrir dans la bataille. D'autant plus que les groupes moteurs adoptés sur les AX sont nettement revus par rapport à ceux qui animent actuellement les 205 de bas de gamme. Pourtant, ces groupes sont fournis dans les mêmes cylindrées (954, 1 124 et 1 360 centimètres cubes). L'image de marque attachée d'un côté à la firme aux deux chevrons et de l'autre au lion héraldique fera sans doute la différence dans le choix, à moins que ce soit dans les tarifs.

A ce propos, l'arrivée sur le marché français d'une toute nouvelle voiture qui nous vient de l'Est, la Samara de Lada (43 200 francs), qui peut séduire, risque fort, aussi, de jouer les trouble-fête dans l'affaire.

En tout cas, le Salon de Paris, en octobre, promet d'être chaud, et l'AX en sera l'une des vedettes.

C.L.

Nominations

● Au Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux, **M. HUBERT BOUTEILLER**, quarante-trois ans, a été élu président, en remplacement de M. Jean-Paul Jauffret, qui a souhaité se retirer des instances interprofessionnelles. Selon une tradition d'alternance, c'est un viticulteur qui succède à un négociant. M. Bouteiller est propriétaire du château-lanessan, grand cru bourgeois du Haut-Médoc. Il avait été, de 1977 à 1985, président du groupement d'intérêt économique du Médoc.

● A la société des Autoroutes du sud de la France (ASF), **M. MICHEL DENIEUL**, soixante ans, vient d'ête élu président, succédant à M. Heckenroth. Il prend aussi la présidence de la société de l'Autoroute de la côte basque, filiale de l'ASF. M. Denieul, préfet, était jusqu'à maintenant directeur des services du département de Seine-et-Marne. Fondée en 1957, l'ASF est la première société française d'autoroutes, avec un réseau de 1 300 kilomètres desservant notamment Lyon, Marseille, Toulouse, Le Perthus et Bordeaux.

● A la Société chimique de la Grande-Paroisse, **M. JEAN DELACARTE**, cinquante-neuf ans, vient d'être nommé PDG, en remplacement de M. Jean-Tony Jenn, dont le mandat venait à expiration, à la tête de cette filiale de L'Air liquide. M. Delacarte était vice-président-directeur général de la société, dont le chiffre d'affaires est de 1,4 milliard de francs.

● Chez Eurequip SA (conseil en management), **M. HERVÉ SÉRIEYX** vient d'être nommé président, en remplacement de M. Christian Beullac, récemment décédé. Agé de quarante-huit ans, M. Sérieyx avait occupé les fonctions de directeur de la division France d'Eurequip avant de rejoindre le groupe Lesieur en 1982 comme directeur général adjoint. M. Hervé de Charrette, ministre de la fonction publique, lui a confié, en juin, une mission d'étude et de proposition sur les innovations dans la fonction publique.

● A la Cellulose du Rhône et d'Aquitaine (CDRA), **M. FRANÇOIS BLONDOT**, quarante-quatre ans, a été nommé président-directeur général. M. Blondot était depuis 1981 directeur général de La Rochette Cenpa, maison mère de la CDRA, où, d'autre part, M. Henri Kreitman devient directeur général.

● A l'Union des armateurs de pêche, **M. FERNAND LEBORGNE**, président du Syndicat national des armateurs de chalutiers de grande pêche et PDG de Comapêche à Saint-Malo, a été élu président. Il remplace M. Jacques Huret, qui présidait depuis vingt-deux ans le syndicat national.

● A la compagnie française Philips, **M. THIERRY MEYER**, quarante-sept ans, directeur général, a été nommé président-directeur général à compter du 1er juillet. Il remplace à la présidence M. Casimir Jurazynski, nommé conseiller du directoire de la maison mère Philips NV, à Eindhoven (Pays-Bas). M. Meyer était directeur général depuis le 1er juillet 1984, après avoir occupé différentes fonctions en Zambie, à Hongkong et en Argentine au sein du groupe Philips.

SOCIAL

LES PROJETS POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Un plan d'urgence pour les titulaires de CAP

Donner les moyens de trouver un emploi aux jeunes titulaires de CAP (Certificat d'aptitude professionnel). Telle la priorité de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, qui s'est exprimée jeudi 10 juillet devant des dirigeants d'entreprise réunis au Centre d'observation sociale à Paris. Une préoccupation d'autant plus justifiée qu'une enquête a révélé qu'en 1985 près de deux titulaires de CAP sur trois, et un titulaire de BEP (Brevet d'études professionnel) sur deux, n'avaient toujours pas trouvé d'emploi huit mois après l'obtention de leurs diplômes.

« Les enseignants n'auront pas de vacances », a ironisé Mme Catala, pour affirmer que l'éducation nationale devait prendre sa part dans la formation professionnelle des jeunes. Le programme en préparation pour la rentrée prochaine, devrait concerner, selon le secrétaire d'Etat, plus de 100 000 jeunes quittant les lycées professionnels, et 30 à 35 000 sortant des collèges. Aux volontaires, il sera proposé, après une période d'évaluation de six semaines, de revenir dans le système scolaire, de suivre un *« stage d'insertion à la vie professionnelle (SIVP)*, de trois à six mois, ou encore de s'orienter vers d'autres formations en alternance. En revanche, dans la circulaire adressée aux recteurs par le ministère, il n'est plus fait référence aux dispositifs antérieurs, comme les stages seize - dix-huit ans ou dix-huit - vingt-cinq ans, ni des PAIO (Permanence d'accueil, d'information et d'orientation).

Pour Mme Catala, il faut *« avoir le courage de repenser l'ensemble de notre enseignement professionnel et technique »* et, à l'image de nos voisins, la RFA notamment, confier beaucoup plus la formation professionnelle aux entreprises, avec l'espoir que l'industrie française apprenne à définir plus clairement ses besoins.

Pour l'heure, une action s'appuyant sur les établissements scolaires a les faveurs du secrétaire d'Etat, par rapport aux missions locales, beaucoup moins nombreuses (cent six actuellement, couvrant des bassins d'emplois, et financées pour moitié par les collectivités locales). Même si leur existence *« n'est pas mise en cause »*, les budgets étant maintenus pour 1986, un rapport a été demandé à M. Yves Robineau, délégué général à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés, qui devrait proposer un recentrage de leur activité, pour une plus grande efficacité dans le placement des jeunes.

Concernant l'apprentissage, Mme Catala n'a pas caché qu'elle aurait préféré que l'âge limite d'entrée ne soit porté comme la voulu M. Monory, ministre de l'éducation nationale qu'à vingt-trois ans au lieu de vingt-cinq ans. D'autre part une commission présidée par le recteur Garagnon, s'est réunie une deuxième fois le 8 juillet pour continuer l'examen des *« conditions dans lesquelles le baccalauréat professionnel pourrait être préparé par la voie de l'apprentissage »*, peut-être *« à titre expérimental, dès la rentrée de 1986 »*.

F. K.

TIERS-MONDE

ENTREPRISE POUR LE DÉVELOPPEMENT : LA PRATIQUE DU SPONSORING HUMANITAIRE

De plus en plus d'entreprises s'intéressent au mécénat ou au sponsoring : en voici qui découvrent le sponsoring humanitaire. Entreprise pour le développement, est une association sans but lucratif dont l'objectif est d'apporter des réponses pratiques aux besoins de populations du tiers-monde. Elle lance des programmes de taille modeste, touchant deux à trois cents familles, et ses efforts portent sur la scolarisation, la formation professionnelle, la création de petites entreprises, les prêts à la création d'emplois, à l'habitat. Elle participe à des actions au Brésil, aux Indes, aux Philippines, en Egypte, placées dans une optique résolument productive.

★ Fondation des entreprises pour le développement, 8, place du Roi-de-Rome, 78120 Rambouillet. Téléphone : (16) 69-07-44-24.

CONSÉQUENCE DE LA LOI

Les statisticiens ne pourront plus chiffrer le nombre de licenciements économiques

Conséquence imprévue de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, les statisticiens vont perdre l'un des moyens qui leur permettait d'observer l'évolution du marché du travail. Subsidiairement, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, ne sera pas en mesure de vérifier si l'abrogation de la loi a provoqué une augmentation abusive des licenciements collectifs. Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, il ne pourra surveiller de près l'attitude des chefs d'entreprise et, donc, leur tenir grief de leur absence de civisme.

Inquiets, les fonctionnaires des services du ministère des affaires sociales ont tenu réunion sur réunion à ce propos et ne trouvent pas de solution. Dès lors que l'employeur n'a plus à demander l'autorisation préalable de licencier jusqu'à neuf salariés pour raison économique, l'administration n'est plus en mesure de connaître le nombre de ces pertes d'emplois, ni *a fortiori* leur justification. Les instruments d'observation, tant du ministère que de l'INSEE, vont souffrir de ce que les techniciens nomment *« une rupture de série statistique »*.

Pendant des années, subsistera une zone d'ombre qui empêchera toute analyse comparative entre la période précédente et la situation nouvelle. Ce problème est préoccupant à deux titres. En 1985, on a compté 440 000 licenciements économiques — un record — et il ne sera pas possible de savoir comment évolue cet indicateur très sensible. D'autre part, si l'on assiste — comme on le craint — à une augmentation des licenciements, on ne pourra en fournir une estimation chiffrée.

Aucun des remèdes envisagés n'est satisfaisant et chacun s'accompagnerait d'un renforcement des formalités à remplir, alors que les chefs d'entreprise, déjà, se plaignent amèrement de la paperasserie. Ainsi, il ne faut pas compter sur les déclarations faites à la Sécurité sociale ou à l'URSSAF qui, en tout état de cause, ne fournissaient qu'une photographie bien tardive. Reste la méthode, aléatoire, du sondage dont le coût, exorbitant, effarouche une administration condamnée aux économies...

A. Le.

ENTREPRISES

Sept cent millions pour la Compagnie générale maritime

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, vient d'annoncer à M. Claude Abraham, président de la Compagnie générale maritime (CGM), groupe nationalisé, que l'Etat accorderait à l'entreprise 700 millions de francs de dotations en capital, sur les deux années 1986 et 1987, afin qu'elle puisse mener à bien son plan de redressement. Jusqu'à maintenant, M. Abraham n'avait obtenu pour cette année que 150 millions de francs. Dès la fin de 1986, une « rallonge » lui sera versée. D'autre part, le président de la CGM a été autorisé à passer commande d'un navire porte-conteneurs pour la ligne d'Australie, destiné à remplacer le *Kangourou*. Le chantier constructeur, français ou étranger, n'a pas encore été désigné.

People Express refuse une offre d'achat de Texas Air

La compagnie aérienne américaine People Express, spécialisée dans les vols bon marché, a refusé une offre d'achat de 235,8 millions de dollars de Texas Air Corp. People Express avait récemment annoncé son intention de trouver un acquéreur. La compagnie a enregistré une perte de 58 millions de dollars sur 329 millions de chiffre d'affaires au premier trimestre 1986. On a appris d'autre part que People Express essayait de vendre une de ses filiales, Frontier Airlines, à United Airlines pour 146 millions de dollars.

Montedison : émission record pour financer le rachat de Fermenta

Le groupe chimique italien Montedison se propose d'augmenter massivement son capital. Encore soumise à l'approbation des actionnaires, cette opération financière d'un montant record de 947 milliards de lires (4,42 milliards de francs) sera lancée au cours de l'automne. Ce sera la plus importante de toute l'histoire en Italie. Son produit servira à financer les dernières acquisitions du groupe, à savoir les firmes pharmaceutiques Fermenta (*le Monde* du 9 juillet), dont le coût se situerait entre 2,3 et 2,8 milliards de francs environ, et Ellem, ainsi qu'une partie de la société Intermarine (dragueurs de mines, fabrication de plastiques armés) appartenant à M. G. Varasi, plus gros actionnaire de Montedison (10 %). Avec son augmentation de capital, Montedison veut enfin se doter des moyens financiers nécessaires pour mettre en œuvre l'accord de joint venture conclu avec Asahi Glass (Japon) dans les produits fluorés et anticorrosifs, et réduire de montant de son endettement (24 milliards de francs environ) pour le ramener à 14 milliards de francs environ d'ici la fin de l'année.

Ford en Corée du Sud

Le groupe américain Ford a annoncé qu'il avait pris une participation de 10 % dans le capital du constructeur sud-coréen Kia Motors Corp, pour une somme d'environ 30 millions de dollars (210 millions de francs). La société japonaise Mazda, dans laquelle Ford détient une participation de 25 % est déjà actionnaire de Kia Motors, aux côtés des groupes Hyundai et Sam Sung. Kia Motors, jusqu'ici cantonné dans la production de camions et d'autobus, s'est engagé à fabriquer pour Ford une voiture conçue par Mazda, qui sera distribuée sur le marché nord-américain au printemps 1987. Ford est le troisième constructeur américain à prendre une participation dans une société sud-coréenne, après General Motors (associé à Deawoo Motors) et Chrysler (lié à Sam Sung).

Bolloré acquiert une société américaine

La société française Bolloré Technologies a racheté au groupe américain Dexter, pour 2,2 millions de dollars, les unités de production de sa filiale Amet. Cette entreprise est spécialisée dans la métallisation du polyester pour condensateurs, avec un chiffre d'affaires de 5 millions de dollars et un effectif de cinquante personnes. Bolloré détient déjà deux entreprises aux Etats-Unis, réalisant un chiffre d'affaires de 25 millions de dollars (175 millions de francs) avec cent vingt personnes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET FONDS FRANÇAIS D'INVESTISSEMENT

L'assemblée générale annuelle de l'ASFFI s'est tenue le 24 juin 1986 sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin. Elle a constaté la poursuite du remarquable développement des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, qui comptaient, à fin 1985, 372 SICAV, 2 150 fonds communs de placement et 8 sociétés d'investissement fermées. Les actifs ont progressé en 1985 de près de 50 %, atteignant en fin d'année 678 milliards de francs. Ce montant, multiplié par 9 en cinq ans, est à rapprocher des 2 273 milliards de francs de la capitalisation boursière des actions et des obligations françaises à la même date. Les capitaux nets recueillis en 1985 par l'ensemble des SICAV, FCP et SI ont dépassé 173 milliards de francs.

Par le montant de leurs actifs, les OPCVM français ont accentué leur considérable avance sur les autres pays de la CEE, et ne sont dépassés dans le monde que par ceux des Etats-Unis et du Japon, pays avec lequel l'écart se réduit.

Par leur diversité et par les nouveaux types d'investissement qui leur ont été ouverts (instruments à court terme négociables, notamment), les OPCVM français tiennent désormais une place déterminante dans les circuits financiers en France, participant ainsi à l'intercommunication entre les divers marchés actuellement voulue par les pouvoirs publics.

Les dispositions fiscales récemment adoptées vont amener les SICAV et les FCP à distribuer intégralement les produits courus des obligations et autres titres de créances qu'ils détiennent. Cette mesure entravera le développement des OPCVM de capitalisation, qui répondaient cependant à une forte demande des épargnants. Heureusement, le projet initial, qui prévoyait d'étendre la taxation des revenus courus au moment du rachat des parts, n'a pas été retenu. Un tel système aurait créé chez les gestionnaires des difficultés considérables et mis les OPCVM français dans une situation très défavorable, au moment où l'adoption des deux directives européennes du 20 décembre 1985 va, d'ici à octobre 1989, créer les conditions d'une concurrence fortement accrue au sein de la CEE. Ces directives vont conduire à la révision du régime législatif et réglementaire français établi par les lois de 1979. L'ASFFI aura un rôle important à jouer dans ce domaine au cours des prochains mois.

Dans le cadre du renforcement des structures de l'ASFFI, rendu nécessaire par l'augmentation du nombre des adhérents et l'alourdissement des tâches, le comité de direction a promu M. Pierre Boéglin, précédemment secrétaire général, au rang de délégué général.

INTERBAIL

Bonnes perspectives pour l'exercice 1986

Le conseil de surveillance s'est réuni le 4 juillet 1986 sous la présidence de M. Jean Martineau. Il a entendu le rapport présenté par M. Jean-Baptiste Pascal, président du directoire.

Le marché du crédit-bail immobilier se caractérise par une vive concurrence depuis le début de l'année 1986. Cette ambiance témoigne, à la fois, de la propension des entreprises à choisir ce mode de financement pour leurs investissements longs (y compris lease-back) et d'une compétition plus aiguë due à la baisse des taux et à la multiplication des opérateurs. La société avait conclu, au 31 mai 1986, F. 200 000 000 de contrats de crédit-bail immobilier.

En autres contrats, INTERBAIL a été choisie pour diriger le syndicat de SICOMI qui financera l'importante réalisation hôtelière des Wagons-Lits dans le quartier de la Bastille à Paris.

En matière de location simple, la société a contracté, au 31 mai 1986, un montant d'engagements correspondant à la moitié des engagements de même nature pour toute l'année 1985. Ces acquisitions intéressent un magasin CASTORAMA à Vélizy et une résidence de loisirs à Avoriaz.

Les seuls résultats d'exploitation enregistrés au 31 mai 1986 permettent d'escompter une progression du résultat courant, en fin d'exercice, supérieure à 10 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 juillet ↑

En hausse : + 0,8 %

Pour l'instant, le marché parisien ne se départit pas de sa bonne humeur et les valeurs françaises qui avaient déjà gagné 1 % la veille, ont reproduit pratiquement le même gain jeudi (+ 0,77 %).

La reprise de Wall Street, qui s'est étendue dans la matinée aux principales places européennes et notamment à Paris, a sans doute réconforté les boursiers. Mais ceux-ci continuent à faire état d'un courant acheteur dont il faut chercher l'origine dans les 20 milliards de francs de coupons et dividendes qui « tombent » durant la première quinzaine de juillet.

Au cours de cette séance, Générale de Fonderie, qui a fait beaucoup parler d'elle ces derniers temps, s'est distinguée avec une avance de 8 % qui a surpris plus d'un professionnel. Bien entourés, les titres Esso, Source Perrier, Thomson-CSF, Bongrain, Dumez, BIC, Primagaz, Générale des eaux et Cie Bancaire, qui vient d'annoncer un volume d'affaires en hausse appréciable pour le premier semestre 1986, ont enregistré des hausses de 2 % à 5 %.

A signaler, dans le peloton des hausses, la bonne tenue de Poliet et de Midland Bank SA qui se situent à leur plus haut niveau de l'année. A l'inverse, on remarque le repli de Mine Salsigue (Marseille), Screg, Moulinex, Carrefour, Synthelabo, Crouzet et Darty. De nombreux titres participatifs sont en baisse parmi lesquels ceux de Thomson, CGE, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain.

Sur le marché de l'or, le métal fin international s'établissait à 347,50 dollars l'once à Londres. Le lingot perdait 250 F, à 78 200 F, le napoléon cédant 5 F, à 515 F.

Introduites le 10 juillet au second marché de Paris, les actions Saint-Honoré Matignon ont été cotées à 255 F, près de 35 % des ordres d'achats ayant été satisfaits à ce cours. La demande a porté sur 210 000 titres offerts au public.

NEW-YORK, 8 juillet ↑

Reprise de dernière heure

Pour la seconde séance consécutive, Wall Street a manifesté, jeudi, de meilleures dispositions. Toutefois, ce changement d'attitude n'a été perceptible qu'en fin de séance. Durant la plus grande partie de la session, la tendance fut, en effet, très irrégulière. Un moment même, le « Dow » creva le plancher des 1 800 points (1 799,07). Sur des achats de dernière minute, tout le terrain perdu allait cependant être regagné et même très au-delà. Finalement, l'indice des industrielles s'établissait à 1 831,83, en progression de 5,76 points.

Le bilan de la journée a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1 980 valeurs traitées, 817 ont monté, 757 ont baissé et 406 n'ont pas varié.

De l'avis général, le marché a surtout réagi aux rumeurs d'OPA circulant autour du Big Board. Merrill Lynch, la célèbre maison de courtage, a fait partie du lot des entreprises citées et a grimpé de 8 %.

La décision de la Réserve fédérale d'abaisser, enfin, son taux d'escompte de 6 1/2 % à 6 % n'a été connue qu'après la séance. Rien n'avait transpiré.

L'activité a été assez forte, et 146,2 millions de titres ont changé de mains, contre 142,9 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 juillet	Cours du 10 juillet
Alcoa	36 7/8	37
A.T.T.	24 1/2	24 5/8
Boeing	62 1/2	62 3/8
Chase Manhattan Bank	41 3/8	41 1/4
Du Pont de Nemours	78 5/8	80
Eastman Kodak	55 1/2	55 1/4
Exxon	60	59 1/2
Ford	52	52 3/8
General Electric	76 5/8	76 1/2
General Motors	75 3/8	76
Goodyear	32 1/8	32 1/2
I.B.M.	144 1/4	145 3/4
I.T.T.	54 3/4	55 1/2
Mobil Oil	30 1/4	30
Pfizer	68 5/8	67 1/8
Schlumberger	34 1/8	34 1/4
Texaco	30	30 1/8
U.A.L. Inc.	49 1/2	51 3/4
Union Carbide	23 3/8	23 1/4
USX Corp.	19 7/8	19 7/8
Westinghouse	50 1/4	50 5/8
Xerox Corp.	55 1/2	55 3/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,99 F ↑

Paradoxalement, l'annonce d'une réduction unilatérale du taux d'escompte américain, de nature à faire baisser le dollar, s'est traduite par une légère hausse du billet vert. Il est vrai que cette réduction avait été anticipée et que son montant est jugé faible : on attendait 1 point complet au lieu d'un demi point.

FRANCFORT	10 juillet	11 juillet
Dollar (en DM)	2,1750	2,18
TOKYO	**10 juillet**	**11 juillet**
Dollar (en yens)	160,50	160,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 juillet)	7 1/4 %
New-York (10 juil.)	6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	9 juillet	10 juillet
Valeurs françaises	141,3	
Valeurs étrangères	104	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 juillet	10 juillet
Indice général	368,2	372,3

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 826,07	1 831,83

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 331,5	1 340,6
Mines d'or	282,4	283,6
Fonds d'Etat	90,66	90,41

TOKYO

	9 juillet	10 juillet
Nikkei Dow Jones	17 506,1	17 469,8
Indice général	1 354,47	1 358,85

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 10 juillet
Nombre de contrats : 3 449

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Juillet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	—	110,70	111,50	112,30	112,45
Précédent	—	110,35	111,30	112,15	112,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CFDE : ÉMISSION PROCHAINE D'OBLIGATIONS. — La Compagnie financière de développement des entreprises (CFDE) distribuera un dividende de 6 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 3 F), contre 5,24 F par action (et 2,62 F d'avoir fiscal) en 1984. Ce dividende sera mis en paiement le 13 août prochain. Le bénéfice net consolidé de l'année 1985 s'est élevé à 123 millions de francs (hors intérêt des tiers), contre 75,5 millions de francs en 1984.

L'assemblée générale, réunie le 30 juin, a autorisé le conseil d'administration à émettre des obligations à bons de souscriptions d'actions et des obligations remboursables en actions pour un montant maximal de 700 millions de francs.

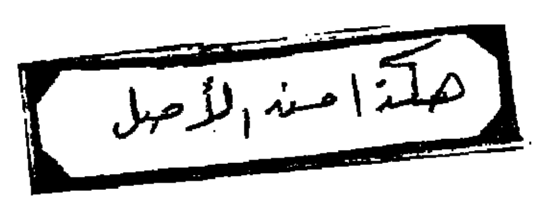
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,9940	6,9970	+ 22	+ 34	+ 50	+ 80	+ 150	+ 230
$ can.	5,0755	5,0813	− 65	− 49	− 122	− 89	− 377	− 302
Yen (100)	4,3441	4,3487	+ 89	+ 105	+ 194	+ 221	+ 547	+ 606
DM	3,2068	3,2096	+ 68	+ 81	+ 138	+ 160	+ 389	+ 441
Florin	2,8477	2,8501	+ 26	+ 34	+ 60	+ 76	+ 201	+ 241
F.B. (100)	15,6992	15,7165	− 39	+ 23	− 64	+ 74	− 86	+ 251
F.S.	3,9292	3,9331	+ 76	+ 94	+ 161	+ 189	+ 441	+ 510
L (1 000)	4,6705	4,6748	− 203	− 172	− 369	− 311	− 1028	− 918
£	10,6029	10,6144	− 267	− 235	− 519	− 453	− 1406	− 1252

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 9/16	6 11/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	6	6 1/4	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7	7 3/8	7	7 3/8	7	7 3/8
F.S.	1 3/8	1 7/8	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4
L (1 000)	9 1/2	11 1/2	11 1/4	12	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4
£	9 7/8	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 1/16	10 3/16	9 7/8	10
F. franç.	7	7 1/2	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS — 10 JUILLET

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1580	4,5 % 1973	1552	1580	1552	....
4410	C.N.E. 3 %	4410	4410	4410	....
1145	B.N.P. T.P.	1155	1155	1155	....
1140	C.C.F. T.P.	1147	1147	1147	....
2660	Electricité T.P.	2620	2583	2583	– 1 41
1566	Renault T.P.	1753	1755	1755	+ 0 11
2227	Rhône-Poul. T.P.	2397	2383	2383	– 0 58
1352	St-Gobain T.P.	1359	1355	1355	– 0 29
1352	Thomson T.P.	1332	1310	1310	– 1 65
390	Accor	437	440	437	....
1720	Agence Havas	1750	1659	1675	– 4 28
745	Air Liquide	760	774	774	+ 1 84
2190	Alcatel	2165	2170	2175	+ 0 46
1340	Als. Superm.	1490	1505	1505	+ 1
340	A.L.S.P.I.	384	389 90	390	+ 1 56
410	Alsthom	417	415	415 50	– 0 36
1580	Arjom. Prioux	1784	1815	1816	+ 1 79
183	Ausedat-Rey	216	217	216	....
1300	Av. Entrepr.	1470	1490	1470	....
1190	Avions Dassault	1340	1360	1360	+ 1 49
615	Bail-Equipem.	645	660	658	+ 2 01
1090	Bail-Investiss.	1170	1177	1180	+ 0 85
1000	Cie Bancaire	1159	1185	1170	+ 0 94
530	Bazar H.-V.	610	619	620	+ 1 63
520	Béghin-Say	472	480	477	+ 1 05
300	Berger (Ma)	300	305	305	+ 1 66
570	Bic	600	620	620	+ 3 33
1210	B.I.S.	1368	1375	1395	+ 1 97
2250	Biscuit (Géné.)	2240	2235	2235	– 0 22
1800	Bongrain S.A.	1915	1980	1980	+ 3 39
1110	Bouygues	1200	1223	1222	+ 1 83
3520	B.S.N.	3800	3800	3800	....
1150	Carnaud	1266	1220	1240	– 2 05
2900	Carrefour	3250	3200	3203	– 1 44
1540	Casino	1595	1680	1680	+ 5 32
1220	Casino A.D.P.	1369	1369	1368	– 0 07
845	Cedis	875	910	910	+ 4
1480	Cetelem	1471	1485	1490	+ 1 29
1520	C.F.A.O.	1660	1700	1676	+ 0 96
430	C.F.D.E.	535	555	552	+ 3 17
970	C.G.I.P.	1100	1110	1128	+ 2 54
1020	Chargeurs S.A.	1220	1240	1245	+ 2 04
53	Chiers-Châtil.	55 55	55 60	55 65	+ 0 18
665	Ciments franç.	682	686	686	+ 0 58
480	Club Méditerr.	544	549	555	+ 2 02
225	Codetel	238	234	234	– 1 68
390	Cofimeg	400	401 50	401	+ 0 25
755	Coles	890	900	900	+ 1 12
255	Compt. Entrepr.	267	267	267	....
515	Compt. Mod.	605	608	605	....
1410	Créd. Foncier	1760	1765	1765	+ 0 28

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
495	Crédit F. Imm.	532	540	537	+ 0 93
1820	Crédit Nat.	2007	2029	2020	+ 0 64
335	Crouzet	339	335	336	– 1 17
1980	Damart S.A.	1995	2000	2000	+ 0 25
3190	Darty	3489	3480	3470	– 0 82
265	Dév. R.d.C. (Li)	267	254	254	– 4 88
415	D.M.C.	479	480	482	+ 0 62
1880	Docks France	2200	2218	2218	+ 0 81
1210	Dumez	1461	1505	1496	+ 2 32
1250	Eaux (Gén.)	1334	1365	1350	+ 1 19
2810	Ecco	2980	3020	3020	+ 1 34
285	Elf-Aquitaine	286	286 10	285	– 0 34
280	– (certific.)	271	277	278	+ 2 58
1800	Epeda-B-Faure	1980	2060	2065	+ 4 29
2530	Essilor	2800	2900	2885	+ 3 03
445	Esso S.A.F.	466 50	488	493	+ 5 68
2650	Eurafrance	2900	2900	2900	....
1400	Eurocom ★	1480	1489	1475	– 0 33
1870	Euromarché	2150	2200	2200	+ 2 32
1340	Europe n° 1	1369	1380	1375	+ 0 43
1450	Facom	1520	1535	1536	+ 1 06
765	Fichet-bauche	835	865	870	+ 4 19
275	Fimatel	303	311	311	+ 2 64
300	Fives-Lille	297	299	295	– 0 67
26	Fonderie (Gén.)	25	27	28	+ 12
185	Fraissinet (Ma)	207	214	214	+ 3 38
300	Francarep	350	356	356	+ 1 71
1000	Fromageries Bel	1099	1120	1120	+ 1 91
1000	Gal. Lafayette	1045	1012	1012	– 3 15
380	Gascogne	370	375	375	+ 1 35
300	Géophysique	280	270 10	270 10	– 3 53
1070	Gerland	1090	1170	1170	+ 7 33
325	GTM-Entrepose	359	364 50	364 50	+ 1 53
635	Guyenne-Gasc.	680	685	680	....
2860	Hachette	2799	2799	2799	....
625	Hénin (La)	659	660	660	+ 0 15
72	Imétal	63 50	63	63	– 0 78
845	Imm. Plaine-M.	840	852	840	....
3600	Inst. Mérieux	4050	4200	4200	+ 3 70
700	Interbail	720	729	729	+ 1 25
1750	Intertechnique	1920	1920	1920	....
720	J. Lefebvre	790	845	845	+ 6 96
1380	Lab. Bellon	1548	1560	1568	+ 1 29
1240	Lafarge-Coppée	1325	1315	1320	– 0 37
1420	Labon	1448	1446	1446	....
3780	Legrand	4190	4200	4200	+ 0 23
1080	Lesieur	1113	1105	1105	– 0 71
630	Locafrance	685	690	701	+ 2 33
1080	Locindus	1096	1130	1120	+ 2 18
1080	L. Vuitton S.A ★	1043	1050	1054	+ 1 05
620	Lucheire	724	750	760	+ 4 97
1130	Lyonn. Eaux	1460	1480	1478	+ 1 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Mais.-Phénix	224	228	228	+ 1 78
620	Majorette (Ly)	575	570	570	– 0 88
103	Manurhin	112 50	107 20	107 20	– 4 71
345	Mar. Wendel	372	376	376	+ 1 07
1450	Martell	1443	1440	1435	– 0 55
2060	Matra	2345	2380	2375	+ 1 27
2970	Merlin-Gerin	3400	3360	3370	– 0 88
2580	Michelin	3050	3100	3100	+ 1 63
5250	Midi (Cie)	5980	6050	6030	+ 1 17
480	Midland Bk S.A.	513	533	536	+ 4 48
525	Min. Salaig. (Ma)	500	475	475	– 5
48	M.M. Penarroya	43 10	43	43 10	....
1960	Moët-Hennessy	2101	2111	2163	+ 2 95
825	Mot. Leroy-S ★	856	841	840 c	– 0 17
87	Moulinex	75 50	72 80	72 80	– 3 57
985	Navig. Mixtes	1100	1113	1100	....
164	Nord-Est	190 20	193 20	192 50	+ 1 20
500	Nordon (Ny)	495	480	480	– 3 03
475	Nouvelles Gal.	477	489	489	+ 2 51
915	Occident. (Gén.)	973	988	985	+ 1 23
1480	Omn.F.Paris	1550	1505	1505 c	– 0 10
216	Olida-Caby	201 50	200 10	193	– 4 21
400	Opfi-Paribas	457	453	453	– 0 87
3250	Oréal (L')	3575	3650	3650	+ 2 09
1010	Paris-Réescomp.	871	856	856	– 1 72
950	Pechelbronn	1160	1199	1190	+ 2 58
1400	Penhoet	1500	1523	1523	+ 1 53
1090	Pernod-Ricard	1191	1191	1185	– 0 50
114	Pétroles B.P.	116 80	117 70	117	+ 0 17
865	Peugeot S.A.	988	990	971	– 1 72
65	Poclain	62	60	60 10	– 3 06
1470	Poliet	1525	1585	1580 c	+ 5 18
585	P.M. Labinal	719	692	692	– 3 76
1990	Presses Cité	2030	2050	2045	+ 0 73
1600	Prétabail Sic.	1589	1589	1589	....
425	Primagaz	451	484	463	+ 2 66
490	Printemps	570	578	568	– 0 35
1560	Promodès	1680	1700	1700	+ 1 19
230	Provost S.A.	259	264	268 c	+ 3 32
895	Radiotechn.	921	930	929	+ 0 86
153	Raff. Dist. Total	141	140	139	– 1 41
1840	Redoute (La)	1705	1720	1730	+ 1 46
1250	Roussel-Uclaf	1475	1450	1465	– 0 67
1070	Roussel-C.N.I.	1170	1175	1175	+ 0 42
4130	R. Impériale (Ly)	4360	4305	4315 c	....
250	Sade	260	265	265	+ 1 92
2710	Sagem	2960	2960	2950	– 0 33
656	St-Louis B.	610	606	606	– 0 65
1960	Salomon	1955	1890	1890	– 3 32
1050	Salvepar	1220	1230	1230	+ 0 81
860	Sanofi	730	730	730	....
435	S.A.T.	476	475	475	– 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
660	Saupiquet (Na)	721	780	780	+ 8 18
625	Schneider	716	725	723	+ 0 97
113	S.C.O.A.	121	122	121 90	+ 0 74
77	S.C.R.E.G.	38 90	37	36 50	– 6 16
500	Sab	565	574	574	+ 1 59
495	Safimag	449	437	442	– 1 55
1820	S.F.I.M.	1960	1951	1951	– 0 45
73	S.G.E.	82	82 80	82 80	+ 0 97
510	Signaux Ent. El.	543	538	538	– 0 92
970	Silic	997	960	969	– 2 80
555	Simco-U.P.H.	597	589	597	....
350	Simnor (Li)	350	350 50	350 50	+ 0 14
1200	Skis Rossignol	1305	1260	1310	+ 0 38
940	Siminco	935	955	955	+ 2 13
255	Sodero (Na)	264	259	259	– 1 89
2080	Sodexho	2105	2100	2105	....
440	Sogerap	439	436	436	– 0 68
1140	Sommer-Allib.	1270	1290	1290	+ 1 57
660	Source Perrier	755	789	784	+ 3 84
1280	Sovac	1358	1358	1358	....
490	Strafor	535	539	539	+ 0 74
345	Synthelabo ★	395 90	391	389	– 1 74
535	Talcs Luzenac	540	540	543	+ 0 55
2920	Tél. Elect.	3290	3370	3370	+ 2 43
1170	Thomson-C.S.F.	1328	1376	1376	+ 3 61
370	Total (CFP)	385	385	365	....
85	– (certific.)	85 40	86	86	+ 0 70
2580	T.R.T.	2970	2940	2940	– 1 01
860	U.F.B.	857	890	890	+ 3 85
1020	U.I.S.	1089	1085	1084	– 0 45
650	U.C.B. ★	745	745	750	+ 0 67
490	Valéo	495	498	498 50	+ 0 70
81	Vallourec	83 40	81 10	81 10	– 2 75
4950	V. Clicquot-P.	4650	4660	4660	+ 0 21
835	Via Banque	901	910	915	+ 1 55

Étrangères

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
820	Elf-Gabon	778	778	778	....
92	Amax Inc.	90	88 20	88	– 2 22
430	Amer. Express	420	417	417	– 0 71
177	Amer. Teleph.	174 80	175	174	– 0 45
77	Anglo Amer. C.	77	76 70	76 70	– 0 38
425	Amgold	390	382	382	– 2 05
900	BASF (Akt)	787	803	803	+ 2 03
930	Bayer	890	912	910	+ 2 24
146	Buffelsfont.	138 40	135	135	– 2 45
26	Charter	26 80	27	27	+ 0 74
300	Chase Manh.	295 50	293 50	290	– 1 86
200	Cie Pétr. Imp.	181 50	182	182	+ 0 27
46	De Beers	48	46	46	– 4 16
2500	Deutsche Bank	2400	2470	2460	+ 2 50
42	Dome Mines	39 50	39 90	38	– 1 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
88	Driefontein Cd	93	89 10	89 20	– 4 08
616	Du Pont-Nem.	654	555	655	+ 0 18
430	Eastman Kodak	400	393	390	– 2 50
27	East Rand	27 70	28 20	28 16	+ 1 62
270	Electrolux	276	280 20	280 20	+ 1 52
255	Ericsson	244	248 40	248	+ 1 63
430	Exxon Corp.	418	420	420	+ 0 47
385	Ford Motors	387 20	368	365	– 0 59
58	Freegold	52 20	50 70	50 70	– 2 87
78	Gencor	79	76	76	– 3 79
585	Gén. Electr.	541	544	540	– 0 18
435	Gén. Belgique	456	458	455	– 0 21
555	Gen. Motors	531	528	528	– 0 56
45	Goldfields	47 70	46 80	46 90	– 1 67
43	Gd Metropolitain	42 10	42	42	– 0 23
60	Harmony	54 80	53 50	52 80	– 3 64
36	Hitachi	33 90	33 70	33 70	– 0 58
835	Hoechst Akt.	795	838	840	+ 5 66
103	Imp. Chemical	103	104	104	+ 0 97
94	Inco. Limited	85 20	84 60	84 60	– 0 70
1030	IBM	1018	1019	1015	– 0 39
320	ITT	378	379	379	+ 0 26
169	Ito-Yokado	170 20	173	173	+ 1 64
62	Matsushita	58 20	55 45	55 50	– 1 24
725	Merck	702	703	705	+ 0 42
790	Minnesota M.	751	755	755	+ 0 53
220	Mobil Corp.	215	213	213	– 0 93
31750	Nestlé	32850	32950	32850	+ 0 30
152	Norsk Hydro	134 90	143	143	+ 6
141	Olsi	129	123	123 50	– 4 26
1240	Petrofina	1351	1336	1338	– 1 11
490	Philip Morris	515	529	524 c	+ 1 74
152	Philips	143 50	141 70	141 70	– 1 25
510	Quilmès	506	508	507	+ 0 19
476	Randfontein	469	452	452	– 3 62
556	Royal Dutch	542	545	545	+ 0 55
68	Rio Tinto Zinc	63 90	63 50	63 50	– 0 62
80	St Helena Co	74 60	72 50	70	– 6 16
230	Schlumberger	237	239 50	238 50	+ 0 63
84	Shell transp.	81 50	81	81 10	– 0 49
2000	Siemens A.G.	1951	1990	1991	+ 2 05
143	Sony	130 10	130	130 50	+ 0 30
157	T.D.K.	146	145 70	145 70	– 0 20
17	Toshiba Corp.	17 15	17 75	17 75	+ 3 49
1390	Unilever	1411	1418	1418	+ 0 49
340	Unit. Techn.	320	314	314	– 1 87
385	Vaal Reefs	391	380	380	– 2 81
405	Volvo	383	377	377	– 1 56
188	West Deep	182	179	170	– 6 59
406	Xerox Corp.	387	392	392	+ 1 29
1 17	Zambia Corp.	1 22	1 21	1 22	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7770	..
Emp. 8,80 % 77	122 95	1 181
9,80 % 78/93	105 30	9 773
8,80 % 78/86	100 76	5 087
10,80 % 79/94	108 70	9 173
13,25 % 80/90	111 25	1 379
13,80 % 80/87	107 60	10 133
13,80 % 81/89	113 85	6 692
16,75 % 81/87	110 30	13 951
16,20 % 82/90	124 90	7 945
16 % juin 82	127 50	1 403
14,60 % fév. 83	125 65	5 600
13,40 % déc. 83	130 85	7 416
12,20 % oct. 84	120 65	9 225
11 % fév. 85	123 90	4 219
10,26 % mars 86	117	3 401
ORT 12,75 % 83	1700	..
OAT 10 % 2000	116 95	1 233
OAT 9,90 % 1997	114 05	5 696
OAT 9,80 % 1996	111 85	4 360
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	103 60	0 232
CNB Paribas	106	0 232
CNB Suez	105 50	0 232
CNI janv. 82	103 70	0 232
PTT 11,20 % 85	117 10	6 297
CFF 10,30 % 86	....	0 719
CNE 11,50 % 85	116	1 078
CNT 9 % 86	105 90	2 108
CRH 10,90 % déc. 85	116 80	5 187

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	459	476
A.G.F. (St Cent.)	7190	7190
André Roudière	241	246
Applic. Hydraul.	550	580
Arbel	145	145
Astorg	265	265 10
Avenir Publicité	1730	1800
Bain C. Monaco	430	495
Banque Hypoth. Eur.	427	....
B.G.L.	353 60	388 50 d
Blanzy-Ouest	456	450
B.N.P. CI	480	488
B.N.P. Intercontin.	420	420
Bénédictine	4300	4388
Bon-Marché	493	493
Cail F	1000	980
Cambodge	346	346
C.A.M.E.	235	238
Campenon Bern.	280	230
Carbone-Lorraine	620	625
C.E.G.Frig.	465	462
Centen. Blanzy	1949	1950
Centrest (Ny)	223	223
Cerabati	80 30	80
C.E.R.U.S.	....	....
Chambourcy (M.)	1040	1000
Champex (Ny)	149 50	155 d
C.I.C. (Financ. de)	283	284
C.I. Maritime	436 80	454
Cime-Sintra	980	....
Citram (B)	300	298
Clause	930	893
Cotradel (Ly)	990	970 c
Cogifi	540	497 c
Comiphos	386	390

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cie Industrielle	3500	3475
Comp. Lyon-Alem.	398	426 50
Concorde (La)	1218	1132
C.M.P.	23 50	24 40 d
Crédit (C.F.B.)	803	827
Créd. Gén. Ind.	1380	1380
Crédit Lyonnais C.I.	725	725
Cr. Universel (Cie)	881	900
Créditel	198 10	197
Darblay S.A.	470	470
Derty Act. d. p.	2700	2700
De Dietrich	1505	1536
Delalande S.A.	1050	1056
Delmas-Vielj. (Fin.)	1170	1124
Didot-Bottin	540	538
Drag. Trav. Pub.	35 90	....
Eaux Bass. Vichy	1763	1750
Eaux Vittel	1270	1319
Economats Centre	521	531
Electro-Banque	457 80	475 90
Electro-Financ.	1085	1081
Elf-Antargaz	387	385
E.L.M. Leblanc	624	639
Emalf-Bretagne	280 10	280 c
Entrepôts Paris	589	620
Epargne (B)	2260	2360
Europ. Accumul.	86 30	87
Eternit	2300	2300
Exor	3375	3320
Finalens	225	230
FIPP	235	225 60 o
Fnac	970	950
Foncière (Cie)	476	500
Fonc. Agache-W.	790	790
Fonc. Lyonnaise	3890	3920
Foncina	424	424
Forinter	1170	1190
Fougerolle	132 50	132
France I.A.R.D.	400	402
France (La)	6300	6250
From. Paul Renard	539	540
GAN	13490	13450
Gaumont	410	381 60 o
Gaz et Eaux	2361	2348
Gévelot	257	247
Gr. Fin. Constr.	671	671
Gds Moul. Paris	385	371
Groupe Victoire	3785	3780
G. Transp. Ind.	478	458 80
Hutchinson	825	825
Immindo S.A.	480	475
Immoinvest	312 40	312 40
Immobail	564	564
Immobanque	825	....
Immob. Marseille	7450	7750
Immofice	610	586
Invest. (Sté Cent.)	3300	3360
Jaeger	247 20	249 50
Laffitte-Bail	820	....
Lambert Frères	108	108
Lille-Bonnières	890	902
Locabail Immob.	884	884
Loca-Expansion	370	370
Locafinancière	530	520
Locatel	345	359
Louvre (Sté)	1860	1950
Machines Bull	49 60	50 40
Magasins Uniprix	186	210
Magnant S.A.	137	140
Maritime Part.	317 50	....
M.H.	....	....
Métal Déployé	450	478 40
Mors	188	....
Naval Worms	127 90	133

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	180	180
OPB Paribas	410	400
Optorg	192	205
Origny-Desvroise	245 10	245
Palais Nouveauté	990	951
Paribas-CIP	989	987
Paris France	294 80	290
Paris-Orléans	335	349
Part. Fin. Gest. Im.	1832	1832
Pathé-Cinéma	366	381 d
Pechiney (cert. inv.)	218	209 70
Piles Wonder	1000	1000
Piper-Heidsieck	832	800
P.L.M.	196	193
Porcher	298	307
Providence S.A.	1475	1500
Publicis	1450	1445
Raff. Souf. R.	250	232 80
Rhône-Poul. (c. inv.)	472	475
Ricqlès-Zan	138	....
Rochefortaise S.A.	180	187 20
Rochette-Cenpa	65 90	66
Rosario (Fin.)	190	190
Rougier et Fils	69 80	....
Sacer	202	195
Sacilor	19 50	20 80
SAFAA	805	773 o
Safic-Alcan	576	....
SAFT	1805	1830
Saga	290	300
St-Gobain C.I.	299	294
Salins du Midi	501	505
Santa-Fé	180	184
Satam	156	161
Saulnes	67 50	68
Saunier-Duval	56 20	58 50 d
Savoisienne (M)	146	....
SCAC	396	400
Semelle Maubeuge	518	518
S.E.P. (M)	230	235
Serv. Equip. Véh.	73	76 d
Sicli	110 20	114 60 d
Sicotel	435	452 40 d
Siemis	335	322
Siph (Plant. Hévéas)	373	374 50
SMAC Acieroïd	61 40	57 20
Sté Générale-CIP	1090	1098
Sofal financière	2110	2195
Sofio	338	337 50
Soficomi	897	861
S.O.F.I.P. (M)	160	154 o
Sofragi	1010	1050
Soudure Autog.	451	456
Sovabail	821	830
Speichim	113 50	105 70
S.P.I.	646	661
Spie Batignolles	713	759
Suez (Fin. de)-CIP	1150	1135
Stemi	574	586
Taittinger	1980	1951
Testut-Aequitas	465	478
Tour Eiffel	560	580
Ufiner S.M.D.	533	554
Unibail	831	841
U.A.P.	2930	2813
Un. Imm. France	576	603
Un. Ind. Crédit	1490	1480
Usinor	5 80	5 60
U.T.A.	1860	1885
Vicat	652	626
Virax	200	200
Waterman S.A.	482	468
Brass. du Maroc	136	136

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	....
Akzo	463	....
Alcan Alum.	205	....
Algemeine Bank	1656	1694
American Brands	650	700
Am. Petrofina	335	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	137	....
Bco Pop Español	270	274
Banque Morgan	625	622
Banque Ottomane	951	940
B. Régl. Internat.	31000	....
Br. Lambert	550	556
Canadian-Pacific	83 85	85
Commerzbank	952	950
Dart. and Kraft	440	447
De Beers (port.)	41 70	....
Dow Chemical	395 20	382
Dresdner Bank	1294	1336
Gén. Belgique	458	455
Gevaert	890	....
Glaxo	105	114
Goodyear	229	229
Grace and Co	376 50	375
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	530	530
I.C. Industries	330	334 50
Int. Min. Chem.	260	236
Johannesburg	551	590
Kubota	15	15
Latonia	285	285
Mannesmann	600	580
Midland Bank Plc	59	60 30
Mineral-Ressourc.	53 50	....
Noranda	91	89 90
Olivetti	41 75	42 35
Pakhoed Holding	150 10	152
Pfizer Inc.	475	490
Procter Gamble	580	569
Ricoh Cy Ltd	33 50	32 50
Rolinco	243 50	244 40
Robeco	260 10	255
Rodamco	390	395 60
Saipem	27	27 10
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	336	....
Sperry Rand	510	510
Steel Cy of Can.	110	....
Stilfontein	36 30	38
Swedish Match	360	....
Tenneco	278	....
Thorn EMI	48	....
Thyssen c. 1 000	500	....
Toray indust. inc	25 80	25 85
Vieille Montagne	801	....
Wagons-Lits	675	....
West Rand	15 20	15 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	17	....
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Copartex	380	378
Dubois Inv. (Casto.)	690	690
Hydro-Energie	302	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	540	561
Révillon	280	....
Rorento N.V.	141	141 40
Sopalem	212	140 20 o
S.P.R.	250	238 o
Ufimeg	360	....
Union Brasseries	139 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1630	1645
Alain Manoukian	712	716
Asystel	320	325
BAFIP	685	885
B.I.P.	1365	1375
Bolloré Technologies	841	849
Boiron	535	540
Câbles de Lyon	820	830
Calberson	590	585
Cardif	1919	1950
Cap Gemini Sogeti	1950	1985
C.D.M.E.	816	822
C. Equip. Elect.	236	235
C.E.G.I.D.	736	735
C.G.I. Informatique	519	534
C. Occid. Forestière	134	132
Daisa	199 50	189 10
Dauphin O.T.A.	1741	1765
Devanlay	1361	1373
Deville	980	998
Drouot-Assurances	535	540
Editions Belfond	312	300
Elect. S. Dassault	925	930
Expand	400	399
Filipacchi	895	860
Guintoli	375	370
Guy Degrenne	980	975
I.C.C.	317	305
IN Informatique	460	450
Loca-Investissement	389	375
Marathon	545	509 o
Marlin Immobilier	535	520
Métallurg. Minière	179 90	179 90
M.M.B	625	637
Molex	318	316
Navale-Delmas	659	674
Om. Gest. Fin.	390	385
Patrimoine-R.D.	3067	3000
Petit Bateau	228 50	230
Petroligaz	469	467
Rezel	850	850
St-Gobain Emballage	1249	1250
S.C.G.P.M.	166	160
Sam-Matra	880	845
S.E.P.	1140	1140
S.E.P.R.	1430	1460
S.M.T. Goupil	305	317 20
Sofibus	391	....
Supra	828	880
Valeurs de France	338	338

SICAV (sélection) — 10/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	691 92	675 04
Actions France	445 50	425 30
Actions sélectives	589 48	562 75
Audificandi	655 54	625 81
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1109 10	1082 05
A.G.F. 5000	518 86	508 20
A.G.F. ECU	1151 62	1140 22
A.G.F. Interfonds	444 62	433 78
A.G.F. OBLIG.	1194 86	1188 92
Agfimo	651 53	635 64
Altefi	224	213 84
A.L.T.O.	201 61	192 47
America-Valor	782 51	747 03
Amérique Gestion	407 67	389 18
Arbitrages court terme	......	......
Argonautes	393 76	376 90
Associc	1241 40	1241 40
Aurecic	1205 18	1170 08
Bourse-Investiss.	452 21	431 70
Bred Associations	2667 19	2649 24
Capital Plus	1823 30	1823 30
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	853 42	814 72
Convertimmo	384 54	369 75
Cortal court terme	11835 67	11835 67 ◆
Cortexa	949 07	906 03
Credinter	449 73	436 63
Croiss. France	271 68	259 98
Croiss. Mercure	2628 99	2552 42
Croiss. Immobil.	624 81	596 48
Croiss. Prestige	351 74	335 79
Démeter	12743 80	12743 80
Drouot-France	618	589 98
Drouot-Investiss.	1045 97	998 54
Drouot-Sécurité	240 62	229 71
Drouot-Sélection	152 78	145 83
Ecurie	1175 39	1159 02
Elicoop Sicav	10791 87	10765 06
Energie	235 90	225 20 ◆
Eparcic	2837 28	2831 61
Eparcourt Sicav	7977 76	7957 87
Epargne Associations	25012 40	24974 94
Epargne-Capital	7905 10	7826 83
Epargne-Croiss.	1481 60	1423 96
Epargne-Industr.	727 71	694 71
Epargne-Inter	625 85	597 47
Epargne-Long-Terme	1723 80	1677 66
Epargne-Oblig.	202 15	198 74
Epargne-Unie	1181 41	1127 84
Epargne-Valeur	417 39	398 46
Eparoblig	1310 54	1307 92
Eurocic	10010 76	9982 82
Euro-Croissance	545	520 29 ◆
Eurodyn	1001 76	968 85
Financière Plus	26733 75	26469 06
Fincord Placement	62414 08	62103 54
Fincord Trimestriel	1164 32	1147 11
Fincord Valorisation	13225 64	12966 22
Foncier Investiss.	1101 71	1074 84
Fonsicav	281 58	268 81
France-Garantie	313 07	312 45
France-Investiss.	558 58	533 23
France-Net	125 75	124 50
France-Obligations	464 87	460 27
Francic	379 38	368 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1265 46	1265 46
Fructicapi	305 05	300 54
Fructidor	262 87	258 59
Fructifrance	751 28	732 96
Fructivar	79279 36	79081 66
Fructi ECU	569 95	560 64
Fructi-Première	13346 43	13149 19
Futuroblig	1103 49	1102 39
Gestion	58953 42	58806 40
Gestion Associations	148 46	146 17
Gestion Mobilière	699 71	687 98
Gest. Rendement	490 60	468 35
Gest. Sél. France	746 53	712 68
Haussmann Associat.	1270 74	1270 74
Haussmann court terme	1112 62	1112 62
Haussmann Epargne	1378 91	1378 91
Haussmann Europe	1854 13	1770 05
Haussmann Oblitermes	1308 22	1308 22
Haussmann Obligation	1541 29	1471 40
Horizon	1211 66	1176 37
I.M.S.I.	612 97	585 17
Indo-Suez Valeurs	760 92	726 42
Ind. française	14089 70	13813 43 ◆
Interoblig.	11528 56	11085 15
Intersélect France	454 88	434 26
Intervaleurs Indust.	635 37	606 56
Invest. net	14662 99	14633 72
Invest. Obligataire	17576 09	17541 01
Japacic	158 74	154 12
Jeune épargne	220 53	217 27 ◆
Laffitte-crt-terme	60760 85	60760 85
Laffitte-Expansion	823 96	786 60
Laffitte-France	334 14	318 99
Laffitte-Japon	323 56	308 89
Laffitte-Oblig.	154 53	147 52
Laffitte-Rend.	211 92	202 31
Laffitte-Tokyo	1203 21	1148 65
Lion-Associations	11883 50	11883 50
Lion-Institutionnels	25161 48	25098 73
Lionplus	73896 54	73154 99
Livret portefeuille	586 63	569 54
Méditerranée	154 41	147 41
Mondiale Investissem.	464 66	443 49
Monecic	5993 45	5993 45
Mone.J.	50555 07	50555 07
Multi-Obligations	461 47	440 54
Mutuelle Unie Sél.	157 28	150 15
Natio.-Assoc.	6803 75	6790 17
Natio.-Epargne	13631 82	13496 86
Natio.-Inter.	1112 66	1062 98
Natio.-Obligations	562 27	537 49
Natio.-Patrimoine	1370 07	1333 40
Natio.-Placements	64202 17	64202 17
Natio.-Revenu	1129 63	1118 45
Natio.-Sécurité	52390 78	52390 78
Natio.-Valeurs	730 08	696 97
Nord-Sud Dévelop.	1195 87	1193 48
Oblicoop Sicav	1456 39	1427 83
Oblifuo	1137 52	1107 08
Optimavalor	603 82	576 44
Orient-Gestion	155 36	149 27
Paraméduca	524 22	500 46
Paraeurope	815 34	778 37
Paribas Epargne	15224 03	15193 84
Paribas Gestion	628 46	602 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1095 82	1094 73
Patrimoine-Retraite	1642 88	1610 67
Phénix Placements	273 15	271 79
Pierre Investiss.	732 35	699 14
Placement crt-terme	70081 13	70081 13
Placement J	52726 04	52726 04
Pro Association	22404 48	22404 46
Province Investiss.	505 26	482 35
Rentacic	173 14	170 58
Revenus Trimestriels	6152 77	6091 85
Revenu Vert	1221 97	1220 75
St-Honoré Assoc.	14074 36	14004 34
St-Honoré Bio-aliment.	717 05	684 53
St-Honoré Pacifique	495 52	473 05
St-Honoré P.M.E.	406 07	387 66
St-Honoré Réel	10940 70	10897 11
St-Honoré Rendement	12111 85	12051 59
St-Honoré Technol.	728 80	693 65
St-Honoré Valor	12359 90	12260 81
Sécuricic	10979 31	10968 34
Sécur. Mobilière	437 81	417 98
Sécuri Taux	10036 15	10036 15
Sél. court terme	12040 07	11950 44
Sécurden (Cardan BP)	793 75	782 02
Sicav-Associations	1328 20	1325 55
S.F.I. fr. et étr.	570 14	553 53
Sicavimmo	770 03	735 11
Sicav 5000	337 12	328 10
Slivafrance	528 32	514 18
Slivam	398 91	398 23
Slivarente	217 38	211 56
Slivinter	398 84	379 41
S.I.-Est	1299 81	1240 87
S.I.G.	891 61	850 79
S.N.I.	1157 95	1124 22
Sobivest	542 66	520 54
Sogepargne	410 42	395 59
Sogerac	52318 64	50792 85
Sogevar	1015 93	969 86
Soginter	1262 04	1204 81
Soleil Investiss.	508 27	485 22 ◆
Technocic	1177 88	1143 57
U.A.P. Investiss.	397 15	379 14
Uni-Associations	110 89	110 69
Unifrance	444 13	423 89
Unifoncier	1276 88	1218 98
Uni-Garantie	1440 91	1412 63
Unigestion	880 68	840 73
Uni-Japon	1402 59	1339 99
Uni-Régions	2505 17	2391 57
Univerta	2294 41	2218 97
Univar	167 62	167 62
Univers-Obligations	1618 97	1583 80
Valorem	499 38	477 44
Valoblig	60653 20	60052 67
Valorg	1426 08	1423 66
Valrué	76389 37	76351 69

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Agence Havas	343	....
Inst. Mérieux	387	420
Presses Cité	392	....
Souscription		
Cofimeg	6 80	....
Crédit F. Imm.	....	....
Pétroles B.P.	....	....
Sade	....	....
Simco	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 996	6 976	6 700	7 200
ECU	6 865	6 863	....	....
Allemagne (100 DM)	320 280	320 880	310 500	330 500
Belgique (100 F)	15 595	15 604	15	15 860
Pays-Bas (100 fl.)	284 410	284 980	274 500	294
Danemark (100 krd)	85 970	85 980	82 500	90
Norvège (100 k)	93 520	93 400	91	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 683	10 620	10 350	11 100
Grèce (100 drachmes)	5 002	5 009	4 800	5 700
Italie (1 000 lires)	4 667	4 671	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	382 190	383 190	382	402
Suède (100 krs)	98 430	98 400	95	101
Autriche (100 sch)	45 560	45 660	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 034	5 038	4 860	5 350
Portugal (100 esc.)	4 687	4 687	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 072	5 066	4 850	5 300
Japon (100 yens)	4 336	4 349	4 180	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/7
Or fin (kilo en barre)	78500	78100
Or fin (en lingot)	78460	78200
Pièce française (20 fr)	620	615
Pièce française (10 fr)	375	382
Pièce suisse (20 fr)	522	518
Pièce latine (20 fr)	449	441
Souverain	567	569
Pièce de 20 dollars	2855	2980
Pièce de 10 dollars	1410	1402 50
Pièce de 5 dollars	880	902 50
Pièce de 50 pesos	2820	2920
Pièce de 10 florins	466	458
Or Londres	344 45	347 50
Or Zurich	351	347
Or Hongkong	349 10	348 30
Argent Londres	5 05	5 06

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

NEW-YORK

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,99 F

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Le Monde

Le Japon et la RFA ne semblent pas prêts à suivre la baisse des taux américains

La décision de la Réserve fédérale, annoncée le vendredi 11 juillet, de diminuer de un demi-point le taux d'intérêt, fait suite à despressions de plus en plus insistantes du pouvoir politique.

Successivement, le chef de la majorité républicaine au Sénat, M. Robert Dole, et le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, avaient adjuré la Fed de prendre une telle mesure, estimant qu'aucun signe de reprise de l'inflation « *n'obligeait à maintenir les taux réels d'intérêt à leur niveau actuel* ». « *Il serait utile,* ajoutait M. Regan, *que les autres pays se joignent aux Etats-Unis pour stimuler l'économie afin d'en faire profiter le monde entier.* » C'était une allusion à la dernière baisse « *concertée* » des taux d'intérêt en avril, décidée en commun avec le Japon et la RFA, et aux engagement, plus ou moins formels qu'auraient pris les participants du sommet de Tokyo, en mai dernier, dans le sens d'une diminution supplémentaire et générale du loyer de l'argent.

Or, pour l'instant, l'unanimité n'est pas acquise, loin de là, plusieurs banques centrales se montrant soucieuses d'éviter tout retour de l'inflation à la faveur d'une reprise trop rapide. Aux Etats-Unis même, cette préoccupation hantait les dirigeants de la Réserve fédérale, qui, finalement, après la réunion de leur comité de l'Open Market, mardi et mercredi, ont passé outre. Dans un communiqué, il est indiqué que, si l'abaissement des taux d'escompte apparaissait « *approprié dans le contexte d'une croissance relativement lente, bien inférieure aux capacités de production, aux Etats-Unis et dans le monde industrialisé* », les risques d'inflation étaient, finalement, négligeables. Ils ont évoqué la baisse des prix de nombreuses matières premières, et, dans ce domaine, il est certain que celle des prix du pétrole a compté dans leur décision.

En Allemagne et au Japon, en revanche, le son de cloche est bien différent. M. Karl Otto Poehl, le rigoureux président de la Bundesbank, clame qu'« *il n'y a aucune raison de modifier actuellement les taux d'intérêt allemands* » ni de relancer l'économie germanique, qui « *se porte très bien* », le bâtiment lui-même, très déprimé depuis trois ans, donnant tous les signes d'une amélioration. En bon Allemand obsédé par toute résurgence de l'inflation, il a observé avec inquiétude un gonflement de la masse monétaire au printemps, un peu calmé depuis, ce qui l'a autorisé, il y a huit jours, à annoncer « *une bonne nouvelle* » : la Bundesbank n'allait pas relever ses taux, comme elle eût pu être tentée de le faire. On est loin d'une diminution !

Au Japon, le gouverneur de la Banque centrale, M. Satoshi Sumita, n'a cessé de répéter, ces jours derniers, que les taux d'intérêt nippons, déjà diminués trois fois depuis le début de l'année, sont déjà historiquement bas, et que l'économie de son pays n'a nullement besoin d'être stimulée, la consommation intérieure prenant le relais d'une exportation touchée par la hausse spectaculaire du yen. Donc, pas de baisse du taux d'escompte dans l'immédiat.

Reste à savoir quelle sera la réaction de ces deux pays au cas où la diminution des taux américains entraînerait un recul supplémentaire du dollar, peu souhaité par les partenaires commerciaux des Etats-Unis et ardemment désiré par les milieux industriels américains. Dans l'immédiat, cette réaction a été nulle, tant la décision de la Réserve fédérale avait été anticipée. Au surplus, une baisse des taux d'escompte d'un demi-point est considérée comme faible, et insuffisante pour relancer l'économie outre-Atlantique. On attendait un point entier, et bien des analystes pensent que cette baisse sera suivie par d'autres d'ici à la fin de l'année, ce qui obligerait, peut-être, les partenaires en question à modifier leur attitude. A ce sujet, on peut faire deux constatations. La première est que la Réserve fédérale a été moins sensible au danger d'une nouvelle baisse du dollar, susceptible de décourager les prêteurs étrangers qui contribuent à financer le déficit budgétaire américain. La seconde est que ladite Réserve, en prenant une décision unilatérale, a rejeté la balle dans le camp des partenaires, qui devront soit s'aligner sur la baisse des taux, soit supporter un recul supplémentaire du dollar. Quant à la France, traditionnellement, elle suit l'Allemagne fédérale, à moins que, par une décision volontariste, elle ne décide, unilatéralement, de donner un nouveau coup de pouce à la désescalade des taux, pour, elle aussi, stimuler son économie.

FRANÇOIS RENARD.

Bourse de la matinée

TOUJOURS LA HAUSSE : + 0,76 %

La Bourse a de nouveau progressé, le 11 juillet, à la séance du matin, l'indicateur de séance gagnant 0,76 %. Les plus fortes hausses étaient enregistrées par Navigation Mixte (+ 3 %), ELF-Aquitaine (+ 2,4 %), Alsthom (+ 2,2 %) et Bongrain (+ 2,2 %). Des baisses minimes touchaient Sanofi (– 0,2 %), la Compagnie du Midi (– 0,1 %) et Moët-Hennessy (– 0,1 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 11 JUILLET

Indicateur de séance (%) : + 0 77

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	437	439	438
Agence Havas	1675	1675	1710
Air Liquide (L')	774	770	774
Alsthom	415 50	421	425
Bancaire (Cie)	1170	1183	1168
Bongrain	1980	2000	2025
Bouygues	1222	1230	1230
B.S.N.	3800	3840	3850
Carrefour	3203	3230	3230
Chargeurs S.A.	1245	1250	1250
Club Méditerranée	555	561	561
Dumez	1495	1500	1495
Eaux (Gén.)	1350	1350	1380
ELF-Aquitaine	285	292	292
Essilor	2885	2905	2905
Lafarge-Coppée	1320	1320	1320
Michelin	3100	3112	3110
Midi (Cie)	6030	6030	6020
Moët-Hennessy	2163	2160	2160
Navig. Mixtes	1100	1105	1130
Oréal (L')	3650	3670	3649
Pernod-Ricard	1185	1185	1185
Peugeot S.A.	971	980	975
Sanofi	730	730	728
Source Perrier	784	785	784
Télémécanique	3370	3390	3390
Thomson-C.S.F.	1378	1388	1400
Total-C.F.P.	365	367	369
T.R.T.	2940	2950	2970
Valéo	498 50	498 60	498 50

Le numéro du « Monde » daté 11 juillet 1986 a été tiré à 472 833 exemplaires

A B C D E F G

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LA PJ

Les enquêteurs privilégient deux pistes : Action directe et les Fractions armées révolutionnaires libanaises

Les obsèques du chef inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant, cinquante-quatre ans, tué le 9 juillet dans l'attentat contre les locaux de la brigade de répression du banditisme (BRB), doivent avoir lieu samedi 12 juillet à 9 h 15 dans la cour d'honneur de la préfecture de police de Paris. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui avait aussitôt fait part de son indignation et de son émotion, mercredi, prononcera l'éloge funèbre de l'inspecteur qui devait prendre sa retraite dans quelques mois.

Marcel Basdevant — dont les jeunes collègues soulignent tous : « *C'est lui qui nous a formés. Il avait des qualités de technicien hors pair* » — a été cité à l'ordre de la Nation le 10 juillet. Nommé commissaire principal à titre posthume, la citation souligne sa « *haute conscience professionnelle* » et son « *dévouement exemplaire* ».

Quarante-huit heures après l'attentat, les fonctionnaires de la BRB sont encore sous le choc. L'inspecteur Armel Legras et l'enquêteur Paul Orsini, très gravement blessés, sont dans « *un état stationnaire* », de même que le commissaire inspecteur des *établissements classés*, Yvon Ambour.

De son côté, la brigade criminelle chargée de l'enquête attend les résultats des expertises demandées. On souligne à l'état-major de la police judiciaire que les dégâts sont tels dans les locaux de la BRB que les prélèvements effectués dans les gravats ne sont pas de bonne qualité. L'enquête, sans exclure aucune hypothèse, semble privilégier deux pistes. En premier lieu, celle du groupe ultra-gauche Action directe en raison de ses liens, voire de sa fusion, avec la Fraction armée rouge allemande qui a revendiqué, le 9 juillet, l'assassinat d'un dirigeant de Siemens. La deuxième piste à laquelle pense la police judiciaire est celle des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), dont le chef des opérations militaires présumé en Europe, Georges Ibrahim Abdallah, a été condamné

Les enquêteurs, pour l'instant, constatent simplement la détermination du groupe terroriste qui a agi et sa volonté manifeste de tuer. L'heure de l'explosion (peu avant 16 heures) et la puissance de la charge (entre cinq et dix kilos) en témoignent. Un commissaire confie que le ou la terroriste a pris de fait un « *risque considérable* » en déposant un engin explosif dans les toilettes situées au quatrième étage et réservées, en principe, au personnel de la BRB. Les policiers de la Brigade relativisent un peu ces informations en confirmant que l'ensemble des locaux étaient ouverts au public

L'ATTENTAT REVENDIQUÉ DANS UNE LETTRE AU « MONDE »

Le Monde a reçu, vendredi matin 11 juillet, une revendication de l'attentat commis contre des locaux de la police judiciaire parisienne, mercredi 9. Posté jeudi matin, à 11 heures à Paris-Austerlitz, sous une enveloppe rédigée au normographe, le texte est tapé à la machine à écrire en lettres majuscules avec une étoile à cinq branches sommairement dessinée. Il ne ressemble pas aux habituels communiqués d'Action directe.

Intitulé « Légitime défense » et signé « Commando Loïc Lefèvre-Action directe », ce texte est le suivant : « *En France, pays des droits de l'homme blanc, on tue pour délit de faciès. En France, la peau des Canaques Machoro-Nonaro ou de l'ouvrier Loïc Lefèvre ne vaut pas lourd face aux sociaux-démocrates, aux patrons et aux tueurs à gages aux ordres du barbouze Pasqua. Nous revendiquons l'action contre la préfecture de police.* »

Ce texte est exactement identique aux propos tenus, jeudi matin, peu après 7 heures, par un correspondant anonyme lors de deux appels à la rédaction du *Monde*.

Chef présumé des FARL

IBRAHIM ABDALLAH EST CONDAMNÉ A QUATRE ANS DE PRISON

(De notre correspondante.)

Lyon. — Georges Ibrahim Abdallah a été condamné, jeudi 10 juillet par la sixième chambre correctionnelle de Lyon, à quatre ans d'emprisonnement, cinq ans d'interdiction de séjour et au maintien en détention. Le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) dont le procès avait eu lieu à Lyon le 3 juillet (*le Monde* du 5 juillet) était inculpé d'usage de passeports falsifiés, d'association de malfaiteurs et de détention d'armes et d'explosifs. Ses six complices présumés ont été condamnés par défaut aux mêmes peines.

Clandestin depuis 1979, Georges Ibrahim Abdallah arrêté à Lyon le 25 octobre 1984 serait le chef des FARL en Europe. Cependant le tribunal a jugé qu'il ne fallait pas « *faire un amalgame avec toutes les actions revendiquées par les FARL* » et a rappelé que Georges Ibrahim Abdallah était déjà inculpé à Paris dans une procédure criminelle.

Le peine de quatre ans de prison avait été requise par le représentant du ministère public.

R. R.

Au conseil des ministres

M. JEAN PAOLINI NOMMÉ PRÉFET DE POLICE DE PARIS

M. Jean Paolini, préfet hors cadre est nommé préfet de police de Paris en remplacement de M. Guy Fougier placé sur sa demande en position de préfet hors cadre. M. Fougier avait présenté sa démission au ministre de l'intérieur après les propos tenus par celui-ci lors de l'émission « l'Heure de vérité », le 2 juillet.

[Né le 3 mars 1921 à Ghisonaccia (Corse), M. Jean Paolini est nommé sous-préfet en 1947. En mai 1949, il entre comme directeur du cabinet du directeur général de la sûreté nationale. En 1951, il devient secrétaire général de la Savoie ; en 1958, secrétaire général de la Charente, et, en 1959, secrétaire général de la Meurthe-et-Moselle. En octobre 1965, il est nommé préfet de la Meuse, puis, en 1967, directeur du cabinet du préfet de police (tour à tour M. Grimaud, puis M. Lenoir). Il fut préfet de police à Paris de juin 1973 à avril 1976. Il avait alors été nommé directeur du cabinet de Poniatowski, ministre de l'intérieur.]

Le conseil des ministres du vendredi 11 juillet a, d'autre part, nommé préfet hors cadre M. Claude Bussière, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne. Son remplaçant sera nommé lors d'un prochain conseil des ministres.

M. Guy Pigouillie, préfet du Maine-et-Loire a été admis sur sa demande au bénéfice du congé spécial.

A propos de la lettre de M. Chalier

DÉMENTIS DE MM. MERMAZ ET NUCCI

M. Louis Mermaz, que nous avons joint au téléphone, oppose « *la parole d'honneur d'un ancien président de l'Assemblée nationale* » aux affirmations contenues dans la lettre de M. Chalier. M. Mermaz a supervisé « *d'assez près* » les comptes de sa campagne pour « *savoir que pas un centime ne vient de Carrefour du développement* ».

M. Guy Penne, qui s'est abstenu de toute réaction publique depuis le début de l'affaire, était injoignable dans la matinée de ce vendredi 11 juillet.

Quant à M. Nucci, il dément avoir reçu « *quelque argent que ce soit* » pour ses affiches électorales. En revanche, il reconnaît avoir organisé « *plusieurs manifestations à caractère socioculturel rassemblant un certain nombre de personnes, ce qui correspondait à l'objet de Carrefour du développement* ». Il admet également avoir suivi un « *training vidéo* ». M. Nucci tient à ajouter qu'il « *n'a jamais eu connaissance de ce document. M. Chalier parle de lui-même à la troisième personne. Je m'interroge sur les conditions de rédaction d'un tel document, non signé par son auteur. Sur le fond, à la lumière des éléments que vous citez, c'est un tissu de contre-vérités, de mensonges, un plaidoyer en faveur d'un homme qui, cela est sûr maintenant, a commis des fautes et très certainement des détournements. Ce sont des accusations scandaleuses que je ne saurais accepter.* »

AFP : NOUVELLE CONSULTATION DE LA BASE

Après une grève de vingt-quatre heures, lancée jeudi 10 juillet, pour riposter contre le plan de redressement de M. Henri Pigeat, les syndicats de l'Agence France-Presse (AFP) pourraient durcir leur mouvement à partir de la semaine prochaine. L'intersyndicale CFDT, FO, SNJ et CGT (catégorie journalistes) consulte ce vendredi le personnel de l'agence de Paris, en province et dans les bureaux étrangers, afin de décider une grève reconductible toutes les quarante-huit heures à partir du mardi 15 juillet, sur la base d'un refus de licenciement « sec » à l'AFP. La consultation sur cette proposition a été décidée après un entretien entre le PDG de l'agence et l'intersyndicale, entretien dont le résultat a été estimé « négatif » par les différentes centrales. Les catégories techniciens et employés de la CGT, ainsi que la CFTC, joignent cependant pas à ce mouvement.

● *Côte-d'Ivoire.* — Abidjan renonce à porter plainte contre l'« Unité » et « le Matin ». Le bureau politique du PDCI-RDA (parti unique ivoirien) a annoncé, le jeudi 10 juillet, que la Côte-d'Ivoire renonce à porter plainte pour diffamation, à la suite de la publication par ces deux journaux d'articles jugés « *injurieux, calomnieux et diffamatoires* » à l'encontre notamment du président Houphouët-Boigny. Une très vaste campagne de protestation et de réfutation s'était développée depuis plusieurs jours en Côte-d'Ivoire. — *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

Soufflez pas

Quelle journée, hier, dites donc, la galère ! Je passe aux Galeries Lafayette pour m'acheter un maillot de bain. Rien. Ils n'ont rien. Tout est moche. C'est trop décolleté, ça découvre le genou, il y a pas de manche. Nulle, la collection, cet été. Là-dessus, je me pointe chez Yves pour un brushing et je lui dis : j'ai envie de changer de tête. Si tu me faisais une Farah Fawcett... Alors lui : Qu'est-ce que tu dirais plutôt d'une petite frange à la Mamie Eisenhower, là aujourd'hui, je crois que ce serait plus seyant.

En sortant de là, je passe devant un kiosque et je vois sur la couverture d'*Ici Paris* qu'il y a plus malheureux que moi : la princesse Stéphanie. J'achète, je me jette, suite page 6, je tourne et qu'est-ce que je reçois en pleine poire ? Un truc à renverser un bœuf : je pue du bec. Si, si, j'ai mauvaise haleine, on est des centaines de milliers comme ça et on le sait même pas, personne n'ose nous le dire. Heureusement que c'est marqué dans le journal.

Remarquez, j'aurais dû m'en douter, il y a des signes qui ne trompent pas. Mouvement de recul des proches et des copains quand vous vous retrouvez nez à nez dans un couloir. Bises écourtées. Au lieu d'un aller-retour-aller, vous n'avez droit qu'à l'aller simple. Façon qu'ont les mecs d'aspirer à fond et de bloquer leur respiration, avant de vous prendre dans leurs bras. Enfin, tout ça...

Autre chose : pas la peine de mettre la main devant la bouche chaque fois qu'on l'ouvre. Ça laisse passer les courants d'air. Et inutile de mettre ça sur le compte d'un aïoli ou d'une carie. C'est rarement le cas. D'où ça vient ? C'est très compliqué. C'est une question de respiration. On inspire et on expire vingt-trois mille fois par jour et, quand on est stressé, on a le souffle encrassé. Voilà. Les remèdes ? Faut faire des tas d'exercices physiques genre yoga. Ne me demandez pas lesquels. J'ai rien compris.

La seule chose que je peux vous dire, c'est qu'ils disent qu'il faut le dire. Faut pas dire : Tu repousses du goulot. Faut dire... Quoi ? C'est pas évident. Eux, ce qu'ils conseillent, c'est de découper l'article en question et de le faire lire à l'intéressé. J'ai essayé ce matin, rue des Italiens. J'ai fait semblant de l'oublier sur le bureau de mon chef. Il l'a vu, il l'a pris et il me l'a tendu : Tiens, il y a un sujet pour toi, là, ma grande. Vraiment tout à fait pour toi.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Bernard Ceysson succède à M. Dominique Bozo à la tête du Musée national d'art moderne

Le ministre de la culture, M. François Léotard, a nommé M. Bernard Ceysson directeur du musée national d'art moderne. Il remplace M. Dominique Bozo, devenu délégué aux arts plastiques.

Né le 7 juin 1939 à Saint-Etienne, où il a fait ses études de lettres et d'histoire de l'art, M. Bernard Ceysson avait pris en 1967 la succession de M. Maurice Allemand au Musée d'art et d'industrie de sa ville natale. Suivant les traces de son prédécesseur (un des rares conservateurs des musées de province à s'intéresser alors à l'art moderne), il s'était employé à développer la collection d'œuvres contemporaines du musée. Cette importante collection, devenue grâce à lui, une des meilleures qu'on puisse trouver pour l'art des années 60 ne pouvant, faute de place, être convenablement présentée, M. Bernard Ceysson a obtenu qu'on la sépare du Musée de l'industrie et lui construise un musée spécifique, qui devrait être inauguré d'ici deux ans.

M. Bernard Ceysson est aussi bien connu dans les milieux artistiques en France et à l'étranger pour les expositions qu'il organise, toujours à Saint-Etienne, et qui témoignent de sa compétence et de son sérieux (« Après le classicisme », 1980-1981, « Mythe, drame et tragédie », 1982, pour ne citer que deux exemples traitant avec honnêteté des questions d'actualité). Cet historien d'art, amateur enthousiaste doublé d'un littéraire, a gardé un pied à l'Université, où il est chargé de cours. — *G. B.*

LA MORT DE MARTIN FLINKER

La mémoire littéraire de l'Europe centrale

Une porte, deux fenêtres : la librairie allemande de Martin Flinker, au 68, quai des Orfèvres, ressemblait plus à une maison qu'à une boutique. Depuis 1947, les germanistes aimaient à pénétrer ce sanctuaire de la littérature d'Outre-Rhin, où les tables croulaient sous des piles de vieux livres et d'ouvrages neufs, dans un désordre charmant. Aujourd'hui, les volets sont clos, et une affichette invite les habitués à revenir en septembre. Mais ils ne retrouveront plus le petit homme affairé sous le portrait de la famille Mann : Martin Flinker est mort le 21 juin, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Né en 1895, dans l'empire austro-hongrois, il consacra sa vie à sa passion, les livres. Après des études de droit, il ouvre à Vienne sa première librairie, en 1929. Il fréquente Hermann Hesse, Robert Musil, Stefan Zweig, mais surtout Thomas Mann dont il devient l'ami intime. Opposé au nazisme, il quitte l'Autriche au moment de l'Anschluss ; il séjourne en Suisse, puis en France, et enfin au Maroc.

Au cours de ces pérégrinations, il entretient une correspondance avec l'auteur des « Buddenbroock ». A la Libération, il s'installe définitivement à Paris, où il ouvre sa librairie franco-allemande, et reprend ses activités d'éditeur. Réputé pour ses « Almanachs », auxquels collaboraient de prestigieux écrivains, il est aussi l'auteur d'essais critiques sur Thomas Mann, Robert Musil et Joseph Roth.

Son influence sur les germanistes français se traduisait par sa participation à l'élaboration des programmes d'agrégation. Homme cultivé et raffiné, Martin Flinker avait surtout su faire de sa librairie un véritable salon littéraire, où l'on pouvait discuter des heures, sans pour autant acheter des livres. Avec lui, s'est éteint l'un des derniers témoins de l'histoire littéraire de l'Europe centrale.

A. La.

NOUVELLES BRÈVES

ATHLÉTISME : *Goodwill Games.* — Le Canadien Ben Johnson a remporté le 100 mètres en 9 s 95, jeudi 10 juillet à Moscou. Cette performance se situe à 2/100e de sec. du record du monde établi en altitude par l'Américain Calvin Smith.

BASKET-BALL : *championnat du monde.* — Malgré sa victoire sur le Panama (91-88), jeudi 10 juillet, à Saragosse, l'équipe de France, qui termine quatrième de sa poule de classement derrière le Brésil, l'Espagne et la Grèce, n'a pas obtenu sa qualification pour la phase finale.

FOOTBALL : *coupes d'Europe.* — Pour le premier tour des coupes européennes de football, dont le tirage au sort était effectué jeudi 10 juillet (nos dernières éditions), le Paris SG sera opposé aux Tchécoslovaques de Vitkovice dans l'épreuve des champions et Bordeaux aux Irlandais de Waterford dans celle des vainqueurs de coupe. En coupe de l'UEFA, Nantes jouera contre Torino, Toulouse contre Naples et Lens contre Dundee (Ecosse). A l'exception de Toulouse, les équipes françaises disputeront le premier match sur leur terrain le 17 septembre. Les matches retour sont fixés au 1er octobre

SPORTS ÉQUESTRES : *championnats du monde.* — L'équipe de France (Pierre Durand sur *Jappeloup*, Patrice Delaveau sur *Laeken*, Michel Robert sur *Lafayette* et Frédéric Cottier sur *Flambeau*) n'a pu conserver son titre mondial, jeudi 10 juillet à Aix-la-Chapelle. La victoire est revenue pour la première fois aux Américains (23,63 points) devant les Britanniques (31,19) et les Français (44,32). Pierre Durand est toutefois en tête du classement individuel provisoire.

TENNIS : *tournoi de Bordeaux.* — Victime d'une insolation, Henri Leconte a abandonné face à Thierry Champion (6-3, 2-6, 4-1), jeudi 10 juillet, en huitième de finale du tournoi de Bordeaux, doté de 150 000 dollars.